



Téléphone 027/23 30 51
Publicité :
Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

Qui pense voiture voit
Bruchez et Matter
MARTIGNY Tél. 026/2 10 28

Le n° 60 ct.

Tragédie routière à Ernen

Voir page 34

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

● Taxe à la valeur ajoutée (TVA) : c'est le « oui, je dois y aller » de Winkelried

● Harmonisation fiscale: non, ça suffit comme ça!

Les finances de la Confédération sont dans une situation dramatique. Certes, mais celles de la plupart des cantons et des communes sont dans un état encore moins enviable.

A qui la faute? Aux contribuables qui paient toujours plus d'impôts? Non, bien sûr.

La responsabilité de ce que l'on appelle la caste des dirigeants est incontestablement engagée.

Dans une industrie privée, dans n'importe quel commerce ou entreprise familiale, il est impératif de ne pas dépenser davantage que ce que l'on gagne, si l'on ne veut pas faire faillite.

Pour les administrations cantonales et surtout fédérale, la simple logique de l'économie privée fait sourire.

Elles veulent bien établir des budgets plus ou moins équilibrés - c'est-à-dire où les dépenses ne devraient pas dépasser les recettes - mais ceux-ci, nous dit-on, éclatent chaque année à cause de décisions politiques.

Les députés à Berne ont tous les intérêts de chacun de leur canton à défendre.

Lorsque l'on parle d'économie et que l'on met au point un plan d'austérité qui prévoit 600 millions de dépenses en moins, l'on revient, la semaine suivante, avec de nouvelles propositions d'aide extraordinaire ou de subventions de 400 millions au moins. Puis l'on arrive à la clôture de la session avec une immense autosatisfac-

tion, parce qu'on a finalement réussi à économiser 200 millions de francs sur un budget de... 16 milliards.

C'est touchant d'inconséquence.

Est-il utile, aujourd'hui, d'ergoter encore sur cet aspect politique des choses, alors que tous les cantons tendent les bras vers la manne fédérale?

Je ne le crois pas. A l'instar du Grand Conseil qui impose des tâches précises à l'Exécutif cantonal, les représentants des 22 Etats confédérés aux Chambres ont établi un formidable programme d'investissements ou de dépenses (appelez ça comme vous voudrez) qui ne peut pratiquement plus être modifié sans déséquilibrer dangereusement sa nécessaire exécution.

La facture 1977 sera de l'ordre de 16 milliards, c'est-à-dire plus du double de celle de 1970 (7,765 milliards).

Le déficit sera de l'ordre de 10 %, soit 1 milliard 600 millions.

Ces dépenses-là sont engagées. Il est donc exclu de pouvoir revenir en arrière, comme il est exclu de voir disparaître des Chambres une certaine démagogie électorale.

Notre éditorialiste, Roger Germainier, en un travail énorme, étendu sur près de deux mois, a abondamment démontré que le citoyen contribuable se trouvait obligé de dire oui, le couteau sous la gorge.

C'est pourtant vrai, la mort dans l'âme et le trou dans le porte-monnaie, il nous faut dire oui parce qu'un refus

de la transformation de l'ICHA en TVA obligerait la Confédération à inventer toute une série d'expédients propres à renflouer ses caisses.

Certaines injustices sociales créées par l'ICHA seraient encore aggravées.

Il n'en est pas moins grave que, par le biais de cette nouvelle réforme, on a bichonné un article 41 quater de derrière les fagots qui officialise définitivement l'introduction dans la Constitution de l'impôt fédéral direct sur le revenu des personnes physiques et sur le bénéfice, le capital et les réserves des personnes morales.

Ainsi, commune, canton et Confédération vont allégrement se partager nos dépouilles fiscales, à tel point qu'on enverra bientôt les Suédois qui confient généreusement à l'Etat-providence le 65 % de leurs revenus.

Ce qui me gêne le plus dans ce qui est forcé, c'est de me sentir un peu moins adulte et un peu moins responsable, en donnant encore plus de pouvoir à la caste des politiciens et surtout des fonctionnaires dont le nombre croissant absorbe toujours plus d'impôts.

Dans cette Europe occidentale permissive, qui se déculotte devant la terreur et les crimes, qui est prête, par exemple, à légaliser l'assassinat de l'enfant dans le ventre de sa mère, on étrangle toujours plus le citoyen par une fiscalité boulimique assortie des pires mesures répressives, allant jusqu'à l'emprisonnement.

Il n'y a pas à avoir les mêmes scrupules à l'égard de l'harmonisation fiscale

Avez-vous remarqué à quel point les autorités, la radio, la télévision, la presse écrite ont été discrètes à propos de l'autre arrêté fédéral du 17 décembre 1976 concernant la dangereuse harmonisation fiscale?

Si l'article 41 quater que l'on nous propose va introduire dans la Constitution l'impôt fédéral direct, sans même supprimer l'impôt pour la défense nationale, l'article 42 quinquies, que l'on tente aussi d'introduire dans la Constitution, peut avoir des conséquences autrement plus graves quant à l'assujettissement toujours plus néfaste des communes et des cantons au pouvoir central et centralisateur.

Je ne pense pas qu'il soit superflu, en cette veille d'ouverture du scrutin, de redonner encore la quasi-totalité du texte de l'arrêté.

La constitution est modifiée comme il suit :

Art. 42quinquies

¹ La Confédération s'emploie, avec la collaboration des cantons, à harmoniser les impôts directs de la Confédération, des cantons et des communes.

² A cet effet, elle édicte une loi qui établit, pour la législation des cantons et des communes, les principes régissant l'assujettissement à l'impôt, l'objet et le calcul des impôts dans le temps, la procédure et le droit pénal en matière fiscale; elle en contrôle l'observation. La fixation des barèmes, des taux et des montants exonérés d'impôt en particulier demeure de la compétence des cantons.

³ En édictant la législation de base relative aux impôts directs des cantons et des communes et la législation sur l'impôt fédéral direct, la Confédération tiendra compte des efforts entrepris par les cantons en vue de l'harmonisation fiscale. Les cantons disposeront d'un délai convenable pour adapter leurs législations fiscales.

⁴ Les cantons participent à l'élaboration des lois fédérales.

II
Le présent arrêté est soumis au vote du peuple et des cantons.

Je suis absolument persuadé que l'on pourra rapprocher les législations de la Confédération, des cantons et des communes, sur les impôts directs, frappant le revenu et la fortune, sans modifier encore notre Constitution par cet article 42 quinquies.

Ici, il n'y a pas péril en la demeure; il n'y a pas urgence à trouver 3 milliards d'impôts supplémentaires pour permettre l'exécution d'un programme ordonné par les Chambres et indispensable à une relance minimum de notre économie (en favorisant à nouveau l'inflation).

Chaque Etat confédéré peut très bien mettre au point un excellent système typiquement cantonal de rapprochement de la législation fédérale.

C'est aux communes et aux cantons d'indiquer à la Confédération quelles seront les personnes imposées.

C'est aux communes et aux cantons de fixer l'objet et le calcul des impôts dans le temps.

Et c'est surtout aux communes et aux cantons d'établir la procédure et le droit pénal en matière fiscale.

L'harmonisation peut s'instituer au niveau de la Conférence des chefs cantonaux des départements des finances qui fonctionne déjà fort bien et qui prépare d'excellents rapports pour l'autorité fédérale.

L'introduction dans la Constitution de cette exigence d'harmonisation, sans même connaître le contenu de la loi d'application dont il est question à l'alinéa 2 de l'article 42 quinquies, nous réserve toutes sortes de surprises.

Et comme en général celles-ci sont désagréables lorsqu'elles ont été préparées par les technocrates du Palais, qui n'entendent rien à nos problèmes spécifiquement locaux ou cantonaux, je voterai sans hésitation « non » à cette abusive introduction dans la Constitution de l'harmonisation fiscale.

Il est essentiel que les Etats confédérés, qui veulent encore garder un minimum d'indépendance vis-à-vis de Berne et un minimum de sens au fédéralisme qui caractérise si bien la Suisse, refusent cet article 42 quinquies tellement prôné par tous les centralisateurs socialistes qui profiteront aisément de l'ignorance d'une multitude de votants.

A. L.

FÊTE-DIEU : LE VALAIS EN PRIÈRE

Partout dans le canton, la Fête-Dieu a déplacé les foules. Les Valaisans et de nombreux amis confédérés et étrangers ont tenu à réserver cette journée à la prière pour dire à Dieu leur reconnaissance pour les bienfaits du pain eucharistique. Ferveur dans le recueillement, telle fut cette atmosphère sereine qui se dégagea hier de tout le canton.

A Sion, on regrettait tout particulièrement l'absence de Mgr Adam, retenu par la maladie.

Notre photo montre, à Chandolin, le premier cortège, emmené par le détachement militaire, commandé par le major Henri Caloz, qui, dès le matin, conduisit les fidèles à l'église, où le curé de la paroisse, l'abbé Comina, célébra la messe. Il appartient au chœur mixte l'Etoile, dirigé par l'organiste Elie Caloz de chanter en grégorien durant l'office.

Un deuxième cortège traversa le village pour faire des haltes aux différents repo-

soirs. Le « Corps de Dieu », présidé par M. Ernest Zufferey, les soldats de Napoléon, ainsi que les gardes pontificaux et les autorités communales ont pris part à cette fête religieuse. Des tirs au mortier ont eu lieu - selon la tradition - durant toute la matinée - commandés par M. Henri Favre et M. Adolphe Caloz.

Voir page 3

(Photo NF)



Le NF suggère

CONFÉDÉRATION SUISSE

Bulletin de vote pour la
votation populaire du 12 juin 1977

Réponse

Acceptez-vous la réforme du régime de l'impôt sur le chiffre d'affaires et de l'impôt fédéral direct (arrêté fédéral du 17 décembre 1976)?

oui

CONFÉDÉRATION SUISSE

Bulletin de vote pour la
votation populaire du 12 juin 1977

Réponse

Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 17 décembre 1976 concernant l'harmonisation fiscale?

NON

FORD FIESTA. CAR LE MIEUX EST PRÉFÉRABLE AU BIEN.

MEILLEURE VUE. VOIE PLUS LARGE. PLUS DE SILENCE. PLUS DE PLACE. PLUS D'ÉCONOMIE. PLUS DE SÉCURITÉ.

Installez-vous dans une Fiesta et vous saurez pourquoi on dit de cette «petite» qu'elle est équipée comme une grande.

Elle a plus de surface vitrée que toutes ses rivales et son équipement surclasse celui de bien des voitures de catégorie supérieure: garnitures de portières complètes, dégagement aux jambes sans pareil, riche tableau de bord, nombreux vide-poches. Elle contient tout ce qui nous a rendu grand.

Son équipement de sécurité n'a rien à envier à celui de la luxueuse Granada:

phares à iode H4, pare-brise laminé, appuie-tête réglables, ceintures automatiques, pneus radiaux à carcasse métallique, freins à disque assistés, clignoteurs de panne. Ford offre à tous la même sécurité et la Fiesta ne fait pas exception.

Son sens de l'économie frôle l'avarice: contrôle instantané du niveau du radiateur et de la batterie, sans manipulation; freins et embrayage autorégulateurs -

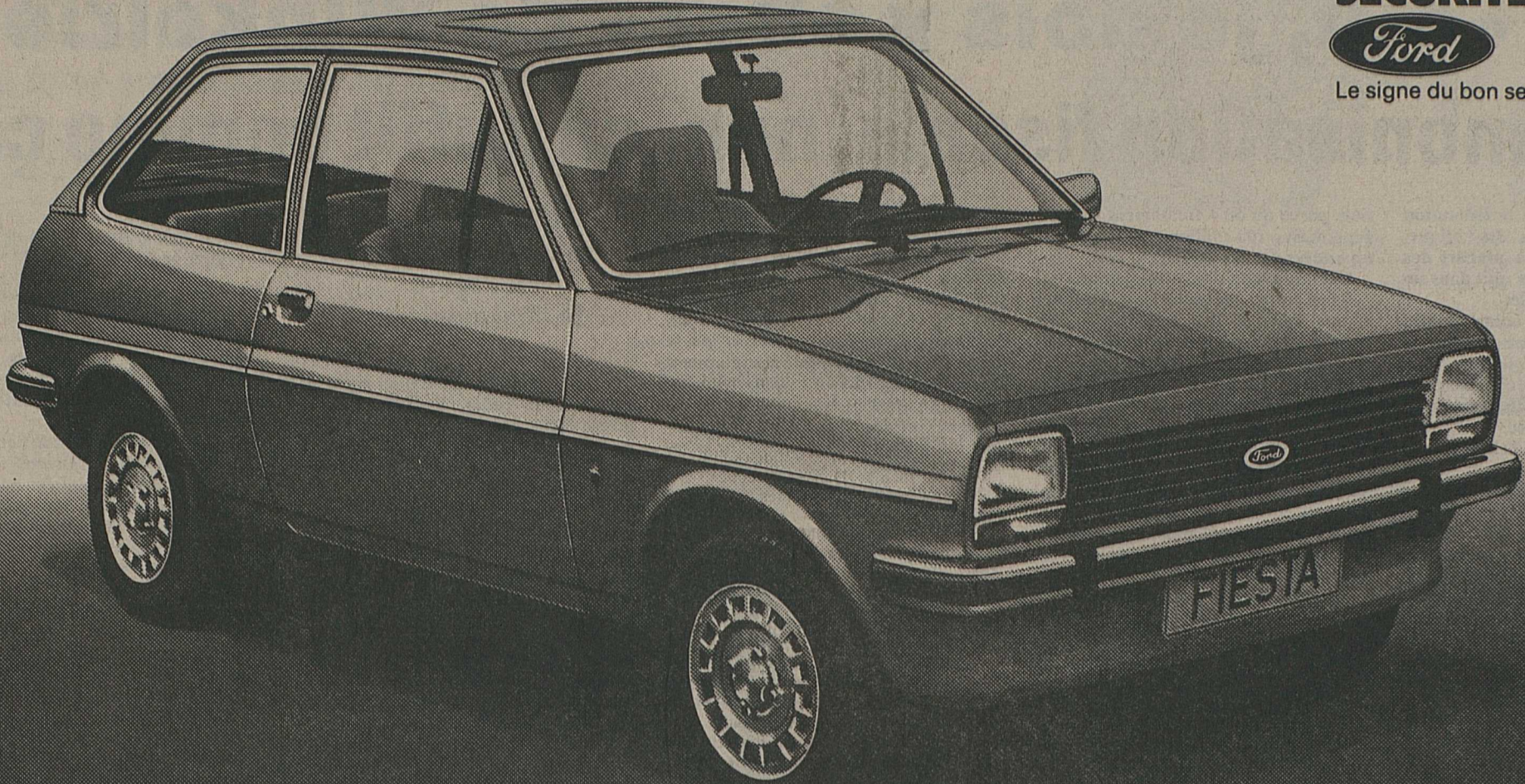
bref, elle est bourrée d'innovations économiques. Et une inspection générale ne prend que deux heures!

Davantage de sécurité au même prix! Ford innove en Suisse et triomphe. Car nul rival n'applique aussi conséquemment ce principe dans chaque catégorie automobile.

SÉCURITÉ COMPRISE.



Le signe du bon sens.



VÉHICULES AUTOMOBILES

A vendre
caravane Sprite
3 places, 360 kg
Avec auvent
Fr. 1600.-
Tél. 027/22 34 02
36-25664

BMW 2002
blanche
1974
GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

A vendre
Alfasud
voiture très soignée,
de première main,
avec radio
mod. 1974, 47 000 km
Bas prix.
Tél. 025/7 45 16
36-301448

A vendre
KTM GS 250
1000 km
Garantie valable
jusqu'au 7.7.1977
Expertisée.
Prix intéressant.
Tél. 027/55 82 17
heures des repas
36-25772

A vendre
BMW 2002 Touring
1973, 71 000 km
orange
Tél. 027/36 23 15
027/67 12 01
36-2848

A vendre
Alfetta 1800
1973, 59 000 km
expertisée avril 1977
cause double emploi
Fr. 8950.-
Tél. 027/22 15 52
36-25768

A vendre
Opel Kadett Karavan 1200 Spéciale
1re mise en circulation en mars 1977
6000 km
cédée pour 9800.-
Garantie
Facilités de paiement
Tél. 026/4 12 79
36-25756

A vendre
Triumph Spitfire
année 1971
Fr. 3900.-
Tél. 027/22 47 16
heures des repas
36-301464

A vendre
Honda XL 250
22 000 km
Prix à discuter.
Tél. 026/2 25 77
36-400576

A vendre
moto-culteur Honda FX 25
Tél. 027/22 47 16
heures des repas
36-301463

Alfa Romeo

Agence officielle Sion et environs
Garage du Mont S.A.
Av. Maurice-Trolliet 65
J.-L. Bonvin - E. Dessimoz

Nos occasions

Fiat 124	73	84 000 km
Lancia Fulvia Cpé	75	30 000 km
Renault 5 TL	74	69 000 km
Peugeot 304 S	74	45 000 km
Taurus 2000 XL	75	40 000 km
Alfasud Ti	75	29 000 km
Alfasud Ti	77	6 000 km
Fiat 124	69	100 000 km
Opel Kadett stw	73	65 000 km
Alfa 2000 GTV	74	75 000 km
Taurus 1600 GXL	72	85 000 km
Mini 1000	70	62 000 km

Pour bricoleurs
Porsche 912 1966
Escort stw 1968

Tél. 027/23 54 12/20
Tél. 027/36 11 42 privé
Ouvert le samedi
36-2900

Bière suisse

Sahara
Traversée
Fr. 750.-
Octobre
Tél. 022/42 60 16
317170-18

A vendre
Volvo 164
modèle 1970
en parfait état
129 000 km
Fr. 4000.-
Tél. 025/2 17 18
4 29 74
36-425314

A vendre
Morris 1300
23 000 km
expertisée
Fr. 3500.-
Tél. 027/41 51 51
36-765

A vendre
Ford Escort 1100
année 1971
53 000 km
Prix à discuter.
Tél. 026/2 69 60
heures des repas
36-400584

LE PARC SIERRE

Othmar D'Andrés
Mercedes - Morris - Peugeot
Tél. 027/55 32 36 ou 55 15 09

Représentant: Roger Valmaggia
Sion - 027/22 40 30 - 58 16 97

1 Mercedes 250	1970
1 Mercedes 220	1968
1 Mercedes 250 SE	1966
1 Ford Granada Combi	1973
1 Peugeot break 204	1970
3 Peugeot 304	72 - 73 - 75
3 Simca 1301 S	75 - 76
3 Mini 1000	72 - 74 - 75
1 Innocent Cooper	1974
1 BMW 2000 aut.	
1 Buggy 1300	26 000 km
1 Peugeot 404	bas prix

Prix spécial
pour nos voitures de vitrine avec
multigarantie de 3 ans
1 Mini 1000 neuve
1 Mini 850 neuve
1 Austin Allegro 1300, 4 p., neuve

Avec 12 mois de garantie
1 Peugeot 604, 3000 km
1 Peugeot 104 SL, 5 portes

Volvo 245 DL aut. 77
Volvo 244 DL aut. 77
Volvo 264 DL aut. 75
Volvo 244 L 76

Garage de l'Aviation SA
Vultaggio Frères, Sion

Tél. 027/22 39 24 - 22 97 40

Achat immédiat «cash»
voitures toutes marques et exclusivités dès 1970
Tél. 021 53 33 53
de 11 à 21 heures
AUTO-KLÖTI
Chexbres-Puidoux
Tél. 027/23 37 17
22 54 48
36-25784

A vendre
un transporteur Aebi
TP 1000 diesel
en parfait état
Tél. 027/22 80 70
36-2860

A vendre
KTM 125 RS
14 000 km, expertisée
Fr. 1900.-
Tél. 027/55 07 62
36-25774

Kaspar sa

A-1 Ford

Ce qu'il y a de mieux après une voiture neuve.

SION - 027/22 12 72

Alfetta 1.8 L	1974
Granada 2.3 L	1972
Escort 1300 L	1974
Fiat 127	1973
Peugeot 104 L	1974
Ford 20 M XL	1970
Taurus 2.0 GXL	1975
Renault 12 TL	1974
Taurus 2.0 GXL Coupé	1972
Triumph Spitfire	1971
Capri 1.6 GT	1974
Taurus 2.0 GXL	1973
Taurus 2.0 GXL	1972
Consul 2.3 L	1973
VW K 70 L	1971
Alfasud Ti	1974
Fiat 124 T	1972
Renault 6 L	1970
Ascona 1.9 SR	1976
DS 21	1970

Vendeurs:
R. Morisod 027/23 58 80
Attilio Tresoldi 027/22 12 72

MARTIGNY - 026/2 63 33

Escort 1300 L aut.	1976
Capri 2300 GT XLR	1971
Alfasud Ti	1975
Citroën Dyane 6	1974
Fiat 132 GLS	1974
Fiat 128 4 p.	1971
Escort 1300 L	1974
Ford 20 M XL Coupé	1971
Taurus 2000 XL stw	1974

Pour bricoleurs:
Peugeot 404 1968
Opel Rekord 1968
Austin Mini 1965

Vendeur: J.-P. Walpen 027/23 32 48

Ouvert le samedi
AUTO-SECOURS
24 h. sur 24
23 19 19

A vendre
Alfasud
année 76, 24 000 km,
4 roues d'hiver
plus 4 jantes
expertisée
Fr. 6500.-
Tél. 027/41 51 51
36-765

A vendre
auto-chargeuse
Style, 22 m3
état de neuf
Bas prix.
Tél. 021/93 82 33
22-3014

A vendre
Ford Cortina
modèle 1970
expertisée
Fr. 500.-
Tél. 026/2 19 10
le soir
36-301468

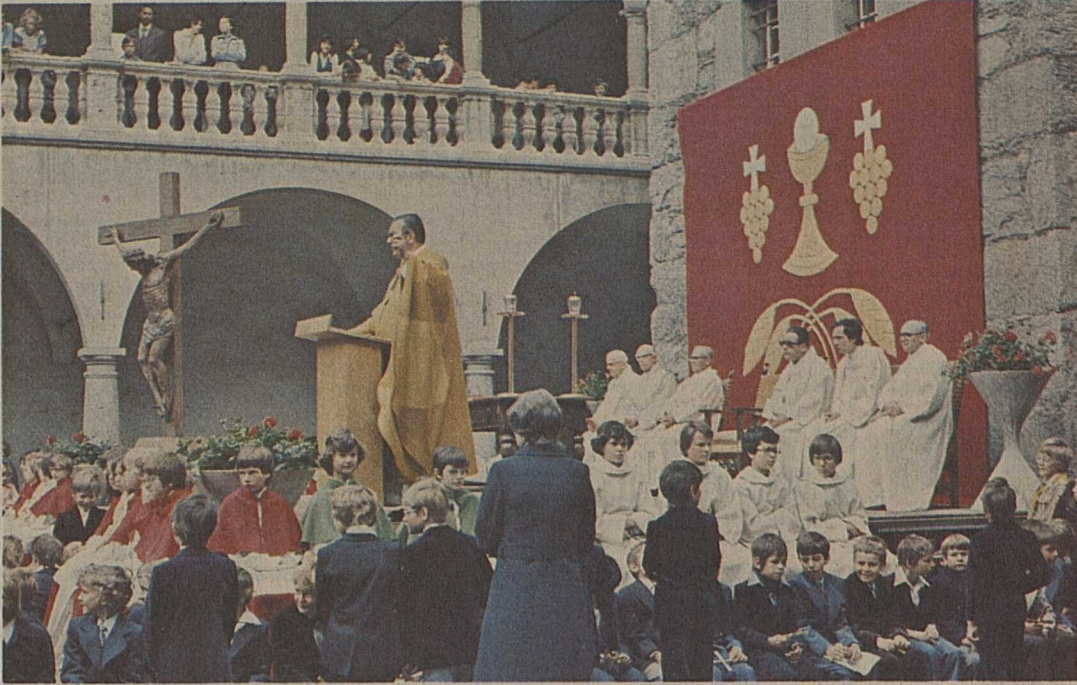
A vendre
Renault 5 TL
1977, 20 000 km
R 5 TS
1975, 20 000 km
Pick-up VW
1972, 38 000 km
Tous ces véhicules
sont expertisés.
Tél. 027/86 36 03
86 44 60
36-25748

Culture fruitière
A vendre
un lève-palette
fixation trois points
un appareil frontal
à désherber, dans culture
fruitière ou autre
une remorque Aebi
pour motoculteur
sans prise de force
long, 1.60 x 1 m
Le tout en bon état.
Ecrire sous
chiffre P 36-25789 à
Publicitas, 1951 Sion.

Faites bien attention à ce label.

Un bon achat.

...car l'argent payé pour des rideaux munis de ce label n'est jamais jeté par la fenêtre.



A Brigue, dans la cour du château Stockalper, le curé Stupf s'adresse aux fidèles.



A Sierre, le curé Jérémie Mayor, sous le dais, portant l'ostensoir, bénit la foule.

FÊTE-DIEU : LE VALAIS EN PRIÈRE

HAUT-VALAIS

BRIGUE. - La traditionnelle Fête-Dieu, dans le Haut-Valais, s'est déroulée sous une température fraîche mais agréable. D'innombrables fidèles ont participé aux différentes cérémonies religieuses célébrées dans toutes les paroisses.

Dans le Loetschental, ainsi qu'à Visperterminen, l'office religieux suivi de la procession, a été rehaussé par la présence des grenadiers du Bon Dieu vêtus de leurs anciens uniformes. A Naters, le très Saint Sacrement était escorté par une garde d'honneur composée d'anciens gardes suisses du Vatican. Dans la vallée de Conches, les reposoirs ont attiré l'attention des touristes et suscité beaucoup de dévotion de la part de la population. Dans la vallée de Saas, au Simplon également, les dames costumées, vêtues de leurs majestueux falbalas, étaient plus nombreuses encore que les années précédentes. A Brigue, l'office divin, concélébré, s'est déroulé dans la cour du château Stockalper. Un millier de fidèles y a participé. La compagnie d'honneur était commandée par le plus jeune officier de la cité, comme le veut la tradition, soit par le Lt Roland Fux. Le chœur mixte, les enfants des écoles ainsi que les deux fanfares, la Saltina et celle des jeunes, ont interprété des morceaux de circonstance. Au sermon, l'abbé Stupf, curé de la paroisse, a mis en exergue la réelle signification de la fête dédiée au Tout-Puissant. La procession a également été suivie par d'innombrables personnes. L'assistance s'est arrêtée devant les différents reposoirs édifés dans les principaux quartiers de la localité.

A Glis, à côté du curé de la paroisse, le doyen Werner, on a notamment remarqué la présence d'un prêtre hongrois qui a fait halte dans le Haut-Valais, à son retour d'un pèlerinage à Lourdes. Parmi les fidèles, MM. Werner Perrig et Eric Kronig, président et vice-président de la commune de Brigue/Glis. Au terme de la cérémonie, le premier nommé s'est plu à remettre la traditionnelle médaille aux soldats participant régulièrement en uniforme militaire à la cérémonie.

Au sein de la compagnie, forte de 74 hommes dont 7 officiers entourant le major Wyder, commandée par le Lt Rolf Michlig, on a remarqué le plus fidèle d'entre-eux, M. Anton Allenbach, qui en est à sa 43^{ème} présence, et, le plus jeune, un garçon de 13 ans très fier de porter le gris-vert.

A SIERRE

Une foule nombreuse s'était déplacée hier pour assister aux manifestations de la Fête-Dieu, à Sierre.

Après la messe, concélébrée sur la place de l'ancien cimetière, par les prêtres de toutes les paroisses, les participants traversèrent la cité en cortège.

Sous un soleil éclatant, les groupes et sociétés se mirent en marche, le long de l'avenue du Général-Guisan.

Les tambours sierois, les éclaireurs et éclaireuses, les adhérents du Blauring, les enfants des écoles, la Musique des jeunes, les premiers communiant, l'armée et le corps de Dieu de Villa, la Géronde et le chœur mixte Sainte-Cécile rendirent honneur au Saint Sacrement par leur présence au défilé. Les bannières des polices et les drapeaux précédaient le public.

Dans le recueillement et le respect, ils remontèrent l'avenue du Marché avant de se diriger vers l'église Sainte-Croix.

En plein air, le doyen de la paroisse Sainte-Catherine, le curé Jérémie Mayor donna la bénédiction.

On notait à cette cérémonie la présence de nombreuses autorités de la région, parmi lesquelles M. Pierre de Chastonay, président de la commune de Sierre et conseiller national, M. Robert Sartoretti, préfet du district, M. René Esselier, président de la bourgeoisie, M. Paul-Albert Berclaz, juge instructeur, M. Victor Berclaz, vice-président de la municipalité et député.

Les sociétés de musique offrirent, à tour de rôle une aubade pendant qu'un verre de l'amitié était offert à la population.

A HÉRÉMENCE

Les cérémonies de la Fête-Dieu revêtaient cette année un cachet particulier à Hérémenche, puisqu'un détachement de la garde pontificale à Rome y participa en grande tenue. Il s'agissait là de quatre Suisses romands en vacances actuellement et qui obtinrent les autorisations nécessaires pour prendre avec eux hallebarde, épée, costume etc. Ces quatre gardes en fonction à Rome sont Christian Tercier, de Vuadens, Jean-Claude Veya, de Develier, Rémy Levran, d'Euseigne et Michel Constantin, de Grimisuat.

Le détachement accompagna le Saint Sacrement dans les rues du village.

A SION, EN L'ABSENCE DE Mgr ADAM, MALADE

Ouvrant la cérémonie religieuse de la Fête-Dieu sur la place de la Planta à Sion, M. l'abbé Oggier, curé de la paroisse du Sacré-Cœur, a annoncé avec une grande émotion dans la voix que pour la première fois depuis un quart de siècle, cette célébration allait se dérouler sans Mgr Nestor Adam, évêque du diocèse, retenu par la maladie. «Ce n'est pas grave, mais tout de même sérieux» a dit l'abbé Oggier en ajoutant que Mgr Adam serait remplacé par le vicaire général, Mgr Bayard, assisté de Mgr Grand et de Mgr

Bérard. Ce dernier prononça le sermon de circonstance. «La foi qui n'aboutit pas à l'amour est une foi tronquée» et «Seul l'amour entre les hommes peut bâtir les communautés» furent le thème de ce sermon s'adressant aux fidèles rassemblés sur la Planta. Dans l'enceinte réservée avaient pris place toutes les autorités cantonales : M. Steiner, président du Conseil d'Etat entouré de MM. Zufferey, Wyer et Bender ainsi que de M. Moulin, chancelier; M. Henri Gard, président du Tribunal cantonal et les membres de celui-ci; M. Jean Vogt, président du Grand Conseil et une délégation de députés; M. Pierre Antonioli, procureur général du Valais et les juges instructeurs; M. Maurice D'Allèves, préfet du district de Sion; M. Félix Carruzzo, président de Sion avec les membres du conseil municipal, le conseil bourgeois de Sion, une forte délégation d'officiers et les groupes habituels formés par le clergé, les sociétés locales et les premiers communiant.

La procession solennelle à travers la ville fut conduite par l'Harmonie municipale tandis que, comme d'habitude, deux pelotons de gendarmes en grande tenue assu-

raient, avec un détachement de soldats, la garde d'honneur du Très Saint Sacrement. La procession se termina par la bénédiction solennelle, au Sacré-Cœur.

A SAVIÈSE

SAINT-GERMAIN. - Dans la grande commune, la tradition se perpétue magnifiquement. La Fête-Dieu, par exemple, conserve son cachet religieux et ses particularités. Cette année, le grand honneur de rehausser la manifestation religieuse est revenu, selon un tournus établi depuis fort longtemps, au village de Drône.

Comme de coutume, un nombreux public, venu d'autres cantons et même d'autres pays, a suivi avec beaucoup d'attention et d'intérêt le déroulement de cette procession, haute en couleur, en rythme, et avec beaucoup de recueillement et de piété. La foi est encore bien vivante parmi cette population travailleuse.

Si le parcours de la procession a été sensiblement réduit, si certaines interventions, comme la vente d'insigne de fête ont été supprimées, il y a lieu de relever que la population a participé nombreuse à la sainte messe et à la procession.

DANS LE CHABLAIS

Que ce soit dans nos petites paroisses de montagne ou de plaine, comme dans celles de Monthey ou Saint-Maurice, les fidèles sont nombreux et recueillis à cette cérémonie.

A Monthey, depuis plusieurs années, les reposoirs de la périphérie de la ville ont été abandonnés pour une messe au grand air. Après les ateliers Giovanola, le parc de l'hôpital de Malévoz, le centre scolaire du Reposieux, ce jeudi dernier c'était dans la verdure, à l'ouest des HLM de la rue des Saphirs. Le retour à l'église s'est effectué en procession avec un arrêt au reposoir de la place du Comte-Vert.

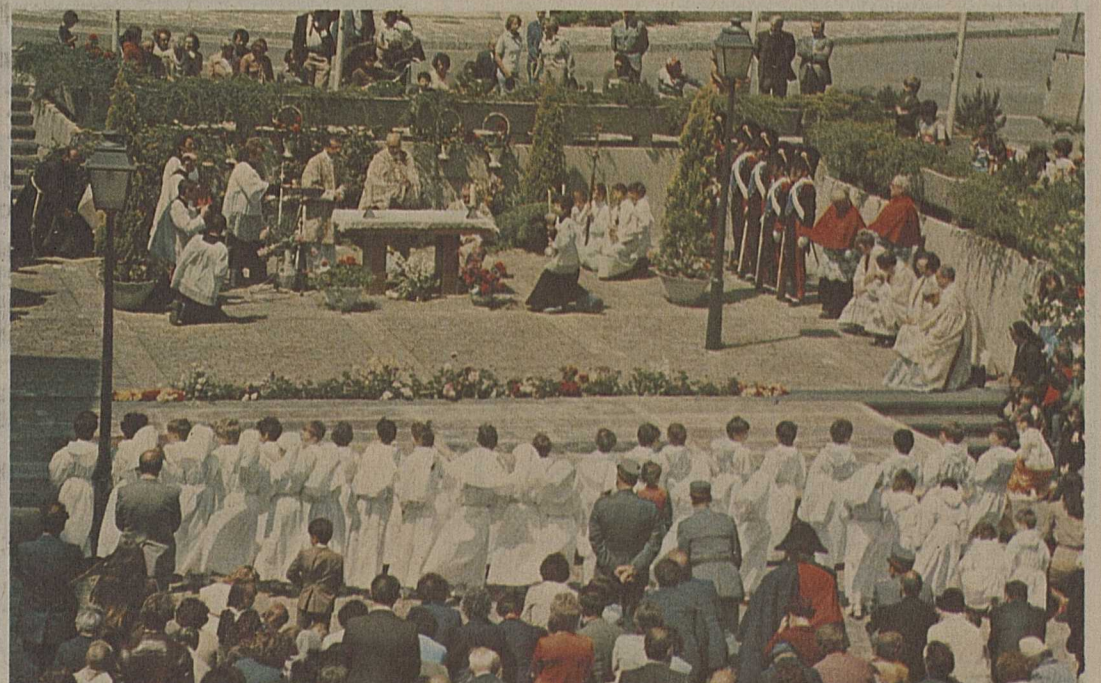
A Saint-Maurice, après la messe, les fidèles conduits par l'Agaunoise ont fait, en procession, le tour de la ville pour rejoindre la place du Parvis pour la bénédiction du Saint Sacrement, où un autel avait été dressé avec, comme toile de fond, la basilique et la cime de l'Est. L'armée était représentée par le cdt de corps Mabillard, les brigadiers Lavanchy et Digier, alors qu'une escouade de la police cantonale en grande tenue formait une garde d'honneur.



A Sion, sur la Planta, le vicaire général Mgr Bayard, au centre, remplace Mgr Adam, malade. Il est entouré, à gauche, de Mgr Grand et, à droite, de Mgr Bérard.



A Savièse, les sapeurs précédant les premiers communiant.



Sur la place du parvis à Saint-Maurice, avec, au premier rang, les premiers communiant de l'année. A droite, une partie du clergé de l'abbaye et l'escouade de la police cantonale. A l'autel, l'abbé de Saint-Maurice, Mgr Henri Salina.

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Trevisani, tél. 551433.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 heures à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.
Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphones 552072 et 556042.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Ambulance. - SAT, tél. 556363.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages siérois, téléphone jour et nuit: 555550.
Auto-secours siérois. - 24 heures sur 24. Téléphone 552424. SOS - Pannes - Accidents.
Grène Samaritains. - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 581444.
Pompes funèbres. - Amos Jean, téléphone 551016, Eggs et Fils, tél. 551973.
Groupe AA. - Chippis, tél. 557681.
A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angosse, solitude, etc., téléphone 414222, 24 heures sur 24, en toute discrétion.
Dancing La Locanda. - Ouvert jusqu'à 2 heures, tél. 551826.
Bibliothèque. - Tél. 551964. - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.
Aide familiale. - Tél. 571171. Responsable: M^{me} Michelle Fasnacht.
Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 555818. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.
Tea-room des Châteaux Sierre. - Exposition Pierre Spori.
Château de Villa. - Exposition Georges Schneider.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 221158, M^{me} G. Fumeaux, avenue Pratiferi 29, ouvert de 11 à 13 heures.
Dépannage électricité et carburation. - 24 heures sur 24, tél. 225716.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage Touring, Saint-Léonard, tél. jour et nuit: 312796.
Service de dépannage du 0,8% - Téléphone 382363 et 863450.
Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 221217, Max Perruchoud, tél. 221699, 550302, 551848, Voefray 222830.
Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 à 16 heures, au rez-de-chaussée de l'école protestante.
AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, avenue de la Gare 21, 3^e étage.
Maternité de la pouponnière. - Visites tous les jours de 10 à 12 heures, 13 à 16 heures, 18 à 20 heures, tél. 221566.
Baby-sitters. - Tél. 223820 et 229663 durant les heures des repas et 224203 le matin.
Châteauneuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.
Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytatin, rue du Chanoine Berchtold 20, 1950 Sion, tél. 228622 et de 8 à 11 heures et de 17 à 19 heures.
Service famille-jeunesse. - Consultations sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24: le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Tél. 234648 le lundi et le vendredi de 14 h. 30 à 15 h. 30.
Bibliothèque municipale. - Ouverture le mardi de 9 à 11 heures et de 15 à 19 heures et le jeudi de 15 à 19 heures.
Consommateur - Information. - Tél. 226060, rue des Portes-Neuves 20.
Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 223333.
Dancing Le Gallon. - Ouvert jusqu'à 2 heures.
Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 2 heures, tél. 224042.
Galerie institut Welino Niclas. - 5, avenue de la Gare. Exposition du peintre Petero jusqu'au 30 août.
Centre d'accueil Croix-D'or. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 heures.

AA. Martigny. - Urgence, tél. 21155 et 54461. Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2, Clé des champs.
Groupe AA « Octodure ». - Bâtiment de la Grenette, Martigny. Réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, tél. 54684 et 21264.
Service d'aides familiales. - Pour tous renseignements, adressez-vous à la responsable du service: M^{me} Gratz, bâtiment Pré-Ville, téléphone 22988, tous les jours de 12 à 15 heures et dès 19 heures.
Vernayaz. - Visites des gorges du Trient de 8 heures à 18 h. 30. Tél. 81613 ou 81388.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 36217.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Aimé, tél. 36212.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 36219, François Dirac, tél. 36514.
Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Ida Mottiez, Les Iles, tél. 37351. En cas d'absence, tél. 36685. Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Crochetan, tél. 41544.
Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 41192.
Samaritains. - Matériel de secours, tél. 42330.
Ambulance. - Tél. 46262.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 46262, J.-L. Marmillod, 42204, Antoine Rithner, 43050.
Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 2 heures. Fermé le lundi.
Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 41484.
CIRENAC. - (Centre d'Information de régulation des naissances et d'aide aux couples), tél. 46611.
Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 44337.
Exposition Louis Goerg-Lauresch. - Heures d'ouverture: Monthey, salle centrale jusqu'au 12 juin. Lundi à vendredi de 17 à 21 heures; samedi de 15 à 18 heures; dimanche de 10 h. 30 à 12 heures.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Buriel, tél. 62312.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Central, Naters, tél. 35151.
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambrigger, tél. 21237.
Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

AUJOURD'HUI

madame

Un menu

Harengs saurs marinés
 Poulet rôti
 Pommes frites
 Salade de fruits

Celui-là m'enrichit qui me fait voir tout autrement ce que je vois tous les jours.
 (Paul Valéry)

Le plat du jour

Harengs saurs marinés

Pour six personnes: 500 g de filets de hareng saur, deux oignons, une carotte, un quart de litre de vinaigre de vin, un quart de litre d'eau, poivre en grains, un petit bouquet de thym, deux feuilles de laurier, une cuillerée à soupe d'huile, trois quarts de litre de lait. Préparation: 15 minutes. Macération dans le lait: deux heures. Marinade: cinq jours.

Commencez par faire dessaler les filets de hareng dans le lait pendant deux heures environ. Dans une casserole, versez le vinaigre, l'eau, ajoutez la carotte coupée en rondelles, le thym, le laurier, le poivre. Amenez à ébullition et faites réduire du tiers. Epongez les filets dans un papier absorbant. Coupez les oignons en rondelles. Disposez en couches les filets et les rondelles d'oignons. Versez sur le tout la marinade et ajoutez la cuillerée d'huile. Laissez macérer cinq à six jours dans un endroit frais.

Notre conseil: ces harengs se servent en entrée mais aussi, pour un repas simple, accompagnés de pommes à l'anglaise.

Les conseils du cordon bleu

Les ailerons des volailles se vendent à part; vous pourrez les servir passés au grill, au dernier moment. Accompagnés d'une salade verte, ils pourront constituer un repas léger pour le soir.

Un reste de rôti de veau ou de porc se présente agréablement en gelée, disposé dans un moule par couches alternées avec des rondelles d'œuf dur et des lamelles de cornichons. Démoulez pour servir.

Si vous avez eu la main généreuse et que la salade baigne dans la vinaigrette, vous pouvez soulever la salade et mettre, au fond du saladier, un morceau de pain; il absorbera l'excès de sauce, et vous n'aurez plus qu'à le retirer au moment de servir.

Questions culinaires

Comment préparer les petits oignons au vinaigre? Utilisez de préférence des petits oignons nouveaux. Epluchez-les, coupez-en la tige et mettez-les dans un grand bocal en verre ou en grès. Ajoutez quelques branches d'estragon et un ou deux piments forts. Couvrez de vinaigre bouillant. Fermez hermétiquement et attendez deux mois au moins avant de déguster.

Comment les congeler? On ne congèle que les oignons blancs nouveaux. Après les avoir épluchés et

blanchis une minute à l'eau bouillante, vous les rangez dans des petits sachets ou en boîtes. Une fois congelés, ces petits oignons se conservent un an environ et s'utilisent directement dans la cuisson sans décongélation préalable.

Votre beauté

Si vous trouvez vos lèvres trop minces...

Pour leur donner du relief ou pour épaissir des lèvres trop minces, il suffit de rectifier, par le maquillage, le dessin de la bouche. Voici la marche à suivre: avec un crayon spécial, dessinez, d'un trait léger, la forme que l'on veut donner aux lèvres. Lorsque le dessin est terminé et la forme jugée satisfaisante, repassez à nouveau le «crayon contour» en appuyant fort, de façon que les bords soient bien nets. Avec un pinceau appliquez le rouge à lèvres. Notre conseil: choisissez de préférence un «crayon contour» d'un ton légèrement plus foncé que le rouge à lèvres.

La mode actuelle

Le blousant, très caractéristique des nouvelles collections s'adapte fort bien aux vêtements sportifs, pour le bateau, la plage, la campagne. Sur ce thème, beaucoup d'inventions, poches kangourou, drôle de capuche, et emploi de tissus spéciaux comme le coton indémaillable, ou le nylon plume aussi différent que possible l'un de l'autre.

L'amour c'est...



... une photo qui vous accompagne partout.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved 1976 Los Angeles Times


Sion

Médecin de garde. - Le N° 11 renseignera.
Pharmacie de service
 Vendredi 10, Buchs, tél. 221030 et 223408. Dimanches et fêtes: 9 heures - 12 heures; 15 heures - 21 heures.
 En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 212191 (poste de police); surtaxe de 5 francs.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 211171.
Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 212191.

D^r CLAUDETTE



Joindre l'utile à l'agréable...

Institut de jeunes filles  3812 Wilderswil Interlaken/B.O.

SUNNY DALE

COURS DE VACANCES

Du 3 au 31 juillet 1977

Le matin: cours de langues (allemand et anglais)
L'après-midi: conversation, excursions, sports, loisirs

La langue parlée dans l'institut est le bon allemand.
 Tél. 036/22 17 18 05-22761

Vêtements H. Berrut, Vouvry
 Jusqu'au 30 juin

LIQUIDATION AUTORISÉE

de vêtements et sous-vêtements pour messieurs, dames et enfants

Rabais jusqu'à 50%

A liquider très bon marché banque en bois, 15 tiroirs rayonnage, 100 m de tablaris présentoirs modernes pour pantalons rayonnage 80 cases, pour la présentation des laines, bustes, etc.

Téléphoner à H. Berrut, Monthey
 Tél. 025/4 16 10 si possible à 12 h. 30 36-100352



La Souste

(sous la tente de fête vers le bois de Finges)

Vendredi 10 juin
 20.00 DANSE avec l'orchestre Sirrensis

Samedi 11 juin
 14.00 Grand MEETING DE HOCKEY sur la place des sports à La Souste
 20.00 DANSE avec l'orchestre Sirrensis
 22.00

Hazy Osterwald Top show

Danse avec l'orchestre Hazy Osterwald

Dimanche 12 juin 13.00 Sports pour tous
 18.00 Danse avec l'orchestre Sirrensis

Soyez les bienvenus! EHC Leukergrund 36-12971

Avec le «Nouvelliste» à la pointe de l'information et du progrès

34.90  Pour messieurs sabot en cuir vachette box. Semelle PU de 25 mm. talon de 55 mm. 292-2623 Brun Gr. 39-46 24.90

 **24.90**

19.90  Pour messieurs sabots modernes en cuir véritable

24.90  Pour messieurs sabot en cuir vachette box avec fond en bois et talon de 60 mm. 292-2744 Brun Gr. 39-46 24.90

Au service de notre clientèle, voilà notre but

Vögele

Sion: rue Porte-Neuve 6. Martigny: Vögele Minimarché, route de Fully 53. Sierre: Vögele Minimarché, centre commercial de Noës. Brig CV: Bahnhofstrasse 14.

NF

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30 - 12 ans
L'immortel chef-d'œuvre de Victor Hugo
LES MISÉRABLES
avec Jean Gabin et Bourvil

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Jusqu'à dimanche à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche matinée à 14 h. 30
Anthony Quinn et Adriano Celentano
BLUFF
Histoire de truands... qui se trudent!

GRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Ce soir à 21 heures
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS
Mel Brooks, Marty Feldman, dans le film le plus dingue de l'année!
Nocturne à 23 heures
LE CHATEAU DE L'HORREUR
Un excellent film d'épouvante avec Edmund Purdom, Rozzano Brazzi

HAUTE-NENDAIZ Cinalpin

Ce soir à 21 heures
COMME UN BOOMERANG
Le grand succès de José Giovanni avec Alain Delon

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
UN TUEUR DANS LA FOULE
Un film de Larry Peerce avec Charlton Heston et John Cassavettes

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
LA SITUATION EST GRAVE MAIS PAS DESESPÉRÉE
Un film de Jacques Besnard avec Jean Lefebvre

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
UN CADAVRE AU DESSERT
avec Peter Sellers, David Niven et Alec Guinness

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Ce soir et demain à 20 h. 45 - Dès 14 ans
D'après des documents authentiques pris sur le vif par les cinéastes venus filmer son arrivée triomphale, voici:
L'ODYSSÉE DU HINDENBOURG
La plus tragique catastrophe aérienne du moment (1937)

FULLY Michel

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 7 ans
La plus prodigieuse histoire de tous les temps
LE MESSIE
Un film de Roberto Rossellini

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Horreur... Horreur... Horreur...
FRANKENSTEIN ET LE MONSTRE DE L'ENFER
avec Peter Cushing et Shane Briant

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Les frasques d'un chasseur sachant chasser la cocotte!
LE CHASSEUR DE CHEZ MAXIM'S
avec Michel Galabru et Jean Lefebvre

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Charles Bronson et Jill Ireland dans
L'ÉVADE
L'évasion la plus spectaculaire du siècle !

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
Le grand film de suspense de l'année!
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN
Avec Jodie Foster (révélation de l'année).

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90

Ce soir à 20 h. 30 - 7 ans
Le retour de Jacques Tati
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT

BEX Rex

Ce soir à 20 heures - 16 ans
Le dernier film de Jean Gabin
L'ANNÉE SAINTE
A hurler de rire!
A 22 heures - Dès 18 ans révolus
Une bombe érotique!
LES DÉPRAVES DU PLAISIR
Strictement pour adultes avertis

à MACRO Ouvrier:

Gril
Creuset
Super 128.-
Sardines
Titus
boîte 125 g -64

Votre villa, votre chalet sont à louer ?

Notre rubrique immobilière vous y aidera.

TELEVISION

tv Suisse romande

- Emissions en noir et blanc
- 17.20 Point de mire
 - 17.30 Les 4 coins
 - 17.50 Présentation des programmes
 - 17.55 Téléjournal
 - 18.00 Il faut savoir
Les cinq minutes de la solidarité.
 - 18.05 Agenda
Des variétés, du théâtre, de la musique et des expositions sélectionnés en Suisse romande.
- La météo, par Jean-Daniel Altherr.
 - 18.50 Chapi Chapi
 - 18.55 Le dessous du ciel (3)
(2^e diffusion).
 - 19.15 Un jour, une heure (1)
 - 19.40 Téléjournal
 - 20.00 Un jour, une heure (2)
Spectacle d'un soir:
Portrait au féminin
L'âge tendre
Scénario et réalisation d'Yves Laumet. Avec: Régine Marzella et J.-M. Raymond. Une émission de la TV française (TF 1)
 - 21.55 La princesse Salomé est belle ce soir
Un ballet de Maurice Béjart, interprété par Michael Denard et Josiane Consoli.
 - Plaisirs du cinéma
 - 22.20 La permission
Un film de Malvin Van Peebles, interprété par Nicole Berger, Harry Baird, Pierre Doris, Christian Marin.
 - 23.45 Téléjournal

tv Suisse alémanique

- 9.10 Télévision scolaire
Des humains, des plantes et des animaux. 9.50 Reprise
Télévision scolaire
- 10.30 La Grèce antique: Delos. 11.10 Reprise. 11.35 Fin
- 17.10 TV-junior
Pour les jeunes de 7 à 12 ans. (Reprise du 8.6.1977)
- 17.55 La ligne Onedin
Un homme à la mer. Série avec P. Gilmore et A. Stallybrass
- 18.45 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Oh ces locataires!
Le droit à la parole. Série de la TV danoise
- 19.35 Point chaud
Les programmes
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Kassensturz
Le magazine des consommateurs
- 20.50 Mélodie en sous-sol
(Lautlos wie die Nacht). Film franco-italien d'Henri Verneuil (1962). Avec Jean Gabin, Alain Delon, Viviane Romance. Version allemande
- 22.45 Téléjournal
- 23.00 Rose d'Or - Montreux 77
Sills and Bernett at the Met, production de la TV américaine CBS New York. Avec Beverly Sills, Carol Burnett. (Version originale; sous-titrés allemands)
- 23.50 Tour d'Italie
Reflets filmés
- 0.05 Téléjournal
- 0.10 Les programmes. Fin

tv Suisse italienne

- 14.00 Cyclisme. Tour d'Italie. Reportage en direct de l'arrivée de l'étape San Pellegrino Terme - Varese
- 15.15 env. Fin
- 18.00 Pour les enfants. Telezonte: actualité, information et musique. (Partiellement en couleur)
- 18.55 L'étranger: les pêcheurs de corail. Documentaire de Fiorenzo Romano
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Pages ouvertes. Bulletin bimensuel de nouveautés littéraires, par Gianna Paltenghi
- 20.15 Magazine régional. Revue des événements de la Suisse italienne
- 20.45 Téléjournal

21.00 Sarto per Signora. de Georges Feydeau. Régie de Vittorio Barino avec Raniero Gonnella, Antonio Guidi et Yor Milano

22.25 Film. La colonne sonore
23.05 Téléjournal. Fin

tv France 1

- Toutes les émissions en noir-blanc
- 11.15 Réponse à tout
 - 11.29 Les Tifins
 - 11.33 Midi première
 - 12.00 TF1 actualités
 - 12.35 Télévision régionale
 - 16.30 La grande cocotte
 - 17.00 A la bonne heure
 - 17.35 Les Patapluches
 - 17.40 L'île aux enfants
 - 18.00 Les Tifins
 - 18.03 Graine d'ortie (5)
 - 18.15 Le cas Lucas
 - 18.20 Actualités régionales
 - 18.43 Une minute pour les femmes
 - 18.47 Eh bien raconte
 - 19.00 TF1 actualités
Au théâtre ce soir
 - 19.30 Plainte contre inconnu. De Georges Neveux. Avec: Raymond Gérôme, Paul-Emile Deiber, Roland Monod, etc.
 - 21.20 Allons au cinéma
 - 22.10 TF1 actualités

tv Antenne 2

- 12.35 Magazine régional
- 12.50 Bergeval et Fils (8)
- 13.03 Aujourd'hui madame
- 14.05 Département «S» 12. Un jeune homme de 60 ans
- 14.55 Aujourd'hui magazine. 17.00 Fenêtre sur...
- 17.35 Luno
- 17.55 Des chiffres et des lettres
- 18.20 Actualités régionales
- 18.45 La tirelire
- 19.00 Journal de l'A2
- 19.30 Allez la rafale! (4)
- 20.35 Apostrophes
- 21.45 Journal de l'A2
Ciné-club
- 21.52 Les sept Samourais. Un film d'Akira Kurosawa. Avec: Takashi Shimura, Yoshio Inaba, Seiji Miyaguchi, etc.

tv France Régions 3

- Toutes les émissions en couleurs
- 17.45 FR3 jeunesse
 - 18.05 La télévision régionale. Des talents et des gens
 - 18.20 Actualités régionales
 - 18.40 Tribune libre. La Ligue communiste
 - 18.55 FR3 actualités
 - 19.00 Les jeux
 - 19.30 Vendredi. Faits de société: la noblesse
 - 20.30 Les mystères de la terre. 2. Le secret des profondeurs
 - 21.25 FR3 actualités

tv Notre sélection du jour

Spectacle d'un soir: Portrait au féminin
«L'âge tendre»
Scénario et réalisation de Yves Laumet. Une émission de la Télévision française (TF 1).
Ce film de la Télévision française a été conçu et réalisé par Yves Laumet. Il s'agit d'une chronique des années de jeunesse, interprétée par des acteurs non professionnels. L'univers des études avec leurs examens, les emplois qu'il convient de trouver, les amours instables et passagères comptent parmi les préoccupations quotidiennes des héros de Yves Laumet. Des héros qui ont en commun l'inquiétude et l'enthousiasme déshabitué de leur âge, la liberté pesante de ceux dont on ne s'occupe pas. Et ce mal passager, certes, mais si difficile et délicieux: l'âge tendre...

RADIO

Radio romande I

- Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55
- 6.00 Le journal du matin
 - 6.00 7.00, 8.00 Editions principales
 - 7.35 Billet d'actualité
 - 8.05 Revue de la presse romande
 - 8.15 Chronique routière
 - 8.25 Mémento des spectacles et des concerts
 - 8.40 Avant le week-end
 - 9.05 La puce à l'oreille
 - 10.05 Avec Rafel Carreras
 - 12.05 Le coup de midi
Les uns, les autres
 - 12.15 La tartine
 - 12.30 Le journal de midi
Edition principale et magazine d'actualité
 - 13.30 Les nouveautés du disque
 - 14.05 Des ronds dans l'eau
 - 16.05 Feuilleton: Le mystérieux Docteur Cornelius (5)
 - 17.05 En questions
 - 18.00 Le journal du soir
 - 18.05 Edition régionale
 - 18.40 Informations sportives
 - 18.50 Revue de la presse suisse alémanique
 - 19.00 Edition nationale et internationale
 - 19.30 Actualité-magazine
 - 20.05 Les mordus de l'accordéon
 - 20.30 Pourquoi pas?
 - 22.05 Baisse un peu l'abat-jour...
 - 23.05 Blues in the night

Radio romande II

- 7.00 Suisse-musique
- 9.00 Informations
- 9.05 Le temps d'apprendre: Five minute's English (42)
- 9.20 Initiation musicale
- 9.45 Vie et littérature
- 10.15 Radioscolaire: A vous la chanson!
- 10.45 Le mythe dans la littérature enfantine
- 11.00 Suisse-musique
- 12.00 Midi-musique
- 14.00 Informations
- 14.05 2 à 4 sur la 2
Vivre
- 16.00 Suisse-musique
- 17.00 Rhythm'n pop
- 17.30 Au pays du blues et du gospel
- 18.00 Informations
- 18.05 Redilemele
- 18.55 Per i lavoratori italiani in Svizzera
- 19.30 Novitads
- 19.40 Soul-jazz
- 20.00 Informations
- 20.05 Hors cadre
- 20.30 Le concert du vendredi: l'Orchestre de chambre de Lausanne
- 22.30 Plein feu
- 23.00 Informations

Beromunster

- Informations à 6.00, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.
- 6.05 Espresso. 9.05 Mixture multi-musicale. 10.00 Guide touristique sonore. 11.05 Orch. récréatif de la Radio suisse. 12.00 Musique à midi. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lecture. 15.00 Musique classique légère non-stop. 16.05 Musique pour les malades. 17.00 Onde légère. 18.20 Musique de danse. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Domino: Jeu. 21.05 Mélodies populaires. 21.30 Vitrine 77. 22.15-1.00 Rapide de nuit

Monte Ceneri

- Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 22.30, 23.30.
- 6.00 Musique et inf. 9.00 Radio-matin. 12.00 Informations de midi, avec à 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 Feuilleton. 13.30 Actualités. 13.10 Feuilleton. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Eux et nous. 18.20 La ronde des livres. 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.15 Route libre. 20.35 Récital Ella Fitzgerald. 21.35 Disques. 21.50 La ronde des livres. 22.40 Discothèque des jeunes. 23.35-24.00 Nocturne musical.

1977 ristourne de 10%
Assurez toutes vos cultures!



Vendredi 10 à 22 h. 20, «Plaisirs du cinéma», La permission, un film de Melvin Van Peebles.

Pour votre publicité

027 21 21 11

météo

Privilégiés

Suisse romande, Valais: après une matinée brumeuse, le temps sera partiellement ensoleillé, surtout en Valais. L'après-midi et le soir, des averses, voire des orages se produiront notamment dans l'ouest. En plaine, la température sera proche de 23 degrés l'après-midi. En altitude, la limite de zéro degré se situe vers 3400 m. En altitude, vents modérés du sud à sud-ouest, et par moments fœnh dans les vallées des Alpes.

Evolution pour samedi et dimanche: au nord, partiellement ensoleillé et chaud. L'après-midi, dans l'ouest notamment, orages. Au sud: généralement très nuageux et pluie par moments. Orages locaux.

L'agence «UNA» enquête

Personne ne connaît notre position, il n'y a pas un être humain dans un rayon de cent kilomètres... Seul un miracle peut nous sauver!

JACOB NE DÉSESPÈRE PAS

On va chanter.

Je n'en ai pas la force.

Debout, Suzanne. Debout.

Trop fatiguée. Restez éveillée.

Rip Kirby

JE SUIS JULIETTE. CETTE CHAISE, C'EST LE BALCON... VOUS ÊTES ROMÉO ET VOUS RESTEZ LÀ!

AVEC UN PLATEAU DE CANAPÉS? ROMÉO EST BIEN TROP AMOUREUX POUR AVOIR FAIM, VOYONS.

LE VOILE DE LA NUIT TE CACHE MON VISAGE, SINON TU VERRAIS ROUGIR MON FRONT VIRGINAL...

PAS UN DORY-PHORE DANS MES ZINNINS! MAIS... QUE SE PASSE-T-IL DONC À LA PISCINE?

Contraints d'élargir l'effectif de nos collaborateurs, nous cherchons des

réviseurs

Compte tenu de l'importance des postes à occuper, la préférence sera donnée à des candidats sérieux et disposant des connaissances adéquates, c'est-à-dire

- de langue maternelle française
- au bénéfice de plusieurs années d'expérience dans le domaine bancaire ou fiduciaire
- consciencieux, de confiance et aimant les contacts
- ne craignant pas les nombreux déplacements qu'appelle une activité consacrée essentiellement au service externe
- âgé de 25 à 35 ans

Si vous vous sentez des aptitudes à assumer une telle fonction au sein de notre organisation d'épargne et de crédit, vous nous obligeriez en nous adressant une offre de service avec curriculum vitae, photo et liste de références. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus par téléphone au 071/20 91 11 (interne 312, M. Séchaud).



Union suisse des Caisses Raiffeisen
Direction de l'administration centrale
Vadianstrasse 17
9001 Saint-Gall

33-2736 91

Société de promotion immobilière, ayant un important programme de construction de résidences secondaires dans région touristique (montagne) du Bas-Valais, cherche collaborateur pour le poste de

directeur de vente

Les candidats expérimentés, capables de structurer, diriger et animer un réseau international d'agents sont priés d'adresser leur offre manuscrite avec curriculum vitae, références et photographie sous chiffre P 36-902084 à Publicitas, 1951 Sion.

Notre nom s'est affirmé comme un gage de qualité et de service soigné. Nos collaborateurs y ont contribué grandement.

En qualité de

boucher représentant

de notre centrale de gros à Sion, vous pourriez vous affirmer personnellement en contact direct avec notre clientèle.

Si vous êtes de langue française et avec de bonnes connaissances de l'allemand, vous voudrez bien nous adresser votre offre succincte avec curriculum vitae.

BELL SA

Service du personnel
Elsässerstrasse 178



4002 Bâle

Tél. 061/43 54 80
(M. Gehring)

En accord avec l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes la **Fruit-Union suisse**

met en soumission, pour son service de conseil et de contrôle de qualité, le poste de

chef contrôleur pour les fruits

pour le Valais et plus tard pour toute la Suisse romande (avec siège en Valais)

Nous demandons:

- une bonne formation de base
- de bonnes connaissances de la langue allemande
- des qualités de caractère, l'initiative et l'autorité nécessaires à l'accomplissement d'une tâche délicate

Nous offrons:

- un travail intéressant et indépendant
- un bon traitement en rapport avec les exigences
- des prestations sociales modernes

Les intéressés sont priés d'adresser leurs offres avec curriculum vitae et références à la direction de la Fruit-Union suisse, 6300 Zoug 2.

Dans le cadre de la **coopération technique suisse**, on cherche, pour un projet de formation professionnelle au **Sénégal**

ingénieurs

agronomes, zootechniciens, forestiers, essais métaux, génie civil, mécaniciens-constructeurs

techniciens

agronomie, zootechnie, sylviculture, topographie, électrotechnique, mécanique automobile

Requis:

- langue française
- minimum 5 années d'expérience professionnelle dont 3 outre-mer
- expérience de l'enseignement et de la pédagogie active en milieu africain souhaitée

Offrons: bonnes conditions

Envoyer curriculum vitae détaillé et photographie à
B.P. 192, 1211 **Genève 20**

18-5799

BREITEN

Valais 900 m alt.



Restaurant-taverne

Nous cherchons

cuisinier sommelier/ère dame de buffet casserolier

Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. 028/5 34 68
M. Kiene
Restaurant-taverne
Breiten ob Mörel

36-12752

On cherche

serveuse

pour tea-room-boulangerie

Entrée tout de suite.

Tél. 027/55 05 73

36-25520

On cherche

sommeliers (ères)

Débutant(e)s accepté(e)s.
Bon gain. Vie de famille.

Café de l'Aéroport, Sion
Tél. 027/22 34 02

36-25664

Situation d'avenir

Compagnie d'assurance de protection juridique cherche

collaborateurs

pour diverses régions de Suisse romande.

Nous demandons:

- personne dynamique désirent se créer une situation au-dessus de la moyenne
- bonne présentation et goût du contact humain
- âge indifférent

Nous offrons:

- fixe, frais, commissions
- mise au courant approfondie
- travail indépendant
- soutien publicitaire

Veillez adresser vos offres avec curriculum vitae à ARAG, Rigi-strasse 9, 8033 Zurich.

02-12150

Possédez-vous le téléphone?

Nous vous offrons une place comme

vendeuse par téléphone

Depuis plusieurs années, nous avons un grand succès auprès de notre clientèle avec nos produits de qualité. Vous serez instruite à fond par nos spécialistes de la branche.

Si notre offre vous intéresse, le numéro 021/60 28 01 ou 091/54 12 15 vous renseignera.

99-64417

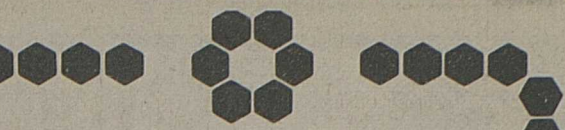
Cherchons pour **Aigle**

sommelière

Débutante acceptée.
Congé le dimanche.

Téléphoner de 9 à 15 heures au
021/51 71 08

36-25760



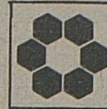
Nous cherchons pour notre magasin de **Sierre**

un poissonnier ou vendeur en poissonnerie

Entrée tout de suite ou à convenir.

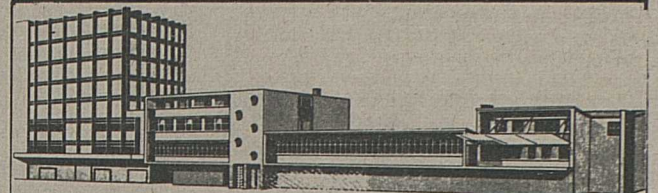
Nous vous offrons une ambiance de travail sympathique, un salaire intéressant (13 fois par an), d'excellentes prestations sociales et des réductions sur tous vos achats dans notre chaîne de grands magasins - la plus importante de Suisse.

Offres manuscrites à la direction.



PLACETTE

Noës-Sierre



Oswald S.A., produits alimentaires
depuis 25 ans à la tête en ce qui concerne la vente directe d'aliments nutritifs exquis, cherche

collaborateur

pour le service extérieur

Nous offrons:

- un programme optimum quant à la qualité
- un travail fixe et stable
- un territoire de vente protégé, à proximité du domicile
- salaire au-dessus de la moyenne (fixe, frais, approvisionnement, prime par trimestre)
- rendements sociaux modernes
- instruction et entraînement (expériences dans la vente ne sont pas absolument requises)

Nous exigeons:

- un collaborateur assidu
- de la capacité de contact et de la mise en ligne
- âge idéal: 25 - 45 ans

Il faudrait rendre visite:

- aux ménages privés, à la gastronomie, aux cantines, aux auberges, aux hôpitaux, etc.



Offres par écrit ou par téléphone à
OSWALD SA
Fabrique d'aliments nutritifs
6312 Steinhausen
Tél. 042/36 19 22, int. 17 (M. Bossert)

25-12720/01

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir

mécanicien

sur machines agricoles, avec bonnes connaissances de la branche, capable de travailler de manière indépendante.

Nous offrons:

- semaine de 5 jours
- ambiance de travail agréable
- bon salaire selon capacités
- bonnes prestations sociales
- fonds de prévoyance

Adressez vos offres de service à

R. Grunder & Cie SA

Case postale 61, 1217 Meyrin 2

82-49



cherche, pour son atelier de fabrication des outillages

un mécanicien

très expérimenté, pouvant, par la suite, prendre des responsabilités de chef.

Age 35-45 ans.

Date d'entrée: à convenir.

Adressez offres ou téléphoner à
CIPAG SA, fabrique de chaudières et de chauffe-eau
Rue Louis-Meyer 15, 1800 Vevey
Tél. 021/51 94 94 (interne 55)

22-16277

COUP D'ŒIL SUR LE PETIT ÉCRAN

A la veille de la Fête-Dieu, ayant renoncé au Spécial Cinéma (il paraît, selon un abbé de ma connaissance, que je n'ai rien perdu, puisqu'il n'y eut que cocheries ou ce qu'il appelle « théologie de l'épiderme »), je me suis intéressé aux quelques émissions en fin d'après-midi.

Constatation essentielle : plusieurs émissions en sont déjà à leur dernier volet avant les vacances.

Et sachant que, d'ordinaire, la nouvelle grille des programmes n'interviendra sans doute pas avant octobre, nous aurons droit à d'innombrables reprises durant quelque quatre mois ! Cela a d'ailleurs déjà commencé avec le feuilleton Les dessous du ciel, tourné en grande partie en Valais et plus particulièrement à Sion avec le concours du Para-Club séduis.

Mercredi pourtant, une émission nous surprend après Le Taquin. Il s'agit d'« Outre-Saraine ».

A vrai dire, ce fut la première fois que je

voyais cette émission. Le hasard voulut que ce fut la dernière émission de la série du programme 1976-1977.

Je ne sais pas si toutes ces émissions - dont nous louons les intentions : échanges entre Romands, Alémaniques, voire Suisses italiens - avaient la teneur de cette dernière, qui dissertait sur « la presse parallèle ».

Il s'agissait de définir et de décrire le pourquoi et le comment de ces journaux périodiques qui, de la gauche, veulent équilibrer l'information dans notre pays.

L'idée peut être intéressante. La manière dont elle fut exploitée l'est pourtant moins. C'est tout juste s'il ne fallait pas verser quelques larmes sur le sort ingrat de ces journaux si bien intentionnés. « Pauvres petits ! », semblait soupirer le commentateur en s'apitoyant réellement...

Au-delà pourtant de cette manière - qu'on connaît depuis longtemps à la télévision - l'émission aurait pu être vraiment intéressante.

N. Lagger

Tourisme au Sénégal et en Côte d'Ivoire

Le tourisme en Afrique noire, au Sénégal et en Côte d'Ivoire particulièrement, était étudié par *Temps présent* hier soir. N'ayant pas fait le récent et passionnant voyage organisé dans ces deux pays par le NF, je ne suis guère habilité à porter de jugement sur les politiques ivoirienne ou sénégalaise du tourisme. Je resterai donc sur un plan général pour constater, comme le soulignait l'émission, que le tourisme, dans les pays en voie de développement particulièrement, présente, et pour les touristes et pour les populations indigènes, deux aspects tout à fait opposés.

Le côté positif tout d'abord : le touriste profite, à des conditions matérielles généralement avantageuses, d'un soleil généreux, se dépayse en assistant à toutes sortes de danses exotiques, achète des souvenirs en forme de masques anciens et ramène chez lui de nombreuses diapositives qu'il pourra projeter à ses amis. Quant à l'indigène, il bénéficie des retombées économiques du passage du visiteur, retombées économiques qui aident à élever le niveau de vie de la population.

Mais la réalité n'est, bien sûr, pas aussi rose et il faut regarder l'envers de la médaille. Pris en main très fermement par de grandes organisations, le touriste n'est qu'un numéro, un pigeon à qui, soleil mis à part, tout ce qu'on offre est artificiel, depuis les masques fabri-

qués à la chaîne jusqu'aux danses inventées et réalisées pour flatter le goût européen dans les dancings.

Du côté indigène, on assiste à un accroissement de la mendicité et de la prostitution, industries plus rentables que l'agriculture ou les études. Dislocation de la famille, perte des valeurs traditionnelles qui résultent de cet état de fait sont des fléaux qui ne sont pas négligeables.

Alors comment trouver une solution à ce problème ? C'est le bon tourisme qu'il nous faut, nous répond-on alors, le tourisme individuel, le tourisme des gens curieux qui recherchent dans leur voyage un échange culturel et pas seulement un exotisme artificiel à déguster couché au bord d'une piscine. Mais comment faire du bon tourisme sans bons touristes ? Toute la question est là. Or, il faut se résoudre à cette triste constatation qu'actuellement elles sont très rares les personnes qui conçoivent leurs vacances en des pays lointains comme l'occasion d'une découverte, d'une expérience humaine ou d'un enrichissement. Il est tellement plus simple de se laisser manipuler sans aucun effort par des organisateurs, quitte à ne rien voir de véritable. L'imagination aidera de toute façon pour raconter les souvenirs de vacances. En toc, eux aussi !

(R)

Toujours le fluor en question

Lettre ouverte

Monsieur le Rédacteur,

Il me serait très agréable de recevoir quelques explications sur « La publicité à rebours » dont vous gratifiez le texte qui vous a été envoyé de Belgique (Réd. : voir NF de lundi).

J'estime que tous les étrangers, sans exception, ont le droit de connaître la « vérité » en ce qui concerne le grave problème de la pollution par le fluor, dont le Valais est l'objet. Ce Valais, très apprécié en toutes saisons, des vacanciers bel-

ges, français, allemands, et autres, pourrait voir, sous peu, le nombre de ses « amoureux de la nature » diminuer de moitié : il suffirait d'un peu de publicité !

A quoi cela sert-il de « cacher la crotte du chat » alors que l'on sait parfaitement que bon nombre de personnalités valaisannes, sans scrupules, préfèrent de loin leur porte-monnaie à la vie de leur canton !

Quant à votre journal, outre le folklore, l'auto-route, les sports, point n'est de place réservée (ou

alors si peu...) à des problèmes importants, tels celui de la pollution par le fluor, touchant de plus près les citoyens d'ici et d'ailleurs.

J'estime de votre devoir de faire connaître aux lecteurs l'opinion d'une Valaisanne, ainsi que ce que vous entendez par « publicité à rebours ! ».

Le droit d'expression existe encore, je présume ! même pour votre journal (dont je ne suis cependant guère satisfaite). Donnez-en la preuve !

A vous lire.

M^{me} Yvonne Rey
Touvassières, 1907 Saxon

Les exagérations sont plus dommageables que les dégâts réels

Puisque notre correspondante désire avoir une réponse de notre part, nous lui dirons - publiquement aussi - que le *Nouveliste* est très soucieux de tous les problèmes qui inquiètent le Valais.

Celui de la pollution de l'air et de l'eau en est un très important.

A propos du fluor, toute la campagne faite autour de « l'extrême gravité » de ce problème est une véritable publicité à rebours car il est faux et pernicieux pour notre canton de grossir démesurément la réalité déjà bien assez dommageable. Il est un fait que des dégâts sont causés à une distance relativement courte des usines et généralement dans l'axe du vent. Mais ceux-ci ne sont absolument pas comparables à ce que prétendent certains intéressés.

Les dégâts réels de 1976 ont été estimés par les meilleurs experts, très compétents et neutres (donc absolument pas « achetés » par les usines) à une cinquantaine de milliers de francs qui, nous l'espérons, vont être enfin réglés.

Quant aux apparences de ce printemps, les experts ont déjà dit que, dans deux cas apparus, le premier un peu partout en Suisse romande et l'autre dans certaines pentes desséchées du Valais, il ne s'agissait pas tant de fluor. Le premier était dû à un arrêt de sève provoqué par le froid prolongé de ce printemps (sorte de folletage) et l'autre à l'extrême sécheresse de l'été dernier, qui a épuisé toute une série d'arbres, dans les endroits pentus non

irrigués, y compris des pins qui se trouvent, cette année, être la proie facile de maladies ou des chenilles.

Nous reconnaissons volontiers et déplorons qu'il y ait des dégâts causés par le fluor. Il faudra donc en diminuer les causes, si ce n'est les supprimer complètement et d'autre part indemniser rapidement les paysans lésés.

Le rôle du NF est de combattre dans ce sens en se refusant toutefois à dramatiser une situation qui, comme dans le cas de soi-disant pollutions supplémentaires par l'auto-route, ne peut que causer le plus grand tort, d'abord à la paysannerie, dont on ne voudra plus les produits parce que les acheteurs potentiels n'oseront plus manger des fruits ou des légumes prétendument bourrés de fluor ou de plomb.

Quant aux touristes de Belgique ou d'ailleurs, ils pourraient bien aussi avoir le même réflexe en renonçant à venir chez nous.

Pour le NF, il n'est pas question de détruire l'excellente réputation de notre agriculture et de notre tourisme pour quelque 50 000 francs de dégâts réels dus au fluor.

★

A titre d'exemple, le reportage paru cette semaine dans *l'Illustré* ne peut que faire grand tort aux Valaisans en dramatisant d'une façon insensée une situation et en chantant volontairement ou par ignorance toutes les autres causes de

L'audience générale du pape

Ils ne sont pas sur les chemins du Seigneur...

Le mystère de la Pentecôte, que nous venons de célébrer, est la continuation de l'évangile, il est l'héritage du Christ dans le monde, disons plus exactement que ce mystère consiste dans l'effusion de l'Esprit-Saint, le Dieu amour qui donne la vie, la troisième personne de la Très Sainte-Trinité, dans les hommes qui deviennent ainsi les hôtes, au sens passif du mot, de l'hôte divin, qui les sanctifie et les unit. Par la « communication de l'Esprit-Saint » se réalise l'animation de l'Eglise, qui acquiert ainsi son unité vraie et surnaturelle « en s'efforçant de garder l'unité de l'esprit par le lien de la paix », selon l'expression de saint Paul et il ajoute : « Il n'y a qu'un corps et un esprit, puisque vous avez été appelés à une seule espérance, un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu, père de tous... » Cette conséquence de la présence de Dieu dans les croyants, dans les fidèles, dans l'humanité sanctifiée par la grâce et agencée en un corps social qui s'appelle l'Eglise, cette unité mystérieuse et réelle marque le comble des désirs du Christ dans son œuvre de frère de tous les hommes, de maître universel, de sauveur, comme il le rappelle dans sa prière sacerdotale, à la veille de sa passion, en demandant par quatre fois « que tous soient un ».

Unité du corps, diversité des membres

Non que cette unité mystique, qui tire son modèle de l'unité divine elle-même, qui existe entre le père et le fils, exclue les diverses articulations et les diverses fonctions qui distinguent les hommes membres du corps du Christ, qu'est l'unique Eglise la doctrine apostolique, qui s'explique que, comme organes distincts d'un même corps, « c'est lui-même (le Christ Seigneur) qui a donné aux uns d'être apôtres, à d'autres d'être prophètes ou évangélistes, ou encore pasteurs et docteurs, organisant les saints pour l'œuvre du service, pour la construction du corps du Christ ».

Un principe de l'œcuménisme

Mais l'unité avant tout. A telle enseigne que Jésus lui-même admet la possibilité

d'exclure de la communion fraternelle celui qui, après des rappels réitérés, se montrerait réfractaire (saint Matthieu).

Or cette réflexion sur l'unité voulue par le Christ pour ceux qui tirent de lui leur foi, leur raison d'être, doit éclairer notre vie religieuse : nous ne saurions avoir de rapports avec Dieu, nous dit-il, si nous ne sommes pas en bons rapports avec notre frère. C'est là un des principes dynamiques de l'œcuménisme moderne. C'est là une des exigences dans nos efforts en vue d'assurer la paix du monde. C'est là un des préceptes les plus clairs de l'évangile : exclure la vengeance personnelle et la haine entre frères et entre tribus : « Pardonne-nous, disons-nous à Dieu le père dans la prière que Jésus lui-même nous a enseignée, pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ». Ils ne sont pas sur les chemins du Seigneur ceux qui provoquent des brisures ou des discordes dans l'unité et dans l'harmonie du corps mystique du Christ. Souvenons-nous toujours de l'exhortation de l'apôtre : « Je vous exhorte, frères, par le nom de notre Seigneur Jésus-Christ, à avoir tous le même langage, qu'il n'y ait point parmi vous de

divisions (schismata, c'est-à-dire schismes) soyez étroitement unis dans la même pensée et dans le même dessein ».

Le pluralisme mot devenu ambigu

Dans la lumière de cette leçon nous devrions reconsidérer la faveur que rencontre aujourd'hui, dans notre langage et dans notre conduite, le mot « pluralisme », sous l'influence d'un concept philosophiquement inexact de la liberté : on la considère comme un arbitre autonome, détaché de la règle qui doit l'ennoblir et la diriger, c'est-à-dire la vérité, et non comme une élection et une adhésion personnelle à ce que l'esprit juge bon et vrai.

Ces considérations rapides nous reconduisent à notre point de départ, à l'unité que réalise en nous l'Esprit-Saint, et qui nous indique la voie du salut, pour le temps et pour l'éternité.

Répons avec l'Eglise la splendide invocation à l'Esprit-Saint : « O lumière bienheureuse, remplissez les profondeurs intérieures de vos fidèles ».

Allusion à Mgr Lefèbvre ?

Plusieurs observateurs ont cru comprendre que le pape, dans son audience, a sévèrement critiqué Mgr Lefèbvre et évoqué le spectre d'un schisme dans l'Eglise. C'est en citant saint Matthieu que le pape aurait, à mots couverts,

répondu au discours de lundi de Mgr Lefèbvre : « Jésus lui-même admet la possibilité d'exclure de la communion fraternelle celui qui, après des rappels réitérés, se montrerait réfractaire ».

« Renaissance vaudoise » M^e MARCEL REGAMEY S'EN VA Une fine plume au service du bon sens

Les lecteurs de *La Nation* savent apprécier, tous les quinze jours, la bouffée de bon sens que ce journal leur apporte. Un bon sens qui tourne le dos résolument au conformisme, à l'opportunisme, un bon sens tout de pondération, mais aussi de fermeté.

Animateur de *La Nation*, M^e Marcel Regamey, avocat à Lausanne, a marqué de sa forte personnalité cette publication, comme il a marqué tout ce qu'il a entrepris durant sa fructueuse carrière.

Or, on apprend que M^e Regamey a demandé à être remplacé à la présidence du Mouvement de la Renaissance vaudoise (Ligue vaudoise, « La Nation », « Les cahiers de la Renaissance vaudoise ») à la cause duquel il s'est dévoué corps et âme depuis de longues années.

Fédéraliste dans l'âme, Marcel Regamey est intervenu à d'innombrables reprises dans la vie politique de son canton, ainsi que sur le plan fédéral.

On peut, à ce sujet, rappeler notamment son récent combat contre le projet de loi fédérale sur l'aménagement du territoire. Ouvert à tous les problèmes, il savait les disséquer tous dans un esprit humaniste qui lui vaut aujourd'hui la considération de tous.

Ce n'est donc pas sans regret que ses nombreux amis apprendront sa décision de passer la main, après quelque 44 ans d'activité. Ils regretteront cette fine plume qui écrivit entre autres *La gauche et la droite* ou *Evangile et politique*.

Désormais, la Ligue vaudoise, *La Nation* ainsi que les fameux « Cahiers de la Renaissance » seront placés sous la responsabilité de M. Olivier Delacretaz, bien connu lui aussi pour ses idées claires et sereines, et pour ses positions courageuses. C'est un gage de continuité dont on peut se féliciter.

● OSLO (ATS/Reuter). - Un marin soviétique a demandé l'asile politique en Norvège, hier, après avoir été recueilli par un navire garde-côte au large du cap Nord, a déclaré la police du port d'Hammerfest.

Le consul soviétique à Oslo s'est rendu chez le ministre des affaires étrangères et a affirmé que le marin était tombé par dessus bord... Il n'a toutefois pas demandé son extradition, a indiqué le porte-parole du ministère norvégien.

Selon la police d'Hammerfest, le marin aurait descendu l'échelle de coupée et plongé dans les eaux glacées de l'océan Arctique au moment où le garde-côte « Normen » effectuait une inspection de routine sur le chalutier soviétique, à environ cent miles au large du cap Nord.

L'agenda du week-end

VOUVRY. - Samedi 10 heures : vernissage de l'exposition régionale des artistes locaux.

COLLOMBEY-MURAZ. - Dimanche dès 8 heures, journée cantonale des samaritains.

AIGLE. - Samedi à 10 heures, assemblée coopérative de la piscine.

LES POSSES. - Dimanche : giron des musiques de l'Est.

VILLENEUVE. - 15 heures vernissage de l'exposition Tomsen.

MARTIGNY. - Samedi, dès 17 h. 15, critérium circuit de la Fusion.

LES VALETTES-BOVERNIER. - Samedi soir, Gérard Lenorman. - Dimanche inauguration des costumes de l'Union.

CRIS-VOLLÈGES. - Exposition de dessins et peintures de Danielle Landry.

CHAMPSEC. - Fête de la Saint-Bernard avec tir au canon, samedi.

SIERRE. - Samedi, dès 20 h. 30, concert de musique classique à Notre-Dame-des-Marais. - Château de villa, jusqu'à dimanche, exposition des sculptures de Georges Schneider.

BRIGUE. - Samedi, 10 heures, inauguration résidence pour personnes du 3^e âge, messe et bénédiction.

RIEDERALP. - Villa Cassel, centre écologique de l'Aletsch, 1^{ère} journée d'études de la saison.

GRIMISUAT. - Dimanche, 10 heures,

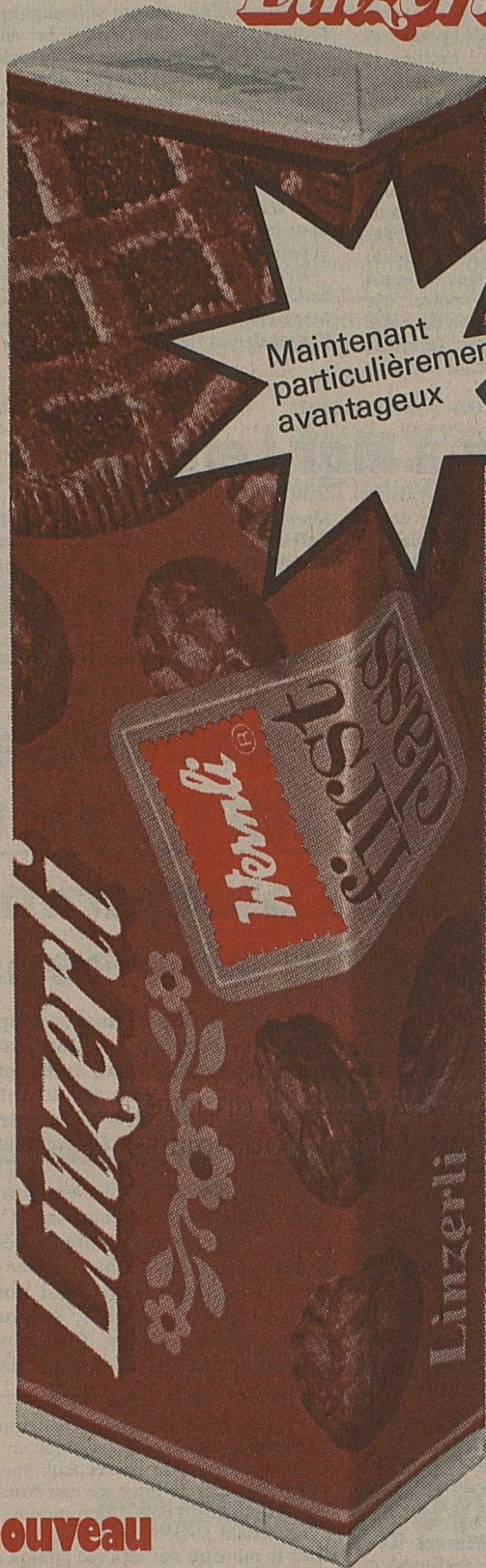
messe solennelle de l'abbé Daniel Savioz.

SION. - Vendredi, 20 h. 30, cantine de fête, place de la Planta, concert de l'Harmonie et exécution de la cantate « Mon Pays » de G. Zimmermann. - Samedi : 10 h. 30, bénédiction de la nouvelle bannière de l'ACMV et culte du souvenir à la cathédrale ; à 14 h. 15, cortège de 37 fanfares, avenue de France, avenue de la Gare et place de la Planta ; 20 heures, cantine de fête, concert des 4 ensembles de cuivres valaisans. - Dimanche : 14 h. 15, cortège de 44 fanfares, avenue de France, Avenue de la Gare et place de la Planta. Galerie Grange-à-l'Evêque : exposition de peinture de Gottfried Tritten : ouverture tous les jours, sauf le lundi de 15 à 19 heures. - Galerie Grande-Fontaine : salon 1977 des petits formats de 15 peintres valaisans ; ouverture tous les jours de 14 h. 30 à 18 h. 30, sauf les dimanche et lundi. - Galerie de la Majorie : rue des Châteaux, exposition de peinture naïve yougoslave. Permanence assurée. - Galerie Miclas : exposition de peinture de M^{me} Gerty Peter's, ouverte chaque jour durant les heures de bureau. - Musée de Valère : ouverture tous les jours de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures. - Musée archéologique : rue des Châteaux, ouverture chaque jour de 9 à 12 heures et de 14 à 19 heures.

Les délices de Wernli

Les mini-tourtes de Linz selon une recette originale de grand-mère, à la délicieuse confiture de framboises et aux noisettes:

Linzerli



Maintenant particulièrement avantageux

nouveau

Prix-choc Coop



Parasol

Ø 180 cm.
Solide feuille plastique, teinte unie à l'extérieur, dessin à fleurs à l'intérieur. En rouge, bleu ou vert.

49.-

Socle de parasol

Plastique. Lestable avec de l'eau ou du sable.

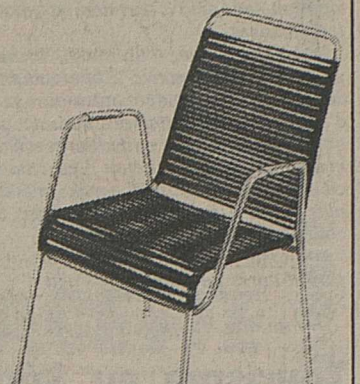
14.90

Chaise longue

«Relax-Etoile»
Châssis tubulaire zingué. Rembourrage 30 mm. Réglable de la position assise à l'horizontale. En orange ou rouge.

69.-

Fauteuil de jardin



Châssis en tube d'acier plastifié. Cordelette PVC tendue, insensible aux intempéries. En blanc, rouge ou jaune.

23.-



Ballon en cuir

bicolore. 32 facettes. Divers coloris.

13.90

Table de camping



On est si bien... au chalet, au jardin.

avec plateau Werzalit insensible aux intempéries. Hauteur réglable. 60 x 80 cm.

35.-
seulement

Siège pliant LORD

Châssis tubulaire zingué. Rembourrage 30 mm.



27.-
seulement
exclusivité Coop

Coop - compte pour qui sait compter!
Dans votre Centre Coop et dans les grands magasins Coop



Machines à coudre

neuves, de démonstration, cédées avec très grosse réduction

Garantie 10 ans
Envoi gratuitement
15 jours à l'essai

Occasions
Elna 1 180.-
Bernina ZZ 320.-
Turissa auto 380.-
Helvetia ZZ 270.-

Facilités, location

Agence VIGORELLI
Beaulieu 35
1004 Lausanne
Tél. 021/37 70 46
22-1173

A vendre pour
Fr. 1700.- seulement,
rendus sur place

meubles d'un appartement complet.

L. Salomon, Renens
Tél. 021/34 33 63
dés 20 h. 34 33 62
140.156.251

Pour les mayens!

Profitez!
Draps de lit 160/250
blanc 14.50
couleur 16.-
Couvertures 160/250
couleurs assorties 25.-

Constantin Fils SA
Sion
Rue de Lausanne
36-3006



Pour votre métier PENSEZ PLASTIQUE PENSEZ BURNAND

Citernes plastiques pour produits alimentaires de 200 à 10 000 litres



Pompes et tuyaux

BURNAND SA.
021 / 25 38 81
Av. de Morges 46
1004 LAUSANNE

A vendre

tracteur Meili
moteur diesel 2 cyl.
MWM avec remorque,
expertisé, parfait état
Fr. 3000.-

Tél. 027/55 12 25
36-2890



coop valais

de MARTIGNY à BRIG

ENTRECÔTES 2.30
100 g

JOHANNISBERG 2.80
Provins
bout. 5 dl

FRAISES DU VALAIS 2.90
panier 500 g

Poussines blanches et brunes

Livraison à domicile

Parc avicole
Zen-Gaffinen
Noës
Tél. 027/55 01 89
36-8200

FRIGOS EN PANNE?

Tél. 027/23 16 02

Même le week-end!

Val-Frigo-Technic, Sion
36-25332

A vendre

morbiers

plus de 30 modèles d'origine
dès Fr. 1600.- pour documentation.

Nom:

Adresse:

Multi-styles, C.P. 79, 1213 Onex

A vendre d'occasion

salles de bains fourneaux potagers frigos

S'adresser à André Vergères, Conthey-Place, tél. 027/36 15 39

36-25762.

Cilo

le fameux cyclomoteur qui grimpe...

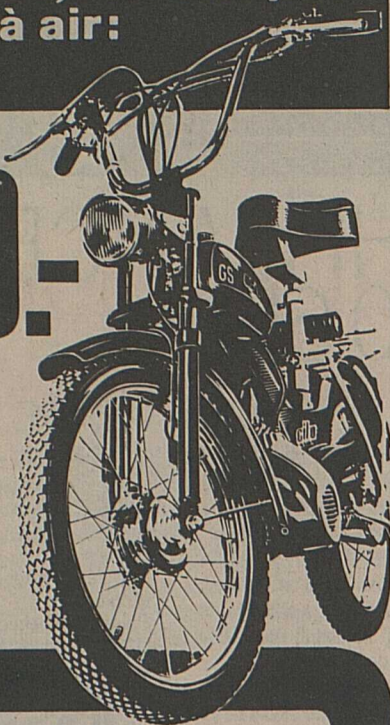
2 vitesses, refroidi par turbine à air:

seulement Fr.

1090.-

Choisissez votre modèle:
Super G. S.
Apollo Cross

CILO Hobby SL monovitesse automatique Fr. 930.-



Vente et service seulement chez le spécialiste

Sion : CYCLORAMA J. WILLY, rue de la Dixence
LOCHMATTER M., carrefour de la Matze
Sierra : VUISTINER J., avenue de France
Martigny : CYCLES COMTE, La Bâtiaz
Chamoson : MONNET H.
Vernayaz : COUCET R.
Monthey : MEYNET A.
Riddes : CONSIGLIO L.
Saxon : FELLAY-PERRIER M.
Sallion : CRETENAND R., Garage de la Sarvaz

FABRIQUE DE CYCLES - LAUSANNE



La Wagoneer - la Jeep du Gentleman.



Sans précédente et parfaite: La Jeep! Vous trouverez chez nous -7- modèles originaux, de la CJ-5 à la Jeep Wagoneer luxueuse, et en plus quelques accessoires exceptionnels et beaucoup de combinaisons en moteurs et boîtes de vitesses. **Jeep 4-wheel-drive, qui compare Jeep, choisira Jeep.**

Importateur: J.H. Keller S.A. Vulkanstrasse 120, 8048 Zürich, Tél. 01 64 24 10

JHKellerAG Zürich



Offre de crédit de jubilé
De l'argent comptant immédiat
... plus avantageux que jamais!

Car vous profitez maintenant de l'intérêt de jubilé réduit de la Banque Rohner!

TéléCrédit
Genève 022/28 07 55

Appeler, commander le crédit, l'argent arrive dans les délais les plus courts!
Assurance pour solde de dette comprise!

Je préfère recevoir vos documents de crédit discrètement par poste!

Nom
Prénom
NPA/Lieu
Rue/No K 587

Banque Rohner

Partenaire pour le crédit personnel
1211 Genève 1, rue du Rhône 31

Pourquoi tant de fumeurs passent-ils à la R6?

Beaucoup, même les amateurs de «blend», veulent simplement fumer plus léger. Mais la vraie raison du succès de la R6, c'est le nouveau type de cette cigarette.

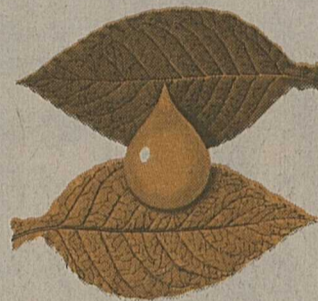
Une cigarette légère mais pourtant aromatique. Ceci grâce à deux points essentiels:

La récolte feuille par feuille.
Dans les plantations du Rio Santiago et du Rio Pedro, dans l'ouest du Mexique, la récolte du tabac destinée à la R6 ne se fait pas par plante entière comme c'est largement l'habitude dans le reste du monde. Chaque feuille est sélectionnée et cueillie séparément et ces feuilles



La récolte feuille par feuille garantit que chaque feuille est cueillie à parfaite maturité.

de tabac Burley arrivées à parfaite maturité sont à la base du mélange extra-léger de la R6.



Lors du transfert d'arôme, l'arôme naturel de tabacs corsés est reporté sur les tabacs extrêmement légers de R6.

Le transfert d'arôme.
Ce nouveau procédé permet de transférer sur les tabacs de la R6 l'arôme pur et naturel de sortes ayant un bouquet corsé.

Récolte feuille par feuille et transfert d'arôme garantissent la légèreté et l'arôme de R6.

Avez-vous déjà essayé R6?
Elle pourrait être la première cigarette légère qui vous plaise vraiment.

R6 - une légère que l'on fume avec plaisir.



Déjà en vente partout. En emballage «box» ou en paquet.

rotel

Rotel... donc, on peut s'y fier.

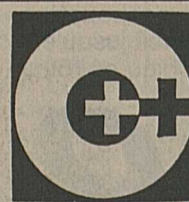
Congélateurs bahuts

EL 200 litres **475.-**
EL 300 litres **545.-**
EL 400 litres **625.-**

Roger Farinet

Electroménager
Service officiel Rotel
Saxon

Tél. 026/6 26 02
Service dans les 24 heures



Action don du sang Vionnaz

Lundi 13 juin
dès 19 h. 30
Salle paroissiale

Aide - soulagement - secours

- c'est ce qu'apportent journellement les transfusions de sang à de très nombreux patients.

Vous aussi pouvez aider!

- si vous êtes en bonne santé, si vous avez de 18 à 60 ans (les donneurs réguliers jusqu'à 65 ans).

Section des samaritains de Vionnaz

Laboratoire central Service de transfusion CRS

Meubles Pramotton NUS - ITALIE Tél. 0165/67952

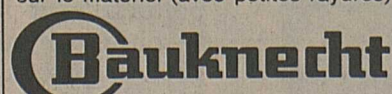
à 12 km d'Aoste, sortie autoroute

L'une des plus grandes expositions de la VALLÉE vous offre tous genres de meubles: de style, rustiques et modernes, salons à des prix avantageux. Livraison gratuite et rapide.

Routes ouvertes tout l'hiver pour l'Italie 36-20423

Prix discount!

30 à 50% de rabais sur le matériel (avec petites rayures)



Cuisinières, machines à laver, lave-vaisselle, frigos, congélateurs, blocs de cuisine, aspirateurs.

au Ménage Moderne

Bruttin-Gay-Balmaz
Rue du Rhône 29, Sion
Tél. 027/22 48 86 - 22 30 47

Epilation définitive visage corps jambes

EPILA-ROTH

R. Melega
Les Messageries, 1er étage
MARTIGNY-VILLE
Tél. 026/2 19 70

innovation

**SUPER
PRIX-CHOC**
dès aujourd'hui!



Deux modèles de notre grand choix, à prix avantageux: Pour les vacances et la plage: robe en coton d'un entretien facile. Sa coupe bain-de-soleil met en valeur la peau hâlée. Essayez-la! Vous serez ravie de voir comme elle va bien. En bleu, rouge ou vert. Tailles 36 à 44.

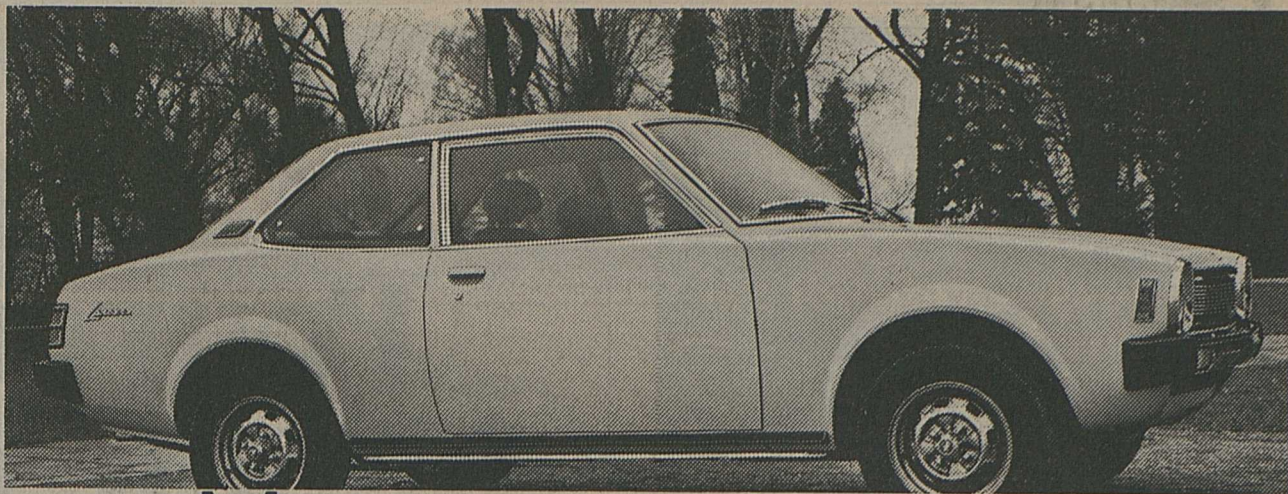
Une véritable performance: **Robe-tablier** pur coton imprimé. Coupe idéale pour silhouettes un peu fortes. Se fait jusqu'en taille 50. En vert, bleu ou rouge. Tailles 40 à 46

39.- **29.-**

Tailles 48 + 50 **32.-**



MARTIGNY



MITSUBISHI LANCER DÈS FR. 10 650.-

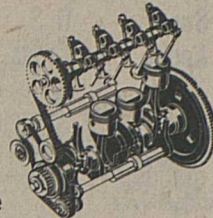
LA QUATRE CYLINDRES DE LA BONNE MESURE
AVEC LE CONFORT D'UNE HUIT CYLINDRES.

Lancer 1200 SL: Fr. 10 650.-
1238 cm³ - 55 CV/DIN - 150 km/h - cercle de braquage 9,6 m - 2 portes - moteur 4G36/OHC
Lancer 1400 GL: Fr. 12 350.-
1439 cm³ - 68 CV/DIN - 155 km/h - cercle de braquage 9,6 m - 4 portes - moteur 4G36/OHC
Lancer 1400 GL/AT: Fr. 13 150.-
boîte automatique - 150 km/h - 2 portes
Lancer 1400 GL/Combi: Fr. 12 850.-
5 portes - grande superficie de transport variable

Lancer 1600 GSR: Fr. 13 350.-
1597 cm³ - 82 CV/DIN - 165 km/h - boîte à 5 vitesses - cercle de braquage 9,6 m - 2 portes - moteur «Engine 80»

Equipement total - Paquet de sécurité
TRIPLE GARANTIE:
- 1 année sans limitation de kilométrage
- 3 ans d'assurance Intertours-Winterhour
- 5 ans de garantie antirouille Valvoline

ENGINE 80:
Le moteur «silence-puissance»
1. Silence de marche absolu
2. Puissance énergique



**SILENCE.
PUISSANCE.
MITSUBISHI**

Importateur: MMC Automobile SA, Steigstr. 26, 8401 Winterthur, Tél. 052/23 57 31

Représentation officielle: **Conthey**, Garage des Alpes, Praz & Clivaz, 027/36 16 28

Occasion rare A vendre

**meublier sculpté
Renaissance
d'époque env.
1900 vénitien**

Meubles entièrement sculptés
1 causeuse
1 canapé
2 fauteuils mi-ronds
1 table
2 fauteuils
2 chaises

A part cela: 1 crédence très sculptée ancienne, 2 portes et 2 tiroirs.

**Chez Jos. Albini
Montreux**

Avenue des Alpes 18
Tél. 021/61 22 02

Grand concours UBS Comptez avec le sourire!

Des bulletins de participation sont à disposition dans toutes les succursales et agences UBS.

Vous pouvez gagner
Fr. 10'000.-
Fr. 5'000.-
Fr. 2'000.-
ou les quelque 2000 livrets d'épargne avec un premier versement de Fr. 25.- chacun.

Bonne chance



Union de Banques Suisses

COMPAREZ!

Congélateurs Bauknecht

211 litres **458.-**
272 litres **528.-**

Lave-linge Bauknecht

4,5 kg **790.-**

Frigo Bauknecht

140 litres **275.-**

MAJJO CUISINES

1907 Saxon

Tél. 026/6 27 27/28

Abeilles

A vendre

8 belles colonies avec housse «bassin» DB

Ecrire sous chiffre P 36-902095 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre

atomiseurs pompes à sulfater

Bonnes occasions.

Tél. 027/23 31 43 36-3203

A vendre

souffleur à fourrage

complet parfait état
Bas prix.

Tél. 021/93 82 33 22-3014

Machines à coudre d'occasion

entièrement révisées et garanties

dès 180.-

Elna S.A. Av. du Midi 8, Sion Tél. 22 71 70 18-5053

OPÉRATION HÉROÏDE



Copyright by opera mundi

Evelyn Anthony 12

— Mon mari risque quinze ou vingt ans de prison, voilà tout ce que je vois. C'est pour cela que je suis ici, j'ai dépensé mes économies pour faire ce voyage et vous parler.

— Que voulez-vous de moi? De l'argent pour sa défense?

— Non, merci. Me donner de l'argent ne vous coûterait guère, n'est-ce pas? Je n'en ai pas besoin. Des avocats existent en Allemagne qui sont prêts à défendre un homme comme mon mari, un homme persécuté par les politiciens et les Juifs. Non, Madame de Cordant, j'ai besoin d'une autre aide. Je veux que vous veniez témoigner au procès, dire ce que mon mari a fait pour vous. Je veux que vous affirmiez qu'il a sauvé des vies, au risque de perdre la sienne. Son avocat est au courant et dit que si vous venez témoigner en sa faveur, il pourrait bénéficier du sursis.

— Je ne peux vous répondre, dit Louise qui se leva soudain. Je n'ai pas eu le temps d'y penser, ni de m'y préparer. Aller témoigner en Allemagne... impossible de vous le promettre, je devrai en parler à ma famille.

— Ah?

Elle ouvrit son sac et en tira un autre mouchoir pour essuyer sa bouche.

— ... Vous aviez une belle-sœur, n'est-ce pas? Louise s'immobilisa.

— Oui.

— Elle s'appelait Régine?

— En effet.

— Vous semblez troublée, Madame, dit Ilse Minden avec calme. Pourquoi ne vous rasseyez-vous pas? Je ne pars pas encore. Dois-je vous parler de votre belle-sœur? Vous dire ce que mon Heinz m'a raconté à son sujet?

— Vous me menacez?

— Nullement. J'ai besoin de votre aide. Heinz en a besoin. L'avocat m'a dit que le procès ne se passera pas sans scandale, nombre d'éclaboussures rejailliront sur des gens qui ont vécu mensongèrement, prétendant être ce qu'ils n'ont pas été, des gens qui se trouveront mal en point à la fin de l'instance. Qu'en pensez-vous?

— Vous êtes en train de me menacer, de me faire chanter. Eh bien! c'est une erreur, je ne chante pas. Je vous accompagne.

(A suivre)

Giro : tout est presque consommé...

Pollentier, à moins d'un accident sera le vainqueur final de 1977

Baronchelli limite les dégâts mais Moser concède 34 secondes

DEUX jours de l'arrivée à Milan, le Tour d'Italie est théoriquement joué en ce qui concerne la victoire finale. Celle-ci, à moins d'un accident ou d'un miracle, n'échappera pas au Belge Michel Pollentier. A 26 ans, cet équipier de Martens, promu capitaine de par les circonstances (abandon de son chef de file), est sur le point d'enregistrer le plus grand triomphe de sa carrière. A la sortie des Dolomites, après trois journées de durs combats, ce Belge au style heurté mais diablement efficace, compte en effet 2'01" d'avance sur Francesco Moser et 2'25" sur Gianbattista Baronchelli, qui figurent parmi les grands battus de ce 60^e « Giro ».

Si Baronchelli, en terminant jeudi dans le groupe de Pollentier, a limité les dégâts, comme il avait su le faire la veille, Moser, en revanche, a concédé 34 nouvelles secondes au leader après avoir eu du mal à soutenir le rythme lors de la dernière ascension. Parfaitement à l'aise, Pollentier en a profité pour asséner un nouveau coup qui devrait avoir le poids d'un k.-o. définitif pour Moser.

UN ESPAGNOL, ROI DE LA MONTAGNE

Cette 19^e étape comportait trois cols de 2^e catégorie, les derniers comptant pour le grand prix de la montagne. Ce trophée est revenu à l'Espagnol Faustino Fernandez-Ovies, bien qu'il n'ait pas réussi à marquer le moindre point jeudi et qu'il ait terminé de nouveau atterré. Elle a surtout été marquée par une longue échappée qui s'est terminée par la victoire du modeste Renato Laghi (33 ans), la première du coureur italien après onze ans de carrière professionnelle.

Le sort de cette dernière étape de montagne s'est joué dès le départ. Dans le premier col (Passo del Tonale, 1883 m), quatre coureurs ont attaqué : les Italiens Osler, Laghi, Gaetano Baronchelli et l'Allemand Kraft, bientôt rejoints par l'Espagnol Perurena et

deux autres Italiens, Pugliese et Caiumi, la lanterne rouge du « Giro ». Le groupe a pu s'assurer jusqu'à 16 minutes d'avance, les favoris se désintéressant de leur sort.

Sur la fin, toutefois, la marge de sécurité a fondu. Le dernier col contribua à désintégrer le groupe des échappés. Au sommet, Laghi et Perurena, toujours ensemble, comptaient encore 9 minutes d'avance. Laghi mettait à profit la descente pour lâcher son adversaire espagnol et s'en aller vers son premier succès. A 33 ans, Laghi n'a pu retenir ses larmes alors que sa fin de carrière est annoncée.

A l'arrière, Pollentier (le « Zatopek » du peloton, comme l'ont surnommé les commentateurs italiens en raison de son allure sans cesse grimaçante et de sa ressemblance avec le prestigieux athlète tchécoslovaque) a connu une journée tranquille. Le porteur du maillot rose s'est contenté de surveiller

Baronchelli, le seul pouvant rivaliser avec lui en montagne. Le Belge ne quittant pas sa roue, l'Italien n'a d'ailleurs rien tenté pour faire diminuer son écart au classement général.

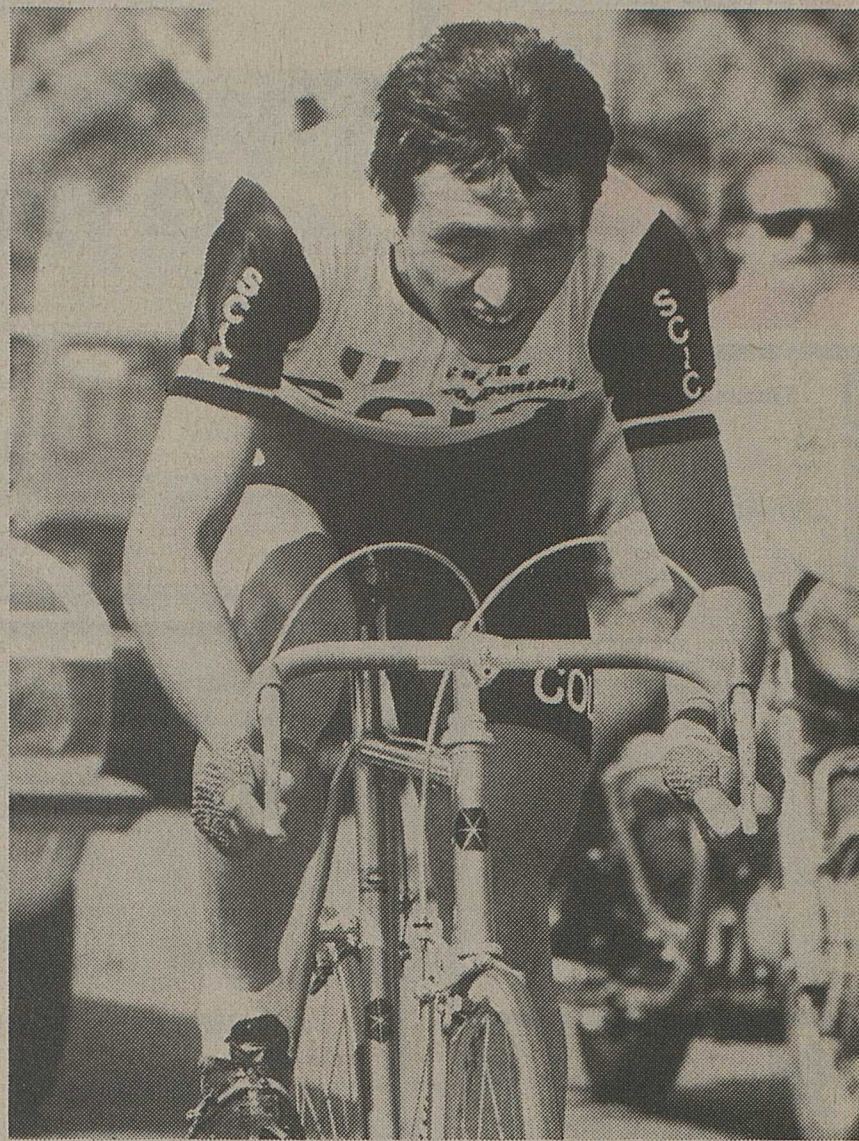
MOSER, UN GRIMPEUR LIMITÉ

Ce calme relatif a été pourtant suffisant pour provoquer de nouveau la perte de Francesco Moser. L'ancien leader, après avoir fait illusion, aura laissé apparaître des limites en montagne. Cette lacune l'empêche d'ambitionner présentement un succès dans l'un des grands tours du calendrier. Moser désormais n'a plus que 24" d'avance sur Baronchelli et la course contre la montre de samedi promet de donner lieu à un duel serré entre les deux rivaux pour une question de prestige national.

POLLENTIER N'AURA PAS DE PROBLÈMES

Pollentier pour sa part pourra aborder cette ultime épreuve de vérité en toute quiétude. A plus d'une reprise il a prouvé qu'il était également un rouleur de premier ordre et il n'est pas exclu qu'il signe encore un exploit maintenant qu'il est super-motivé par sa position de leader. Il reste à Pollentier à se montrer vigilant aujourd'hui sur le parcours vallonné amenant la caravane à Varèse.

Le Belge, isolé en montagne, retrouvera pour ce faire ses équipiers, notamment Demeyer, Van Vlierbergh, Martinez et le Genevois Eric Loder. Il affichait donc une confiance légitime jeudi soir. « Désormais c'est dans la poche, soulignait-il, tout sourire. Mais dès que le Tour d'Italie sera fini,



En remportant l'étape de mercredi et en limitant les dégâts dans la dernière étape de montagne, Gianbattista Baronchelli conservera sa troisième place au général final.

je redeviendrai un simple équipier, ce que je n'ai en fait jamais cessé d'être. D'ailleurs, si Maertens était là, c'est lui qui occuperait la

première place et moi seulement la seconde ».

Pollentier, qui possède des jambes de champion, a conservé sa mentalité de « gregario ».

FUCHS TERMINE À 16 MINUTES

Cette étape a fait des victimes, notamment Gimondi, qui a chuté en descente à cause d'un chien traversant la route devant les coureurs. Le Bergamasque a toutefois pu revenir dans le peloton malgré des blessures à la cuisse gauche et au bras droit. Pour sa part, Josef Fuchs a terminé avec un retard de quelque 16 minutes.

DE MUYNCK ABANDONNE

A deux jours de la fin, le Tour d'Italie a perdu un autre coureur de marque, le Belge Johann de Muynck (29 ans). Ce dernier, distancé lors de la 1^{re} étape des Dolomites, souffre d'une bronchite et il a renoncé, sur avis médical, à poursuivre la route.

CLASSEMENTS

● Classement de la 18^e étape, Cortina d'Ampezzo - Pinzolo (223 km) : 1. Gianbattista Baronchelli (It) 7 h 00'28" ; 2. Michel Pollentier (Be) même temps ; 3. Giuseppe Perletto (It) à 48" ; 4. Felice Gimondi (It) à 1'25" ; 5. Bernt Johansson (Su) ; 6. Francesco Moser (It) ; 7. Amilcare Sgalbazzi (It) ; 8. Miguel Maria Lasa (Esp) ; 9. Alfredo Chinetti (It) ; 10. Gonzalo Aja (Esp) ; 11. Alfio Vandi (It) ; 12. Giancarlo Bellini (It) ; 13. Ronald De Witte (Be) ; 14. Claudio Bortolotto (It) à 1'32" ; 15. Walter Ricconi (It) même temps que Gimondi ; 16. Johan De Muynck (Be) à 1'51" ; 17. Josef Fuchs (S) à 2'24" ; 18. Mario Beccia (It) à 2'25" ; 19. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 20. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 21. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 22. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 23. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 24. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 25. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 26. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 27. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 28. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 29. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 30. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 31. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 32. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 33. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 34. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 35. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 36. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 37. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 38. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 39. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 40. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 41. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 42. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 43. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 44. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 45. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 46. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 47. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 48. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 49. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 50. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 51. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 52. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 53. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 54. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 55. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 56. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 57. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 58. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 59. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 60. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 61. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 62. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 63. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 64. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 65. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 66. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 67. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 68. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 69. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 70. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 71. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 72. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 73. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 74. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 75. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 76. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 77. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 78. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 79. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 80. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 81. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 82. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 83. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 84. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 85. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 86. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 87. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 88. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 89. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 90. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 91. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 92. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 93. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 94. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 95. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 96. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 97. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 98. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 99. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 100. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 101. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 102. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 103. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 104. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 105. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 106. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 107. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 108. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 109. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 110. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 111. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 112. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 113. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 114. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 115. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 116. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 117. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 118. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 119. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 120. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 121. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 122. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 123. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 124. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 125. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 126. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 127. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 128. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 129. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 130. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 131. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 132. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 133. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 134. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 135. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 136. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 137. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 138. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 139. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 140. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 141. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 142. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 143. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 144. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 145. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 146. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 147. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 148. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 149. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 150. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 151. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 152. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 153. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 154. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 155. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 156. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 157. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 158. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 159. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 160. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 161. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 162. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 163. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 164. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 165. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 166. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 167. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 168. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 169. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 170. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 171. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 172. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 173. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 174. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 175. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 176. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 177. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 178. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 179. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 180. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 181. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 182. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 183. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 184. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 185. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 186. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 187. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 188. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 189. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 190. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 191. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 192. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 193. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 194. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 195. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 196. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 197. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 198. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 199. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 200. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 201. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 202. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 203. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 204. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 205. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 206. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 207. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 208. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 209. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 210. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 211. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 212. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 213. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 214. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 215. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 216. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 217. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 218. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 219. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 220. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 221. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 222. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 223. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 224. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 225. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 226. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 227. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 228. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 229. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 230. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 231. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 232. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 233. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 234. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 235. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 236. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 237. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 238. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 239. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 240. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 241. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 242. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 243. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 244. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 245. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 246. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 247. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 248. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 249. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 250. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 251. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 252. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 253. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 254. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 255. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 256. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 257. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 258. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 259. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 260. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 261. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 262. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 263. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 264. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 265. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 266. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 267. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 268. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 269. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 270. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 271. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 272. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 273. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 274. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 275. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 276. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 277. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 278. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 279. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 280. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 281. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 282. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 283. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 284. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 285. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 286. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 287. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 288. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 289. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 290. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 291. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 292. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 293. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 294. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 295. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 296. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 297. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 298. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 299. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 300. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 301. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 302. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 303. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 304. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 305. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 306. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 307. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 308. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 309. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 310. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 311. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 312. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 313. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 314. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 315. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 316. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 317. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 318. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 319. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 320. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 321. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 322. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 323. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 324. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 325. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 326. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 327. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 328. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 329. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 330. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 331. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 332. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 333. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 334. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 335. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 336. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 337. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 338. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 339. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 340. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 341. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 342. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 343. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 344. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 345. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 346. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 347. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 348. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 349. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 350. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 351. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 352. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 353. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 354. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 355. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 356. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 357. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 358. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 359. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 360. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 361. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 362. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 363. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 364. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 365. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 366. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 367. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 368. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 369. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 370. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 371. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 372. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 373. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 374. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 375. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 376. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 377. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 378. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 379. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 380. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 381. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 382. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 383. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 384. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 385. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 386. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 387. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 388. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 389. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 390. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 391. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 392. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 393. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 394. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 395. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 396. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 397. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 398. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 399. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 400. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 401. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 402. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 403. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 404. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 405. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 406. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 407. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 408. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 409. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 410. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 411. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 412. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 413. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 414. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 415. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 416. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 417. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 418. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 419. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 420. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 421. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 422. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 423. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 424. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 425. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 426. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 427. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 428. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 429. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 430. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 431. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 432. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 433. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 434. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 435. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 436. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 437. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 438. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 439. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 440. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 441. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 442. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 443. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 444. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 445. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 446. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 447. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 448. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 449. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 450. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 451. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 452. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 453. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 454. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 455. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 456. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 457. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 458. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 459. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 460. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 461. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 462. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 463. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 464. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 465. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 466. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 467. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 468. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 469. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 470. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 471. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 472. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 473. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 474. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 475. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 476. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 477. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 478. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 479. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 480. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 481. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 482. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 483. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 484. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 485. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 486. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 487. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 488. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 489. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 490. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 491. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 492. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 493. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 494. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 495. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 496. Alfonso Baccini (It) à 2'25" ; 497. Alfonso Bacc

Gril Creuset super
Fr. 128.-

Chaises de jardin avec accoudoirs
Fr. 49.10

MAGRO

100g

Charcuterie Bell
12 variétés

Bell 1.20

Vacances à la mer
Italie
à Viserba, S. Giuliano Mare, Rimini, Riccione, directement sur la plage.
Hôtel, pension, appartements, chambres à des prix très modestes.
Is modestes.
Repos garanti, hors de tout bruit.
Pour réservation et renseignements: salon de coiffure Adam Sion
M. Falcinelli, tél. 027/22 52 77 ou M. Brigger, tél. 027/22 79 72

Hoover
Lave-linge automatique 4,5 kg
Prix Magro-ménager
Fr. 848.-

MAGRO

Occasions - A vendre

chambre à coucher
composée de
1 armoire 2 portes avec glace,
1 commode dessus marbre et glace,
2 lits bois avec sommiers garnis et matelas bon crin animal et 2 tables de nuit,
2 duvets et oreillers
Le tout pour Fr. 850.-
Très bonne occasion

Une quantité d'autres meubles d'occasion et en très bon état

Chez Jos. Albini
Montreux
Avenue des Alpes 18
Tél. 021/61 22 02

1 jolie salle à manger Henri II

makrolon
plexiglas®
en plaques, blocs, barres et tubes
débitage - usinage
JAUSLIN SA 15, rte de Lausanne
1032 Romanel-sur-Lausanne
☎ (021) 35 41 51

Institut de Commerce Sion
Fondé en 1941
rue des Amandiers 9
Direction : Dr Alexandre Théler

Cours commerciaux complets de 6 à 9 mois

Rentrée 8 septembre

Préparation aux examens d'admission des PTT et CFF
Enseignement individuel donné par des professeurs spécialisés avec grade universitaire

- Diplôme de commerce et de secrétaire
- Diplôme d'anglais de l'Institut de commerce de Londres
- Classes pour élèves débutants et avancés
- Etude surveillée
- Placement des élèves par nos soins
- Ecolage Fr. 180.- par mois tout compris

Demandez le programme d'études à la direction
Tél. 027/22 23 84

ACTION CARRELAGE!

Fond émaillé 19.90
Faïence décorée 13.80
Fond décoré pour salons 35.-

Valcéramique

Evionnaz en bordure de la route cantonale
Tél. 026/8 42 66
Télex 38422

Un record déterminant. Profitez-en maintenant.

GARAGE

EN BÉTON ARMÉ, toutes dimensions. Monobloc ou par éléments. Toit en tuiles ou toit plat. Pose rapide et facile. Le plus vendu en Suisse romande.

TECNORM SA
Rte de Signy 10, NYON
Tél. 022/61 42 67

Evionnaz, au Manoir
Vente de meubles d'occasion
soit chambres à coucher, salons, salles à manger, etc.
Ouvert vendredi et samedi.
M. Bender - Tél. 026/8 44 15 89-22

Lapin
congelé, importé le kilo
Fr. 6.-

MAGRO

FOURRURES
AU VISON ROYAL
Sierre - 027/55 94 56

Conservation
Réparations
Transformations
Nettoyage

Vous pouvez nous faire confiance, nous sommes spécialiste.

Service Club Furs S.A.
Pl. du Marché 2, Sierre
36-7434

Les Plans-sur-Bex
11 et 12 juin 1977

26^e Giron des musiques du district d'Aigle

Samedi 11: concert par l'Ensemble des cuivres du Chablais et la fanfare Concordia de Bagnes, bal conduit par l'orchestre Georgy's.

Dimanche 12: grand concert dès 14 heures, bal de clôture conduit par l'orchestre Henchoz.
22-120

Obirama
Grand choix de tondeuses à moteur et électriques
dès 315.-

MAGRO

vos loisirs en plein air...

... tout ce qu'il faut au centre commercial

MAGRO prix de gros

UVRIER-SION

Benzine discount P Gratuit

Stockholm : élimination attendue... mais « honorable »

SUÈDE - SUISSE 2-1 (0-0)

Rasunda Stadion. - 43 000 spectateurs. - Arbitre : Wright (Irl). - Buts : 70° Sjoeborg 1-0 ; 76° Boerjesson 2-0 ; 80° Risi 2-1.

Suède : Hellstroem - Nordqvist, Bjoern Andersson (83° Magnus Andersson), Roy Andersson, Augustsson, Larsson, Boerjesson, Linderoth, Borg, Sjoeborg, Wendt.

Suisse : Burgener - Chapuisat, Brechbuehl, Bizzini, Barberis, Demarmels, Botteron, Sulser 60° Mueller), Trincherro (46° von Wartburg), Elsenner, Risi.

En battant, sans convaincre, la Suisse par 2-1 au Rasunda Stadion de Stockholm, la Suède a virtuellement assuré sa qualification au tour final de la coupe du monde. Il lui suffit désormais d'obtenir un point dans son dernier match, contre la Norvège, pour être certaine de se rendre en Argentine. Et pour autant que la Norvège batte la Suisse une seconde fois.

La Suède a ainsi pris sa revanche de la coupe du monde 1962 (elle avait alors été éliminée par la Suisse en match d'appui). Mais les Suisses sont vraiment tombés la tête haute à Stockholm. En face d'adversaires crispés par l'importance de l'enjeu, ils ont fait preuve d'une détermination et d'un allant qui auraient mérité meilleure récompense. Si l'on tient compte du fait qu'ils se trouvent actuellement engagés dans un tour final de championnat éprouvant, on peut être satisfait du comportement d'ensemble des joueurs helvétiques.

Après une première mi-temps qui fut avant tout un long round d'observation, la rencontre fut beaucoup plus animée en seconde partie, grâce avant tout aux Suisses qui, avec le remplacement de Trincherro (blessé) par von Wartburg, se trouvèrent mieux armés sur le plan offensif. Cette modification aurait pu fort bien apporter le résultat attendu si une regrettable erreur défensive n'avait permis aux Suédois d'ouvrir le score et de prendre ainsi un avantage décisif sur le plan psychologique surtout.

La présence d'un joueur comme Pfister aurait peut-être donné plus de percant aux actions offensives de l'équipe suisse. Il n'en reste pas moins que celle-ci a été jusqu'au bout de ses possibilités actuelles, qui ne sont d'ailleurs nullement négligeables sur le plan technique comme sur le plan de l'organisation collective.

La défense suisse n'a pratiquement pas commis d'erreurs. Burgener ne peut guère être tenu pour responsable des deux buts qu'il a encaissés. Son calme a été bénéfique. Chapuisat s'est lui aussi montré à la hauteur, en soignant ses interventions et en se montrant très précis dans la relance. Bizzini a été particulièrement précieux grâce à son excellent jeu de tête. Chargé de la surveillance de Sjoeborg, il s'est laissé surprendre sur l'action qui a amené le premier but. Il était cependant difficile de prévoir que Botteron allait perdre le ballon.

Brechbuehl, après un début hésitant, a fait ce qu'on lui demandait. Trincherro, de l'autre côté, a disputé une bonne première mi-temps face à Linderoth. Son remplacement n'est pas dû à une quelconque contre-performance, mais à un claquage.

Au milieu du terrain, Barberis a été le plus en vue, en deuxième mi-temps surtout, lorsqu'il tenta à plusieurs reprises sa chance sur le côté gauche. En attaque enfin, Elsenner fut de loin le meilleur. Il était le seul à pouvoir désarçonner son adversaire direct et à provoquer vraiment le danger. L'entrée en lice de Kudi Mueller après une heure de jeu fut une bonne chose. Dans son style cahotique mais efficace, le Servetien fut à l'origine de plusieurs actions dangereuses, dont celle qui a amené le but suisse.

Chez les Suédois, les meilleurs furent, comme prévu, le gardien Hellstroem, Nordqvist et Roy Andersson en défense et Boerjesson au centre du terrain. En attaque, Sjoeborg a surtout eu le mérite de marquer un but qui se révéla décisif.

Classement du groupe VI

1. Suède	3	3	-	6-2	6
2. Norvège	2	1	-	1-2	2
3. Suisse	3	-	3	2-5	0

Ce qu'ils en pensent...

● Roger Vonlanthen : « Malgré la défaite je pense que l'équipe suisse a disputé un bon match. La chance n'a pas toujours été avec nous, en défense comme en attaque. J'ai finalement aligné Sulser car comme il court beaucoup, il est précieux au centre du terrain. Son remplacement par Kudi Mueller devait intervenir à la pause mais j'ai dû le retarder en raison du claquage dont a été victime Trincherro. »

● Serge Trincherro : « C'est un claquage qui m'a obligé à déclarer forfait pour la seconde mi-temps. J'aurais été incapable de jouer. En ce qui concerne le match, je pense que les Suédois, très prudents, ont surtout cherché à nous empêcher de développer notre jeu. Nous avons encaissé un premier but vraiment stupide. »

● Georg Ericsson, entraîneur des Suédois : « Je n'ai pas été surpris par l'excellent comportement de l'équipe suisse. J'avais prévenu mes joueurs et l'opinion publique que ce match ne serait pas facile. Par moments, j'ai vraiment eu peur en cours de partie. Le but de Sjoeborg nous a libérés et nous pouvons maintenant envisager l'avenir en toute confiance. Je tiens tout particulièrement à rendre hommage à Nordqvist, pilier de notre défense, dont le sang-froid nous fut très utile dans les moments critiques. »

Bade du Sud - Espoirs suisses 1-4 (1-3)

Stade de Loerrach. - 100 spectateurs. Arbitre : Glas (Kempten). Buts : 6° Zappa 1-0, 17° Bohe 1-1, 37° Schoenenberger 2-1, 39° Decastel 3-1, 78° Zwygart 4-1.

Sélection suisse : Walder - In Albon, Baur (56° Fuessen), Zappa, Mast, Wehrli, Decastel (46° Zwygart), Scheiwiler, Maissen, Luethi, Schoenenberger.

A Loerrach, en match comptant pour la coupe du lac de Constance, les espoirs suisses (moins de 21 ans) ont dominé la sélection de Bade du Sud, devant une centaine de spectateurs. Le succès ne fit jamais aucun doute, même lorsque les amateurs allemands réussirent à égaliser après 17 minutes de jeu.

En seconde mi-temps, la suprématie des poulains de Léon Walker fut encore plus nette qu'en première partie mais la réussite leur fit alors défaut. Il est vrai qu'assurés de vaincre, ils ne forcèrent par leur talent face à des adversaires souvent rugueux dans leurs interventions.

Coupe des Alpes: les groupes

Groupe 1: Bastia, Lyon, FC Bâle et Lausanne Sports.

Groupe 2: Bordeaux, Reims, Neuchâtel Xamax et Servette.

Calendrier des matches: Samedi 16 juillet: Bâle - Bastia, Lausanne - Lyon, Bordeaux et Servette - Reims. Samedi Xamax. Mardi 19 juillet: Bâle - Lyon,

Lausanne - Bastia, Neuchâtel Xamax - Bordeaux et Servette - Reims. Samedi

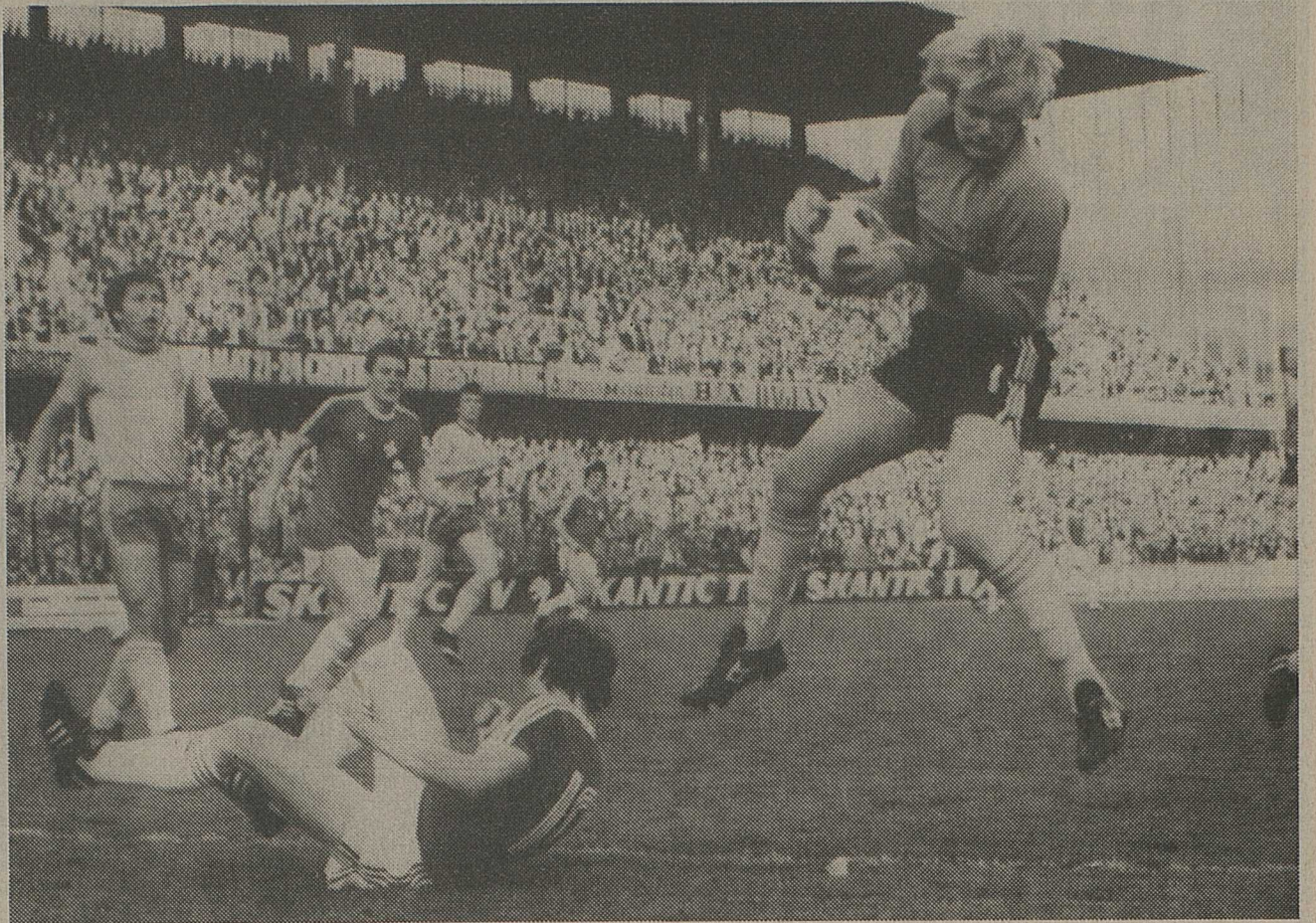
23 juillet: Bastia - Bâle, Lyon - Lausanne, Neuchâtel Xamax - Reims, Servette - Bordeaux.

Mardi 26 juillet: Bastia - Lausanne, Lyon - Bâle, Bordeaux - Neuchâtel Xamax, Reims - Servette. Vendredi 29 juillet: finale.

Difficultés de communications en Argentine

Les journalistes ouest-allemands qui ont suivi dimanche dernier la rencontre Argentine - RFA, disputée au stade Boca Juniors à Buenos Aires, se sont plaints des difficultés qu'ils ont rencontrées pour téléphoner leurs articles à leurs journaux. Hans Josef Justin, désireux de donner un compte rendu détaillé au fur et à mesure du déroulement du match, a été obligé de renoncer, n'ayant pas pu avoir de ligne pendant la première heure de la partie.

Six journalistes présents, qui avaient tous demandé une ligne à l'avance, ont eu la désagréable surprise de constater que ces six lignes téléphoniques aboutissaient à un seul appareil et qu'en tout et pour tout il n'y avait que deux cabines téléphoniques dans le stade...



Cette fois le Suisse Risi (au sol) sera moins heureux. Le gardien suédois Hellstroem se saisit de la balle. L'équipe de Vonlanthen s'est toutefois montrée trop timide en attaque pour espérer battre les robustes Suédois.

Football à l'étranger

Finlande - Italie 0-3 (0-1)

L'Italie a sensiblement amélioré sa position par rapport à l'Angleterre dans le groupe 2 du tour préliminaire de la coupe du monde. En s'imposant par 3-0 (mi-temps 1-0) à Helsinki, elle a porté sa différence de buts à plus 8, ce qui pourrait bien la placer en position favorable pour le match décisif qui l'opposera à l'Angleterre le 16 novembre à Wembley.

Devant 25000 spectateurs, les Finlandais ont tenté crânement leur chance contre les transalpins. Ceux-ci n'en attendaient pas tant. Après 10 mi-

nutes de jeu, ils ouvrirent le score sur une contre-attaque terminée victorieusement par Gentile (de la tête). Jusqu'au repos, les Finlandais se montrèrent les plus dangereux mais ils se heurtèrent à une défense intraitable.

En seconde mi-temps, après le remplacement de Casio par Claudio Sala, les Italiens prirent la direction du match et c'est en toute logique qu'ils augmentèrent l'écart, par Bettega d'abord (57°) puis par Benelli (81°).

Classement du groupe 2 : 1. Italie 3/6 ; 2. Angleterre 4/6 ; Finlande 5/4 ; 4. Luxembourg 4/0.

Brésil - Angleterre 0-0

Le Brésil et l'Angleterre ont fait match nul (0-0) au stade Maracana de Rio de Janeiro, devant 70000 spectateurs qui laissèrent aux guichets l'équivalent de 200000 dollars. Cette rencontre eut deux périodes totalement différentes. La première mi-temps fut médiocre et jouée sans passion par deux sélections craintives et préoccupées seulement de ne pas perdre le ballon. Les joueurs des deux équipes furent alors longuement conspués par le public. Au cours de cette première mi-temps, les Anglais se créèrent les meilleures occasions de marquer, par Francis (deux fois) et par Keegan. Les Brésiliens n'eurent guère qu'une véritable chance, à la 38° minute, sur une reprise de Roberto.

A la reprise, les Brésiliens se décidèrent à prendre le match en main et le spectacle fut alors meilleur. Sous les encouragements de leur public, les

Sud-Américains soumièrent la défense anglaise à un véritable siège sous l'impulsion d'un Rivelino très clairvoyant. Le gardien Clemence eut besoin de toute sa classe pour éviter le pire. Il fut aussi assez chanceux en plusieurs occasions. A la 60° minute, un but de Gil fut annulé pour hors-jeu et à la 72° minute, l'arbitre, placé trop loin de l'action, refusa d'accorder aux Brésiliens un penalty pour une faute commise sur Roberto.

Stade Maracana à Rio de Janeiro. - 70000 spectateurs. Arbitre : Bucatelli (Arg).

Brésil: Leao; Ze Maria, Amaral, Edinho, Rodrigues; Neto-Cerezo, Rivelino, Zico; Gil (Ze Mario), Roberto, Paulo Cesar.

Angleterre: Clemence; Neal, Watson, Hughes, Cherry; Wilkins (Kennedy), Talbot, Brian Greenhoff; Keegan, Francis, Pearson (Channon).

Uruguay - RFA 0-2 (0-1)

Trois jours après avoir battu l'Argentine par 3-1, l'équipe nationale de RFA a remporté, à Montevideo, une facile victoire sur l'Uruguay, qu'elle a battu par 2-0 (mi-temps 1-0). La modestie de l'adversaire, éliminé de la coupe du monde 1978, jointe au mauvais état de la pelouse du stade du centenaire, n'incita pas les Allemands à se livrer à fond, au grand dépit des 60000 spectateurs présents.

Le rythme du jeu fut lent, surtout en première mi-temps. Le premier tir sérieux contre le gardien uruguayen fut enregistré à la 10° minute, le second à la 25°. Sans prendre de grands risques offensifs, les Allemands ouvrirent le score vers la fin de cette première mi-temps, par Flohe, qui reprit des 20 mètres un mauvais dégagement de la défense sud-américaine sur un essai de Bonhof.

Malgré des changements apportés à la composition des deux équipes, le jeu ne s'améliora guère en seconde mi-temps, les Uruguayens se cantonnant en défense sans

même chercher sérieusement à égaliser. De leur côté, les Allemands se contentaient d'attendre une faute d'un défenseur adverse.

La seule occasion de but des Uruguayens se situa à la 87° minute. Le gardien Burdenski détourna alors la balle en corner sur un tir de Carrasco. Mais la réplique fut immédiate: deux minutes plus tard, servi par Rummenige, Mueller se joua de deux adversaires pour marquer le second but allemand.

Stade du Centenaire à Montevideo. - 60000 spectateurs. Arbitre: Ituralde (Arg). Buts: 42° Flohe 0-1, 90° Mueller 0-2.

Uruguay: Correa (46° Clavicho); de Los Santos, Salomon, Rivelavia, Javier, Carrasco, Maneiro, Pereira, Rodriguez, Santelli, Oliveira (59° Gomez).

RFA: Burdenski; Vogts, Kaltz, Ruessmann (46° Nogly), Dietz, Bonhof, Flohe, Magath, Rummenige, Mueller, Volkert (46° Abramczyk, 68° Hoelzenbein).

Viktor se retire

Le gardien international tchécoslovaque Ivo Viktor a décidé d'abandonner le football. Agé de 35 ans, il souffre de troubles lombaires chroniques. Après avoir arrêté le football pendant plusieurs mois, il avait repris ses activités au cours de cette saison avec Dukla Prague.

Victime d'une rechute, il a décidé de mettre un terme à sa carrière de footballeur. Il avait fait ses débuts d'international en 1966 contre le Brésil, à Rio de Janeiro. Dix ans plus tard à Belgrade, il gardait les buts de la Tchécoslovaquie lorsqu'elle remporta le titre européen aux dépens de la RFA.

● FRANCE. - Championnat de première division (38° et dernière journée): Lyon - Paris Saint-Germain 1-1; Nancy - Angers 1-1; Nîmes - Rennes 6-2; Reims - Lille 3-1; Nice - Sochaux 1-0; Lens - Marseille 1-0; Laval - Bastia 3-1; Nantes - Metz 3-2; Saint-Etienne - Valenciennes 5-0; Bordeaux - Troyes 3-0. - Classement final : 1. Nantes 58 p.; 2. Lens 49; 3. Bastia 47; 4. Nancy 45; 5. Saint-Etienne 45; 6. Lyon 44; 7. Nice 44; 8. Metz 43; 9. Paris Saint-Germain 42; 10. Bordeaux 38; 11. Reims 36; 12. Marseille 36; 13. Nîmes 34; 14. Sochaux 34; 15. Troyes 33; 16. Laval 32; 17. Valenciennes 31; 18. Angers 27; 19. Lille 21; 20. Rennes 21. Angers, Lille et Rennes sont relégués.

● YUGOSLAVIE. - Championnat de première division : Napredak Krusevac - Borac Banjaluka 2-1; FC Sarajevo - Velez Mostar 1-1; NK Rijeka - FC Zagreb 2-0; Hajduk Split - Partizan Belgrade 0-2; Voivodina Novi Sad - OFK Belgrade 1-1; Sloboda Tuzla - Olympia Ljubljana 2-1; Etoile Rouge Belgrade - Buducnost Titograd 4-1; Dynamo Zagreb - Radnicki Nis 2-0. Classement après 32 journées : 1. Etoile Rouge Belgrade 48 p. (champion); 2. Dynamo Zagreb 39; 3. Sloboda Tuzla 36; 4. Partizan Belgrade 36; 5. Borac Banjaluka 35; 6. Radnicki Nis 34.

● HONGRIE. - Championnat de 1° division (33° et avant-dernière journée): Vasas Budapest - Zalaegerszeg 3-1; Ujpest/Dozsa Budapest - Kaposvar 2-1; Dunaujvaros - Ferencvaros Budapest 2-2; Honved Budapest - Szeged 5-2; Csepel - Haladas 2-1; Diosgyor - MTK Budapest 3-1; Videoton - Bekescsaba 3-0; Tatabanya - Raba Eto Gyoe 3-0; Salgotarjan - Dorog 2-0. - Classement : 1. Vasas Budapest 52 p.; 2. Ujpest/Dozsa Budapest 49; 3. Ferencvaros Budapest 46; 4. Honved Budapest 44.

● BULGARIE. - Classement final du championnat de 1° division après 30 journées : 1. Levski/Spartak Sofia 43 p. (champion); 2. CSCA Sofia 39; 3. Marek Stanke Dimitrov 38; 4. Slavia Sofia; 5. Botev Vratza 31. Dounav Rousse et Mineur Pernik sont relégués et remplacés par Tchernomore Varna et Tchernomoretz Bourgas.

FOOTBALL

Lausanne Sports se renforce



Walter Seiler : il devrait être un motif de satisfaction pour Miroslav Blazevic.

Le comité du Lausanne Sports annonce l'arrivée de deux joueurs : l'avant-centre de Grasshopper Walter Seiler (23 ans) et le défenseur du Vevey Sports Walter Grettler (21 ans) pour la prochaine saison.

Manfred Odermatt entraîneur de Winterthur

Le FC Winterthur, qui lutte actuellement contre la relégation en LNB, a engagé comme entraîneur pour la saison 1977-1978 son ancien joueur Manfred Odermatt (37 ans). Le contrat a été signé pour un an. Odermatt remplace Werner Schley à la tête du club zurichois, cependant que lui-même sera remplacé par le duo Bischof - Bruggmann au FC Gossau.

Pas de fusion Young Fellows - Aarau

Contrairement à ce qui avait filtré, il n'y aura probablement pas de fusion entre les deux clubs de LNB Aarau et Young Fellows. C'est ce qui ressort d'une réunion de délégués des deux clubs, réunion tenue en présence de représentants de l'ASF, MM. Albin Kuehn (ligue nationale), Leo Straesse (président du tribunal sportif).

Coupe suisse

Naters - Martigny 0-2 (0-1)

Trois cent cinquante personnes ont assisté hier à la rencontre de coupe suisse entre Naters et Martigny, sur le terrain de Stapfen. L'équipe de Jean-Paul Biaggi a nettement mérité cette victoire. Pratiquant un jeu plus offensif, les Martignerais ont très nettement dominé le débat. D'ailleurs la réussite de Y. Moret à la 2^e minute déjà, rendit l'adversaire très nerveux. Les jeunes Natersois perdirent trop facilement des balles, ce qui facilita la tâche des Bas-Valaisiens. Dans la seconde partie, il fallut attendre la 76^e minute pour que Lugon parvienne à augmenter le score, qui d'ailleurs ne fut plus modifié jusqu'au coup de sifflet final.

Les équipes jouaient dans la composition suivante :

Martigny: Dumas, Moret, Biaggi, Moulin, Lonfat ; Troillet, S. Moret, Y. Moret (59^e Moser), Payot, Lugon.

Naters: Imhof, Ricci, Mingold, R. Egge, M. Egge, F. Egge, U. Gertschen, Imahorn (75^e Kammer), E. Andenmaten, K. Salzmann, St. Egge (52^e Kalbermatter).

7^e tournoi intercantonal des Routes nationales

Bon résultat de l'équipe du Valais

Les 4 et 5 juin derniers a eu lieu à Lausanne, sur le terrain de la Blécherette, le 7^e tournoi de football des Routes nationales opposant 39 équipes réparties en 9 groupes représentatives des cantons suisses. Ce tournoi comportait des poules éliminatoires qui se disputaient le samedi et un tour final ayant lieu le dimanche matin.

Le canton du Valais était représenté par deux équipes : Valais I et Valais II.

Si l'équipe de Valais II s'est vue éliminer dès la poule éliminatoire, l'équipe de Valais I s'est par contre particulièrement distinguée.

En effet, ayant terminé en tête de son groupe, le samedi, elle disputa les 8^e de finale contre l'équipe de Saint-Gall d'où elle sortit qualifiée par le score de 1 à 0.

En quarts de finale, opposée à Berne, elle l'emporta par le score de 1 à 0.

En demi-finale, adversaire de l'équipe du Tessin - 5 fois vainqueur du tournoi - elle réussit à se qualifier pour la finale par le score de 2 à 1.

La finale opposant Valais I à Zurich I fut jouée à 11 h. 30 dimanche devant 500 à 600 spectateurs. A la fin du temps réglementaire, le score était de 0 à 0, malgré une forte domination de l'équipe valaisanne.

La décision fut acquise aux pénalités par l'équipe de Zurich I.

Félicitons une nouvelle fois nos représentants pour cette très belle performance.

Un participant

Gisiger s'attaque au record mondial de l'heure

Comme il l'avait annoncé depuis quelques mois, le Biennois Daniel Gisiger (22 ans), héros malheureux de la dernière étape du Grand Prix suisse de la route, va s'attaquer mardi prochain au Hallenstadion de Zurich au record du monde amateur de l'heure sur piste couverte. Ce record, depuis le 16 novembre 1958, déjà au Hallenstadion, est toujours la propriété du Suisse Alfred Ruedg avec 45,587 kilomètres parcourus.

Daniel Gisiger, l'un des meilleurs amateurs suisses actuellement, poursuiveur de talent (il est champion suisse par équipes avec le RC Olympia Bienne et vice-champion suisse individuel notamment), a mis fin à ses sorties sur route dès après le Grand Prix suisse de la route dont il fut l'un des grands animateurs. Avec Josef Helbling, adjoint de l'entraîneur national Oscar Plattner, il a suivi durant trois semaines une préparation spécifique à Zurich.

Gisiger devrait, pour le moins, menacer sérieusement la performance de Freddy Ruedg qui fut son directeur sportif la saison passée. Conscient de ses possibilités actuelles, ce Biennois né en France (à Baccarat, dans les Vosges) est capable de signer un exploit qui fraie date. C'est en tout cas le sentiment du directeur du Hallenstadion, M. Heinrich Haechler, qui affirme que la piste est dans un excellent état.



L'équipe Brooklyn dissoute?

Les déboires enregistrés au cours du Giro pourraient entraîner les responsables de l'équipe Brooklyn, qui compte dans ses rangs Roger De Vlaeminck, Johann De Muynck, Ronald De Witte notamment, à la dissolution à la fin de la saison. « Nous déciderons après le Giro si nous continuons la saison prochaine », a souligné le directeur sportif Franco Cribiori.

L'abandon dès le début de De Vlaeminck, la défaillance dans les Dolomites de De Muynck, qui souffre d'une bronchite, tous ces éléments ont empêché l'équipe Brooklyn de tenir le rôle qu'elle visait au départ : victoires d'étapes et victoire au classement général.

Il apparaît d'ores et déjà que l'équipe Brooklyn ne sera pas au départ du Tour de France. « Rien n'est encore définitif », a souligné Cribiori. Mais d'une part, Roger De Vlaeminck n'est pas encore suffisamment rétabli et d'autre part, après ce Giro, où nous n'avons rien gagné, même pas une seule étape, personne dans l'équipe n'a le moral ».

● Freddy Maertens au Tour de Suisse

Freddy Maertens, contraint d'abandonner le Giro à la suite d'une chute, reprendra la compétition à l'occasion du Tour de Suisse (16-24 juin). Il n'est pas question qu'il dispute samedi Paris-Bourges, a laissé entendre le directeur de la firme « Flandria », M. Paul Claeys.

Samedi, Maertens se rendra à Milan à l'arrivée du Tour d'Italie pour éventuellement féliciter son équipier Michel Pollentier, qui a de fortes chances de réaliser ce qu'il aurait voulu réussir lui aussi.

Le Montheysan Bernard Gavillet retenu dans la sélection suisse

Au terme de la seconde phase de la préparation en vue des championnats du monde juniors, qui auront lieu en juillet en Autriche, un cadre national provisoire a été formé. Il comprend Juerg Bruggmann (Bischofszell), Bernard Gavillet (Monthey), Hanspeter Hofmann (Frauenfeld), Erich Maechler (Hochdorf), Edwin Menzi (Kreuzlingen), Markus Meyer (Pfaffnau), Dino Rey (Affoltern), Hubert Seiz (Arbon), Bruno et Heinz Kophaler (Winterthur). Peuvent encore prétendre faire partie du cadre Patrick Aubry (Genève), Luca Bortolin (Lugano), Jean-Marie Grezet, Willi Hengartner (Winterthur) et Daniel Steiner (Macolin).

Prologue au Tour du Luxembourg DÉJÀ UN BELGE LEADER!

Le Tour du Luxembourg open a commencé par un prologue de 3 km 400 en côte contre la montre. Cette mise en train a assez bien convenu aux sept professionnels helvétiques engagés sous la direction de l'entraîneur national Oscar Plattner. Meinrad Voegelé, appelé en remplacement de Roland Salm, qui est hors de forme après avoir souffert d'une mauvaise bronchite au Tour de Romandie, s'est mis en évidence avec un 6^e rang et un retard de 21". Le meilleur résultat a toutefois été réalisé par le grimpeur Willy Lienhard, 5^e à 20". Cet exercice a été remporté par le Belge Frankie De Gendt (25 ans) en 5'13", soit avec dix secondes d'avance sur le Hollandais Knetmann, qui fait partie des favoris de l'épreuve. Le Tour du Luxembourg se dispute en 4 étapes, jusqu'à dimanche. Classement du prologue :

1. Frankie De Gendt (Be), les 3 km 400 en 5'13 ; 2. Gerrie Knetemann (Ho) à 10" ; 3. Jos Jacobs (Be) à 11" ; 4. Bert Pronk (Ho) à 14" ; 5. Willy Lienhard (S) à 20" ; 6. Meinrad Voegelé (S) à 21" ; 7. Ludo Peeters (Be), même temps ; 8. Hassink (Ho), même temps ; 9. Didier (Lux) à 24" ; 10. Rosiers (Be), même temps ; 11. Kulpier (Ho) à 28". Puis : 15. Albert Zweifel (S) à 30" ; 16. Godi Schmutz (S) à 31" ; 19. Bruno Wolfer (S) à 34" ; 22. Serge Demierre (S) à 36" ; 23. Guido Frei (S), même temps. 50 coureurs au départ.

● Quatrième succès polonais au Tour d'Angleterre

Grâce à Jan Bienek, les Polonais ont fêté leur 4^e succès au Tour d'Angleterre pour amateurs. Le leader demeure toutefois le Soviétique Said Gusseinov. La délégation helvétique, dont le meilleur élément est Werner Fretz (5^e à 22"), a perdu, hier, Daniel Mueller, contraint à l'abandon après une chute. Résultats :

10^e étape, Llandudno - Porthcawl, 172 km : 1. Jan Bienek (Pol) 4 h. 37'24 ; 2. Bell (NZ), même temps ; 3. Gusseinov (URSS), même temps ; 4. Vondracek (Tch) ; 8. Werner Fretz (S), tous même temps.

Classement général : 1. Said Gusseinov (URSS) 39 h. 15'58 ; 2. Segersall (Su) à 8" ; 3. Carbutt (GB) à 19" ; 4. Downs (GB) à 20" ; 5. Werner Fretz (S) à 22" ; 6. Morosov (URSS) à 28" ; 7. Prim (Su) à 31". Abandon : Daniel Mueller (S).

Pour la première fois depuis sept ans, un cas de dopage a été découvert dans le Tour d'Angleterre pour amateurs. Le coureur incriminé est le champion de Hollande Aad Tak qui a été disqualifié. Il avait été découvert dans son organisme des traces d'éphédrine après la 8^e étape. Tak figurait au classement général en 13^e position à 3'00 du Soviétique Gusseinov.

● Le Tour d'Autriche pour amateurs

8^e étape, Heiligenblut-Millstatt, 139 km : 1. Andris Jakobson (URSS) 3 h. 07'50. 2. Brehm (RFA) à 56". 3. Kubias (Tch) même temps. 4. Waltzenberger (Aut). 5. Muckenhuber (Aut), tous même temps. Puis les Suisses : 11. Roland Gloor, Christian Vinzens et Beat Breu à 1'34. 64. Loebi Nef à 7'54.

Classement général : 1. Rudolf Mitteregger (Aut) 23 h. 35'08 ; 2. Lonency (Tch) à 2'12 ; 3. Henke (Tch) à 2'34 ; 4. Karner (Aut) à 2'53 ; 5. Olivetto (It) à 3'10 ; 6. Jagsch (Aut) à 4'45. Puis : 20. Gloor à 19'56 ; 27. Vinzens à 24'10 ; 30. Breu à 24'51 ; 67. Nef à 1 h. 28'00. - Par équipes : 1. Autriche 70 h. 47'59. Puis : 9. Suisse à 1 h. 06'03.

Succès de Patrick Sercu à Copenhague

Le Belge Patrick Sercu a remporté au sprint une épreuve en circuit disputée sur 70 km à Copenhague. L'ancien champion du monde de vitesse a battu l'Allemand Dietrich Thurau et son capitaine Eddy Merckx.

● **TENNIS.** - Heinz Guenthardt battu à Nottingham. - Le 2^e tour du tournoi de Nottingham a été fatal au Suisse Heinz Guenthardt. Le champion national a été battu par le Chilien Jaime Fillol (31 ans) en deux sets : 6-2 et 6-3. Il s'agit d'un tournoi sur herbe. Par la suite, Fillol s'est qualifié pour les quarts de finale en disposant du Rhodésien Andrew Pattison par 6-8, 7-5 et 10-8. Les autres qualifiés sont le Mexicain Raul Ramirez et les Américains Roscoe Tanner, Bob Lutz, Dick Stockton, Stan Smith, Brian Gottfried et Tim Gulikson.

Le Tour du Tessin à Casiragi

Les amateurs italiens ont animé le traditionnel Tour du Tessin, qui s'est achevé à Vacallo, au-dessus de Chiasso. Mais le grand dominateur de l'épreuve en restera le Lucernois Robert Thalmann, qui franchit la ligne en solitaire avant d'être pénalisé de 20" par le jury. L'ancien champion suisse s'est rendu coupable d'un changement de vélo lors de la deuxième descente vers Morcote et il a été la victime d'un protêt déposé contre lui. Cette pénalisation de temps lui a coûté la victoire. Celle-ci revient à l'Italien Casiragi, qui avait toutefois terminé à 2" de Thalmann.

Si le Lucernois a prouvé qu'il avait retrouvé la grande forme, il faut bien convenir que cette épreuve a été dans l'ensemble marquée par la suprématie des routiers italiens. Quelque 100 concurrents se sont alignés au départ de Lugano, sous la pluie. Avec Casiragi, Cosonni et Masi, les Italiens ont pris la direction des opérations. Mais au cœur de la bataille finale, lors de la montée de Chiasso sur Vacallo (2 km 500), les qualités du robuste Thalmann ont permis à ce dernier de se dégager, sans qu'il puisse pour autant savourer une victoire acquise sur le terrain. Classement :

1. Giancarlo Casiragi (It), les 140 km en 3 h. 31'48 (moyenne 39,666 km/h) ; 2. Robert Thalmann (Wiedlisbach) à 18" ; 3. Sergio Cosonni (It) à 28" ; 4. Donato Masi (It) à 1'16 ; 5. Michael Klang (Nussbaumen) à 2'20 ; 6. Ennio Vanotti (It) à 2'27 ; 7. Silvano Contini (It), même temps ; 8. Alessandro Pozzi (It), même temps ; 9. Fausto Stiz (It), même temps ; 10. Ernst Nyffeler (Berthoud), même temps ; 11. Maurizio Donati (It), même temps ; 12. Juerg Luchs (Hofstetten), même temps ; 13. Giovanni Bino (It) à 2'32 ; 14. Rocco Cattaneo (Tamaro/amateur) à 2'44 ; 15. Gérald Oberson (Genève/amateur) à 2'46.



HIPPISME

Ce week-end, 550 départs au concours de Marly

Chaque année, le CSO de Marly est toujours très fréquenté, grâce à ses nombreuses épreuves qualificatives pour divers championnats. L'organisation, toujours parfaite, signée par le Cercle hippique Fribourg/Marly, présidé par M. Claude Chassot, n'est pas étrangère aux succès de chaque édition. La construction des parcours est confiée à Daniel Aeschlimann et Claude Nordmann. 14 épreuves diurnes et nocturnes se succéderont dès demain, à 18 heures. La place de Marly, idéale au bord de la Gérine, a été reconnue pour le championnat romand, le championnat fribourgeois, la coupe Panache et une épreuve spéciale est réservée pour le championnat fribourgeois des juniors. Dans le cadre de ce concours, les responsables ont prévu une randonnée équestre en l'honneur du colonel Henri von der Weid, et le samedi soir, les spectateurs auront l'occasion d'applaudir les voltigeurs du Guintzet, un groupe de jeunes qui se manifeste toujours plus sur le plan national.

UNE PARTICIPATION TRÈS INTÉRESSANTE

Tous les cavaliers romands seront au rendez-vous de Marly en compagnie des Bernois de la zone limitrophe. En cat. M, on retiendra les noms de Gerhart Etter, Jürg Notz, Henri Turretini, Ruth Schirmer, Marcel Hermann, Paul Aeschlimann, les frères Grandjean, Claude Manuel, Claude Pachoud et d'autres encore tous alignés sur le plan national. C'est dire que les concurrents ne seront pas à Marly en simples touristes, mais bien pour donner au concours un niveau exceptionnel. L'horaire prévoit deux épreuves, le vendredi dès 18 heures, six épreuves dès 10 heures et cinq épreuves le dimanche, dès 7 h. 30.

PATINAGE ARTISTIQUE

Sortie de printemps du club de Sion

Leteygeon-sur-Héremence était dernièrement le cadre merveilleux choisi par la famille du CPS pour sa sortie de printemps. Notre ami Bernard Sierro, enfant du crû, en a été l'organisateur et le maître-queux.

Par la même occasion, le comité avait prévu les assises annuelles, menées au pas de patineur par notre président, Roland Dubuis, secondé et entouré d'un charmant état-major, M^{me} Georgette Lonfat, caissière et M^{me} Jacqueline Panchar, secrétaire. Etat de santé du club : finances saines et avenir réjouissant.

Il faut souligner que le jubilé de ses vingt ans provoque encore au sein du club une franche ambiance de cordiale amitié entre parents et enfants.

Sous la houlette de Gaby Germanier, monitrice toujours dévouée, des jeux divertissants, où adresse, rapidité, réflexion et esprit d'à propos ont permis à nos enfants, non pas de patiner, mais de piétiner d'impatience dans l'attente des récompenses de leur généreuse et enthousiaste participation.

De plus, médailles, distinctions et diplômes acquis durant la saison écoulée, ont été remis.

Que la joie partagée durant cette inoubliable journée se prolonge et suscite au cœur de nos enfants l'amour du beau qui permet d'extérioriser la pratique du patinage artistique.

● **PENTATHLON MODERNE.** - Le Hollandais Andries Van der Woerd a pris la tête du tournoi international de Berne après deux épreuves, le tir et l'escrime. Au total 31 concurrents de 6 pays sont aux prises.

Classement après deux épreuves : 1. Andries Van der Woerd (Ho) 2022 p ; 2. Martin Delker (RFA) 1942 ; 3. Peter Kuhn (RFA) 1897 ; 4. Gabor Bilkei (Berne) 1867 ; 5. Wolfgang Leu (Aut) 1736 ; 6. Douw Steyn (AS) 1727. Puis les autres Suisses : 13. Daniel Jost 1602 ; 18. Andreas Blums 1463 ; 20. Rolf Ingold 1447 ; 21. Christian Felber 1439 ; 24. Res Aeschlimann 1374 ; 28. Oswald Gruetter 1206.

Par disciplines. - Tir : 1. Van der Woerd 195/1022 ; 2. Bilkei 193/978 ; 3. Kuhn 191/934. Puis : 11. Joost 186/824. - Escrime : 1. Delker 23 victoires sur 30/1074 ; 2. Van der Woerd et Leu 21/1000.

● **MOTOCYCLISME.** - Le Vénézuélien Johnny Cecotto, qui s'était blessé lors du Grand Prix d'Italie, fera sa rentrée, en 350 et en 500, lors du Grand Prix de Hollande, le 25 juin.

● **ATHLÉTISME.** - Au cours d'une réunion au stade de Champel, Franz Buehler (25 ans) a battu le record genevois du 1000 m en 2'27"3 (ancien 2'27"6 par Raymond Vogt).

Journées cantonales féminines

Vernayaz accueille 900 gymnastes

EN recevant les sections de l'Association valaisanne de gymnastique féminine, lors de leurs journées cantonales pour mieux marquer dignement son 25^e anniversaire, la société «Ottanelle» de Vernayaz devait montrer une activité débordante.

Grâce à un comité d'organisation présidé par M. Jean Meizoz, l'«Ottanelle» l'a fait et la cité de Vernayaz est prête à recevoir quelque 900 gymnastes - 550 actives et 350 dames - groupées en 43 sections - 23 d'actives et 20 de dames.

C'est dire qu'il y aura du mouvement, de la grâce et aussi de la diversité sur le parc des Sport du Trient, ce week-end, à en juger par les différents concours et les nombreuses possibilités ouvertes aux sections.

Concours de sections

Tout d'abord cette fête est ouverte aux groupements actives et dames ainsi qu'aux pupillettes de 1961 à 1963 intégrées dans un groupement actives.

Il y aura deux classements distincts de sections :

a) classement actives avec comme concours de section :

1. Ecole du corps
2. Agrès
3. Athlétisme
4. Mixtes : écoles du corps avec balle + anneaux ou école du corps avec balle + estafette - navette.

Tous les concours de sections comportent obligatoirement 2 parties (2 écoles du corps, 2 engins, 2 parties athlétisme).

b) classement sections dames avec :

1. Ecole du corps
2. Mixte : école du corps + course d'obstacles.

Une section d'actives ne peut pas participer aux concours de sections dames mais une section dames peut participer aux concours de sections actives.

Il faut un minimum de 8 gymnastes pour un concours de section.

La variété des possibilités fait qu'il y aura des sections en école du corps (balle ou libre), des sections aux agrès (anneaux, reck, sol, saut de moutons), des sections en athlétisme (60 m, saut en longueur, boulet, saut en hauteur) et des sections en course d'obstacles.

Productions cantonales

Il y aura deux productions cantonales : une des actives et une des dames avec comme thème les exercices généraux de Genève 1978, production obligatoire pour tous les groupements.

Autres possibilités de travail

Les gymnastes ont encore d'autres possibilités de travail. Ainsi il y aura un tournoi de volley-ball avec 20 équipes, chaque équipe jouant 3 matches, suivi des demi-finales et

de la finale cantonale de la fête, une course d'estafette-navette de 60 mètres avec 23 équipes de 8 gymnastes, la finale de basketball, des écoles du corps à 6 gymnastes, et bien entendu les concours individuels où près de 200 gymnastes se mesureront en :

- école du corps libre
- agrès tests 2, 3, 4, 5 et 6
- athlétisme, 80 m, saut longueur et lancer de la petite balle, un triathlon, avec 2 catégories d'âges
- artistique, tests, 3, 4, 5 et 6

A cela s'ajoute le concours de fête avec 2 catégories et qui comprend :

- anneaux avec éléments imposés
- gymnastique avec éléments imposés
- athlétisme avec 80 m et course d'obstacles.

Tous les concours individuels auront lieu demain, samedi, après-midi dès 13 h. 30.

Cortège - Démonstrations

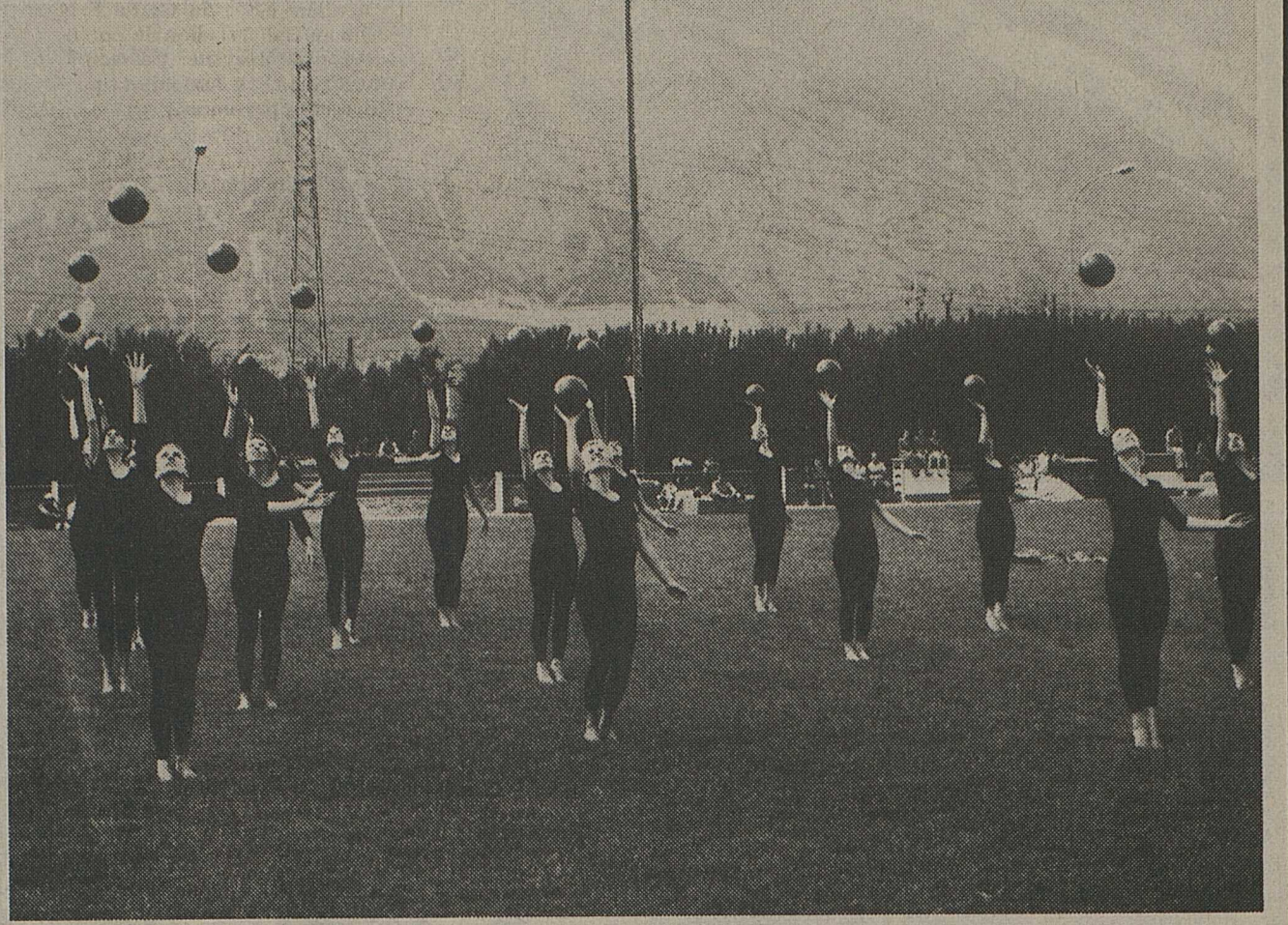
En début d'après-midi, dimanche, dès 13 h. 30, un imposant cortège parcourra la cité de Vernayaz de la place de la Gare au parc des Sports, par la route longeant le chemin de fer.

Après les finales estafettes, les démonstrations des meilleures sections mettront un point final à ces deux journées.

Inutile de dire que l'Ottanelle est prête à recevoir toutes les gymnastes et que tout a été prévu pour assurer aux spectateurs une journée de détente et d'amitié dans la gymnastique.

N'hésitez pas et tous à Vernayaz ce week-end.

-Gg-



Dimanche, championnat valaisan de natation LES FAVORIS AUX MÉDAILLES?

Il appartient au Club de natation de Martigny d'organiser les championnats valaisans. Ils se dérouleront à la piscine municipale d'Octodure dimanche 12 juin, à partir de 9 heures. Sept clubs représentant 120 nageurs y prendront part, soit Champéry, Monthey, Martigny, Sion, Sierre et Crans-Montana. Cela représente pour les quatorze disciplines, filles et garçons, 446 départs. Six catégories d'âge sont prévues, mais un seul titre sera attribué par discipline. C'est ainsi que les trois médailles seront attribuées aux meilleurs temps absolus. Assistons-nous à de nouveaux records? Si toutes les conditions, température et temps, sont de la partie, c'est possible. Il est donc intéressant de relever les détenteurs actuels et leur temps dans les différentes disciplines: 400 m crawl: Eglantine Berlincourt en 5'23"4 et Christian Ebener en 4'53"; 100 m dauphin: Berlincourt 1'25"5 et Ebener 1'05"63; 100 m brasse: Berlincourt 1'23"2, Pierre-Yves Roten 1'16"7; 100 m dos: Luisetti 1'17", Cotter 1'08"8; 200 m 4 nages: Berlincourt 2'46"14, Ebener 2'30"8; 100 m crawl: Berlincourt 1'08"4, Ebener 57"5; relais 4 x 50 m et 5 x 50 m, détenus par le CN Sion en 2'15" et 2'19"3. Comme on peut le constater, la jeune Eglantine Berlincourt détient tous les titres valaisans. De retour au CN Monthey, depuis l'année dernière, elle

renforcera l'équipe du Bas-Valais, qui sera favorite pour le challenge interclubs. Sur le plan individuel, Berlincourt n'aura aucune peine à défendre ses titres, seule Pascale Devaud pourrait venir l'inquiéter. Quant à la jeune Montheysanne Luisa Luisetti, elle défendra son bien dans sa spécialité, le 100 m dos.

Chez les messieurs, Stéphane Cotter et Philippe Farine se partageront les premières places. Il est possible que quelques éléments sierreois viennent jouer le rôle d'outsiders.

Ces championnats valaisans serviront de base pour sélectionner l'équipe cantonale pour le meeting de Bellinzzone les 16 et 17 juillet prochain. Le chef technique a déjà formé son équipe à deux éléments près, qui devront confirmer leur forme à Martigny. En principe, l'équipe sera la suivante: filles: Eglantine Berlincourt, Luisa Luisetti (Monthey), Pascale Devaud (Sion), Martine Giacchino (Sierre); garçons: Stéphane Cotter, Philippe Farine et Olivier de Baltasar (Sion), à déterminer, Eugène Berclaz (Sierre) et Yvan Beaupain (Martigny).

Rappelons que le début des concours est fixé à 9 heures avec une pause de midi et que les épreuves de relais auront lieu vers les 15 h. 30.



Eglantine Berlincourt, la nageuse la plus titrée, elle n'a rien à craindre!

VOLLEYBALL

AU CLUB DE SION, ÇA MARCHE!

Oui, «ça marche» et même très bien. Jugez plutôt: un effectif qui double en moins d'une année d'existence, le nombre d'équipes qui se multiplie par quatre, l'exercice financier qui se solde par un excédent de recettes ascendant à plus de 3000 francs pour faire bonne mesure. Tout cela nous l'avons appris au cours d'un peu plus des soixantes minutes que dura la deuxième assemblée générale du Sion-VBC fondé le 19 novembre 1976. Tout se déroula dans une ambiance excellente, juvénile par la participation, de très bonne tenue, ce qui ne gâche rien, dans cette haute salle du café Industriel.

Personnalité marquante comme il se doit: le président René Schwery. De provisoires qu'ils étaient en novembre passé, son comité et lui sont là, et bien là en charge. A la foi amical et persuasif, il s'est montré ambassadeur, avec raisonnable mesure, sûr de lui et réfléchi, présentant ainsi ce qui, à notre avis, est l'image de marque du club, fort sympathique, ma foi! On peut aisément comprendre qu'avec la générosité et le dynamisme caractérisant les jeunes volleyeuses et volleyeurs, tout comme avec les qualités des plus âgés, le trésorier Edouard Dubuis parviendra à équilibrer son budget avec l'appui de tous. D'ores et déjà le Sion-VBC compte sur un accueil chaleureux de notre population, à son action «membres - supporters» et de soutien car nous sommes persuadés qu'il en vaut la peine. Nous n'avons en plus aucune peine à croire que Dyonis Fumeaux, responsable technique, ait pu se déclarer satisfait de l'esprit sportif, de l'assiduité aux entraînements, de l'amélioration technique. Claude Favre, président de l'ACVVB, nouveau membre du club séduisant et futur responsable de la première équipe, n'hésita pas à citer en exemple le Sion-VBC. Quant à Pierre Demont, les applaudissements qui soulignèrent la première évocation de son nom disent bien que «ses» juniors, garçons et filles, tiennent à lui.

Sur le plan sportif, les volleyeurs de Sion, pour leur saison expérimentale, ont terminé le championnat de deuxième ligue valaisanne au 3^e rang. Bien entendu, ils veulent faire encore mieux dans un proche avenir avec quatre équipes inscrites: deux «seniors» et deux formations «juniors», soit

garçons et filles. Ils organiseront à nouveau un tournoi.

Des problèmes? Il y en a naturellement. Avec six groupes d'entraînement, il faudra trouver dix places de jeu pour les équipes... Les dirigeants des sports en salle savent très bien que ce n'est pas une sinécure en notre bonne ville. Mais avec l'appui acquis de la municipalité, la compréhension bienveillante du chef de l'instruction publique pour la salle de Sainte-Marie des Anges et du recteur du collège pour celle du dit établissement, le Sion-VBC trouvera «à se caser»... Comme on le lui souhaite... et bon vent à ce «chic» club!

(nep)

Et le sport sera roi!

Le sport sera roi ce week-end dans le Haut-Valais. Pour donner le ton, nous aurons une importante confrontation sur les courts du lieu à l'occasion du championnat suisse interclubs de ligue nationale B. A cette occasion, l'équipe féminine sera opposée à la première du classement, c'est-à-dire à la formation bernoise de Daehlhözli. Cette rencontre de samedi après-midi promet beaucoup et sera un vrai test pour Mmes Passerini, Wyer, Gomez et autres. Quant au dimanche, il sera marqué par la grande fête annuelle des gyms de la société catholique. Plus de 1000 participants, en grande partie des jeunes, se rendront à l'Allmend de Viège où les attendent Bruno Ruppen et son comité d'organisation.

Pour ce qui est du club de tennis de table de Viège, il disputera son championnat interne dans la nouvelle halle de jeux.

Restent les fanatiques du ballon rond. Pour eux, le choix est vite fait. La situation actuelle du FC Rarogne, à deux rencontres de la fin du championnat, exige de ses supporters qu'ils se déplacent en grand nombre à l'occasion de la venue de Lucerne pour la dernière rencontre de la saison, à Rhoneglut.

MM

BASKETBALL

SIERRE-PULLY FÉMININ SAMEDI

● L'équipe d'Uni Bâle, après sa victoire sur Espérance Pully, a obtenu sa promotion en ligue nationale féminine en remplacement de Fribourg Olympic. Pour sa part, la formation vaudoise va maintenant affronter en deux manches l'équipe de Sierre (9^e du championnat de LNA): samedi à Sierre à 17 heures et le 18 juin à Pully.

● Les deux titres de la compétition des juniors seront attribués samedi: côté masculin, Saint-Paul Lausanne recevra SP Lugano, vainqueur du match aller par 87-67. Côté féminin, Stade Français accueillera la Chaux-de-Fonds et devra confirmer sa victoire du match aller (69-28).

● Pour la prochaine saison, la commission fédérale des arbitres a été constituée autour de MM. Pfeuti, Delessert, Golay, Binggeli, Cambrosio, Sokoloff et Pythoud. B. Galley et J.-P. Cambrosio ont été nommés directeur et directeur-adjoint des cours fédéraux. Si MM. Pfeuti et Berger fonctionneront comme experts, MM. Galley (président), Delessert, Benz et Pythoud forment une nouvelle commission chargée de mieux suivre et conseiller les arbitres de ligue nationale.

● L'assemblée des arbitres, réunie à Bruchrain (Lucerne), a nommé arbitres honoraires MM. Pythoud, Delessert et Benz qui mettent un terme à leur activité internationale. Différents problèmes furent en outre abordés: silence sur les terrains, amélioration de l'arbitrage ainsi que l'application des nouvelles règles qui seront en vigueur dès la prochaine saison. Des cours seront organisés à l'intention des joueurs, entraîneurs, officiels et journalistes.

TENNIS

Monica Simmen à Wimbledon

Contrairement à ce qui a été annoncé depuis Londres, la Suisse Monica Simmen a également été engagée dans le simple dames du tournoi de qualification des internationaux de Wimbledon. Les Suisses inscrits:

Simple messieurs: Heinz Guenthardt et Max Hurlimann. **Double messieurs:** Heinz Guenthardt. **Simple dames:** Monica Simmen. **Double dames:** Petra Delhees - Annemarie Ruegg et Monica Simmen - Annina von Planta.

Tournoi de qualification: 14 au 18 juin. D'autre part, les joueuses suivantes ont été retenues pour la coupe de la fédération - le pendant de la coupe Davis pour les dames - qui se déroulera du 11 au 18 juin à Eastbourne: Monica Simmen, Petra Delhees, Annemarie Ruegg et Christiane Jolissaint. Le premier adversaire des Suissesses sera l'Italie.

● L'Américain Jimmy Connors participera au tournoi de Wimbledon qui commencera le 21 juin. Connors, qui avait remporté le simple messieurs en 1974, avait menacé de ne pas s'allier au tournoi du centenaire parce qu'il estimait que les organisateurs du «All England Club» n'accordaient pas suffisamment de facilités à la famille et aux amis des joueurs.

WATERPOLO

Championnat suisse

Championnat de LNA: Frosch Aegeri - Horgen 5-13. Zurich - Old Boys Bâle 7-11. Championnat de LNB, groupe est: Soleure - Zoug/Baar 6-6. Groupe ouest: Genève Natation - Berne 9-5.

BOXE

Un championnat du monde

A Tokyo, le Nicaraguayen Eddy Gazo (26 ans) a conservé son titre de champion du monde des moyens juniors (version WBA) en battant le Japonais Koichi Wajima, ancien détenteur du titre (34 ans) par abandon au 11^e round. Au 10^e round, Wajima avait été sauvé du k.o. par le gong. Gazo a ainsi obtenu sa 35^e victoire en 41 combats chez les professionnels.

FOOTBALL

Tournoi corporatif Le FC Heller vainqueur

Pour la deuxième fois, le tournoi du Rias Altas, de Sion, s'est disputé hier sur le terrain du Parc des sports, avec la participation de huit équipes. Le prix de bonne tenue est revenu au FC Sion 2000, quant à la victoire finale, c'est le FC Heller qui s'imposa. Voici le classement final: 1. FC Heller; 2. FC Champsec; 3. FC Leukerbad; 4. FC Sion 2000; 5. FC Rias Altas; 6. FC Pneuva; 7. FC Espagnol, Martigny; 8. FC Espagnol, Montana.

SION

10 - 11 - 12 juin 1977
Place de la Planta

Vendredi 10

- 19 h. 45 Défilé de l'Harmonie municipale de Sion
- 20 h. 30 **Concert** de l'HMS et **Cantate** «Mon Pays» de G. Zimmermann (400 exécutants)
- 22 h. 30 **Bal** orchestre The Ambassador, sextett

SION

10 - 11 - 12 juin 1977
Place de la Planta

Samedi 11

- 10 h. 45 Bénédiction de la nouvelle bannière cantonale
- 11 h. 30 Concert apéritif de l'HMS, en cantine
- 13 h. 30 Réception des sociétés à l'Ancien-Stand
Discours de bienvenue - Morceau d'ensemble - Vin d'honneur
- 14 h. 15 **Cortège**
avenue de France - avenue de la Gare
- 16 h. Concerts: sous tente - aula du collège
rue de Conthey - rue des Remparts
- 20 h. **Grand concert**
des ensembles valaisans de cuivres (4 sociétés)
- 22 h. 45 **Bal** orchestre The Ambassador, sextett

Dimanche 12

- 10 h. Assemblée générale des présidents et délégués de la Société fédérale de musique
- 13 h. 30 Réception des sociétés à l'Ancien-Stand
Discours de bienvenue - Morceau d'ensemble - Vin d'honneur
- 14 h. 15 **Cortège** avenue de France - avenue de la Gare avec bannières et délégués des associations suisses
- 16 h. Concerts: sous tente - aula du collège
rue de Conthey - rue des Remparts

puis **Bal** orchestre The Ambassador, sextett

Plus de 80 corps de musique DE TOUT LE VALAIS

Nous défonçons les prix, et vous, le béton

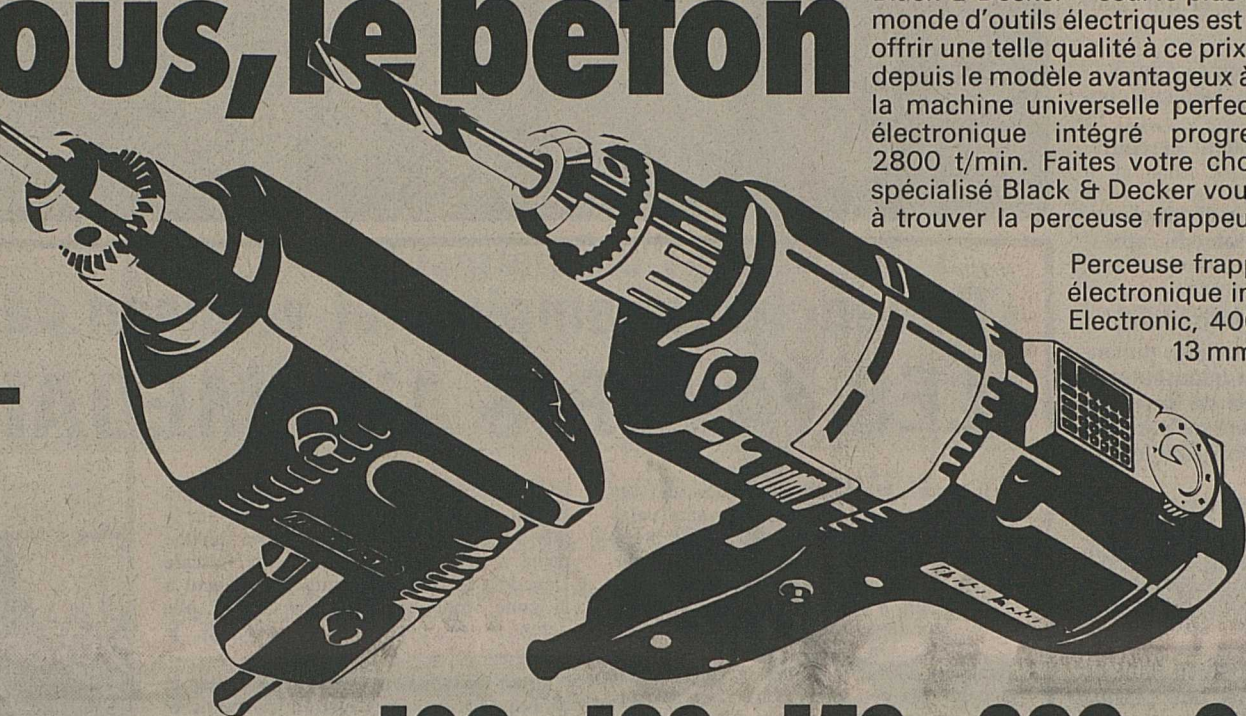
Perceuse frappeuse 300 watts, mandrin 10 mm, 2 vitesses

99.-

Black & Decker - seul le plus grand fabricant du monde d'outils électriques est en mesure de vous offrir une telle qualité à ce prix. Un choix complet depuis le modèle avantageux à 2 vitesses jusqu'à la machine universelle perfectionnée à réglage électronique intégré progressif de 200 à 2800 t/min. Faites votre choix: votre magasin spécialisé Black & Decker vous aidera volontiers à trouver la perceuse frappeuse qu'il vous faut.

Perceuse frappeuse à réglage électronique intégré DNJ 84 SE Electronic, 400 watts, mandrin 13 mm

299.-



5 autres défonceurs de prix et de béton à

109.- 139.- 159.- 229.- 259.-
Black & Decker

Case postale, 8108 Dällikon, Tél 01/844 03 44

Les portables viennent de chez Hermes. Elles vous mettent plus d'atouts en main.

Portables dès fr. 226.-
Conseils compétents et garantie comprise.



HERMES
Machines à écrire
A la portée de chacun

Votre commerçant spécialisé Hermes

office moderne

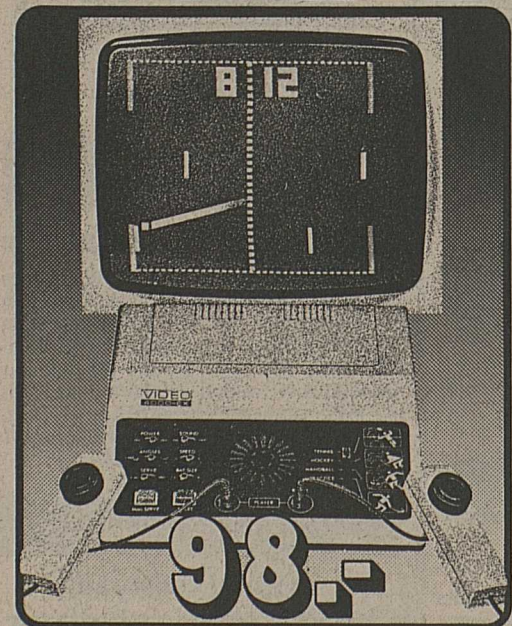
Mme E. Olivier-Elsig & Michel Rudaz
Rue de Lausanne 8
1950 Sion
Tél. 027 22 17 33

DÉTECTIVES PRIVÉS
D S P
DÉTECTIVES SÉCURITÉ PROTECTION
LUTHI & PARISOT
Av. de la Gare 5 Tél. 23 70 67
1003 LAUSANNE 23 70 68

Les compagnons de vacances idéaux (chalet, caravane, camping, etc.)

Jeu TV Video 4000-EX

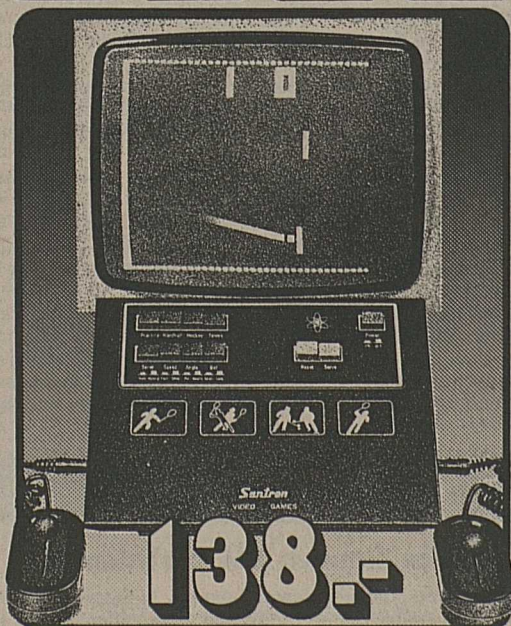
Le plus avantageux parmi nos jeux télévisés, avec 4 jeux:
- Entraînement (Pelota)
- Squash (Handball)
- Hockey (Football)
- Tennis (Ping-Pong)
Sélecteurs pour: service (auto/manuel), vitesse, angle de balle et grandeur de raquette. Complet avec 2 télécommandes.



98.-

Jeu TV Santron Video

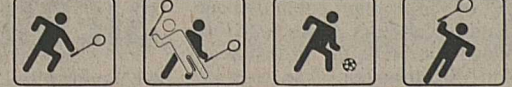
Le jeu télévisé pratique avec grand pupitre de régie et télécommande par curseurs. 4 jeux: entraînement, squash, hockey et tennis.
La grandeur de raquette, la vitesse de balle, l'angle de rebond ainsi que le mode de service (auto/manuel) sont programmables. Naturellement avec compteur automatique de 15 points.



138.-

Jeu TV Radofin

Le jeu télévisé de luxe avec pupitre de régie bien ordonné et télécommandes à commande circulaire. Compteur automatique de 15 points sur l'écran et compteur de jeux manuel. 4 jeux: entraînement, squash, hockey (football) et tennis.
La grandeur de raquette, la vitesse de balle, l'angle de rebond ainsi que le mode de service sont programmables.



158.-

TV portable 31 cm Intervision RP-204 C

Notre plus avantageux téléviseur portable avec réception UHF et VHF. Alimentation au secteur, prise pour alimentation par accu. Antenne télescopique et poignée de transport. Entièrement transistorisé, utilisation très simple.



248.-

TV portable couleur 32 cm Hitachi CWP-137 **698.-**

Inter Discount Photo, Radio, Hi-Fi
Vente par correspondance: tél. 031 96 11 11

- Bienne** Rue du Canal 26/Rue du Marché 29
Rue Neuve 41
- Brügg/Bienne** Hypermarché Carrefour
- Crans-Montana** Immeuble «Les trois vétérans»
- Delémont** Avenue de la Gare 38
- Fribourg** Place Georges Python
Hypermarché Jumbo (Villars-sur-Glâne)
- Genève** Rue de Coutance 7
Passage des Lions 6

- La Chaux-de-Fonds** Hypermarché Jumbo
- Lausanne** Place de la Gare 10
Rue du Midi 2/Angle Petit-Chêne
- Monthey** Le Market, Avenue de la Gare
- Neuchâtel** Grand-Rue 14
- Romanel s/Lausanne** Hypermarché Carrefour
- Sion** Rue des Mayennets 4
- Vevey** Rue des Deux-Marchés 2
- Yverdon** Place de l'Hôtel de Ville 5

Vente meubles neufs
et occasions

Dépôt

Zuber Edo

Tél. 55 39 04
55 64 52

Camping Swiss-Plage

Salquenen
(derrière restaurant Mazot)

Samedi 11 juin de 9 à 16 h.

- 1 armoire rest. ancienne 800.-
 - 1 salle à manger en chêne comprenant 1 table à rallonges, 6 chaises rembourrées, 1 buffet, 1 argentier 3900.-
 - 1 paroi bibliothèque noyer de fil 4500.-
 - 1 table à rallonges ronde 1200.-
 - 6 chaises rembourrées en blanc, tissu à choisir 310.-
 - 1 chambre à coucher complète, lit 150 cm 2500.-
 - 1 lit double-couch 90/190 250.-
 - 1 armoire à glace 1 porte 700.-
 - 1 table de salon verre fumé 500.-
 - 1 salon transformable tissu vert 980.-
 - 1 salle à manger Ls XV comprenant 1 table à rallonges, 4 chaises rembourrées, 1 buffet, 1 argentier 2200.-
 - 1 armoire 2 p. blanches 350.-
 - 20 matelas à ressort 90/190 176.-
 - 1 salle à manger en arolle 5000.-
 - 1 vaisselier H.706 390.-
 - 1 vaisselier H.701 295.-
 - 1 vaisselier H.705 266.-
 - 1 tapis vert 475/245 250.-
 - 1 tapis beige 420/180 300.-
 - 1 tapis rouge 80.-
 - 2 commodes rococo 180.-
 - 1 lit à étage 314.-
 - Coussins décoratifs 10.-
 - 1 salon beige 4 pièces 400.-
 - 1 salon rouge transformable 1300.-
 - 1 salon anglais velours de Gênes 3400.-
 - 1 secrétaire anglais 600.-
 - 1 bureau 150/0,65 550.-
 - 1 bureau 115/0,65 210.-
 - 1 commode en chêne 800.-
 - 1 lampadaire rustique 195.-
 - 1 salon Ls XV Cabriolet 2900.-
 - 1 fauteuil crapaud velours rouge 650.-
 - 2 lits complets 100/200 400.-
 - 1 chaise de bureau 100.-
 - 1 lot de tapis 60/120 10.-
 - 1 armoire ancienne 1 porte 800.-
 - 1 armoire ancienne 2 portes noyer 3600.-
 - 1 chaise Louis-Philippe tissu rayé 250.-
 - 1 salon transformable tissu rouge 400.-
 - 1 lot de tabourets de cuisine 15.-
 - 1 table de cuisine avec rallonges 100.-
 - 1 chambre à coucher lit jumeaux 800.-
 - 1 chambre à coucher baroque suisse 5000.-
 - 1 table salle à manger, 4 chaises rembourrées, 1 buffet 600.-
 - 1 lit de repos refait à neuf 1400.-
 - 1 bibliothèque noyer de fil 1500.-
 - 1 commode 4 tiroirs 70.-
 - 1 commode 2 tiroirs 100.-
 - 1 matelas mousse 130/190 130.-
 - 1 matelas mousse 140/190 150.-
 - 1 matelas ressorts 150/190 260.-
 - 1 sommier à lattes 93/187 60.-
 - 1 lot de chaises 20.-
- Facilités de paiement

REGARDEZ
à deux sous près



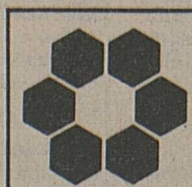
pour la plage et la salle de bains

linge de plage
jacquard velours
et tissu éponge
divers coloris et dessins
87×160 cm 19.95

garniture tissu éponge
pur coton
dessin jacquard
rose, jaune, bleu
linge, 50×100 cm 5.95
lavette, 30×30 cm 1.25

garniture tissu éponge
pur coton
dessin jacquard
bleu, jaune, vert
linge, 54×90 cm 7.50
drap de bain, 90×140 cm 19.95
gant de toilette 1.25

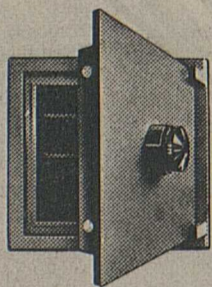
77060



PLACETTE

No 1 en Suisse Romande

A Bussigny, Chavannes, Monthey et Sierre Essence-Manor-Super -89



L'an passé,
Securitas a fermé 1620 coffres-forts
laissés ouverts. Supprimant ainsi
pas mal de tentations.

**Heureusement,
il y a
Securitas.**



Aux 24 Heures du Mans

COMME À LA BELLE ÉPOQUE ?

PORSCHE contre Renault, l'expérience contre l'enthousiasme : telle se présente l'affiche 1977 des fameuses 24 Heures du Mans programmées pour ce week-end.

La marque allemande connaît son répertoire « Le Mans » sur le bout du pouce. Cela fait maintenant dix-neuf ans qu'elle le joue avec, en 1976 notamment, des temps forts matérialisés par un triomphe au classement général.

C'est pourquoi, et bien que l'armada germanique sera réduite à deux unités cette année, nos faveurs iront plutôt dans la direction de Stuttgart...

Quatrième victoire ?

Porsche pourra s'appuyer sur un binôme exceptionnel, aguerri à ce genre de besogne et formé d'Henri Pescarolo (France) et de Jacky Ickx (Belgique), qu'une quatrième victoire dans la Sarthe les ferait entrer définitivement dans la légende du sport automobile. La seconde 936 est confiée à l'Allemand Barth et à l'Américain Haywood, un spécialiste des épreuves de 24 heures. En cas de défaillance de la grande sœur nul doute qu'elle s'annoncera prête à prendre le relais.

Face au constructeur d'outre-Rhin, il y a Renault. La régie a tout tablé sur Le Mans, à tout rassemblé son potentiel « sport » sur les 24 Heures dont chacun connaît les fantastiques retombées commerciales et publicitaires en cas de réussite.

Quatre barquettes sont engagées pour des équipages prestigieux Laffite - Dépailler, Bell - Jabouille, Jaussaud - Tambay, Etarnoux - Pironi, avec Fréquelin comme suppléant.

La régie a l'avantage du nombre certes, et peut-être des atouts mécaniques plus percutants dans l'absolu que sa rivale. Mais son expérience du Mans est faible et ce ne sont pas, ce printemps, les cinq tests « longue durée », perturbés à chaque fois par pas mal d'ennuis (Porsche a tourné à une seule reprise et durant vingt-huit heures d'affilée...) qui ont pu rendre super-optimistes Gérard Larrousse et ses acolytes.

Renault dispose encore d'une aide appréciable avec les Mirage américaines du team Horsmann et dans lesquelles a été installé le V6 Turbo tricolore. Là également, les équipages ont fière allure avec Jarier - Shuppan et Leclère - Posey.

Les trouble-fête

Avec les deux Porsche 936, les quatre Alpine-Renault et les deux

Mirage, le tour d'horizon des incontestables favoris du Mans est complet. Mais les trouble-fête sont légion dans pareille réunion où la nuit, le brouillard, la pluie, la fatigue, le trafic dense créé par un nombre incroyable d'amateurs à la petite semaine, peuvent modifier d'un seul coup le cours des choses, transformer l'impossible en réalisable.

Dans ce contexte particulier, les Porsche 936 « Silhouette » possèdent de sérieuses chances de bien figurer et même plus..., surtout qu'elles sont très bien pilotées (Stommelen, Schurti, Fitzpatrick, Schenken, Hezmans, Ballot Lena, Wollek).

Leur handicap : elles sont gourmandes et devront donc effectuer un plus grand nombre d'arrêts à leur stand pour ravitailler en carburant. Autres outsiders : les trois Inaltera-Ford 3 litres (avec Beltoise) et les deux de Cadenet-Ford 3 litres (Craft).

Voilà brièvement recensé la « crème » des participants à ces 24 Heures, qui verront probablement, et pour la deuxième année consécutive, le succès d'un véhicule à moteur turbo-compresseur. Le match Porsche-Renault aura aussi un parallèle au niveau des pneumatiques puisque Dunlop (Porsche) et Michelin (Renault) ne se feront aucun cadeau pour remplacer... Goodyear au sommet de la pyramide.

A quelques heures du départ (demain à 15 heures), il est impossible d'affirmer que ces différents face à face mériteront un label spécial de qualité. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que les données de l'équation sont rassemblées pour offrir un spectacle de premier choix avec un certain goût rétro, comme à la belle époque, celle des combats Ford-Ferrari ou Ferrari-Porsche.

J.-M. W.



C'est sur cette Turbo 934 que Claude Haldi et ses coéquipiers affronteront leurs adversaires et les périls des 24 Heures du Mans.

Quinze Suisses dans l'arène...

A l'exception de Manfred Schurti, un fonctionnaire de l'Etat du Liechtenstein qui court avec une licence helvétique et qui partagera le volant d'une Porsche 936 « Silhouette » d'usine avec le Germain Stommelen, les quatorze autres pilotes Suisses engagés dans ces 24 Heures n'ont aucune chance réelle d'y obtenir la victoire absolue.

A bourses moyennes, ambitions moyennes, serions-nous tentés de dire. En fait, le choix de nos compatriotes s'est porté sur deux catégories qui font l'objet au Mans de classements distincts et fort bien cotés : les « sports » 2 litres et le groupe 4.

En 2 litres, et au volant de quatre véhicules, les « petits Suisses » ont un fleuron à défendre : la victoire ramenée l'an passé par le trio romand Chevalley/Morand/Trisconi sur une Lola.

● Peter Bernhard et Eugen Straehl sont associés sur une Sauber BMW C 5 Team Franc, un team dirigé par Rico Steinemann, l'ex-directeur sportif de chez Porsche.

La Sauber a subi des tests intensifs à Magny-Cours et au Castellet, notamment dans le domaine de l'aérodynamisme, capot longue queue avant d'affronter pour la première fois de son existence la ligne droite des Hunaudières.

● Christian Blanc, Georges Morand auxquels viendra se joindre un dénommé Alliot (d'outre-Jura) auront à

disposition une Lola T 296 neuve. Cette auto a débuté en avril au Castellet (championnat suisse) puis aux 500 km de Monza. Cela lui a donc permis d'effectuer un rodage indispensable à la veille des 24 Heures. Le Cosworth BDG qui l'équipera a été préparé par Heini Mader.

● Daniel Brillat (F), Sandro Plastina, Eric Vuagnat uniront leurs efforts sur la Cheetah G 601 à moteur BMW, préparation Pipò. Les moyens de cette équipe sont faibles, déjà presque épuisés par un important travail préliminaire de reconditionnement effectué sur la voiture, et la mécanique utilisée paraît plus perfectible qu'un Cosworth, ce qui n'est pas fait pour rassurer ce trio.

● Wink Bancfort (un Américain), André Chevalley, François Trisconi : à première vue, c'est la « troupe » qui semble la mieux structurée, la plus équilibrée des quatre pour faire quelque chose de valable au Mans ce week-end, avec la Cheetah G 501 à moteur Cosworth DG de Mader.

Mais 24 heures, c'est long, très long et tout est possible dans une ronde aussi singulière qui donne raison au proverbe « hâte-toi lentement ». La belle aventure peut se concrétiser comme elle peut échouer demain vers 15 h. 15, après un quart d'heure de course. Il est tout de même remarquable de constater que sur ces quatre bi-

places, trois ont été construites en Suisse, par des Suisses, Chuck Gramiger pour les Cheetah et Peter Sauber pour la... Sauber.

En groupe 4, ce sont Heinz Schiller de Genève et Guido Haberthur de Lausanne qui soutiennent la participation de Claude Haldi, Angelo Pallavicini, Florian Vetsch sur une Turbo 934 et de Laurent Ferrier, associé aux Français Servanin et Hummel sur un « monstre » identique (photo). Ferrier aurait dû adhérer à la catégorie « sport » avec une Cheetah 3 litres mais finalement, la construction de ce prototype a été retardée par des problèmes de livraisons des sous-traitants d'outre-Manche.

Enfin, classé en catégorie GTX, il y a encore la Porsche ex-Salamin « bichonnée » par Haberthur à l'intention des Vaudois Jean-Robert Corthay, André Savary, du Français Lunel et du Valaisan Antoine Salamin. Néophyte à cet échelon de la compétition, l'architecte de Noës aborde cette célèbre épreuve avec un sentiment partagé : la crainte de ne pas être à la hauteur de l'événement mais la joie de prendre part à une course extraordinaire.

j.-m. w.

STOMMELEN LE PLUS RAPIDE AUX PREMIERS ESSAIS HIER

L'Allemand de l'Ouest Rolf Stommelen, sur une Martini-Porsche, a signé le meilleur temps des premiers essais des 24 heures du Mans. Un petit incident a été enregistré : peu après 22 heures, l'Américain Hurley Haywood (Martini-Porsche Turbo) est rentré dans les grillages de sécurité, au Tertre Rouge. Seule la carrosserie a souffert.

Malgré des défauts d'étanchéité à l'habitacle de leur Renault-Alpine, les jeunes Français Pironi et Arnoux ont laissé une excellente impression. Il est vrai que la pluie avait cessé et que la piste avait séché. Les temps :

1. Stommelen - Schurti (RFA-Lie), Martini-Porsche 936, 4'01"6 ; 2. Pironi-Arnoux (Fr), Renault-Alpine, 4'08"9 ; 3. Ickx - Pescarolo (Be-Fr), Martini-Porsche 936, 4'14"3 ; 4. Barth - Haywood (RFA-EU), Martini-Porsche 936, 4'16"8 ; 5. Wollek - Edwards (Fr-GB), Porsche 936, 4'19"4 ; 6. Schencken - X (Aus), Porsche 936, 4'21"5 ; 7. Jabouille - Bell (Fr-GB), Renault-Alpine, 4'22"2 ; 8. Tambay - Jaussaud (Fr), Renault-Alpine, 4'23"2 ; 9. Hezmans - X (Ho), Porsche 936, 4'26"6 ; 10. Dépailler - Laffite (Fr),

Renault-Alpine, 4'26"7. Puis : 18. Eugen Straehl - Peter Bernhard (S), Sauber, 4'40"2.



René Arnoux (notre photo Wyder) sur Renault-Alpine a très bien tourné en compagnie de Pironi.

Radiotéléphone pour les Renault

Les trois Alpine Renault engagées aux 24 Heures du Mans, ce week-end, seront équipées de radiotéléphones qui les relieront en permanence à leur stand de ravitaillement.

La course se joue sur la performance des voitures et sur l'habileté des pilotes mais également dans les stands, où la rapidité d'intervention est souvent décisive.

Le radiotéléphone permet au pilote de signaler aux techniciens les multiples problèmes que ceux-ci auront à régler

lors de ses arrêts. Un bouton se situe sur l'une des trois branches du volant et les pastilles microphoniques adaptées au casque assurent la liaison téléphonique.

Le rallye d'Ecosse

Le Finlandais Ari Vatanen, sur Ford-Escort, a remporté le rallye d'Ecosse, comptant pour le championnat d'Europe. Il a devancé les Britanniques Tony Pond (Triumph) et Russel Brookes (Ford Escort). Sur les 145 voitures qui avaient pris le départ, 59 ont terminé.



ATHLETISME

Des nouvelles et des résultats

Juantorena encore sur 400 et 800 m

Dans une interview accordée au quotidien du parti communiste ouest-allemand, *Neues Deutschland*, le Cubain Alberto Juantorena, champion olympique du 400 m et du 800 m à Montréal, a confirmé qu'il continuera à s'aligner sur les deux distances. Juantorena, qui détient le record du monde du 800 m en 1'43"5, a estimé que l'athlète qui enlèvera le titre aux JO de Moscou, en 1980, sera capable de réaliser 1'42" sur la distance.

Trois succès helvétiques à Paris

Au cours d'une réunion à Saint-Maur (Paris), trois victoires helvétiques ont été enregistrées grâce à Gérard Vonlanthen (800 m), Fritz Schneider (5000 m) et Fredi Griner (3000 m steeple). Principaux résultats :

800 m : 1. Gérard Vonlanthen (S) 1'49"7 ; 2. Bertzheim (Fr) 1'50". - 5000 m : 1. Fritz Schneider (S) 14'08"8 ; 2. Blaise Schull (S) 14'12"8. - 3000 m steeple : 1. Fredi Griner (S) 8'53"5 ; 2. Rudolf Parpan (S) 8'53"6.

Lisbeth Helbling en verve

A Aarau, à l'occasion d'un rendez-vous des cadres nationaux, Lisbeth Helbling a réalisé 60"3 sur 400 m haies, améliorant sa meilleure performance suisse qui était de 61"66. Sur cette distance, aucun record national n'est enregistré. Pour ce faire, des temps de 60"0 (manuellement) et 60"14

(électriquement) sont exigés. Lisbeth Helbling a battu Esther Kaufmann (61"4) et la Genevoise Isabelle Pitton (62"9).

21 m 96 pour Helena Fibingerova

Au cours d'une réunion internationale à Ostrava, Helena Fibingerova a tenu la vedette avec un jet de 21 m 96 au lancer du poids. La puissante Tchèque a ainsi menacé de 3 cm son record du monde.

Malgré la présence de plusieurs champions olympiques, aucun record n'a été battu. Les conditions météorologiques, il est vrai, n'étaient guère favorables, un violent orage éclatant même durant le meeting.

Les réunions à l'étranger

● Celje (You). - Le Yougoslave Nenad Stekic, avec un bond de 8 m 11 en longueur (deuxième meilleure performance mondiale de la saison) a été la vedette du Memorial Zorko, à Celje. Il a pris le meilleur sur le Français Jacques Rousseau (8 m 02). A la perche, le Polonais Wladyslaw Kozakiewski a franchi 5 m 40.

● Helsinki. - Le Polonais Bronislaw Malinowski a été crédité de 8'19"21 sur 3000 m steeple à Helsinki, ce qui constitue la meilleure performance mondiale de l'année. Parmi les autres résultats, on citera les 13'38"16 du Belge Emile Puttemans sur 5000 m et les 87 m 62 du Finlandais Hannu Siitonen au javelot.

Slalom de Romont

Après le Castellet, Monza et Zeltweg, le championnat suisse automobile effectué (enfin) son apparition dans notre pays, à Romont plus précisément. Seuls les groupes 1 à 5 (voitures de série et « spéciales ») lutteront sur le tracé de la place d'Armes de Drognens pour les points mis en compétition dans ces jours. Cela signifie que les Bering (Dolomite), Brandenberger (Porsche) et autre Jeaneret (BMW) qui sont, en ce début de saison, parmi les hommes les plus en vue de ces catégories, se retrouveront au départ en compagnie de 250 autres concurrents, y compris les non-licenciés, ceux luttant pour le trophée Joseph Siffert et ceux aussi de la Coupe Golf.

Toutefois, la meilleure performance absolue de la journée sera sans doute l'apanage d'une des nombreuses monoplaces qui viendront en « invitées » en quelque sorte. On voit très bien le Genevois Louis Maulini (Ralt) triompher une quatrième fois consécutivement après les Vernets, Bière et Sion ou le « local » Rolf Egger (Ralt) récider sur son coup de récent slalom de la Gruyère.

Ou encore l'Orsérain Serge Favez (Brabham-BMW) leur mener la vie dure, un Favez qui fera bien de se rappeler demain et dimanche que ses collègues de l'écurie Treize étoiles, Jean-Marie Carron, en 1973, et François Trisconi, en 1975, avaient à l'époque, dominé l'ensemble de leurs adversaires. Outre Favez, les coureurs valaisans seront défendus à Romont par Largey (Escort), P. Aymon (Simca Rallye 2), d'Andres (Peugeot), Siggen (Simca Rallye 2), G. Aymon (BMW), Murisier (Alpine), Francheboud (Porsche), M. Rudaz (Alpine), A. Rudaz et Rey (Brabham).

j.-m. w.

Tour d'horizon économique de l'UVAM

SAINT-MAURICE. - Dans son rapport annuel, donné par M. Georges Morisod, qui en est le président, l'Union valaisanne des arts et métiers (UVAM) a fait un tour d'horizon analytique intéressant de la situation économique tant sur le plan mondial, helvétique que cantonal.

Retombées mondiales

1976 ne fut pas l'année de reprise à laquelle beaucoup s'attendaient. La phase critique qui a débuté en 1974 sera plus longue que prévu, étant encore aujourd'hui dans une période de dépression. Mais 1976 me fut pas non plus l'année de l'effondrement redouté. Des signes de reprise apparaissent ici et là. Mais l'économie mondiale doit encore vaincre deux maux pernicieux: l'inflation et le chômage.

Nous dépendons de l'étranger

Nous enregistrons la démonstration que nous dépendons largement de notre industrie d'exportation. Les mesures protectionnistes prises par certains pays étrangers, la pénurie des moyens dont ceux-ci disposent, ainsi que le niveau élevé du franc suisse ont causé à nos exportateurs des difficultés considérables.

Sur le marché intérieur, le départ des saisonniers, la mauvaise utilisation de la capacité des entreprises, l'extension du chômage, l'état d'incertitude dans lequel se trouvaient les investisseurs potentiels ont exercé un effet de frein dont on souffrait tout particulièrement l'industrie de la construction et le commerce.

La concurrence s'est accrue dans des mesures excessives dans de très nombreuses branches où les prix de vente ne couvrent plus suffisamment les prix de revient. L'endettement des entreprises s'accroît, leur rentabilité diminue, les faillites augmentent et les investissements sont bloqués en grande partie.

Cette situation a fait disparaître certaines entreprises marginales, supprimer les super-bénéfices dans certains secteurs. La diminution de la tension sur le marché du travail est assortie d'une diminution du taux d'intérêt.

L'inflation a pu être à peu près maîtrisée, ce qui est un facteur positif.

L'économie cantonale dépend de celle du pays

Nos industries ont connu une baisse des prix et des volumes de commande quand bien même la situation s'est améliorée au début de 1977. On constate, une fois de plus, à quel point nous sommes dépendants de la santé de l'économie suisse.

Quatrième trophée valaisan de tir à l'arc

COLLOMBEY. - La Compagnie des archers de Collombey organise dimanche 12 juin son tournoi annuel sur le stade des Plavaux. 80 tireurs venus de toute la Suisse et de la France voisine se disputeront le trophée de bronze qui récompensera le meilleur archer du jour.

Le trophée valaisan est un tournoi de la Fédération internationale de tir à l'arc qui se déroule sur 90, 70, 50 et 30 mètres pour les hommes; 70, 60, 50 et 30 mètres pour les dames et les juniors. Un total de 144 flèches se tirent sur des cibles à 10 points (36 flèches par distance).

C'est l'occasion pour toutes les personnes qui s'intéressent au tir à l'arc de se rencontrer à Collombey-Muraz dimanche prochain.

Quant aux bâtiments, par rapport à 1975 les travaux projetés en 1976 ont baissé de 24%. Mais les travaux exécutés ont accusé une baisse de 34%. Cette situation a frappé toutes les entreprises, les effets en furent cependant atténués par le fait que les travaux d'entretien, de rénovation et de transformation furent plus nombreux que prévus et surtout par le fait que les pouvoirs publics ont mis en chantier des ouvrages considérables.

Dans le secteur du génie civil, le volume du travail est, provisoirement, nettement meilleur, grâce aux commandes du canton et de quelques communes. Mais les craintes pour l'avenir sont sérieuses car les pouvoirs publics ne pourront maintenir indéfiniment leur effort actuel d'équipement.

L'agriculture joue toujours un rôle important dans l'économie valaisanne et ses résultats auront une influence directe sur le chiffre d'affaires du commerce et de l'artisanat.

Le commerce a résisté à la crise mieux que prévu. La concurrence des grandes surfaces apparaît comme trop importante par rapport aux besoins actuels. Les autorités devront être plus circonspectes dans l'octroi de nouvelles autorisations.

Le tourisme a malheureusement continué à connaître une lente baisse des nuitées, particulièrement en été. Il faut espérer que le léger fléchissement du franc suisse et la hausse des prix à l'étranger permettront de redresser la situation. En revanche, la parahôtellerie a remarquablement résisté à la crise. Cette forme de tourisme, freinée avant tout par la «Lex Furgler», a pris de l'importance pour notre économie cantonale, pour la santé des communautés publiques comme pour celle des installations sportives, du commerce et de l'industrie de la construction.

L'importance de la législation

Le comité de l'UVAM s'est penché sur l'étude de la législation proposée aux citoyens tant sur le plan suisse que cantonal. C'est à travers les lois que se forge le cadre dans lequel nous devons vivre et travailler demain. C'est à travers les lois que l'on façonne le visage politique et économique du pays. Très souvent nous devons choisir entre des formules qui laissent la place à l'économie privée ou qui, au contraire, nous conduisent tout droit à l'économie collectiviste. Souvent aussi, les mesures constitutionnelles ou législatives proposées comportent des charges non négligeables pour les chefs d'entreprises.

En qualité d'association faitière des arts et métiers, l'UVAM voit dans ses formes d'activités l'une de ses tâches premières.

C'est ainsi que son comité a dû se prononcer, sur:

- l'article constitutionnel sur la radio et la télévision;

- l'article constitutionnel sur l'étatisation de la responsabilité civile auto;
- la loi cantonale sur les établissements publics, sur l'hébergement touristique et le commerce des boissons alcooliques;
- le décret sur la construction du nouveau collège de Sion;
- l'initiative du parti républicain «pour la protection de la Suisse»;
- l'initiative de l'Action nationale sur la limitation du nombre annuel des naturalisations;
- l'initiative et le contreprojet sur le référendum obligatoire en matière de traités internationaux;
- la dangereuse initiative sur l'introduction de la semaine de 40 heures;
- l'arrêté fédéral sur la surveillance des prix;
- l'arrêté fédéral sur le crédit;
- la votation fédérale sur le «paquet financier» et celle sur l'harmonisation fiscale;
- l'arrêté fédéral sur l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger a fait l'objet d'une attention particulière face aux menaces d'aggravation qui se faisaient jour. Aujourd'hui, il apparaît que le statu quo est maintenant au moins jusqu'en 1982, date à laquelle ce problème devrait être réglé par une loi fédérale.

Assumer sa liberté

Le président du Grand Conseil, M^e Jean Vogt, en apportant le salut des autorités cantonales a relevé que les arts et métiers sont en fait le dernier rempart d'un bastion qui assume sa liberté économique. Il se félicite des efforts entrepris par le comité et les membres de l'UVAM pour conserver une économie valaisanne saine. Traitant ensuite des votations de dimanche prochain, la plus haute autorité du canton relève, qu'en tant que Valaisans, il s'agit de savoir si nous pourrions continuer à développer notre canton si la TVA est refusée par le peuple et les cantons, car la Confédération transfère les deux tiers de ses recettes aux cantons, le Valais recevant aujourd'hui pour sa part quelque 200 millions soit 1010 francs par tête d'habitant. Il engage donc les participants à cette assemblée à bien réfléchir afin de ne pas faire perdre à notre économie valaisanne le quart des recettes du canton qui se feront sévèrement sentir dans le budget de notre Etat cantonal qui devra restreindre son ménage au détriment des citoyens et des communautés locales si la TVA n'est pas acceptée. C'est en substance son exposé.

Journée cantonale des samaritains

COLLOMBEY-MURAZ. - C'est ce prochain dimanche 12 juin que se tiendra la traditionnelle journée cantonale des samaritains organisée par la section de Collombey-Muraz. Le comité d'organisation présidé par M^{me} Marie-Claude Turin a œuvré dans la joie pour recevoir les participants. Les diverses commissions ont accompli un précieux travail pour que cette rencontre soit une pleine réussite.

La commission technique, sous la conduite de M. René Mittaz, a préparé avec soin l'exercice qui permettra aux participants de répéter les gestes des premiers secours. Cet exercice aura pour cadre les alentours du centre scolaire de Collombey-Muraz.

A 8 h. 15 alors que les musiciens de la Collombeyenne donneront une aubade, ce sera la réception des sections et les formations des groupes de travail qui entreront en exercice dès 8 h. 40.

La critique des exercices se fera à 11 heures. La fanfare L'Avenir donnera un concert-apéritif, à 12 heures, qui sera suivi du repas en commun, alors que la partie officielle débutera à 14 heures avec la participation de la fanfare La Villageoise et de la 4^e branche des scouts de Collombey-Muraz.

Vernissage d'une exposition régionale

VOUVRY. - Samedi à 10 heures, au centre scolaire de Vouvry, aura lieu le vernissage de l'exposition des œuvres des artistes et artisans régionaux placée sous la houlette de M. André Delavy.

Outre les œuvres des élèves du centre scolaire qui ont choisi comme sujet «la mer», nombreux sont les exposants de différents travaux tels que céramique, sculpture, ferronnerie, modelage et autres moyens d'expression.

Cette exposition qui se tiendra du 11 au 18 juin au centre scolaire sera l'occasion de tisser des liens d'amitié entre personnes pratiquant des loisirs sains et enrichissants.

Une audition enthousiasmante de musique instrumentale



De gauche à droite: Claude Breganti (professeur) interprétant un duo avec une élève. Tout à droite, Louis Bertona dirigeant les élèves de la classe des trompettes.

MONTHEY.

- Le concert annuel de l'école de musique qui groupe quelque 180 élèves a été un double succès, celui de la participation du public qui emplissait la salle de la Gare, le second du fait de l'excellence des productions mises au point pour les diffé-

rentes classes d'élèves (solfège, tambours, instruments de cuivre et bois).

M. Guy Favre, président de l'école de musique et les professeurs qui en assurent l'enseignement n'ont pas seulement à être satisfaits des résultats obtenus à cette audition, ils ont le droit d'en être très fiers.

Urbanisme et TV par câble

AIGLE. - Le législatif aiglon que préside M. Pierre Durand, en ouverture de séance, enregistre les démissions de MM. Guy Borloz et Jacques Isel dont les sièges sont repourvus par M^{me} Michelle Wirz et Auguste Fasel.

Le Conseil adopte les conclusions de la commission pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire pour le service des travaux: dépense totale 60 000 francs.

On s'occupe ensuite de différents travaux d'entretien et de réfection de trottoirs qui sont indispensables avant de passer à l'octroi d'un crédit de 87000 francs pour l'extension du réseau d'eau à l'Elcluse, au chemin des Farettes.

M. Michel Humery, natif de la commune jumelle de L'Aigle (France), est admis à la bourgeoisie à la presque quasi unanimité.

Les conseillers traitent ensuite de l'élargissement de la route d'Evian et de l'installation d'un trottoir avant d'entendre diverses communications de la municipalité.

Le municipal Schweickhardt rappelle la journée «portes ouvertes» de la STEP, sa-

medi 11 juin et renseigne le Conseil sur l'avancement des travaux du téléseuil aiglon relevant qu'à fin juin la station de tête sera installée et que le quartier de la Planchette sera desservi pour quelques 500 télé-spectateurs. Ce sera ensuite au tour des quartiers de Sous-Gare, de l'Hôpital, de la zone des Salines et de Pré Yonnet; à fin 1977 ce seront les téléspectateurs du nord de la ville, puis, suivant les demandes, les zones de la Fontaine, la Chapelle et Vers-Pousaz. Un conseiller s'étonne de la différence des tarifs entre Roche et Aigle, au désavantage du chef-lieu.

Le municipal Lavanchy annonce une étude pour transformer les rues Farel et du Bourg en rues piétonnes.

Dans les divers un conseiller s'inquiète de l'état de la rue de la Gare ainsi que du tracé de la voie Aigle-Leyzin qui devrait utiliser celui de l'Aigle-Sépey-Diablerets. Ce sont là les faits essentiels qui émaillèrent la fin de cette séance.



Où irons-nous ce dimanche?
...à la pêche chez TIP-TOP à la
Colline-aux-Oiseaux

Restaurants: La Colline-aux-Oiseaux
Léon Aubert, Chamason
Café des Alpes
Fernand Aubert
Chamason

Café-restaurant du Botza
Zone industrielle, Vétroz
Tél. 027/36 13 01

Tous les jours
GRILLADE AU FEU DE BOIS
Sur commande: nos fameuses brochets.
Terrasse 40 places.
Ouvert le dimanche.

Hôtel Georges, Les Haudères
restaurant
Raclette et grillades au feu de bois
Terrasse couverte rustique pour 80 pers.
Musée - Jeux
Tél. 027/83 11 37

Café-Caravanning
Les Verrines
sur-Chamason
Les Rochers
Famille J. Mabillard-Juillard
Tél. 027/86 34 50
Spécialités du pays et goûters au miel.
Exposition de pyrogravure. Terrasse couverte, 250 places, 6 fours à raclette, broche et grillade. Piscine climatisée. Truites de la pisciculture.

Hôtel-restaurant des Pyramides Euseigne
Tél. 027/81 12 49

Nombreuses spécialités à la carte et au menu
Gilbert Philippoz-Renz, chef de cuisine

Vos annonces à Publicitas

Vos annonces :

027/21 21 11

La société des carabiniers de Collombey-Muraz
organise les 11, 12 et 18 juin
son 25^e challenge Cardis
Rangeurs encore disponibles
Concours de groupes et de sections.
Réservation par tél
chez M. André Sarbach
025/4 22 85 bureau
025/4 52 30 appartement 36-100363

ne VOUS laissez pas prendre...
La TVA: une technique compliquée et tracassière, promet une augmentation des frais de fonctionnement tant pour la Confédération que pour les contribuables.
VOTEZ 2 X
NON NON NON
Comité valaisan contre les projets fiscaux centralisateurs
à l'augmentation du coût de la vie
à l'encassement par la Confédération de 2 milliards et 500 millions d'impôts supplémentaires
les 11 et 12 juin 1977

SUR VOTRE ROUTE DÉTENTE ET GASTRONOMIE
AU RESTAURANT
BOUVERET PLAGE
Situation unique au bord du lac Léman

BOUVERET
Repas d'affaires - noces - chambres - salles pour sociétés - parking privé pour autos et cars
Tél. 025/7 47 23
Place de jeux pour enfants - tennis - camping - piscine

Sion

Place du Midi - Centre Etoile - 1^{er} étage

20 mai - 18 juin 1977

Grande exposition

* Marché du meuble et du tapis * Monde fascinant du beau meuble *
* Tapis d'Orient - tapis de fond * Rideaux - literie *

seul. **1690.-**

Salon transformable, très élégant et confortable. Velours acryl, couleur à choix. Sofa transformable, matelas en mousse synthétique 181/135 cm, seul. 850.-, fauteuil seul. 420.-. Mod. 36.467 K



Tout le monde est enthousiasmé!
Venez voir les prix!

seul. **1830.-**

+ literie de qualité à votre choix
Chambre à coucher, 212.489, décor chêne noir / tissu rouge avec armoire à glaces. Lit 200/160 cm, tête de lit avec radio et éclairage incorporés. Vente exclusive.



seul. **1975.-**
Paroi rustique à éléments «Record», 326 cm encadrement/panneaux chêne. Mod. 221.642



Studio GOLF. Inégalable! Il faut le voir pour y croire! Armoire à 2 portes, combi-sécretaire, table de chevet et lit encadré, en côté structuré de pin clair, faces vertes, mod. 214.745, 4 pièces, seul. 310.-. Pour compléter: tiroir à literie, seul. 62.-, bureau, seul. 78.-. Vente exclusive.

310.-



Heures d'ouverture
Tous les jours de 8 à 18.30 h.,
Samedi de 8 à 18 h.
Dimanche fermé

Pfister Meubles

ENTREE LIBRE
Essence gratuite/remboursement
du billet CFF pour tout
achat des frs. 500.-

CENTRE ETOILE

Sion

Place du Midi

Tél. 027/ 23 33 31

Les finances martigneraines en bonne santé

MARTIGNY. - Dans notre précédente édition, nous avons signalé l'adoption des comptes martignerains 1976 par le conseil général.

Le débat, leur présentation furent rendus parfaitement clairs grâce à un gros travail, de préparation effectué par la commission de gestion ainsi formée pour la période 1977-1980 :

Président : M. Paul Marti ; rapporteur : M. Gilbert Reuse.

Groupe radical : MM. Paul Marti, Gilbert Reuse, Alain Conforti, René Vallotton, M^{me} Anne-Marie Couchepin, MM. Pierre-André Pillet, Philippe Orsat, Jean-Claude Corthey.

Groupe démocrate-chrétien : MM. Bernard Schmid, Guy Voide, Michel Gilliéron, Georges Moret.

Groupe socialiste : M. Pierre Arletaz.

A l'intention des citoyens et des citoyennes, il nous paraît intéressant de faire ici état de quelques-unes de ses considérations et conclusions.

Cette commission a pu voir qu'il n'est pas toujours facile de faire coïncider la réalité avec les prévisions. Dans la rubrique des sports, par exemple, où la différence entre les comptes et le budget s'est révélée la plus importante, soit 137 015 francs. Les principaux dépassements de l'année dernière se rapportent presque exclusivement aux frais d'entretien du centre sportif et de la patinoire. Après explications données par les responsables, la commission s'est déclarée satisfaite car ces frais sont difficilement compressibles.

Recettes

La différence totale entre le budget et les comptes s'élève à 2 982 163 frs. 43.

Cette sensible différence s'explique de la façon suivante :

- la vente de terrain de 1 980 100 francs à la Confédération ;
- recette extraordinaire de 84 781 frs. 75 provenant de l'utilisation prolongée de la décharge publique des Vernays ;
- augmentation de 30 804 francs pour les taxes d'ordures ménagères ;
- subside de la Confédération pour 635 000 francs au passage sous-voies de la route du Levant.

L'ensemble des autres rubriques n'enregistre qu'un écart de 251 478 francs considéré comme insignifiant.

Dépenses

Les dépenses réelles dépassent de 2 191 383 frs. 35 celles prévues au budget.

Dans la rubrique titres et créances, on enregistre une dépense de 1 020 875 francs qui provient des parts sociales souscrites au CERM et des six actions de l'autobus acquises pendant l'année.

Intérêts de la dette consolidée. Augmentation de 303 825 frs. 35. C'est le résultat des frais d'émission d'un emprunt obligataire de 8 millions de francs, et de la différence d'intérêt du crédit d'un million de francs qui a passé de 4 ¼ % à 7 %.

Augmentation aussi dans le domaine de l'aide et de l'assistance : 126 458 francs provenant surtout de la montée des coûts hospitaliers.

Quant au cycle d'orientation, la participation de la commune s'est élevée de plus de 80 000 francs due à l'adaptation des salaires du corps enseignant à l'indice du coût de la vie.

Travaux publics

Un dépassement de plus de 42 000 francs pour l'entretien des routes à l'intérieur de la localité paraît exagéré. Quant aux travaux nouveaux, le dépassement de 131 000 francs est dû à différents facteurs : augmentation des coûts et amélioration des travaux en cours d'exécution.

Après avoir commenté les principaux dépassements, la commission de gestion constate que le compte de gestion 1976 boucle par un excédent de dépenses de 1 160 159 f. 92, excédent qui a été influencé presque uniquement par les crédits supplémentaires accordés et votés par le conseil général et repris dans le message du conseil municipal.

Elle a pris acte que l'endettement total de 8 800 000 francs ne représente qu'une somme de 770 francs par habitant.

Services industriels

Dans le domaine de l'électricité, les écarts entre les comptes et le budget sont minimes. Après les amortissements pour un montant de 254 780 frs. 05, le service boucle avec un bénéfice de 615 francs.

La commission s'est penchée sur le problème de la politique d'amortissement. Il faut savoir que ces services autofinancés profitent d'amortir lorsque les résultats sont bons.

Le service des eaux équilibre ses produits et ses charges : bénéfice 511 frs. 65 après des amortissements comptables de 208 992 frs. 40.

Egouts et station d'épuration : les amortissements s'élèvent à 348 298 frs. 85.

Pour terminer, voyons le télégraphe. Pour la première année d'exploitation, ce service boucle par une perte de près de 48 000 francs.

D'autres problèmes ont été abordés dans les divers : le CERM sur lequel nous reviendrons ces prochains jours en donnant d'intéressants renseignements. La nomination du « père aubergiste » de l'auberge de jeunesse installée dans les sous-sols du bâtiment du feu, auberge qui sera inaugurée le 15 juin prochain. Neuf offres sont parvenues au conseil communal et celui-ci a désigné M. Jean-Claude Moret, fourrier à l'armée, qui devra s'occuper du logement, de la subsistance ; il possède entre autres avantages d'être un excellent bricoleur.

En clôturant cette copieuse séance, le président Roby Franc a souhaité de bonnes vacances estivales à chacun.

Notons pour la petite histoire que le président Bollin s'est présenté avec une jambe dans le plâtre et s'appuyant sur deux cannes. Ce qui ne l'a pas empêché de répondre avec pertinence et précision aux questions qui lui étaient posées par les conseillers généraux.

Maitrise fédérale

MARTIGNY. - C'est avec plaisir que nous apprenons la brillante réussite aux examens de maîtrise fédérale de dessinateur en installations sanitaires, obtenue à Zurich par M. Jean-Michel Possa, fils de René. Notre concitoyen était le seul Valaisan sur 27 candidats. Mentionnons encore que depuis 1962, M. Rossa est l'unique Valaisan à avoir réussi ces examens réputés difficiles.

Tombola du Centre espagnol

MARTIGNY. - Voici les résultats du tirage de la tombola organisée par le Centre espagnol de la cité : dans l'ordre les numéros 0982, 0314, 1112, 0420, 0327, 0474.

L'Edelweiss à Sion

MARTIGNY. - Notre fanfare municipale vit une période mouvementée. Concerts de place, concerts de quartiers, prestations diverses se succèdent à un rythme accéléré.

Après avoir obtenu le deuxième prix de défilé et surtout remporté un magnifique succès de prestige au festival des musiques du Bas-Balais, qui vient de se dérouler à Verbier, notre corps de musique se rendra samedi à Sion pour participer au 100^e anniversaire de l'Association cantonale des musiques.

Nous souhaitons une agréable journée à nos musiciens.

L'Avivo au Saut-du-Doubs

RIDDES. - Les membres de la section Avivo de Riddes sont conviés à leur sortie annuelle qui aura lieu le dimanche 19 juin.

But de la promenade : Les Brenets et le Saut-du-Doubs, dans le canton de Neuchâtel.

Rassemblement : place de foire à 6 h. 45. Départ à 7 heures précises.

Prix de la course et repas : 20 francs, boissons non comprises. Inscription jusqu'au 16 juin, chez la responsable, tél. 027 - 86 46 83.

800 arbitres de football en Octodure

MARTIGNY. - Les arbitres suisses de football prennent de temps à autre la place des joueurs et disputent, une fois l'an un tournoi qui porte le nom de Hans Walker, en mémoire du célèbre arbitre qui a offert le challenge.

Cette rencontre aura lieu pour la 28^e fois et jusqu'ici seules les grandes villes possédant de vastes installations ont organisé ces joutes originales. Grâce à son nouveau centre sportif, Martigny a pu se mettre sur les rangs et sa candidature fut prise en considération. Les organisateurs sont fiers d'enregistrer l'inscription de 30 équipes en provenance de toutes les parties de la Suisse. La plupart gagneront notre cité le samedi 18 juin déjà et les amphitryons leur offriront des visites de caves qui seront suivies d'une dégustation de vins réalisable grâce à la collaboration de l'OPAV. Les chevaliers du sifflet seront répartis dans la salle communale pour ceux de langue allemande avec comme présentateur M. Antoine Venetz, dans l'ancienne halle de gymnastique du

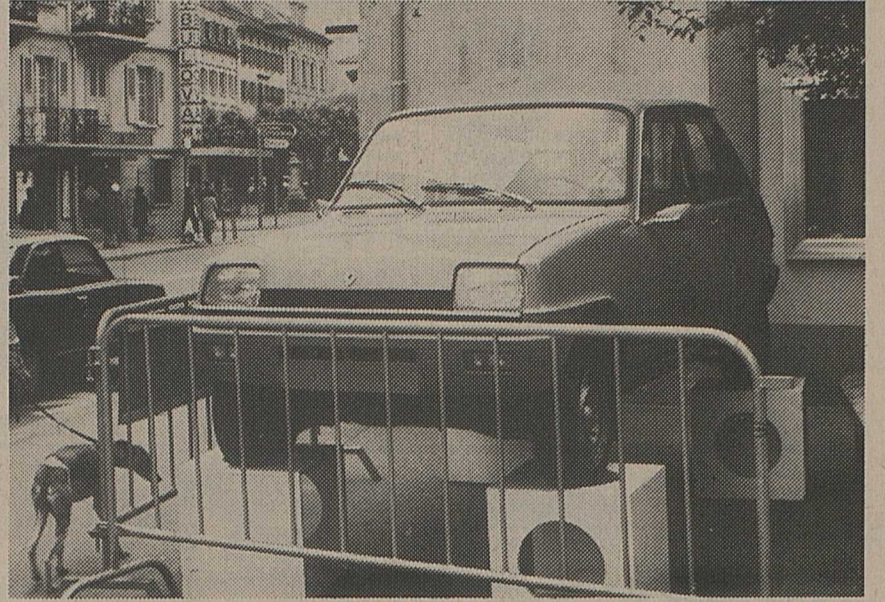
Bourg pour les Romands et les Tessinois (présentateur M. Lugon-Moulin). Cette « cérémonie » sera suivie d'une raclette qui permettra à nos hôtes de reprendre des forces pour disputer les matches du lendemain qui débiteront à 7 h. 30.

Les arbitres et accompagnants logeront dans les divers hôtels de la ville et dans les locaux de la nouvelle auberge de jeunesse située au sous-sol du palais du feu qui peuvent recevoir 150 personnes.

Ces 30 équipes représentent environ 800 arbitres-joueurs et tout l'aréopage de l'ASF y compris son président, leur feront l'honneur de leur présence.

Cette journée qui a lieu pour la première fois en Valais est patronnée par le NF. Dans le but de couvrir les frais qui sont importants, on a mis sur pied une tombola dont le premier lot est la voiture que l'on peut voir exposée à l'avenue de la Gare, près de l'hôtel Kluser.

Nous souhaitons d'ores et déjà à tous les participants et accompagnants la plus chaleureuse des bienvenues en Octodure.



Des handicapés martignerains au Signal de Bougy

MARTIGNY. - Hier jeudi, le car spécialement construit pour ce genre d'opération et appartenant à la Croix-Rouge suisse, a pris en charge un groupe de handicapés, au Castel-Notre-Dame pour les conduire au Signal-de-Bougy.

Belle promenade s'il en fût qui procura des instants de joyeuse détente à ces déshé-

rités de la vie. Un second voyage comprenant un autre groupe a lieu aujourd'hui vendredi pour la même destination.

Notre photo montre l'embarquement d'un handicapé assis sur une chaise roulante au moyen d'un monte-charge placé sur le flanc du véhicule.



Sion, Hérens, Conthey

L'orchestre des Bletzettes en Belgique

CHAMPLAN. - Le groupe folklorique « Les Bletzettes » vient de fêter ses 25 ans d'existence.

L'orchestre des Bletzettes formé de dix musiciens partira ce soir pour Bruxelles. Dans le cadre d'un jumelage de trois villes, il a été invité par l'Office suisse du tourisme pour représenter notre pays. Le dimanche 19 juin le groupe folklorique « Les Blet-

zettes » enregistrera à Champlan même, son premier disque.

A l'occasion de son quart de siècle d'existence, il a été prévu un voyage, au mois de novembre prochain, au Brésil. Les responsables informent que le dernier délai pour les inscriptions expire le 17 juin prochain. Il reste encore quelques places.

Elimination de la démangeaison douloureuse des hémorroïdes

Remède qui soulage et élimine tout de suite la démangeaison

Le plus douloureux - c'est le prurit brûlant des hémorroïdes. Désagréable pendant la journée et particulièrement gênant pendant la nuit. « Se gratter » ne fait qu'empirer l'état. Quoi que vous ayez entrepris jusqu'à présent, voici une bonne nouvelle.

Sous la désignation « Sperti Préparation H », on a lancé en Suisse un remède qui a le pouvoir d'éliminer dans la plupart des cas la démangeaison douloureuse et de soulager les douleurs.

Le patient commence à sentir un soula-

gement bienfaisant. Le prurit, la brûlure et les douleurs disparaissent. Les hémorroïdes enflammées et irritées commencent petit à petit à se décongestionner.

Demandez Sperti Préparation H sous forme de pommade (avec applicateur) ou de suppositoires (pour les hémorroïdes internes). Dans les pharmacies et les drogueries. Un traitement combinant la pommade et les suppositoires donne souvent des résultats particulièrement rapides et satisfaisants. Nouveau : les serviettes médicales Sperti.

Pour votre publicité

027
21 21 11

Dimanche : les jeux de l'Amitié 1977

MARTIGNY. - Ils ont lieu dans le cadre du Triangle de l'Amitié entre les villes d'Aoste, Chamoniex et Martigny. De caractère amical, sportif, humoristique, culturel, ils se déroulent sans but lucratif. On les organise à tour de rôle tous les ans et Martigny est chargée d'organiser ceux de 1977. Chaque cité délègue une équipe polyvalente de huit personnes (quatre garçons et quatre filles) dont l'une en est le capitaine.

Cette aimable compétition se déroulera dimanche chez nous sur le nouveau stade de football (centre sportif à la route du Levant).

Valdotains, Chamoniards, Martignerains s'y sont donné rendez-vous à 9 heures et les jeux proprement dits débiteront une demi-heure plus tard pour se terminer vers 13 heures. En voici la composition :

1. Course aux tonneaux (exercice d'équilibre et de rapidité).

2. Jeu de la bouteille (transport de bouteilles avec obstacles).

3. Course à la brouette (slalom avec concurrents dans brouettes).

4. Jeu du lancer (exercice d'habileté et de rapidité).

5. Nurses et bébés (course à la poussette).

6. La pyramide humaine (exercice d'agilité et de rapidité avec les concurrents).

7. Le Carrousel (lancer de précision dans petit char).

8. Les sauteurs - course au sac (exercice d'équilibre et de rapidité).

9. Jeu surprise.

La commune offrira l'apéritif et, après un repas en commun réunissant les trois délégations dans un restaurant de la cité, on procédera à la proclamation des résultats et à la distribution des prix. Il sera 16 heures.

La population est cordialement invitée à assister à la manifestation.

Concerts de place prévacanciers

MARTIGNY. - La commission des affaires culturelles de la commune vient d'arrêter le programme des concerts de place qui auront lieu avant le début des vacances estivales. Le voici :

- 10 juin, Harmonie municipale, place du Bourg à 20 h. 30 ; elle descendra la rue

principale en musique depuis la place Saint-Michel.

- 20 juin, Harmonie municipale, place Centrale de la Ville, à 20 h. 30.

Le concert des sociétés musicales et chorales aura lieu le 16 juin, sur le kiosque de la place Centrale en Ville selon l'horaire suivant :

- 20 heures, Chœur Saint-Michel ;
- 20 h. 20, Chœur de dames ;
- 20 h. 35, Chœur d'hommes ;
- 20 h. 45, Chœurs d'hommes et de dames ensemble ;
- 21 heures, fanfare municipale Edelweiss ;
- 21 h. 20, Harmonie municipale.

Le public est cordialement invité à assister à ces manifestations musicales.

Des funambules sur la place du Manoir

MARTIGNY. - Dès 20 heures, ce soir vendredi, la population martigneraine aura le plaisir d'applaudir les Bügler-Tonelli, funambules qui depuis sept ans ne sont pas revenus en Suisse, bien qu'ils soient originaires de Bâle. Leur tour du monde avec « Disney on Parade » terminé, ils sont arrivés chez nous avant de se rendre à Genève pour participer à la grande fête des « enfants du monde ». Ils retourneront ensuite en Scandinavie.

Le spectacle sera renouvelé samedi à 20 heures et dimanche à 15 heures.

Cette troupe familiale a des lettres de noblesse : depuis 300 ans, de père en fils, on fait partie des gens du voyage.

(Com.)

Système d'armoires normalisées



Liste des dépositaires chez :
Fabrique de meubles Alpnach S. A.
tél. 041 96 11 05

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable
Imprimerie Moderne de Sion S A
André Luisier directeur

Administration et rédaction : 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027 23 30 51-52. Cheques postaux 19-274.

REDACTION CENTRALE
André Luisier rédacteur en chef, F. Gerard Gessler et Gaspard Zwissig rédacteurs principaux, Gerald Rudaz et Roger Germainier éditorialistes et analystes, Jean Pignat secrétaire de rédaction, Roland Purpe et Pierre Fournier rédacteurs de nuit, Jean-Paul Riondel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour, Jean-Pierre Bahler, Jacques Mariethoz et Gerard Joris rédacteurs sportifs.

Service de publicité : Publicitas SA Sion

RECEPTION DES ANNONCES
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027 21 21 11, Telex 38 121

DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES

Edition du lundi : le vendredi à 10 heures
Edition du mardi : le vendredi à 16 heures
Edition du mercredi au samedi : l'avant-veille du jour de parution à 16 heures
Avis mortuaires : la veille du jour de parution jusqu'à 18 h (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal, au 027 23 30 51 jusqu'à 23 heures)

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Surface de composition d'une page : 289 x 440 millimètres
Corps fondamental : 8 (petit) ; 10 colonnes annonces de 25 mm de largeur ; 5 colonnes réclames de 54 mm de largeur

TARIF DE PUBLICITE

Annonces : 55 S ct le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm
Réclames : 2 fr. 30 le millimètre (colonne de 54 mm)
Gastronomie : 1 fr. 40 le millimètre (colonne de 54 mm)
Avis mortuaires : 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm)
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Villeneuve
A remettre dans immeuble neuf, au centre

magnifique appart. 2 1/2 p.
Cuisine entièrement agencée. Prix avantageux. Eventuellement poste de conciergerie à repourvoir, à déduire du montant de la location, mais pas indispensable. Date à convenir.

Pour visiter ou renseignements, s'adresser au
022/61 07 21 22-45749

A louer à Flanthey très bel
appartement 4 1/2 pièces meublé ou non
avec 2 balcons (nord et sud), garage et jardin potager.

Tél. 027/58 12 16 36-25811

Sion, Condémines 22
264 m2 de locaux accessibles par voitures pour activités multiples ou non bruyantes (atelier, dépôt, etc.) offerts Fr. 575.- par mois.

Pour visiter: 027/22 90 23
Gérances P. Stoudmann Sogim SA
Maupas 2, Lausanne, 021/20 56 01
140.263.220

Adriatique
A louer à Cervia maisons de vacances et appartements avantageux. Plage privée.

Renseignements: tél. 038/33 52 38 06-21242

On cherche
maison
éventuellement avec grange terrain min. 1000 m

Région Bas-Valais-Chablais.
Tél. 025/4 41 44 dès 19 heures 143.010.204

ANNONCES DIVERSES

Le prix compact-utilitaire

Fr. 585.-

SINGER
la machine à coudre la plus vendue dans le monde.

A. Jacquier
Grande-Dixence 17
Sion
027/22 67 68

Fourrures
Artisan transforme fourrures à la dernière mode. Réparations, nettoyages, etc. Travail soigné.

Katia Fourrures
Tél. 021/23 91 07 22-939

A vendre
1 très beau lot étain pur poinçonné au 95%
1 collection de cannes avec chaînes 8 pièces
1 samovar
1 soupière
1 plat
6 gobelets
2 bougeoirs
1 lampe
1 vase à fleur
3 personnages
1 seau à champagne
Le tout Fr. 1300.-

Tél. 027/23 39 92 89-306

A vendre
citernes à mazout
une de 100 000 litres de 0,09 mm
une de 28 000 litres

S'adresser à O. Magnin & Cie Monthey
Tél. 025/4 38 66 36-4666

A vendre d'occasion
rouleau-vibreux Steek
600 à 2000 kg avec remorque
Fr. 8100.-

Tél. 027/22 20 15 36-25769

Pépinière de Noville
près Villeneuve (VD)

A vendre magnifiques conifères de toutes grandeurs (sapins, pins, cèdres, juniperus, chamaecyparis, thuyas, etc.), toutes les espèces. Grosse réduction par rapport au prix du catalogue, selon commande.

A prendre sur place.
Tél. 60 22 80 (sonner longtemps) ou 60 19 90 (le soir) 22-16606

rouleau-vibreux Baumag
600 à 2500 kg
Fr. 12 900.-

Tél. 027/22 20 15 36-25769

A vendre
projecteur dias Rollei
autofocus fondus enchaînés garantie, avec écran à trépied.

Adresse Louis Balet 1961 Grimsuat 36-301462

Prêts sans caution Procrédit

Comme particulier vous recevez de suite un prêt personnel pas de formalités discrétion absolue

Aucune demande de renseignements à l'employeur, régie, etc.

Je désire Fr.
Nom Prénom
Rue No
NP/Lieu

A retourner aujourd'hui à:
Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131
920'000 prêts versés à ce jour

Près **Valencia**
Espagne
3-pièces directement sur la mer. Location dès une semaine.

Tél. 021/22 23 44 heures de bureau 18-1404

A louer à Sion
Petit-Chasseur 86
studio
non meublé.

Tél. 027/23 47 53 36-301440

A louer à **Ormône-Savièse**
villa de 4 1/2 pièces
Cheminée.
Fr. 680.- par mois.

Tél. 021/29 90 02 dès 19 heures 36-25765

On cherche
chalet de vacances
tout simple, 4 personnes plus 1 enfant, 25 juillet au 6 août ou 31 juillet au 13 août.

Tél. 038/25 48 24 M. Humbert Neuchâtel 28-300364

VERCORIN
A louer
appartement de vacances
Tout confort, vue magnifique, accès facile. Libre 1re quinzaine de juillet et août, septembre.

Tél. 022/43 35 96 18-318024

A vendre, centre du Valais, alt. 900 m
chalet
comprenant salon, 3 ch., WC-bain, cuisine agencée
Fr. 150 000.-

Agence imm. G. Evé-quo, Monthey
Tél. 025/4 64 20 5 14 06 143.266.981

Famille avec 3 enfants cherche pour 3 semaines, en juillet
maison ou chalet
sans confort dans endroit calme

Tél. 021/56 13 10 36-25771

A louer à **Martigny** près de la gare
studio meublé
Libre le 1er juillet. Fr. 235.- charges comprises.

Tél. 026/2 21 67 heures de bureau 36-400580

A vendre à **Martigny**
studio meublé
avec place de parc couverte.

Prix intéressant à discuter.
Ecrire sous chiffre P 36-301457 à Publicitas, 1951 Sion.

Ovronnaz
A louer
studio meublé
Libre tout de suite.

Tél. 027/86 30 61 36-5674

A louer à **Sion** dans villa
studio meublé
Fr. 250.- par mois Libre tout de suite

Tél. 027/22 87 38 heures des repas 36-301466

A remettre
café-rest. Le Belvédère à Montana-Station
proche de la gare SMC.
Tél. 027/41 17 63 36-25700

A vendre à **Riddes**, dans petit immeuble locatif
appartement 3 1/2 pièces
Tout confort. Fr. 70 000.-

Pour tout renseignement, téléphoner au **021/51 69 49**

Couple cherche
appartement vacances
(1 pièce et cuisine), à **Champex**, du 1er au 21 août. Accès en voiture.

Tél. 032/22 18 20 après 18 h. 06-352223

A louer à **Martigny, quartier du Bourg**
appartement 2 pièces
avec cuisine agencée plus cave et galetas.

Confort. Ancien prix. Libre tout de suite.
Tél. 026/2 25 06 de 8 à 12 h. 36-25759

Bricoleur cherche à acheter, rive gauche
petit chalet, mayen ou raccard à transformer
avec petit terrain. Altitude maximum 1000 mètres.

Ecrire sous chiffre P 36-25746 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à **Ardon**
studio
meublé ou non, éventuellement combinable en deux pièces.

Tél. 027/86 11 75 36-25778

Plein centre de Sion
à louer dès le 1.9.1977

locaux commerciaux
144 m2, au 2e étage.

Pour renseignements et visites: Agence Gédéon Barras
Tél. 027/23 37 77 89-230

A vendre ou à louer à **Pont-de-la-Morge**
appart. récent 4 1/2 p.
de 116 m2 avec balcons libre le 1er juillet 1977

studio neuf
de 30 m2 avec accès indépendant de plain-pied

Tél. 027/36 21 62 36-24445

A louer **SION**
appartement
tout confort
immeuble récent
Av. Grand-Champsec
3 1/2 - 4 1/2 pièces
dès Fr. 365.- plus charges

SION
Av. Maurice-Troillet
appart.
3 1/2 - 4 1/2 pièces
dès Fr. 310.- plus charges

SION
imm. Les Pelouses
appart.
3 1/2 - 4 1/2 pièces
dès Fr. 278.- plus charges

A vendre **SAINT-MAURICE** au centre
appartement 6 1/2 pièces
de 170 m2 plus cave et place de parc

Courtage et gérance J. Pellet Sion
Tél. 027/22 16 94 36-263

A louer à **Martigny** dans immeuble rénové
appartement 3 1/2 pièces
5e étage
appartement 4 1/2 pièces
3e étage

Libre tout de suite ou à convenir.
Rens. et visite sans engagement 027/22 66 23 36-702

A louer à **Sion** près de la poste
1 studio meublé
et
1 chambre
plus douche et WC

Tél. 027/22 23 89 027/36 25 83 (repas) 36-2670

A vendre à **Roche**
une maison de 4 petits appartements
avec cave et galetas. Toiture et murs en parfait état. Peinture intérieure à refaire. Convientrait éventuellement pour 2 ménages. Bas prix à discuter.

Ecrire sous chiffre 89-306 à Annonces Suisses SA ASSA 1951 Sion.

A vendre à **Troistorrens**
2 studios
au village.

S'adresser à la boulangerie Raphy Rouiller
Tél. 025/8 34 39 36-5666

A louer à **Sion, rue Saint-Guérin**
appartement 3 1/2 pièces
Loyer avantageux. Date d'entrée: 30 septembre ou à convenir.

Agence imm. Armand Favre, Sion
Tél. 027/22 34 64 36-207

A louer à **Martigny**, quartier bien situé
appartement 3 1/2 pièces
appartement 2 1/2 pièces
Date d'entrée à convenir.

Agence imm. Armand Favre, Sion
Tél. 027/22 34 64 36-207

A vendre à **Villette - Le Châble**
appartement 4 1/2 pièces
Endroit tranquille et ensoleillé. Prix avantageux. Possibilité de subventions.

Tél. 026/7 22 41 - 7 23 15 36-25505

A louer à **Sion, quartier ouest**
appartement 4 1/2 pièces
appartement 3 1/2 pièces
Date d'entrée à convenir.

Agence imm. Armand Favre, Sion
Tél. 027/22 34 64 36-207

Montana-Crans
A louer
locaux commerciaux
avec concession de café-restaurant
Situation exceptionnelle. Conditions intéressantes.

Ecrire à case postale 72 3962 Montana. 36-282

A vendre à **Miège**, cause décès
vignes
532 m2 (remaniement en cours)
1129 m2 (à remanier fin 1978)

Offre sous chiffre P 36-25805 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à **Sion** quartier Platta
studio meublé
dans immeuble neuf.

Entrée selon entente.
Tél. 027/22 11 69 dès 20 heures 22 03 48 36-400569

A louer à **Sion** dans immeuble de construction récente, situation calme et ensoleillée
magnifique appartement de 4 1/2 pièces
Fr. 515.- charges comprises

Tél. 027/23 34 95 36-2653

A louer à **Martigny**
appartement 3 pièces
Confort. Libre tout de suite. Fr. 350.- par mois plus charges.

Jean-Louis Hugon Martigny
Tél. 026/2 28 52 143.266.161

Aide médicale
est cherchée pour le 1.10.1977 à **Monthey** à temps partiel (20 à 30 heures par semaine).

Faire offres au 025/4 12 64 36-100340

Chauffeur cat. A, B, C, D
cherche remplacements
Région Sion-Martigny

Tél. 027/86 42 64 36-301438

Couple
pour la cuisine et entretien dans hôtel-restaurant.
Entrée tout de suite, nourri, logé.

Hôtel-restaurant Les Gravines Richelien-sur-Versois
Tél. 022/55 14 94 18-61159

A louer à **Sion, rue Saint-Guérin**
appartement 3 1/2 pièces
Loyer avantageux. Date d'entrée: 30 septembre ou à convenir.

Agence imm. Armand Favre, Sion
Tél. 027/22 34 64 36-207

A louer à **Martigny**, quartier bien situé
appartement 3 1/2 pièces
appartement 2 1/2 pièces
Date d'entrée à convenir.

Agence imm. Armand Favre, Sion
Tél. 027/22 34 64 36-207

A vendre à **Villette - Le Châble**
appartement 4 1/2 pièces
Endroit tranquille et ensoleillé. Prix avantageux. Possibilité de subventions.

Tél. 026/7 22 41 - 7 23 15 36-25505

A louer à **Sion, quartier ouest**
appartement 4 1/2 pièces
appartement 3 1/2 pièces
Date d'entrée à convenir.

Agence imm. Armand Favre, Sion
Tél. 027/22 34 64 36-207

Montana-Crans
A louer
locaux commerciaux
avec concession de café-restaurant
Situation exceptionnelle. Conditions intéressantes.

Ecrire à case postale 72 3962 Montana. 36-282

A vendre à **Miège**, cause décès
vignes
532 m2 (remaniement en cours)
1129 m2 (à remanier fin 1978)

Offre sous chiffre P 36-25805 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à **Sion** quartier Platta
studio meublé
dans immeuble neuf.

Entrée selon entente.
Tél. 027/22 11 69 dès 20 heures 22 03 48 36-400569

A louer à **Sion** dans immeuble de construction récente, situation calme et ensoleillée
magnifique appartement de 4 1/2 pièces
Fr. 515.- charges comprises

Tél. 027/23 34 95 36-2653

A louer à **Martigny**
appartement 3 pièces
Confort. Libre tout de suite. Fr. 350.- par mois plus charges.

Jean-Louis Hugon Martigny
Tél. 026/2 28 52 143.266.161

Aide médicale
est cherchée pour le 1.10.1977 à **Monthey** à temps partiel (20 à 30 heures par semaine).

Faire offres au 025/4 12 64 36-100340

Chauffeur cat. A, B, C, D
cherche remplacements
Région Sion-Martigny

Tél. 027/86 42 64 36-301438

Couple
pour la cuisine et entretien dans hôtel-restaurant.
Entrée tout de suite, nourri, logé.

Hôtel-restaurant Les Gravines Richelien-sur-Versois
Tél. 022/55 14 94 18-61159

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Wir suchen für sofort oder nach Übereinkunft einen
Zimmermann und einen
Bauschreiner
in guteingerichteten Betrieb.
Jakob Ott AG, Eidbergstr. 24, 8405 Winterthur. Tel. 052/29 10 21

Garage Olympic, Sion
cherche

apprenti vendeur
(pièces détachées automobile)

Tél. 027/23 35 82 36-2832

Crans-Montana
Agence immobilière cherche

secrétaire qualifiée
bilingue: français-allemand.

Offre sous chiffre P 36-902086 à Publicitas, 1951 Sion.

Hôtel Alpina Verbier
cherche pour la saison d'été

un garçon de cuisine
Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. 026/7 13 44 36-25629

Serveur/euse
est demandé(e) pour le service de la brasserie et du restaurant.

Café du Marché, Aigle
Tél. 025/2 21 67 22-6001

Je cherche

sommelière
Entrée tout de suite ou à convenir. Congé dimanche et lundi.

Café des Noyers, Sierre
Tél. 027/55 69 96 36-1348

Hôtel Trois-Couronnes, Martigny
cherche

filles de cuisine - femme de chambre jeune fille
pour divers travaux

Tél. 026/2 25 15 36-25661

Urgent!
On cherche

monteurs-électriciens serruriers-tuyauteurs menuisiers

TIME, Davet Frères
Rue du Coppet 1, Monthey
Tél. 025/4 58 91 36-6836

Jeune horticulteur-jardinier
(bilingue (français - allemand) cherche place région Sierre-Sion. Travaillerait éventuellement dans le service de vente. Libre dès octobre 77 ou à convenir.

S'adresser à Philippe Briguet Rte de Reuchenette 9 2500 Bienne
Tél. 032/42 46 42 36-25764

Gardien de refuge de montagne
cherche emploi.

Ecrire à Francis Gendre Rue Louis-Favre 20 1201 Genève
18-318233

Jeune fille 15 ans
cherche place pour garder des enfants ou aider dans un magasin ou bazar. Juillet et août.

Tél. 027/86 10 73 dès 19 heures 36-25646

serveuse
pour le 1er juillet. Congé deux jours par semaine. Débutante acceptée.

Tél. 027/55 13 08 36-301469

VENTE DE MEUBLES
Bons mobiliers d'occasion

tels que:
5 chambres à coucher complètes, modèles courants classiques, armoires 3 portes, coiffeuses, tables de nuit (chevets), 2 lits attenants avec sommiers et matelas très bon état.

1 très jolie chambre noyer pyramide très complète et de belle qualité

Salles à manger acajou et noyer de style classique
Salon anglais recouvert velours gris bleu avec canapé et fauteuils avec coussins très confortables

1 chambre à coucher complète simple avec armoire à glace 2 portes, commode dessus marbre et glace, 2 lits pouvant se séparer, sommiers garnis et matelas en bon crin animal coutil damassé, 2 tables de nuit

Duvets, oreillers, édredons, couvre-lits, 1 divan-couch avec coffre pour literie, fauteuils, divans 1 place, 1 lot de glaces encadrées bois, grandes glaces sans cadres, 2 bergères confortables, tables à rallonges, 1 buffet, vaisselier, 1 lot de bois de lit

MAGNIQUES MEUBLES DE STYLE ET ANCIENS
Salons Ls XV, Ls XVI, etc.
Commodes Ls XV, secrétaires bois de rose, bureaux plats Ls XV, fauteuils, chaises, canapés, vitrines, etc.

TRES BELLE SALLE A MANGER LOUIS XV
(Chippendale anglaise) avec buffet plat de 2,40 m de long, 1 table à rallonges et 6 ravissantes chaises. Très élégante
1 grande salle à manger noyer Ls XIV, grand buffet dessus marbre plat, grande table à rallonges, 8 chaises, 2 fauteuils
Jolie salle à manger «RETRO» complète

1 splendide bureau table de travail de style Ls XIV bois de rose rehaussé de beaux bronzes dorés double face de 2,05 m de long, entièrement galbé. Copie de l'original de l'Elysée.
Quantité de meubles simples

Chez Jos. Albini
Montreux
Avenue des Alpes 18
Tél. 021/61 22 02

Prix-choc Coop

Jeans pour enfants

Denim 100% coton.
4 poches et passants à ceinture.
Tailles: 92 - 176.

92 + 104

7.-

seulement

116 + 128
8.- seulement
140 + 152
9.- seulement
164 + 176
10.- seulement

Chemise de nuit pour dames

65% polyester/35% coton.
Manches courtes, boutonnage devant.
Longueur 110 cm.
Divers dessins.
Tailles: S, M, L.



9.-

seulement

Même modèle, mais sans manches et sans boutonnage 9.-



Training pour enfants

51% coton/49% polyamide.
Bandes blanches sur les manches et le pantalon. Poche à fermeture éclair sur le pantalon.
En bleu et en rouge.
Tailles 104 - 164.

104 + 116

19.-

seulement

128: 22.- 140: 25.-
152: 27.- 164: 29.-



T-shirt pour dames

100% coton «Interlock»
Rayures multicolores devant et dans le dos.
Divers coloris.
Tailles: S, M, L

7.-

seulement

T-shirt pour messieurs

100% coton.
Manches contrastantes.
Divers coloris.
Tailles: S, M, L, LX



8.-

seulement

Collants pour dames



Crêpe 20/1 den.
1er choix. Qualité élastique implissable.
Nuance saskia.
Grandeurs 8 1/2 - 10 1/2

5 paires
5.-
seulement



Serviette-éponge

100% coton. Avec rayures ou rosaces.
Dimensions env. 40 x 80 cm.
Divers coloris.

3.90

seulement

Lavettes

assorties à la serviette-éponge. Dimensions env. 25 x 25 cm. **En duo**

1.90

seulement

Blouse pour dames

35% coton/65% polyester.
1 poche de poitrine et bande de boutonnage.
Dessin à carreaux en divers coloris.
Tailles: 36 - 46



12.-

Le prêt personnel loyal à double garantie

à un tarif "tout compris" et avantageux

De l'argent comptant, rapidement, discrètement avec en plus une «double garantie» pour votre sécurité personnelle. C'est le prêt personnel de la Banque Aufina. Dès maintenant à des tarifs beaucoup plus avantageux, et qui comprennent cependant toutes les prestations.

Je désire un crédit de fr. _____ remboursable en mensualités de fr. _____ environ

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NPA _____ Lieu _____
Date de naissance _____
Signature _____ 44

banque aufina

Institut affilié à l'UBS
1951 Sion, 2, rue du Scex
tél. 027 22 95 01

Coop - compte pour qui sait compter!

Dans votre Centre Coop et dans les grands magasins Coop



Les grands magasins **coop city** Sion

sai 77 T 23

Résidence de la Majorie

A vendre

appartements

4 1/2 p. - 5 p. - 6 p.
dès Fr. 195 000.-
(Fr. 1450.- le mètre carré)

Renseignements:
Bureau Berfi

Tél. 027/22 32 82
de 14 à 18 heures

Disponibles:
locaux commerciaux
de 300 à 1300 m2

36-245



Sion, passage de la Matze 11-13
Chambres indépendantes
non meublées, mansardées
dès 51.- + chauffage et eau chaude

Pour visiter: 027/22 90 23

Gérances P. Stoudmann Sogim SA
Maupas 2, Lausanne, 021/20 56 01
140.263.220

Champex-Lac

Joli chalet

en bordure du lac, accès voiture, comprenant: 2 chambres à coucher, 1 salle à manger, 1 petit salon, cuisinette et bains, surface du terrain 700 m2.
Ce chalet est vendu meublé en style ancien.

Prix de vente: Fr. 128 000.-. Pour traiter: 30 000.- à 40 000.- suffisent.

Tél. 025/4 39 62 36-100345

CHAILLY-MONTREUX

Nous vendons à un prix de

liquidation

très joli appartement de 2 pièces, Fr. 92 000.-
Placement de tout premier ordre.
Pour traiter: environ Fr. 25 000.-
Tél. 021/29 61 38 22-2467

A remettre tout de suite à Genève

magasin confection hommes

Bail de 15 ans. Chiffre d'affaires: Fr. 800 000.- à 900 000.-

Ecrire sous chiffre PS 303982 à Publicitas 1002 Lausanne.



A louer à Sion
place de la Gare

2 bureaux
de 31 et 30 m2

Tél. 027/22 85 77

36-1116

LA GENEVOISE ASSURANCES 1872
 Votre répondant pour la vie!

Chef d'organisation pour le Valais

Vous êtes déjà dans la vente d'assurances. Votre réussite hors du commun est due à votre esprit de décision, vos talents d'organisateur et vos connaissances techniques.

Vous cherchez une promotion que vous n'avez pas encore trouvée. Nous pouvons vous l'offrir en vous proposant de devenir le chef de l'organisation du service externe et la main droite de l'agent général. Une position exigeante comportant des possibilités de développement très intéressantes.

Si cette tâche vous captive et si vous possédez à fond les langues française et allemande, tant oralement que par écrit, nous vous fournirons volontiers des renseignements complémentaires. Envoyez votre curriculum vitae manuscrit, accompagné des annexes usuelles, à notre agent général, M. A. Pfammatter.

Nous vous garantissons une discrétion absolue.

Agence générale pour le canton du Valais
 Alfred Pfammatter, agent général
 Place du Midi 24, 1951 Sion
 ☎ 027-22 41 41

conseiller (ères)-représentants (es)

Place stable et d'avenir pour

même débutants (es). Instruction par l'organisation. Conditions intéressantes.

Prendre contact avec OVEN, avenue du Midi 9, 1700 Fribourg 2
 Tél. 037/24 06 41 81-190

Urgent! On cherche

serveuse

débutante acceptée ainsi qu'une

aide

pour petit café

Tél. 021/53 14 14

22-45898

On cherche

jeune cuisinier

pour seconder patron, bon salaire et congés réguliers

une serveuse

ayant connaissance des deux services, nourrie et logée.

Faire offre à J. Ruchat
 Hôtel du Lac, 1260 Nyon.

Hôtel Pavillon
 Buffet de la Gare
 Vevey - Tél. 021/51 11 62

Nous recherchons pour tout de suite ou à convenir

sommelières pour la brasserie

grill room/brasserie

filles ou garçons de bar

jeune cuisinier

Places à l'année ou saison ou pendant la Fête des vigneronns 15.7 au 30.8.1977. 22-16376

Famille suisse-américaine, 3 enfants cherche pour l'Allemagne

gentille jeune fille

au pair

Ecrire à M. Greenish, Vogelhoferstr. 43 8560 Lauf (Deutschland) 46-5909-18

Je cherche à Montana

coiffeuse

pour la saison d'été.

Tél. 027/41 19 68

36-25777

Fanfare du Valais central cherche

directeur

Faire offre écrite sous chiffre P 36-25770 à Publicitas, 1951 Sion.

Pizzeria du Pont-du-Rhône
 Chez Nando à Sion, cherche

sommelière

Horaire d'équipe.
 Congé samedi ou dimanche.

Téléphoner au 027/22 14 59
 ou se présenter. 36-1324

Cherchons pour juillet-août.

2 étudiantes

pour aider au service ainsi que

personne

sachant cuisiner

Tél. 027/81 12 13

36-25761

Entreprises lausannoises engageraient tout de suite ou à convenir

chef de chantier qualifié

pour travaux importants de génie civil et béton armé, région lausannoise.

Faire offres sous chiffre PA 45973 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Etablissement bancaire de la place de Sion cherche

personne

susceptible de remplacer, à la journée, son concierge lors de vacances ou autres absences.

Convierait spécialement à personne retraitée.

Offre sous chiffre P 36-901992 à Publicitas, 1951 Sion.

Café-restaurant des Sports
 La Buvette, Morgins
 cherche

sommelier (ère)

Débutant(e) accepté(e).

Tél. 025/8 32 42

36-25786

Café-restaurant des Sports, La Buvette, Morgins, cherche

garçon d'office

Tél. 025/8 32 42

36-25786

Café-restaurant à Sion cherche

sommelière

Entrée tout de suite.

Tél. 027/22 12 40

36-1284

Nestlé

Nous cherchons un

mécanicien sur autos

qui sera chargé de l'entretien courant des véhicules de l'entreprise.

Ce poste conviendrait à un candidat de nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis de travail, titulaire d'un certificat fédéral de capacité et d'un permis de conduire A. Il requiert de la précision ainsi qu'une grande conscience professionnelle.

Son titulaire bénéficiera des avantages d'une grande entreprise tels que: bureau de logement, restaurant, clubs de sports et de loisirs, etc.

Prière d'adresser vos offres détaillées avec curriculum vitae, photographie et copies de certificats à M. L. Lehmann, service du personnel Nestlé, 1800 Vevey.

Nestlé

Par suite de départs et de décès de titulaires, le service des travaux publics de la commune de Sierre cherche pour les remplacer

un jardinier paysagiste

diplômé, pour la section parcs et jardins

des manœuvres

pour la voirie

Les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae, des certificats et des prétentions de salaire, sont à adresser à M^e Pierre de Chastonay, président, hôtel de ville, Sierre, jusqu'au 18 juin 1977.

Sierre, le 6 juin 1977.

L'administration communale

36-50

Mittlere Bauunternehmung im Raum Winterthur sucht tüchtigen und zuverlässigen

Buchhalter

Wir erwarten gründliche kaufmännische Ausbildung (wenn mögl. mit Branchenkennnissen).

Wir bieten selbständige Tätigkeit, Dauerstelle mit überdurchschnittlichen Verdienstmöglichkeiten.

Ihre Bewerbung mit kurzer Angabe der bisherigen Tätigkeit und Lohnanspruch ist einzureichen unter Chiffre 41-28933 an Publicizas, 8401 Winterthur.

Nous cherchons pour le Valais

dames dynamiques

avec voiture, pour travail facile dans la vente (pas de porte-à-porte). Travail le soir, gain intéressant.

Téléphonez samedi 11 juin de 9 à 12 heures au 026/2 17 70 pour un premier rendez-vous.

TOUNET, entreprise de nettoyage Sion, cherche

ouvrières pour nettoyages

Tél. 027/22 01 84

36-25797

Nous engageons pour entrée tout de suite ou à convenir

un menuisier

un charpentier

Nous offrons un travail intéressant au sein d'une équipe jeune et dynamique ainsi que les avantages d'une entreprise moderne.

A. Fournier & Cie SA
 Charpente, Sion
 Tél. 027/22 33 34

36-2472

Petite famille près de Lucerne (Hergiswil-Lac) cherche

jeune fille soigneuse

pour s'occuper d'une fillette de 2 ans et aider au ménage.

Chambre indépendante avec douche. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Entrée début juillet ou à convenir.

Tél. 041/95 25 84
 Ecrire sous chiffre G 25-161004 à Publicitas, 6370 Stans.

Cherche

mécanicien auto

Faire offres avec certificats et prétentions de salaire sous chiffre P 36-902097 à Publicitas 1951 Sion.

Jeune fille

18 1/2 ans

cherche place

près enfants handicapés
 15 juillet - 15 août.

Tél. 026/8 12 24

36-400577

On cherche

serveuses(eurs)

capables, pour restaurant moderne.

S'adresser à P. Schmid
 Restaurant Le Parc
 Route de l'Etraz 52
 1260 Nyon
 Tél. 022/61 57 24

22-6739

Comptable

expérience fiduciaire, commerce

cherche situation stable

Libre tout de suite.

Ecrire sous chiffre P 36-400579 à Publicitas, 1951 Sion.

On engagerait

un étudiant

pour aider au restaurant et bazar.

Pour les mois de juillet et août.

Nourri, logé.

Tél. 026/4 92 16

36-400581

Coiffure Milady Sion cherche

première deuxième coiffeuses

Tél. 027/22 24 13

36-1820

On cherche

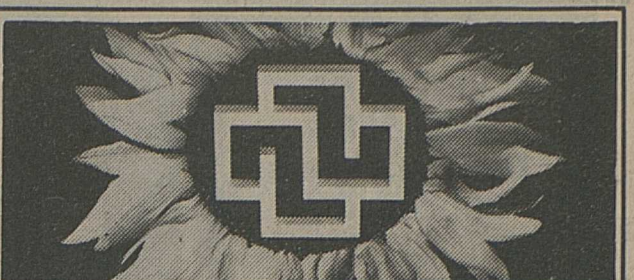
pour région Champlan

effeuilleuses

pour environ un mois

Tél. 027/38 26 33

36-301458



Nous cherchons

1 secrétaire-dactylographe

Nous offrons:

- l'horaire variable
- une occupation variée, intéressante
- un climat de travail très agréable
- un salaire adapté aux capacités de l'employé
- des prestations sociales avancées

Adresser curriculum vitae et prétentions de salaire au

CREDIT SUISSE Sion

Service du personnel, 1951 Sion 36-805

Cherchons pour Martigny

conciergerie

à temps partiel pour immeuble entièrement rénové de 16 appartements et locaux commerciaux ainsi que parking. Conditions intéressantes.

Pierre-A. Bornet
 Conseils et services SA
 Sion
 Tél. 027/22 66 23

36-702

Entreprise RADIO-TV, avec plusieurs succursales, cherche pour son siège social à Aigle

une secrétaire-employée de bureau

pour son département achat-vente, publicité connaissant la sténographie et ayant déjà travaillé dans le commerce.

Activités principales: correspondance, tenue à jour de la cartothèque marchandises, contact direct avec les fournisseurs et les succursales, divers travaux de bureau.

Date d'entrée tout de suite ou à convenir.

Les offres manuscrites avec photos, curriculum vitae et copie de certificats doivent être adressées à

SONS ET IMAGES SA

Rue Colomb 5
 1860 Aigle

Tél. 025/2 11 12

36-5859

Nous engageons, à Martigny, un couple (évent. retraité) pour la

conciergerie

- Date d'entrée à convenir
- Immeuble résidentiel moderne, 60 appartements, parking souterrain
- Appartement mis gratuitement à disposition, charges comprises: 3 1/2 pièces, hall, salle de bains, cuisine complètement équipée, WC séparé
- Salaire mensuel: à discuter selon capacités, plus appartement et charges

Faire offre à M^e Bernard Couchepin
 Rue du Nord 4, Martigny
 Tél. 2 29 89

Discrétion assurée

36-25173

VALAISIKI - SAXON

cherche, pour entrée immédiate

secrétaire expérimentée

bilingue français-allemand, si possible anglais.

Poste intéressant et varié. Semaine de 5 jours.

Faire offre avec curriculum vitae, copie de certificats et prétentions de salaire.

Tél. 026/6 23 70

36-7420

Un grand succès pour les ballets du conservatoire



Une scène de « Pineapple Poll ».

Les poupées, les pantins, les petits mous-ses de « Divertissement » ont été très remarqués.

Dans « Pineapple Poll » de Sullivan on a eu occasion d'apprécier les dons, les qualités et la préparation de quelques exécutants.

Après l'entracte, « Graduation Ball » de Strauss a été une petite fête sur des airs de valse, avec une tyrolienne et une mazurka. « La fête triste », sur une chorégraphie de Mme Marie-Thérèse Derivaz, a mis un point final à cette belle soirée.

Bravo donc à Mme Derivaz pour son dévouement à la cause de la danse et à tous les exécutants pour tant de grâce, de joie, et de travail.

SION. - Mercredi soir, à la salle de la Matze, un nombreux public a vibré aux productions de ballets du conservatoire cantonal. Mme Marie-Thérèse Derivaz a réalisé un excellent travail, au cours de cette saison scolaire, grâce à ses compétences et à sa pédagogie d'enseignement.

Ce fut sur scène un festival de charme, d'entrain, de joie de se produire, de précision et de grâce, de la part des danseuses et danseurs.

Les différentes pièces inscrites au programme, préparées avec beaucoup de soin ont été présentées par Josiane Lucianaz, M. Emile Vadi a assuré la sonorisation.

Tribune du lecteur

Pour clore la polémique autour de l'autoroute : Une dernière lettre

Monsieur le Rédacteur en chef, A la suite de la parution dans le Nouvelliste (mercredi 1^{er} juin 1977, page 26) de l'article intitulé « Autoroute : deux photos qui devraient suffire à faire taire les opposants ». Je me permets de porter à votre connaissance ce qui suit. Je précise d'emblée que je ne fais partie d'aucun groupement ou mouvement qui soit.

Il est clair qu'une autoroute est absolument nécessaire d'Aigle à Martigny, afin d'éviter les trop nombreux et fréquents bouchons les soirs de fêtes ou les week-ends. Les deux photos publiées représentaient bien ces deux points difficiles, soit Martigny et le bois Noir. Pendant des années, j'ai habité le canton de Vaud et je parle en connaissance de cause question problème de circulation.

Par contre, je juge la situation en deçà de Martigny, direction Brigue, beaucoup moins alarmante. En effet, la route principale présente sur ce tracé très peu d'étranglements important de nets ralentissements. Il est évident que les agglomérations devront être détournées, afin d'assurer la fluidité du trafic. Ces modifications une

fois faites, je ne vois vraiment pas à quoi servirait l'autoroute Martigny-Brigue.

Je m'étonne d'ailleurs que vous ayez fait paraître l'article précité, car connaissant le sérieux de votre quotidien, je pense que vous êtes renseigné sur le mouvement des opposants à l'autoroute. Ils sont unanimes à réclamer l'autoroute jusqu'à Martigny, mais sont absolument convaincus que seule une bonne route principale, bien organisée, tronçon Martigny-Brigue, est amplement suffisante et, me semble-t-il, moins onéreuse.

Pour ma part qui habite en Valais depuis quelques années, j'espère de tout cœur que ce beau pays ne sera pas bêtement saccagé et que la voix du bon sens l'emportera.

Il existe sauf erreur une rubrique du lecteur dans le Nouvelliste, aurai-je l'honneur d'y paraître ?

Dans l'attente de vos nouvelles et en vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à ces lignes, je vous prie d'agréer, Monsieur le rédacteur en chef, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

D. Schweighauser

Que le Valais dépense son argent pour sa route cantonale, en payant de surcroît les suppléments sur les carburants au profit des autres

Notre aimable correspondante ne semble pas avoir vu les deux lettres publiées samedi dernier et qui s'expriment pratiquement dans le même sens. Nous avons de surcroît annoncé que nous voulions clore cette polémique autour de l'indispensable autoroute.

Si nous publions encore ce texte, c'est parce qu'il nous donne l'occasion de relever un élément important que semblent ignorer la plupart des opposants à l'autoroute lorsqu'ils affirment péremptoirement : « Il n'y a qu'à améliorer la route cantonale et dévier les localités. Ce sera de toute façon moins onéreux. » Ce « Il n'y a qu'à » ne dit pas pour qui ce sera moins onéreux. Il faut savoir que ce ne sera en tous les cas

pas pour les Valaisans. En effet, si l'autoroute N9 est financée à 92% par la Confédération, la route cantonale l'est, à peu près dans les mêmes proportions, par le canton.

Et ce sont les augmentations successives des taxes sur les carburants liquides qui alimentent le fonds spécial des constructions des routes nationales. Dans leur bonne logique, les opposants à l'autoroute N9 de Martigny à Brigue trouvent tout à fait normal que nous payions depuis maintenant deux décennies ces taxes spéciales sans cesse augmentées pour que... les autres cantons se voient offrir de belles autoroutes par la Confédération. Nous perdriions donc sur les deux tableaux puisque le canton devrait payer les transformations et l'entretien de la route cantonale tandis que ces mêmes contribuables seraient toujours obligés de payer les suppléments sur l'essence au profit des populations plus aisées d'une grande partie du reste de la Suisse.

NF

GRAIN DE SEL

Inutile...

- Certaines associations ou groupes d'individus n'ont pas l'âme en paix s'ils ne parviennent à « sortir de leur condition » des êtres vivant sous d'autres cieus. Avec une ténacité stupéfiante, ils veulent stabiliser les nomades, mettre dans des cages en béton les indigènes heureux de vivre dans leurs huttes, habiller malgré leur volonté des hommes et des femmes qu'ils qualifient de « sauvages »...

- On peut se demander où sont les vrais « sauvages », Ménandre. De plus en plus je crois que ce sont les Européens. Les nomades entendent errer comme bon leur semble. Ils ne se fixeront jamais nulle part, se moquent des palais et de la vie moderne. Les Noirs, vivant sous le soleil, se passent aisément de notre tenue vestimentaire, pourvu qu'ils aient à manger. Eux non plus n'habiteront pas les maisons qu'on viendra leur construire dans la brousse ; ils y mettront les poules et les cochons. Dans notre esprit, nous confondons souvent les besoins réels des peuples. Bon nombre de « sauvetages », ayant à leur base des quêtes d'argent en gros, vont à fin contraire.

Bien sûr, il importe de donner à manger à ceux qui ont faim, de vêtir ceux qui on froid.

Mais ne nous laissons pas abuser par les naïfs et les hurluberlus voulant transformer à tout prix la vie des indigènes qui sont, dans leur état, cent fois plus heureux et plus libres que nous dans le nôtre.

Isandre.

Enfant happé par une voiture

SAVIESE. - Mercredi, une voiture qui circulait de Binii en direction de Saint-Germain, a heurté le petit Xavier Héritier, âgé de 4 ans, fils de Pierre-Albert, qui à l'entrée du village de Granois traversait la route. L'enfant n'a été que légèrement blessé ; le véhicule, après un brusque freinage, a heurté un mur et s'est renversé.

Chronique des tribunaux

Peine atténuée pour Mladenovic

Nous avons relaté mardi les débats en l'affaire Dragan Mladenovic, ce Yougoslave recherché en Italie pour une triple tentative de meurtre, qui comparait devant les juges de Sion pour répondre d'une vingtaine de coups en Suisse, dont un à Sion.

Le procureur avait demandé quatre ans de réclusion contre l'accusé qu'il soupçonne d'appartenir à une bande internationale.

Le tribunal s'est montré plus clément en lui infligeant deux ans et demi de réclusion, mais aussi à l'expulsion à vie du territoire suisse.

Après avoir purgé sa peine en Suisse, Dragan Mladenovic sera extradé en Italie.



80 m2 de locaux libres en sous-sol, rue de la Matze 11, Sion, à louer comme dépôts, tout de suite ou date à convenir. Loyer mensuel: Fr. 145.-

Pour visiter: 027/22 90 23 Gérances P. Stoudmann Sogim SA Maupas 2, Lausanne, 021/20 56 01 140.262.220

Martigny

A louer pour le 1er juillet

splendide app. 4 1/2 p. dans immeuble résidentiel grand standing.

Tél. 026/2 31 13

36-25174

Exposition inédite au Centre « Rencontre et loisirs » à Platta



M^{me} Jane Baechler présentant une pièce de valeur.

SION. - Durant trois jours, le Centre rencontre et loisirs « La Renaissance » de Platta présente une exposition peu commune, voire inédite. Il s'agit de plus de cinquante pièces de céramique, de peinture sur porcelaine, de batik, créées, enjolivées, durant près de quarante ans, par Mme Jan Baechler, habitant le quartier de Platta.

L'artiste, au vrai sens du mot, a étudié à l'école des beaux-arts de Sion, où le précieux enseignement du professeur Martin lui a permis de réaliser, au cours des ans, de petits chefs-d'œuvre en céramique. Mme Zaugg l'a formée à la peinture sur porcelaine. Avec ce bagage, sa volonté de travail et ses qualités, Mme Baechler, au cours des ans, a confectionné un véritable arsenal de pièces de grande valeur. Depuis des années, elle donne des cours, et ses élèves sont en-

chantés de son enseignement. L'année dernière, pour répondre à un appel lancé par un vicaire de la cathédrale, Mme Baechler a fait profiter les enfants du quartier de sa pédagogie d'enseignement dans le domaine de la céramique.

Les responsables du centre et loisirs « La Renaissance », en reconnaissance de ses services et pour faire connaître les travaux réalisés par Mme Baechler, ont réussi à la convaincre d'exposer ses collections. Il faut cependant relever que ces œuvres ne sont pas à vendre.

Toutefois, nous ne pouvons qu'encourager les jeunes et les moins jeunes à visiter et à découvrir la richesse des pièces exposées.

Cette exposition est ouverte selon le programme suivant : vendredi 10, de 19 à 22 heures ; samedi 11, de 13 à 22 heures ; dimanche 12, de 9 à 11 heures et de 13 à 20 heures.

Croix d'Or : prendre force et courage

SION. - Dernièrement, la section de Sion de la Croix d'Or valaisanne a tenu une assemblée dans son local à l'avenue de la Gare. Une vingtaine de membres se sont rencontrés ; ils ont eu le plaisir de prendre contact avec trois représentants du comité cantonal dont le président et le vice-président. Sauf imprévus, la fête cantonale 1977 aura lieu dans le val d'Hérens.

Afin d'établir un meilleur contact entre le comité cantonal et les sections, des visites lors des assemblées locales sont prévues afin d'ouvrir un dialogue et de mettre en commun : problèmes, soucis et aussi les satisfactions.

Le local de la section sera prochainement terminé. Le drapeau cantonal passe de la section de Sierre à celle de Sion. Des nou-

veaux membres, fortifiés par l'appui et l'entourage d'anciens membres, ont pris des engagements pour des durées déterminées et certains pour la vie.

L'alcoolisme, quoi que l'on puisse penser, est toujours un fléau. Ceux qui ont des contacts avec des personnes « malades » de l'alcool en savent quelque chose. Il ne faut pas oublier non plus que les abstinents doivent parfois lutter durement pour ne pas rechuter. Une réunion comme celle de vendredi, avec les témoignages parfois bouleversants apportés par chacun, est une source de force pour continuer sur le bon chemin. Les abstinents ne sont pas systématiquement contre l'alcool, mais contre les abus de l'alcool.

Sierre, Noble Contrée

Grande soirée musicale à Sierre



Nancy Kay à la harpe et Paul Haemig à la flûte.

Les mélomanes de la région sierroise pourront assister, samedi soir, dès 20 h. 30, à l'église de Notre-Dame-des-Marais, à un grand concert de musique classique.

Cette soirée, placée sous le patronage de l'Association suisse des femmes de carrières libérales et commerciales (BPW), club de Sierre, verra Nancy Kay à la harpe et Paul Haemig à la flûte, dans des œuvres de Beethoven, Mozart, Chopin, Prokofiev, Debussy et autres grands noms de la musique classique.

Les solistes

NANCY KAY, née en Californie (nationalité suisse et américaine). Elle a fait ses études en musique à la Wesleyan University et pour la harpe à Boston et à New York chez Lucile Lawrence. D'autres études suivirent à Florence et à Zurich (Emmi Hürlimann) ainsi qu'au cours de maîtrise à Nice chez Lili Laskine. Cette harpiste très douée remporte beaucoup de succès lors de ses concerts aux Etats-Unis et en Europe.

PAUL HAEMIG, né à Zurich, il a fait ses études chez le professeur André Jaunet et au Conservatoire national de Paris chez le professeur Gaston Crunelle. A l'âge de 23 ans, il a été engagé comme flûtiste solo à Salzbourg où il s'est distingué par son jeu. Grâce à beaucoup de concerts, transmis-

sions par radio et télévision en Europe, Amérique du Nord et Asie, il jouit d'une excellente réputation comme interprète des œuvres écrites pour la flûte traversière.

Prenez le temps d'une bonne tasse de Café

Vos annonces à Publicitas

Dans le cadre de l'assainissement des finances fédérales, sait-on que:

- le Valais reçoit 33% de ses recettes de la Confédération, soit pour 1976: 237 millions
- les subventions touchées concernent tous les secteurs de notre économie, par exemple près de 11 millions pour la garde du bétail, plus de 6 millions pour les prestations complémentaires AVS-AI, etc.
- l'équipement du canton doit encore se poursuivre; des finances fédérales saines sont une garantie pour notre canton

OUI

à l'assainissement des finances fédérales le 12 juin prochain

Comité de soutien valaisan

Pour toutes vos annonces: Publicitas 027/21 21 11

AUTOMOBILISTES!

pour vos

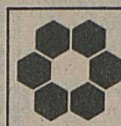
retouches

de carrosseries

ascot PEINTURE SPRAY

teintes sélectionnées 1977 **7.95**

ascot PROMOTION 5.-
teintes classiques TOUTES MARQUES



PLACETTE

No 1 en Suisse Romande

Appartements à vendre

dans immeuble Joli-Roc
avenue Maurice-Troillet 136, Sion

Résidentiels 5 pièces, avec tout confort. Possibilité de choisir moquette et tapisserie. Prix dès Fr. 190 000.-
Prise de possession tout de suite ou à convenir.
Financement: hypothèque à disposition - nécessaire pour traiter: Fr. 60 000.-

Pour visiter ou traiter, s'adresser à
R. Comina, architecte, Elysée 19, Sion.
Tél. 027/22 42 01

36-1120

A vendre

Mazda 323 GL

nouveau modèle, 1977, 5 portes, 8000 km, radio stéréo, reprise, facilités de paiement.

Tél. 027/23 39 38

36-1063

A vendre

BMW 2002 Touring

Voiture à l'état de neuf, 39 000 km de première main.
A céder à un prix intéressant.

Tél. 025/7 45 16

36-301447

Choix immense en articles de bain pour petits et grands.

CV

Mode plage 1977



1. 100% Polyester, st. 104-164, toutes st. 9.50
2. 100% Polyester, st. 104-164, toutes st. 14.50
3. Polyamide, 15.-
4. Bikini, 7 teintes, 17.50
5. Pur coton, 14.50
6. Lahco (80% Polyamide, 20% Lycra), 28.-

7. Bikini, 19.50
8. Costume de bain, 25.-
9. Tissu éponge «Nick», 98.-
10. Polyamide, 19.-

CV
Charles Jögele



Sion, rue de la Porte-Neuve 4

Brigue, rue de la gare 14

Sierre, Centre Commercial de Noës

Martigny, Route de Fully (Denner)



La solution "coup de foudre."

Les Renault 5: 4 modèles - de 850 à 1300 cm³ - qui forcent la sympathie.



Renault 5 L
et seulement Fr. 8995.-
Version de base de la
gamme. Elle est dotée
d'un moteur de 850 cm³.
Comme toutes les Renault
5, c'est une traction
avant qui assure une
tenue de route remar-
quable même par mauvais
temps.

Renault 5 TL
le modèle vedette.
Moteur de 950 cm³.
Comme toutes les Renault
5, elle dispose d'une porte
arrière et d'un fond plat
facilitant le chargement.

Renault 5 GTL
la plus économique.
Avec un moteur 1300 cm³ qui
ne consomme que 4,7 litres
aux 100 km à 90 km/heure.
Epatant non ?
Et comme toutes les Renault
5, elle reçoit un traitement
Teetyl qui permet à Renault
(Suisse) S.A. d'offrir une
garantie anti-rouille de 5 ans!

Renault 5 TS
la plus sportive.
Dotée d'un moteur de 1300 cm³
développant 64 ch DIN. Elle
possède des sièges intégraux et
bien entendu, un compte-tours.
Comme toutes les Renault 5,
elle promet un confort de route
extraordinaire grâce à sa sus-
pension à grand débattement. Et
un confort tout court, car c'est
une véritable 5 places.



Et toutes les Renault 5 sont équipées en série de ceintures automatiques à enrouleur.

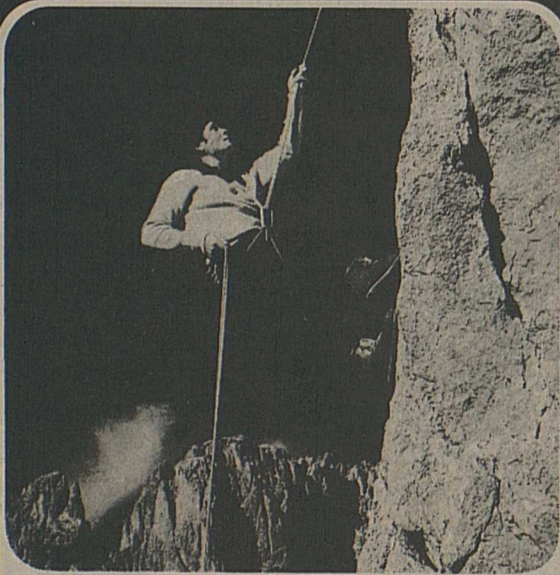
RENAULT 5 Garantie 1 an

N'hésitez pas à venir les essayer sur route.

Garage des Alpes, A. Zwissig, route de Sion, Sierre, 027/55 14 42
Garage du Nord SA, av. Ritz 35, Sion, 027/22 34 13. Garage du
Mont-Blanc, Boisset et Moulin, Martigny, 026/2 56 66. Garage
du Stand Monthey SA, route du Simplon, 025/4 21 60

Ardon: Garage Neuwerth & Lattion, 027/86 14 67. Bex: Garage de la Croisée, E. Mottier,
025/5 18 87. Leytron: Garage de la Poste, M. Carruzzo, 027/86 24 70. Martigny-Ville:
Garage de Martigny, M. Fleury, 026/2 20 90. Montana: Garage du Lac, P. Bonvin, 027/
41 18 18. Nendaz: Garage du Relais, P. Fournier, 027/88 26 52. Orsières: Garage Arlet-
taz Frères, 026/4 11 40

Toutes vos annonces
par Publicitas 21 21 11



CORDES «MAMMUT»
NOUVEAUTÉS: EN BAUDRIERS
SACS DE MONTAGNE - PIOLETS
VESTES D'ESCALADE
CHOIX DE PITONS
CRAMPONS - CASQUES
CHAUSSURES DE GRANDES
MARQUES
PANTALONS DE VARAPPE
CHEZ LE SPÉCIALISTE:



Avenue du Château - Sierre
Tél. 027/55 15 57



Vignerons Agriculteurs

Directement du constructeur,
brouettes à moteur avec adap-
tation du compresseur, pour
la taille.

Charly Gaillard
1961 Erde-Conthey
Tél. 027/36 18 41

36-2680



CENTRE D'OCCASIONS

GARAGE CENTRAL S.A.
MONTREUX
Service de vente
CITY GARAGE
Tél. 021/61 22 46
Rue de la Paix 8

Chevrolet Nova Cpé	40 000 km	73
Commodore 2,8 l Cpé	54 000 km	73
Rekord II Kar. 1900		
5 p.	60 000 km	73
Rekord II 1700 4 p.	36 000 km	73
Rekord II 1900 S 4 p.	70 000 km	73
Kadett 1100 2 p.	47 000 km	72
Ascona 1600 luxe 4 p.	30 000 km	75
Kadett 1000 S 2 p.	10 000 km	76
Kadett 1100 2 p.	47 000 km	72
Kadett 1200 S 4 p.	67 000 km	74
Alfetta GT 1800 Cpé	40 000 km	76
Ford 1600 Kar. 5 p.	90 000 km	71
Ford Escort 1300 GXL		
4 p.	29 000 km	75
Renault 12 TL 4 p.	35 000 km	75
Fiat 850 T		
fourgon vitré	52 000 km	73
Fiat 850 Sp. 2 p.	32 000 km	69
Fiat 127 2 p.	44 000 km	74
Citroën GS 1015	85 000 km	71
Ford 17 M 2000 4 p.	95 000 km	71
Fiat 124 S 4 p.	47 000 km	72

Voitures bon marché

Ford Taunus 1300	1970
Ford 17 M	1961
Rekord 1900 S 4 p.	1970
Rekord 1700 2 p.	1967
Mercedes 220	1965

Ouvert le samedi
Garantie OK - Reprise - Crédit GM

Tél. privé en dehors
des heures de bureau

G. Loutan G. Mayor D. Savary
021/54 31 79 021/51 16 04 021/62 41 25

A vendre

**une jolie
voiture
à cheval**

M. Bender
Tél. 026/8 44 15

A vendre

**caravane pour
bricoleur**
Electricité, gaz ins-
tallé, cédée très bas
prix.

Camping 13*
Tél. 027/31 25 25

A vendre

**Austin
Maxi 1750**

modèle 1973
50 000 km

Tél. 027/22 77 05
36-301417



**G. Revaz
SION**
vous offre cette semaine

Opel Karavan 1200	1974
Renault 6 TL	1973
Kadett Coupé Spécial	1975
Kadett 1200 Spécial	1974
16 000 km	

GARAGE DU NORD SA



Exposition permanente
Garantie totale plus crédit

BMW 2002, automatique	1972
Peugeot 504, blanche	1969
Citroën Mehari, rouge	1974
Renault 4 TL, blanche	1970
Renault 6 TL, blanche	1973
Lancia Beta, bleue	1973
Renault 12 TL, blanche	1972
Mini 1000, jaune	1974
Land-Rover station-wagon	1972
Renault 30 TS, beige métal.	1975
Ford 2000 L, bleue	1973
Golf LS, blanche	1975
Renault 12 TS, bleue	1974
Renault 12 break, rouge	1973

Représentants :
Valmaggia René, Sion 22 60 88
Michaud Fr., Riddes 86 35 19
Atelier - Pièces détachées
Renault - Land-Rover
Avenue Ritz - Route du Rawyl
SION
Tél. 027/22 34 13

La marque la plus vendue en Europe

RENAULT

Auto-secours
24 h. sur 24 - Sion
027/23 19 19

Pannes et accidents

ARKINA
le vrai goût
de l'eau minérale
et du citron

Arkina minérale:
eau de source
légèrement gazéifiée
et parfaitement équilibrée
en sels minéraux.

Arkina citron:
eau minérale gazéifiée
et sucrée à
l'arôme naturel du citron.

**OFFRE
SPÉCIALE**
Tablier de cuisine original
(réferez-vous à la bouteille 1 l.).

Agences FIAT et BMW

Tél. 026/2 10 28 - Téléx 38 172

Exposition permanente de voitures neuves et d'oc-
casions à la station AGIP, route du Grand-Saint-Bernard à
Martigny-Croix.

Alfasud Ti	14.04.75	40 000 km
Audi 60 L	24.10.69	68 000 km
Ducati 750, 2 pl. démar. électr.	24.05.74	1 600 km
Fiat 124 Special	30.06.69	81 000 km
Fiat 124 familiale	10.03.74	55 000 km
Fiat 128 Special	10.01.75	29 000 km
Fiat 132 1600	06.01.75	20 000 km
Fiat 238 bus 12 pl.	29.08.75	25 000 km
Innocenti Mini Cooper 1300	20.06.73	62 000 km
Peugeot 204	01.04.71	65 000 km
Peugeot 504	14.04.70	85 000 km
Renault 12 TL	17.02.75	63 000 km
VW 1300	25 05 67	79 000 km
Lancia Beta Coupé 1800	03.03.75	41 000 km

Véhicules expertisés, entièrement contrôlés et vendus
avec garantie écrite.
Grandes facilités de paiement
Leasing avantageux

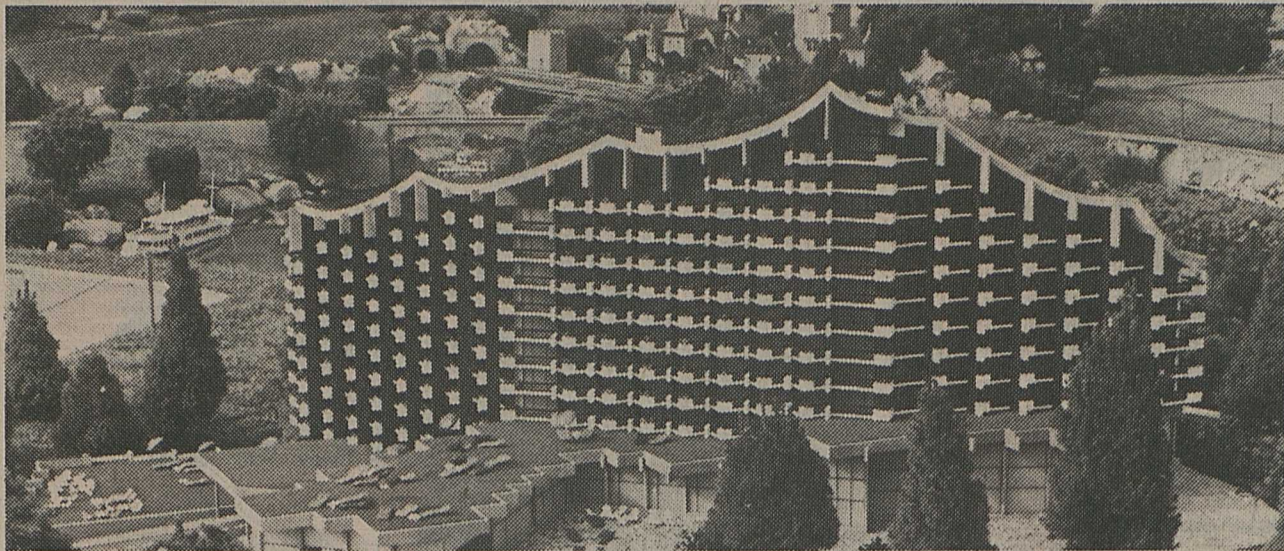
Bruchez & Matter S.A.
Garage City, rue du Simplon 32 B
MARTIGNY
Tél. 026/2 10 28

36-2809

Dès lundi devant le tribunal d'arrondissement de Sierre

L'AFFAIRE DU RÉGENT

Quatre journées de débats sont prévues



La maquette du « Régent » dans le parc d'exposition de « Suisse miniature » de Melide.

Le 15 septembre 1973 se déroulait en grande pompe l'inauguration de la maquette du « Régent » dans le parc d'exposition de « La Suisse en miniature » à Melide (Tessin). Depuis lors, des milliers de visiteurs ont pu y admirer la masse « audacieuse mais raisonnable » de ce palace comportant 300 studios et appartements vendus par périodes, avec 4 restaurants, 7 bars, 2 discothèques, salons de lecture, de bridge, de billard, de fêtes, tennis, piscines couverte et découverte, patinoire, curling, salle de gymnastique, sauna, service cure, salle de congrès de 1000 places avec traduction simultanée, boutiques, shopping-service, banque, coiffeur, service traiteur, garderie d'enfants. Cette description du futur palace de Crans-Montana fit l'objet d'une importante publicité dans la presse internationale.

A Montana-Crans, les choses allèrent moins bien qu'à Melide. La construction du « Régent » s'est arrêtée aux fouilles et à un moignon de béton. Entre la somptueuse maquette de « Suisse en miniature » et le « trou » du Haut-Plateau, c'est toute l'affaire du Régent qui se situe avec ses retombées d'ordre économique et, surtout, avec ses suites d'ordre civil et pénal.

Le « Régent » : du beau rêve à une dure réalité, de l'âge d'or de l'immobilier à la loi Furgler et à la récession, d'un certain amateurisme, pour ne pas dire de l'inconséquence, à la mise en route de la justice alertée par une plainte, c'est un procès de plus après tant d'autres, mais c'est LE procès par ses dimensions et par le bruit qu'il fait depuis plusieurs années.

C'est aussi cette impasse du fameux « trou » actuel qui coûterait des centaines de milliers de francs pour être comblé et c'est le déficit, se chiffrant par millions, d'un « Régent » qui n'est même pas sorti de terre...

Un procureur extraordinaire et six accusés

Lancée par une plainte déposée par M^r Jean Zufferey, de Sierre, au nom du D^r Mi-

chel Berclaz, médecin-dentiste, l'affaire du « Régent » fut instruite par M. Edgar Métral, juge instructeur. Instruction longue et difficile qui déboucha sur d'autres affaires, directement ou indirectement en rapport avec celle du « Régent ». Les débats commenceront lundi 13 juin devant le tribunal d'arrondissement de Sierre, présidé par M. Métral. On a prévu, pour leur déroulement, une session de quatre jours consécutifs.

C'est assez dire de quel volumineux dossier a hérité M^r Philippe Chastelain, juge instructeur de l'Entremont, désigné comme procureur extraordinaire pour soutenir l'accusation au nom du Ministère public. L'acte d'accusation à lui seul comporte une vingtaine de pages. Il retient six accusés pour divers délits allant de l'escroquerie à l'obtention frauduleuse de dérogations en passant par les faux dans les titres et les fausses déclarations. Ces inculpations sont retenues par l'acte d'accusation à des titres divers et non seulement pour l'affaire du « Régent », mais pour d'autres, comme celle des « Bouleaux », qui ont été jointes. Au banc des accusés seront assis dès lundi, M. Joseph P., agent immobilier et promoteur de la société de départ du « Régent » qui ne disposait que de 50 000 francs de capital social pour

un projet de 50 millions, qui sera défendu par M^r Guy Praplan ; Marcel F., employé de la SBS à Sierre, auteur d'une fausse déclaration écrite attestant que la banque assurait le financement du projet. Celle-ci servit à l'agent immobilier pour obtenir l'autorisation de construire et aux promoteurs pour capter la confiance d'acheteurs d'appartements par périodes du « Régent ».

Sa défense sera assurée par M^r Pierre Blatter. Les quatre autres accusés sont MM. Ch.-André M., notaire, qui se défendra lui-même ; In-Sang L., de Séoul (Corée du Sud), qui défendra M^r François Pfeifferlé ; Bernard A., assisté de M^r Serge Sierro et Hermann S., assisté de M^r Jean Zufferey.

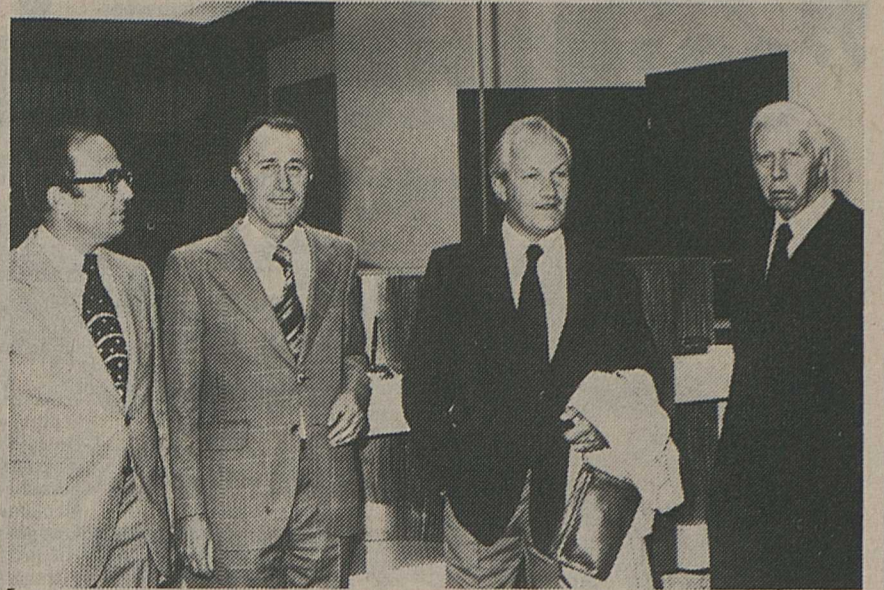
Le notaire inculpé est celui qui a instrumenté l'acte de constitution de la société du « Régent », qui aurait négligé de stipuler des hypothèques grevant le terrain, alors que celui-ci figurait dans un acte passé entre Joseph P. et la société pour fixer les apports des partenaires. In-Sang L. fait figure, dans l'acte d'accusation, d'homme d'affaires agissant à Genève, ayant contribué à tromper la confiance d'investisseurs dans les milieux financiers qu'il fréquentait.

Les débats

Lundi, M. Edgar Métral, président du tribunal qui sera composé de trois juges (lui-même, puis le juge instructeur d'Hérens-Conthey, M. Crittin et le juge instructeur de Sion, M. Jacquod) commencera par vérifier l'identité des six prévenus puis, après les questions préalables imposées par la procédure, la parole sera donnée au greffier pour la lecture de l'acte d'accusation. Celui-ci est épais de 20 pages. Ce sera ensuite à M. Philippe Chastelain, procureur, de soutenir cet acte d'accusation en prononçant son réquisitoire qui débouchera sur ses propositions de peines à infliger aux prévenus, si ceux-ci sont reconnus coupables. Car la défense va, tout au long de ces quatre jours de débats, s'efforcer de démolir cet acte d'accusation pour obtenir, sinon l'acquiescement, tout au moins des peines réduites. Répliques et dupliques termineront ces débats sur quoi le tribunal se retirera et rendra son verdict, en son âme et conscience.

Gérald Rudaz

L'agence de la Caisse d'Epargne du Valais de Crans dans ses nouveaux locaux



De gauche à droite : MM. Roland Duc, Armand de Chastonay, Michel Boven et René Spahr.

Mercredi vers 17 heures, de nombreux invités se pressaient pour participer à l'inauguration de la nouvelle agence de Crans-Montana de la Caisse d'Epargne du Valais.

Située dans le nouvel immeuble des Charmettes, cette agence comprend trois étages. Au rez-de-chaussée, tout d'abord, un hall d'attente, meublé avec beaucoup de goût, précède les guichets. Sur le même niveau, se trouve le bureau de comptabilité.

Au sous-sol, à côté de la salle réservée aux archives de la banque, se dresse l'imposante porte de la pièce des coffres. Quasiment inviolable, cette chambre-forte permet aux clients d'entreposer, à l'année s'ils le souhaitent, papiers et autres titres de valeur.

Au premier étage, en plus du bureau du directeur de la CEV de Crans, M. Roland

Duc et d'une annexe, une salle de conférences est à disposition.

Mercredi, nombreuses furent les personnalités qui visiteront les lieux. Parmi elles, on notait la présence de M. René Spahr, secrétaire du conseil d'administration de la CEV et ancien juge cantonal, M. Michel Boven, directeur de la CEV, M. Gaston Barras, président de la commune de Chermignon, M. Jean Clivaz, vice-président de la municipalité, M. Lelio Rigassi, directeur de l'Office du tourisme de Crans-Montana, M. René Barras, président de la Société des hôteliers de Crans, et du divisionnaire F.-K. Rünzi et M. Armand de Chastonay, administrateur.

Un apéritif, servi dans un restaurant de la place, permit aux autorités et à la direction de la banque de souhaiter un bel avenir pour l'agence de Crans-Montana.

ZINAL: DEUX GUIDES OUVRENT UNE NOUVELLE VOIE

Une nouvelle voie d'escalade intéressante vient d'être ouverte en face de la station anniviarde de Zinal, dans la paroi de rochers dite des Aigles.

Deux guides de la région, M. Gabriel Melly et M. Georges Vianin ont ouvert et équipé cet itinéraire long d'environ 160 mètres.

La première partie de ce parcours est constituée d'une traversée horizontale

relativement facile. La deuxième est une montée verticale entrecoupée de surplombs très aériens.

Souhaitons que cette voie, qui n'est qu'à une heure et demie de la station de Zinal et qui constitue une belle course d'entraînement, soit souvent fréquentée par les bons alpinistes.

Toutes nos félicitations aux deux montagnards anniviards qui n'en ont pas à leur coup d'essai.

Le Cercle théâtral de Chippis en assemblée générale

Après une saison mouvementée et assez longue, après la chaleur des applaudissements, il convient de se pencher froidement sur le bilan.

Aussi, le cercle lance un appel à toutes les personnes concernées par son activité. De plus, il invite cordialement tous les ama-

teurs de théâtre qui désirent venir agrandir et compléter son équipe d'acteurs et de régisseurs.

L'assemblée aura lieu le vendredi 10 juin 1977 à la salle du théâtre à 20 h. 30.

Le comité

Après l'assemblée du MDGS: une précision

SIERRE. - Dans notre édition de lundi 6 juin 1977, nous avons donné un compte-rendu de l'assemblée générale du MDGS, qui s'est tenue le vendredi 3 juin, et nous avons parlé de « M^{me} Sigrist-Allet ». En réalité il s'agissait de M^{me} Marie-Hélène Sigrist-Imesch, juriste, ancienne secrétaire romande de la commission d'experts pour la

révision du droit de la famille, qui avait été chargée par le MDGS de diriger les débats. Nous prions l'intéressée et nos lecteurs de nous excuser.

Rédaction de Sierre

Antoine Gessler
rue du Bourg 2
Case postale 366
3960 SIERRE
Tél. (027) 55 91 55

GASTRONOMIE

Hôtel-restaurant du Mont-Blanc

Les Plans-Mayens, Crans-sur-Sierre. Terrasse ensoleillée - jardin - parking

vous propose
Grillade et raclette au feu de bois
Charbonnade
Plat du jour
Tarte aux poireaux
Propriétaire: Joseph Antille
Tél. 027/41 23 43

Restaurant

Roches Brunes

SION

Freitag und Samstag
10. Juni 11. Juni

Grosser Bunter Abend

Es wüten:
die beliebten Humoristen
Walti, Chriegel und Hans
unter dem Motto
«Bern grüsst Sitten»

Non-Stop-Programm

Eintritt: frei

Grande soirée divertissante

sous le signe
«Berne salue Sion»
avec les humoristes populaires
Walti, Chriegel et Hans

Programme non-stop

Entrée: 11bre

PUBLICITAS
21 21 11

Classe préparatoire au cycle d'orientation

Programme enseigné: 6^e année prim.
Cette section souhaite apporter l'aide efficace que des parents recherchent peut-être momentanément pour leur fille:

- programme adapté

- internat pour la semaine de classe

- étude expliquée

Institut La Pelouse, 1880 Bex

Direction: sœurs de Saint-Maurice

Tél. 025/5 25 95

36-3825

UN LIVRE D'OR POUR CHANDOLIN



Une séance de signature a eu lieu hier, à l'occasion de la Fête-Dieu à Chandolin

La charmante station de vacances de Chandolin, qui surplombe le val d'Anniviers est l'un des plus hauts villages d'Europe.

De nombreuses personnalités suisses et internationales, comme le secrétaire des Nations Unies, M. Kurt Waldheim ou l'ancien chancelier ouest-allemand, M. Konrad Adenauer, y ont séjourné, attirés par la beauté du site.

Le cadre idyllique de Chandolin a également conquis un photographe amateur de Genève, M. Hugues Sommer.

Né en 1947 dans la cité de Calvin, M. Sommer est diplômé ingénieur en génie chimique. Pratiquant la photographie pour son plaisir, il a fixé, par ce moyen d'expression, la vie quotidienne de Chandolin. Vues du village, vieilles maisons de bois, église... Le travail d'Hugues Sommer a été rassemblé dans un ouvrage réalisé par Monographic à Sierre.

Le président de l'Alliance culturelle romande, M. Weber-Perret, a préfacé cet ouvrage. «Hugues Sommer a eu raison de choisir le noir et le blanc. Pour les raccards, pour les rochers, pour le soleil, c'est le noir et le blanc qui caractérisent ce pays...

...les photos réunies dans ce volume jouent un rôle dans le combat pour la sauvegarde du patrimoine...»

Si, parfois, la qualité des photos ou de l'impression laissent à désirer, le Livre d'or

de Chandolin contribuera à porter hors de nos frontières ce témoignage d'amour et de respect qui caractérise les amis d'Anniviers.

Avec les aînées de Noës

Dimanche matin, 5 juin, grande animation au village de Noës. Les dames de la gym en promenade annuelle. A 7 heures précises, un car de la place de Sierre arrive avec notre monitrice, M^{me} Gruber. La joyeuse cohorte est prête au départ et la bonne humeur est de la partie. Premier arrêt à Vevey, où le petit déjeuner nous attend. Le voyage continue par monts et par vaux, pour déboucher sur une charmante cité: Morat. Après l'apéritif, l'ambiance est à son comble, comme seule sait la créer cette jeunesse du 3^e âge. L'après-midi, la surprise continue. Visite du zoo de Servion, et au petit trot, ces dames se retrouvent toutes à l'auberge du Cheval-Blanc, décorée avec goût, pour un copieux 4 heures. Le temps passe trop vite et déjà il faut penser au retour. A part quelques attardées, qui chaque année ont de la peine à se quitter, la journée fut vraiment réussie. Un grand merci à notre monitrice Elisabeth, au chauffeur, et à toutes les dames de Noës. A l'année prochaine.

Une participante

**Cette légère
a de l'arôme.**



Cours de colliers

Nous confectionnons de jolis colliers modernes avec perles de bois et lacets de cuir ou colliers avec perles de verre ou fil d'argent. Un choix énorme de 120 créations différentes est à disposition comme modèles. Sur demande, les matériaux peuvent être obtenus au cours à des prix très modérés. Elèves à partir de 12 ans peuvent participer aussi.

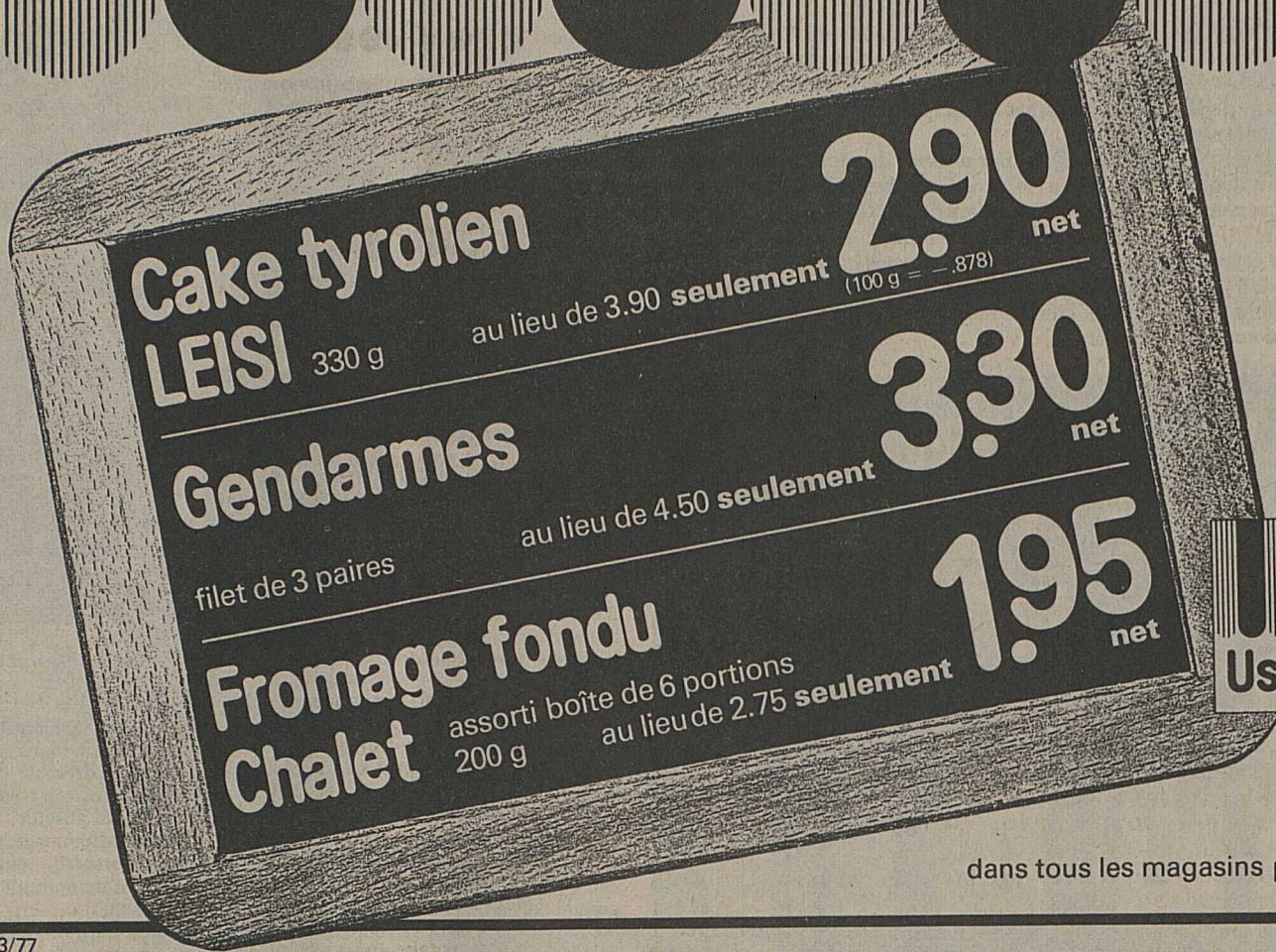
Durée du cours: une soirée, de 19 h. 15 à 22 h. 15
Prix du cours: Fr. 9.-, les matériaux ne sont pas compris

Martigny: café du Grand-Quai, mercredi 15 juin
Brig: restaurant Alpha, Naters-Brig, lundi 13 juin

Inscriptions indispensables jusqu'à 2 jours avant le cours auprès de Gertrude Derendinger, 3211 Ulmiz, tél. 031/95 00 37 (ancienne directrice de cours aux universités populaires de Soleure et Olten).

17-1700

Action Usego produits frais



Usego

tout près de chez vous

dans tous les magasins pourvus de ce signe

23/77

Banyl

plaît à la femme raffinée par sa lingerie de grande classe

AUBERT

Rue de la Poste 7

MARTIGNY

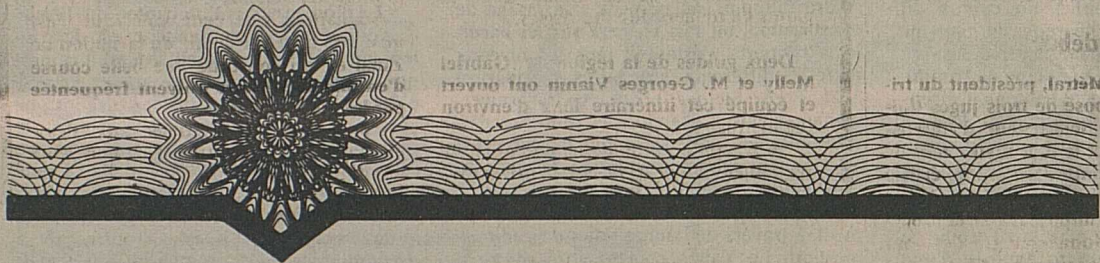
A vendre

agencement de cuisine

Une cuisine complète comprenant: cuisinière, frigo, plonge, armoires, hotte de ventilation, style bois. Matériel neuf à céder avec important rabais.

Tél. 025/7 45 16

36-301446



Inter-American Development Bank (IDB) Washington, D. C.

5 3/4 % Emprunt 1977-92 de 80 000 000 francs suisses

Le produit de cet emprunt sera inclus dans les ressources ordinaires de capital de l'Inter-American Development Bank (IDB).

Modalités de l'emprunt

- Titres et coupons:** Obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr.s. 100000, les dernières étant destinées en particulier au dépôt global. Les obligations sont munies de coupons annuels au 1^{er} juillet. Le premier coupon viendra à échéance le 1^{er} juillet 1978.
- Durée:** 15 ans au maximum.
- Remboursement:** Tranches d'amortissement annuelles de fr.s. 4000000 à partir de 1981 par rachats, si les cours ne dépassent pas 100%. L'emprunt sera remboursé entièrement le 1^{er} juillet 1992 au plus tard.
- Impôts:** Le capital et les intérêts seront payables net de tous impôts ou droits quelconques, présents ou futurs, qui seraient établis ou levés, ou viendraient à être établis ou levés dans les Etats membres de l'IDB.
- Service financier de l'emprunt:** En francs suisses librement disponibles, sans aucune restriction et quelles que soient les circonstances.
- Cotation:** Aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne.
- Prix d'émission:** 99,50%
- Délai de souscription:** du 10 au 15 juin 1977, à midi.
- No de valeur:** 879.772

Bulletins de souscription sont à disposition auprès des banques.

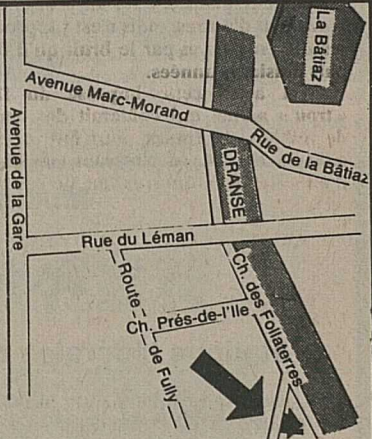
- | | | |
|--------------------------|--|--|
| Union de Banques Suisses | Société de Banque Suisse | Crédit Suisse |
| Banque Populaire Suisse | Banque Leu SA | Groupement des Banquiers Privés Genevois |
| A. Sarasin & Cie | Société Privée de Banque et de Gérance | Groupement de Banquiers Privés Zurichois |
- Union des Banques Cantoniales Suisses



Garage de la Croisée
Yvon Wirtschard
Martigny

Tél. 026/2 52 60

LADA 1200 9100.-



MACHINES A LAYER

linge et vaisselle automatiques neuves, avec légers défauts émail

GROS RABAIS

Vente ou location

Fr. 30.- par mois

Réparations toutes marques



Chamoson
Tél. 027/86 14 05

Visitez notre

exposition de camping

(tentes caravanes pliantes)

Chadar

Charrat

36-1032

le cuir sauvage



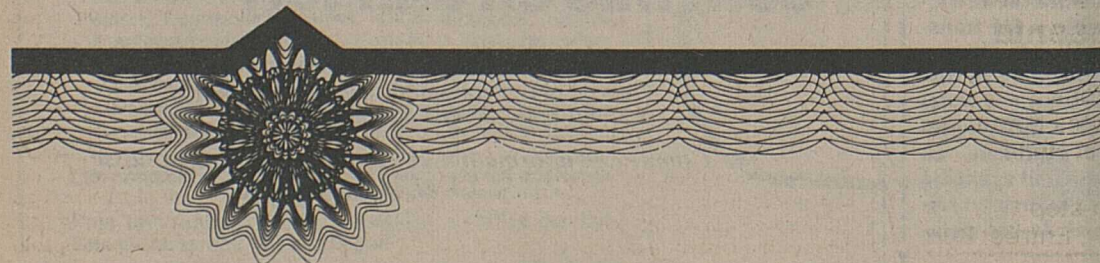
Nous sommes peut-être un peu sectaires, mais le cuir que nous aimons est celui que certains appellent sauvage et qui, en fait, est le cuir naturel. Car il y a cuir et cuir, cuir naturel et cuir dénaturé. Nous entendons par cuir naturel un cuir qui n'a subi aucun camouflage et qui est simplement traité à l'aniline.

ROCHE-BOBOIS

Mobilier contemporain
9-11, RUE LANGALLERIE - LAUSANNE

Bon à découper pour recevoir le catalogue 77 (148 pages couleurs).

nom
adresse



Grande première historique dans le cadre de l'édification du tunnel ferroviaire de base de la Furka

OBERWALD. - Mercredi, Oberwald, dans le fond de la vallée de Conches, a été le théâtre d'une cérémonie officielle qui a marqué d'une manière tangible la réalisation d'une étape décisive de la construction du tunnel ferroviaire de base de la Furka. Avec ses 15,4 km de longueur, l'ouvrage principal sera vraisemblablement mis en service dans le courant de 1979.

Afin d'accélérer les travaux, d'une part, et par mesure de sécurité d'autre part, une fenêtre d'une longueur de 5,2 km a été ouverte sur Ronco, dans le val Bedretto, approximativement à mi-parcours entre les deux stations opposées de la voie ferrée souterraine. Il y a quelques jours maintenant, engagés de part et d'autre entre le Tessin et le Valais, les ouvriers ont fait sauter la dernière paroi qui les séparait. (Voir NF des 17 et 18 mai) du même coup, ils réalisaient une étape qui fera date dans l'histoire de cette voie de communication. Il était donc normal que cet événement soit fêté comme il se doit.



Tessinoises et Valaisannes en costumes attendant l'arrivée des « trains » spéciaux.

Une famille unie de gens de la montagne

Pour la circonstance, de nombreux invités se sont associés aux ouvriers, à leurs employeurs, au maître d'œuvre pour composer une grande et belle famille unie de gens de la montagne. Le fameux chœur alpin d'Omegna, L'Echo du Mottarone, s'était spécialement déplacé pour l'occasion. Les dames costumées de Bedretto, simples et dignes, s'étaient unies à celles d'Oberwald, modestes et fières dans leurs atours traditionnels pour apporter leur précieuse collaboration à la réussite de la rencontre. Parmi les nombreuses personnalités présentes, on a reconnu MM. Franz Steiner, président du

Gouvernement valaisan, Argante Righetti et Hermann Siegrist, respectivement conseillers d'Etat du canton du Tessin et du canton d'Uri, Rogger et Weibel, tous deux délégués de l'Administration fédérale des finances, Anton Imsand, préfet du district de Conches, Joseph Haenni, ancien directeur de l'Office fédéral des transports, Albert Imsand, ancien président du Grand Conseil et membre du conseil d'administration du chemin de fer de la Furka, le colonel Flueckiger, intendant de l'arsenal de Brigue, le major Muhletaler, délégué des autorités militaires régionales, ainsi que les présidents des communes d'Oberwald et Bedretto, MM. Konrad Kreuzer et Lion Orelli. MM. Jean Métry et René Gex-Fabry repré-

sentent les services de l'Etat du Valais. La délégation italienne était conduite par le vice-consul à Sion, M. Orlando Calandra di Roccolino.

« Nous avons faim d'échanges culturels et humains »

Habituellement utilisés pour le transport des mineurs et du matériel à l'intérieur de la galerie, deux trains spéciaux aménagés pour la circonstance, ont conduit l'imposante délégation tessinoise sur sol valaisan. Leur arrivée a été évidemment saluée avec enthousiasme par leurs voisins des vallées uranaises, grisonnes et valaisannes, accourus nombreux devant le portail nord du tunnel. Malgré la différence des langues on eut tôt fait de se comprendre et de fraterniser.

L'ancien conseiller d'Etat Wolfgang Loretan, président du conseil d'administration du FOB, salua chaleureusement l'assistance et se plut à mettre en évidence la réelle signification de cette grande « première historique », fruit d'un travail de précision et d'exactitude. Avec ce modeste convoi de mineurs inconfortable, le Tessin s'est singulièrement rapproché de la Suisse romande.

La réalisation de cette première étape - a souligné M. Loretan - constitue en outre une performance technique due à l'admirable engagement de tous ses partenaires. En dépit d'imprévisibles surprises d'ordre géologique, l'œuvre s'est achevée avant les délais fixés. Cette réussite, a poursuivi l'orateur, ne peut que nous encourager dans la poursuite des travaux en direction d'Uri et des Grisons. Contraints de vivre isolés une grande partie de l'année, nous avons réellement faim d'échanges humains, culturels entre les cantons, par un renforcement de la collaboration économique entre la montagne, la ville et la campagne. A l'ère des routes rapides, il n'est plus normal que les montagnes constituent pendant de longs mois d'hiver d'infranchissables barrières pour les populations qui vivent de part et d'autre. En ce 8 juin, par exemple, les Urnais ici présents, éloignés de moins de 40 km du sol valaisan, ont été contraints de faire un énorme détour pour pouvoir participer à cette rencontre.

Le Tessin salue le Valais

M. Argante Righetti, chef du Département des travaux publics du canton du Tessin, s'est déclaré heureux de pouvoir participer à la manifestation. L'imposante participation tessinoise témoigne de l'amitié qui unit les gens des deux cantons. Ce sentiment s'est déjà renforcé en 1969, lors de l'inauguration de la route du Nufenen. Malheureusement, cette liaison n'est pas suffisante pour répondre aux besoins économiques des vallées intéressées. Le Gouvernement tessinois ne perd pas l'espoir de voir la fenêtre de Bedretto équipée d'une voie ferrée.

En saluant l'admirable peuple valaisan - s'est écrié M. Righetti - je confirme les sentiments que les Tessinois manifestent à l'égard des gens de la vallée rhodanienne.

« Nous ne voulons pas être considérés comme des citoyens de catégorie B »

MM. Konrad Kreuzer et Lino Orelli, respectivement présidents des communes d'Oberwald et de Bedretto, se sont unis pour souligner l'importance des rapports que les populations de montagne entendent entretenir entre elles. Pour M. Kreuzer, la réalisation de cette première étape représente un pas déterminant dans cette direction. M. Orelli - lui - s'est élevé énergiquement contre l'abandon de la fenêtre de Bedretto. A l'achèvement des travaux, cette galerie serait bouchée avec du béton, pour des raisons d'ordre stratégique, paraît-il. Et l'orateur de s'écrier avec son homonyme, M. Diego Orelli, président de la bourgeoisie de la Leventine : « Nous, gens de la Leventine nous ne voulons pas être considérés comme des citoyens de catégorie B. Nous sommes fiers d'être Suisses. Nous ne voudrions pas devoir le regretter un jour. »

Le tunnel n'est pas un « witz » mais une absolue nécessité

M. Danioth, ancien conseiller aux Etats d'Uri, se targue de connaître les besoins des

Découverte macabre au pied du glacier d'Aletsch

NATERS. - Dans le courant de la journée de mercredi, des touristes en excursion dans la région du glacier d'Aletsch ont découvert le corps d'une femme, gisant dans la forêt, à proximité de la mer de glace. Selon les premières constatations, la mort devrait remonter à l'automne dernier déjà. On ne connaît pas encore l'identité de la victime dont la dépouille a été transportée, hier après-midi, à la morgue de Naters, par hélicoptère d'Air-Zermatt. La récupération des restes de l'inconnue s'est effectuée en présence de la police cantonale, au moyen du treuil, l'appareil ayant été dans l'impossibilité d'atterrir en raison de l'escarpement de ces parages.



Les deux présidents de commune, MM. Kreuzer d'Oberwald et Orelli de Bedretto, à droite.

gens de la montagne, pour vivre en leur compagnie depuis toujours. « Personne n'a donc le droit de dire que le tunnel ferroviaire n'est qu'un « witz ». Il répond à une nécessité absolue. Il en a profité pour rendre un hommage vivant au chemin de fer qui, lorsqu'il peut circuler normalement, rend d'innombrables services aux populations qu'il dessert. Sa mise en service, toute l'année durant, à partir de 1979 est d'ores et déjà attendue avec impatience. J'espère de tout cœur pouvoir vivre cet heureux événement en votre compagnie », a conclu l'ancien parlementaire uranais !

« Luttons de toutes nos forces contre l'isolement des montagnards »

Après que le vice-consul d'Italie à Sion eut apporté le salut des autorités italiennes, à ses compatriotes tout particulièrement, en se déclarant fier de savoir qu'ils participent dignement à la réalisation d'une œuvre communautaire d'importance, que M. André Filippini, au nom du consortium de construction, ait mis l'accent sur les excellents rapports existant à tous les niveaux entre les différents partenaires, il appartient à M. Franz Steiner, président du Gouvernement valaisan, de clore la série des discours officiels. Avec sa fougue habituelle, il a clairement exposé la situation des gens de la montagne. Leur économie ne pourra s'améliorer qu'en les sortant de leur isolement, à travers de bonnes voies de communication. Le Valais constitue un exemple frappant dans ce domaine. Sa situation économique s'est déjà quelque peu renforcée à l'ouverture des tunnels du BLS et du Simplon. Le tunnel de base de la Furka constituera un élément de première force dans ce domaine. La vallée de Conches, tout particulièrement, sera la première à bénéficier de ses heureux effets.

Le montagnard, cependant, ne vit pas seulement de pain. Plus que le citadin encore, il ressent le besoin des contacts humains. C'est la raison pour laquelle le Valais ne peut pas rester insensible au postulat des Tessinois, en ce qui concerne la fenêtre de Bedretto. « Avec eux, a conclu M. Steiner, nous lutterons de toutes nos forces,

avec foi et confiance en l'avenir, contre l'isolement des montagnards ».

A l'heure de la reconnaissance

Au terme de la journée, une pensée émue a été adressée aux ouvriers victimes d'accidents. Jusqu'à maintenant, on y déplore la mort d'un jeune Calabrais, Enrico Forte, 22 ans, survenue le 26 septembre 1975, dans l'exercice de ses fonctions de mineur. Son souvenir a été rappelé par le chapelain du chantier. Les initiateurs de l'ouvrage, parmi lesquels MM. Roger Bonvin, Albert Coudray, Albert Imsand notamment, ont été cités à l'ordre du jour.

Notre interview avec M. Righetti : « Ce serait offensant pour le Tessin »

Dans le cadre de la manifestation, nous avons pris contact avec M. Righetti, conseiller d'Etat du Tessin, pour connaître son avis concernant le projet qui consisterait à boucher hermétiquement la fenêtre de Bedretto.

« Le Gouvernement du canton du Tessin, a expliqué notre interlocuteur, est déjà intervenu auprès du Conseil fédéral à ce propos. Nous considérons ce projet comme offensant pour notre canton. Ce serait une absurdité sans nom de ne pas profiter de cette galerie pour en faire une voie de communication valable. C'est dans ce sens que le canton du Tessin a déjà consacré de nombreux efforts pour l'aménagement de la route du Nufenen. Il est en outre prêt à réexaminer la question aussitôt que l'autorité fédérale donnera le feu vert pour la construction de la voie ferrée de Bedretto. Cette communication ne concerne d'ailleurs pas seulement le val Bedretto, mais toute une région. Le Gouvernement tessinois attend donc avec impatience la suite qui sera donnée à cette requête par l'autorité fédérale. »

Nous sommes d'autant plus heureux de connaître cet avis que notre journal se bat, depuis le début des travaux, en faveur d'une liaison ferroviaire en direction de Bedretto également. Bien que la réaction tessinoise paraisse un peu tardive, tout espoir n'est cependant pas perdu.

It.

Municipalité de Sion

Avis officiel

Votations fédérales du 12 juin 1977

L'assemblée primaire de la commune de Sion est convoquée les 10, 11 et 12 juin 1977 à l'effet de se prononcer sur l'acceptation ou le rejet des objets suivants :

- l'arrêté fédéral du 17 décembre 1976 réformant le régime de l'impôt sur le chiffre d'affaires et de l'impôt fédéral direct;
- l'arrêté fédéral du 17 décembre 1976 concernant l'harmonisation fiscale

Les bureaux de vote seront ouverts :

vendredi 10 juin 1977

de 17 h. 00 à 19 h. 00

Casino

samedi 11 juin 1977

de 10 h. 00 à 12 h. 30

Casino

Sacré-Cœur (salle paroissiale)

Saint-Guérin (salle paroissiale)

de 17 h. 00 à 19 h. 00

Casino

Sacré-Cœur

Saint-Guérin

de 18 h. 00 à 19 h. 00

Bramois (sous la salle de gymnastique)

Châteauneuf (sous la chapelle)

Uvrier (salle de gymnastique)

de 18 h. 30 à 19 h. 30

dimanche 12 juin 1977

de 10 h. 00 à 12 h. 30

Casino

Sacré-Cœur

Saint-Guérin

Bramois

Ont le droit de vote en matière fédérale, les citoyennes et les citoyens suisses âgés de 20 ans révolus et qui ne sont pas privés des droits politiques par la législation de la Confédération ou du canton.

Tout citoyen suisse acquiert un domicile politique, en matière fédérale, au lieu de son séjour pourvu qu'il n'ait pas de liens plus forts avec un autre lieu et qu'il ait déposé au lieu de séjour son acte d'origine au moins dix jours avant la votation.

Les électrices et électeurs empêchés de prendre part à la votation les vendredi soir, samedi et dimanche peuvent voter par anticipation mercredi 8 juin 1977 de 10 à 12 heures et de 14 à 16 heures, à l'hôtel de ville, salle du conseil municipal, sur présentation de leur carte civique.

Remarques complémentaires

1. Les cartes civiques seront utilisables indifféremment dans tous les bureaux de vote de la commune.
2. Il est rappelé aux électrices et électeurs qui n'ont pas leur carte civique de la réclamer au service du contrôle de l'habitant, rue des Remparts 6, jusqu'à mardi 7 juin 1977 à 12 heures. Prière de se munir d'une pièce d'identité. Aucune carte ne sera délivrée après ce délai sauf erreur ou omission évidente.
3. La case N° 6 de la carte civique sera poinçonnée.
4. Les bulletins de vote doivent être introduits dans une seule enveloppe; les enveloppes seront à disposition dans chaque bureau.
5. Le bureau de validation fonctionnera au Casino pendant les heures d'ouverture du scrutin.
6. La présentation de la carte civique est obligatoire.
7. Les textes fédéraux ont été distribués. Des exemplaires sont encore à la disposition des électrices et électeurs à l'hôtel de ville (rez-de-chaussée/planton) et au poste de la police municipale, rue de Lausanne 23.
8. Nous rappelons aux électrices et électeurs qui éprouvent des difficultés de déplacement que le bureau de vote de Saint-Guérin est aménagé de plain-pied.

Sion, le 27 mai 1977.

L'administration

Energie nucléaire: des faits

Des mesures sont effectuées en permanence dans les cours d'eau et l'atmosphère au voisinage des trois centrales nucléaires suisses de Beznau I, Beznau II et Mühleberg. Ces contrôles ont clairement démontré que ni l'homme, ni la faune, ni leur environnement ne sont mis en danger.

Ce sont là des faits. Nous vous fournirons volontiers de plus amples informations à leur sujet. Ecrivez-nous, posez-nous des questions.

Comité de l'information de l'économie électrique suisse

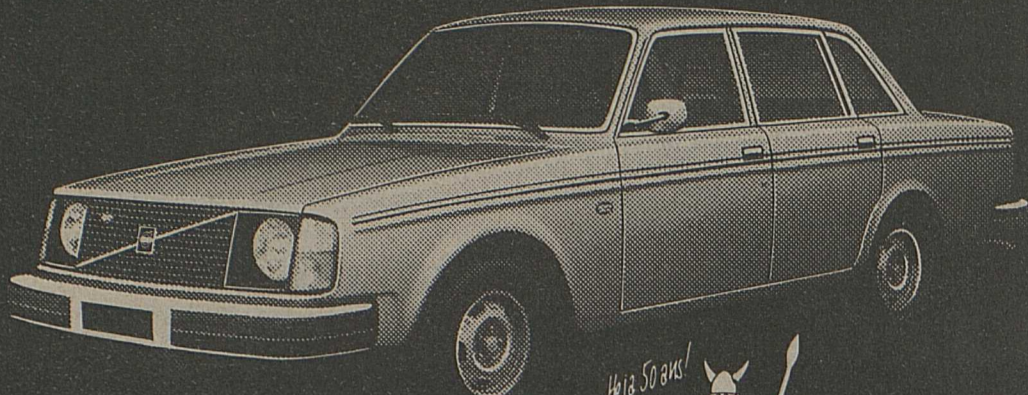
Case postale 84, 1000 Lausanne 20

Offre du jubilé et concours anniversaire!

Nous fêtons avec vous le cinquantième anniversaire de Volvo!
Avec le concours anniversaire ouvert à tous les automobilistes:

- 1er prix: un voyage en Scandinavie pour deux personnes.
- 2e prix: un voyage aux Pays-Bas pour deux personnes, etc.

Et l'offre unique en accessoires aux prix du jubilé pour tous les conducteurs Volvo!



En Suisse, il n'existe que 200 exemplaires de la Volvo du jubilé.



Nous attendons votre visite!

Sion: Garage de l'Aviation SA, Vultagio Frères, tél. 027/22 39 24 - 027/22 97 40
Glls: Garage Valaisia, R. Kummer, 028/3 43 40. Sierre: Garage Bruttin Frères, 027/55 07 20

Centre Commercial

PLACETTE Monthey



POUR UN JARDIN EXTRAORDINAIRE...

Comment assurer le succès de vos plantations?
Comment lutter
contre les parasites et les maladies des végétaux?
Vous le saurez en venant

samedi 11 juin
à notre Centre-Jardin.

De 8 h. 30 à 12 h. et de 13 h. à 17 h., un spécialiste de la maison MAAG sera à votre disposition pour vous conseiller sur la meilleure façon de cultiver vos plantes, vos arbres, vos légumes et vos fleurs.

Essence Manor super **-.89**

Centre Commercial

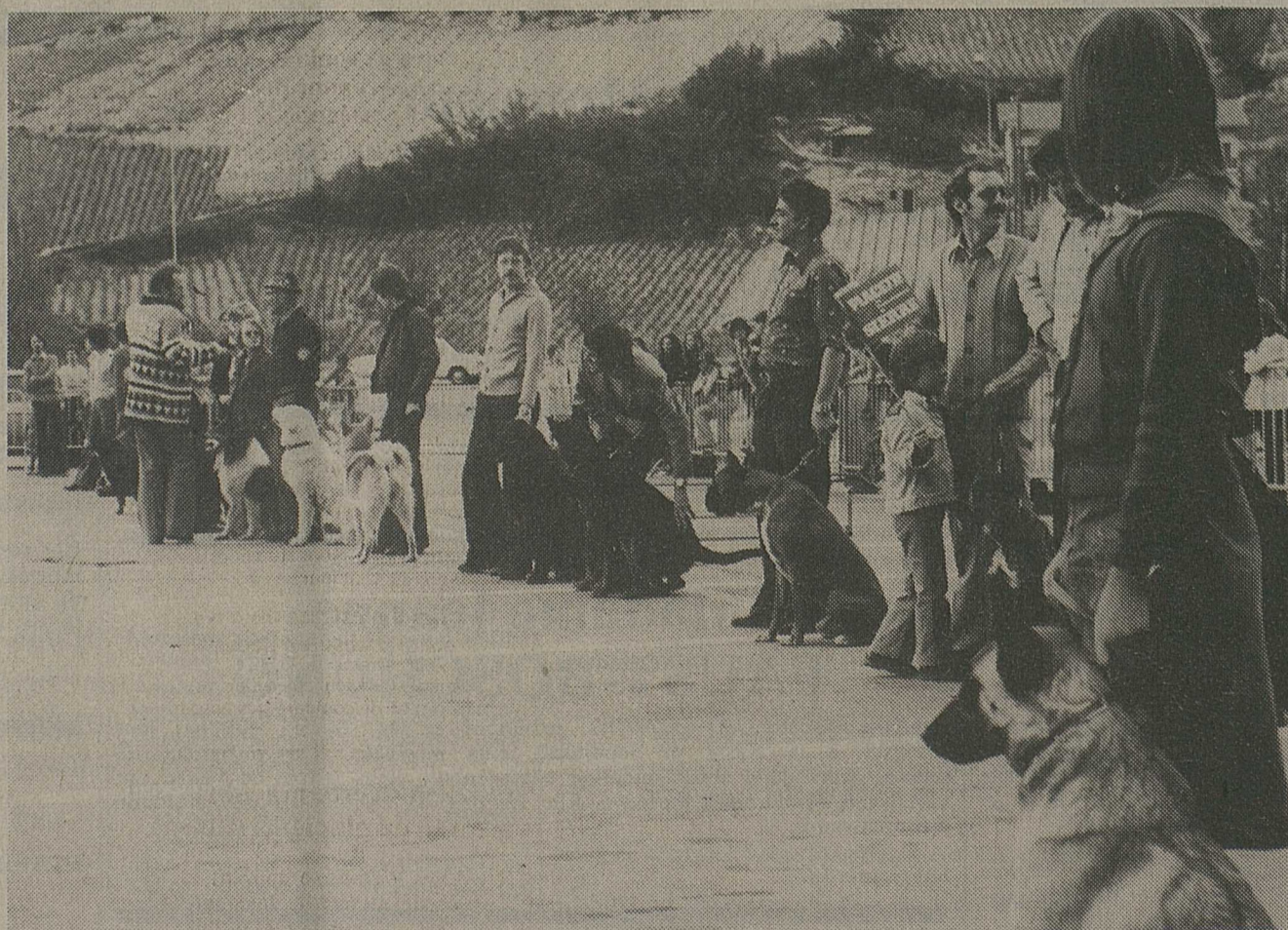
Noës - Sierre

Le chien aboie la caravane passe...

...sur le parking du centre commercial
samedi 11 juin de 8 h. 30 à 17 h.

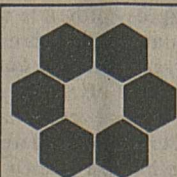


GRANDE JOURNÉE DU CHIEN



organisé en étroite collaboration avec le Club cynophile de Sierre et environs.

Le chien d'utilité vous sera présenté et démontré dans tous ses rôles (saut - dressage - dépistage - sanitaire, etc.) en passant du chien de compagnie au chien de catastrophe. Un grand show vous permettra de mieux connaître plus de 20 races.



PLACETTE

Noës-Sierre

**Blaupunkt, la marque d'autoradio
No 1 en Suisse, offre maintenant
ses 20 modèles avec système
complet de montage.**

Autrement dit avec antenne,
haut-parleur, déparasitage et
montage compris.

Autoradio
Frankfurt Commander
Autoradio à cassettes
Mainz

● **BLAUPUNKT**

PIERRE

GUEX

MARTIGNY

Auto-
électricité
026/2 20 06

Toutes vos annonces
par Publicitas **21 21 11**

Vente aux enchères publiques

Hôtel et mobilier d'exploitation

Vendredi 17 juin 1977 dès 14 heures
à Verbier, café-restaurant Ver-Luisant

L'office des faillites d'Entremont vendra, en unique
enchère, au plus offrant

dès 14 heures

diverses actions nominatives et « au porteur » des sociétés
Mont-Fort SA, SET SA Montreux, SA Montreux Télé-
neige, Chemin de fer Territet-Glion SA, Office du tour-
isme Montreux, Holding SHV, 1 créance

dès 15 heures

HOTEL BEL-AIR sis sur Verbier-Bagnes

- 14 chambres avec salle de bains
- hall
- salle à manger 120 places
- carnotzet 90 places
- cuisine
- économat
- et pièces annexes

dès 16 heures

mobilier de l'hôtel Bel-Air, soit

- argenterie, porcelaine, verrerie, matériel de cuisine,
- lingerie, matériel divers

- machines

1 machine à laver Wyss-Mirella, 9 kg - 1 essoreuse
Cleis - 1 calandre Cleis - caisse enregistreuse Anker,
3 services, trancheuse électrique, machine à peler
les pommes de terre, coupe-frites LT, four à raclette,
installation stéréo, cireuse, batterie réchaud Lukon,
chauffe-lait, 1 moulin à café, 1 machine à café San
Marco

- mobilier

tables et chaises de jardin métalliques

agencement carnotzet: 14 tables hêtre, 40 chaises
rustiques, 9 tabourets de bar, 6 tabourets rustiques,
lustres et appliques en fer forgé, berceau décoratif,
servir-boy, frigos

salle à manger: 68 chaises hêtre, 24 tables novopan,
9 tables de service, 2 buffets de service, 3 tables,
lustres

hall d'hôtel: 2 canapés, 8 fauteuils assortis, 3 tables
salon, 1 secrétaire, lustres, lanterne murale, rideaux
4 salons comprenant: 1 divan-lit, 1 table de salon,
2 fauteuils

- matériel de bureau

bureaux-ministres, métalliques, chaises à roulettes,
table, guéridon, extincteur Sicli, multocopieur à alcool

Les conditions de vente seront lues avant les enchères.

Pour tout renseignement, s'adresser à l'office des fail-
lites d'Entremont, 1931 Vollèges.

36-25744

Savièse

Votations fédérales

Les bureaux de vote des votations fédérales relatives à :

- l'arrêté du 17 décembre 1976 réformant le régime de l'impôt sur le chiffre d'affaires et de l'impôt fédéral direct ;
- l'arrêté du 17 décembre 1976 concernant l'harmonisation fiscale.

SERONT OUVERTS COMME SUIT :

Vendredi 10 juin 1977 : de 17 heures à 18 h. 30, vote en mains du président pour les citoyens empêchés de participer au vote aux heures officielles d'ouverture du scrutin, en raison de l'exercice de fonctions ou d'emplois publics ou de travaux dans les entreprises à travail continu.

Samedi 11 juin 1977 : de 18 h. 30 à 20 h. 30 à **Saint-Germain**.

Dimanche 12 juin 1977 : de 8 h. 30 à 10 h. 30 dans tous les villages.

L'Administration communale

Un groupe d'Amnesty International à Monthey

MONTHEY. - Depuis plusieurs semaines, un groupe, comprenant des personnalités chablaisiennes, était en gestation pour fonder une section d'Amnesty International.

Aujourd'hui, la constitution de la section est une réalité. Dans sa dernière réunion, la section a procédé à une répartition des tâches qu'elle estime prioritaires. Ainsi, le D^r Jemelin, radiologue à l'hôpital de Monthey et son épouse, ont reçu la responsabilité des engagements estimés de caractère urgent. Le président, M^r Amédée Déléze, ancien procureur du canton et les membres du bureau, comprenant M^{me} Madeleine Chesaux, M^{me} Suzanne Girod et M. Gaston Christe, ont mis au point les bases d'actions qui commenceront à être réalisées au début de l'été.



EN SOUVENIR

Madame Ida ZUFFEREY-SAVIOZ

Que ceux qui l'ont connue, et, aimée aient une pensée pieuse en ce jour.



11 juin 1972 - 11 juin 1977

Une messe sera célébrée le samedi 11 juin 1977, à 19 h. 30, en l'église de Vissoie.

Tes enfants et petits-enfants.



EN SOUVENIR DE

Monsieur Albano SIMONETTA

10 juin 1976 - 10 juin 1977

Une messe anniversaire sera célébrée en l'église Saint-Michel de Martigny-Bourg aujourd'hui à 19 h. 30.



Gaspard ZUFFEREY

8 juin 1967 - 8 juin 1977

Dix ans déjà, mais ton souvenir est toujours vivant dans nos cœurs.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à Chalais, le samedi 11 juin 1977, à 7 h. 15.



Monsieur Pierre CHATELET, à Collombey ;
Monsieur et Madame Bernard CHATELET-DONNET et leurs enfants Myriam, Béatrice et Anne, à Monthey ;
Madame et Monsieur Emile MOTTIER-CHATELET et leurs enfants Freddy et Luc, à Villy ;
Madame et Monsieur André SCHMIDLICHATELET et leur fils Claude, à Collombey ;
La famille de feu Henri WUILLOUD, à Genève ;
La famille de feu Charles WUILLOUD, en Argentine ;
Madame Léa WUILLOUD-BRIOD, ses enfants et petits-enfants, à Lutry, Aigle et Lausanne ;
La famille de feu Martial WUILLOUD-JEANDET, à Genève ;
Mademoiselle Céline WUILLOUD, à Collombey ;
Monsieur Léon WUILLOUD-VANAY, ses enfants et petits-enfants, à Collombey et Monthey ;
Madame Cécile WUILLOUD-WUILLOUD, ses enfants et petits-enfants, à Collombey et Prilly ;
ainsi que toutes les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Sidonie CHATELET

née WUILLOUD

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, marraine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le mercredi 8 juin 1977 à l'hôpital de Monthey, dans sa 80^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture aura lieu en l'église paroissiale de Collombey, le samedi 11 juin 1977, à 10 h. 30.

Départ du convoi : place de l'Eglise.

Le corps repose en la crypte de l'église de Collombey, où la famille sera présente de 19 à 20 heures.

Domicile de la famille : André Schmidli-Chatelet, 1868 Collombey.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame Hélène FORCLAZ-VUISTINER, à La Sage ;
Monsieur et Madame Henri FORCLAZ-VUIGNIER, à Villa ;
Monsieur Jean-Michel FORCLAZ, à La Sage ;
Madame veuve Marie MAÏTRE et ses enfants, à Villa ;
Monsieur Pierre MAÏTRE, à Lausanne ;
Madame veuve Catherine VUISTINER, à Monthey ;
Madame veuve Caroline CHARVET, ses enfants et petits-enfants, à Grône ;
Madame et Monsieur Denis POCHON-VUISTINER, leurs enfants et petits-enfants, à Collonges ;
Monsieur et Madame Joseph VUISTINER-DAYER, leurs enfants et petits-enfants, à Euseigne ;
Monsieur Félicien VUISTINER, à Monthey ;
Madame et Monsieur Marc PRÉMAND-VUISTINER, leurs enfants et petits-enfants, à Monthey ;
Monsieur Martial AESCHIMANN-VUISTINER et ses enfants, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Honoré VUISTINER-CASTELLA et leurs enfants, à Yverdon ;
Madame et Monsieur André BURDET-VUISTINER et leurs enfants, à Yverdon ;
Madame et Monsieur Joseph TACCHINI-VUISTINER et leurs enfants, à Collonges ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Henri FORCLAZ

leur très cher époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 60^e année, muni des saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Evolène, le samedi 11 juin 1977, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie, d'affection et d'amitié reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame Jeanne FAUST-BOSCHUNG

remercie sincèrement toutes les personnes et les sociétés qui par leur présence à la messe de sépulture, leurs messages, leurs offrandes de messes, leurs dons à la Fondation Saint-Hubert, leurs envois de fleurs, ont partagé sa douloureuse épreuve. Elle les prie de croire à sa très profonde reconnaissance.

Sierre, juin 1977.



La famille de

Monsieur Paul METTRAUX

tient à vous dire de tout cœur combien votre témoignage d'affection et de sympathie lui a été bienfaisant en ces jours d'épreuve.

Elle vous exprime sa très profonde reconnaissance.

Montreux, juin 1977.



Monsieur Joseph BRIGUET-REY, à Corin ;
Madame et Monsieur Joseph PITTELOUD-BRIGUET, leurs enfants et petits-enfants, à Conthey, Genève et Fey ;
Madame et Monsieur Raymond CLIVAZ-BRIGUET, à Chermignon ;
Madame et Monsieur Firmin REY-BRIGUET et leurs enfants, à Montana ;
Madame et Monsieur Paul ROBYR-BRIGUET et leurs enfants, à Montana ;
Monsieur et Madame Théodore REY-REY, leurs enfants et petits-enfants, à Corin ;
Madame et Monsieur Alfred BONVIN-BRIGUET, leurs enfants et petits-enfants, à Diogne, Flanthey et Sierre ;
Madame et Monsieur Erwin KALBERMATTEN-BRIGUET et leurs enfants, à Sion ;
La famille de feu Louis REY-BONVIN, à Montana ;
La famille de feu François REY-BONVIN, à Lens et Montana ;
La famille de feu Frédéric BRIGUET, à Corin, Venthône, Cheseaux, Noës, Ollon, Ecublens, Renens et Granges ;
ainsi que les familles parentes et alliées BRIGUET, REY, LAMON, KITTEL, BAGNOUD, BARRAS, BORGEAT, BONVIN, ROBYR, BETRISEY, TAPPAREL et SAVOY, ont la très profonde douleur de faire part du décès de

Madame Barbe BRIGUET

née REY

tertiaire de Saint-François

leur très chère et regrettée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, survenu le 9 juin 1977, dans sa 78^e année, après une pénible maladie chrétiennement supportée, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Montana-Village, le samedi 11 juin 1977, à 10 heures.

Domicile mortuaire : Famille Paul Robyr-Briguet, Montana-Village.

Priez pour elle !

Cet avis tient lieu de faire-part.



La famille de

Monsieur Adolphe SALAMOLARD

profondément touchée par les très nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos dons de messes, de vos envois de fleurs, et vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci spécial au révérend curé Augustin Salamolard, à l'aumônier de l'hôpital, à l'abbé Caloz, au curé Pont, aux docteurs Amacker et Joliat.

Les Agettes, juin 1977.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie, d'affection et d'amitié reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Albert ALBRECHT

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leurs messages, leurs offrandes de messes et dons, leurs envois de couronnes et de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci spécial est adressé au docteur Rossier, aux médecins et aux infirmières de l'hôpital de Sierre, au clergé, à la société de chant, aux amis du quartier, à la Coopérative Agrol, à la direction de la Source, à la commune de Sierre, à la Grande Bourgeoisie et à Provins.

Miège, juin 1977.



La famille de

Monsieur Gilbert BENEY

profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, remercie toutes les personnes qui ont pris part à son chagrin, par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs dons de messes, leurs messages de condoléances.

Un merci particulier au clergé d'Ayent, aux voisins, à l'hoirie de Kalbermatten, à l'entreprise carrelage et revêtements, à la classe 1921, à la section FTMH d'Ayent, au club de pétanque Boulval de Sion, au vélo-club Cyclorama d'Ayent.

Ayent, juin 1977.



Madame Henriette VOUILLAMOZ-JACQUOD, à Monthey ;
Madame et Monsieur Gustave PERRETEN-VOUILLAMOZ, leurs enfants et petits-enfants, à Colombier-sur-Morges ;
Monsieur et Madame Luc VOUILLAMOZ-WURSTEN et leurs enfants, à Monthey ;
Monsieur Fernand VOUILLAMOZ, à Riddes ;
Madame et Monsieur Nestor COPPET-VOUILLAMOZ, leurs enfants et petits-enfants, à Magnot ;
Madame et Monsieur René MICHELLOD-VOUILLAMOZ et leurs enfants, à Saxon ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Charles VOUILLAMOZ

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, oncle, grand-oncle, cousin et ami, survenu à l'hôpital de Martigny, le 8 juin 1977, à l'âge de 95 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'église de Riddes, le samedi 11 juin 1977, à 10 h. 15.

Le corps repose à l'ancienne église de Riddes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le deuil ne sera pas porté.



La municipalité de Riddes

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Charles VOUILLAMOZ

doyen d'âge de la commune

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Madame Pierre ROSSET, à Martigny-Bourg ;
Madame Alba BOURDIN-ROSSET, ses enfants et petits-enfants, à Sion et Fribourg ;
Monsieur et Madame René-Pierre ROSSET-NANCHEN et leurs enfants, à Bouveret et Francfort-sur-le-Main ;
Monsieur et Madame Marcel ROSSET-CONSTANTIN et leurs filles, à Sion ;
Monsieur et Madame André ROSSET-GERMANIER et leurs enfants, à Sion ;
Madame Lisette COTTAGNOUD-ROSSET, à Vétroz ;
Famille feu Elisa TERRETTAZ-BLANC, à Sion et Genève ;
Madame veuve Thérèse VUILLOMET, ses enfants et petits-enfants, à Vevey ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Pierre ROSSET

leur très cher époux, papa, grand-père, arrière-grand-père, oncle, cousin et parent que le Seigneur a rappelé à Lui, dans sa 78^e année, le jour de la Fête-Dieu.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église Saint-Michel, à Martigny-Bourg, le samedi 11 juin 1977, à 10 heures.

Le défunt repose en la crypte de l'église Saint-Michel, à Martigny-Bourg, ouverte aux visites de 17 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Monsieur et Madame Léonce COTTURE-FELLAY, à Fully, leurs enfants et petits-enfants, à Orsières ;
Monsieur Emile RODUIT-COTTURE, ses enfants et petits-enfants, à Fully ;
Madame Aline RODUIT-COTTURE, ses enfants et petits-enfants, à Fully et Montreux ;
Madame Bernadette RODUIT-COTTURE, ses enfants et petits-enfants, à Fully, Vernayaz et Monthey ;
Les enfants et petits-enfants de feu Adolphe ANÇAY-COTTURE, à Fully et Martigny ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Lina COTTURE

leur très chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine, décédée dans sa 60^e année, le jeudi 9 juin 1977, après une longue maladie supportée avec courage et munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en l'église de Fully, le samedi 11 juin 1977, à 10 heures.

Domicile mortuaire : chez Aline Roduit, Châtaignier/Fully.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Le Seigneur a rappelé à Lui l'âme de son fidèle serviteur

Monsieur Alipe FELLAY

menuisier

leur très cher et regretté papa, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, oncle, grand-oncle, parrain et cousin, décédé à l'âge de 90 ans, muni des saints sacrements de l'Eglise.

Font part de leur peine :

Monsieur et Madame Louis FELLAY-MARET, leurs enfants et petit-fils, à Lourtier et Martigny ;

Madame et Monsieur Henri FELLAY-FELLAY, leurs enfants et petits-enfants, à Lourtier, Le Châble et Vétroz ;

Les familles de feu Angeline CHERPILLOZ-FELLAY ;

Les familles de feu Alfred FELLAY ;
Les familles de feu Emile MICHELLOD ;

Les familles de feu Joseph MICHELLOD ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église du Châble, le samedi 11 juin 1977, à 10 heures.

Le défunt était membre de la société de secours mutuels L'Alliance.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Priez pour lui !



Monsieur Alfred MARET, à Bruson ;
Monsieur et Madame Jules FILLIEZ-FELLAY, leurs enfants et petits-enfants, à Versegères et Verbier ;
Monsieur et Madame Louis MARET-MARET, leurs enfants et petits-enfants, à Bruson, Genève et en Angleterre ;
Monsieur et Madame Fernand TISSIÈRES et leurs enfants, à Martigny, Monthey et Sion ;
Madame veuve Anny BRUCHEZ-TISSIÈRES et ses enfants, à Charrat et Macolin ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Marie MARET

née FILLIEZ

leur chère épouse, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et marraine, survenu à Bruson, le 9 juin 1977, dans sa 90^e année.

L'ensevelissement aura lieu le samedi 11 juin 1977, à 10 heures, au Châble.

Selon le désir de la défunte, ni fleurs, ni couronnes, mais pensez aux handicapés.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Monsieur et Madame Hermann CORTHAY, leurs enfants et petits-enfants, à Verbier et Prareyer ;
Madame veuve Edouard CORTHAY, ses enfants et petits-enfants, à Verbier et Martigny ;
Les enfants et petits-enfants de feu Edouard CORTHAY, à Verbier, Martigny et Lucerne ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Aline CORTHAY

leur chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine et marraine, survenu à Verbier, à l'âge de 84 ans, munie des saints sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture aura lieu au Châble, le samedi 11 juin 1977, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La défunte était membre de l'Alliance.



Monsieur et Madame Marc LUISIER-DI-BERNARDO et leurs enfants, Patrick et Robert, à Lausanne ;
Monsieur Albert LUISIER, à Martigny ;
Madame Tranquilla DI-BERNARDO, en Italie ;
Madame et Monsieur Docteur Joseph SUPPIGER-LUISIER, leurs enfants et petits-enfants, à Ruswil ;
Madame Michel LUISIER-PILLOU, à Châtel-Saint-Denis ;
Monsieur et Madame André LUISIER-GASPOZ et leurs enfants, à Sion ;
Monsieur et Madame Georges LUISIER-CARRON et leurs enfants, à Saint-Maurice ;
Madame et Monsieur Pierre MOULIN-LUISIER et leurs enfants, à Chailly-Lausanne ;
Madame et Monsieur Anna DI-STEFANO-DI-BERNARDO et leurs enfants, en Italie ;
Monsieur et Madame Adelchi DI-BERNARDO et leurs enfants, en Italie ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de la petite

Nicole LUISIER

leur chère fille, petite-fille, nièce, cousine et parente, enlevée à leur tendre affection le 6 juin 1977, à l'âge de 13 ans, après une longue et cruelle maladie et réconfortée par les saints sacrements.

L'ensevelissement a eu lieu dans l'intimité familiale, le mercredi 8 juin 1977, au centre funéraire de Montoie.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour elle !

Maître Marcel W. SUÈS ;
Madame et Monsieur Jean-François VERAGUTH ;
Monsieur Dominic VERAGUTH ;
Madame Isabelle VERAGUTH ;
Les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Marcel W. SUÈS

née Lucienne JAQUES

leur chère épouse, mère, belle-mère, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, le 8 juin 1977, après une longue et terrible maladie héroïquement supportée.

Culte en la chapelle du nouveau crématoire de Saint-Georges, où le corps repose, le vendredi 10 juin 1977, à 11 heures.

Pensez à la Ligue genevoise pour la lutte contre le cancer, CCP-12-380.
Selon le désir de la défunte, la famille ne portera pas le deuil.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Domicile : rue de Saint-Jean 90, 1201 Genève.



La direction et la rédaction du « Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais »

ont le grand regret de faire part du décès de

Madame Lucienne SUÈS

épouse de leur cher collaborateur et ami Maître Marcel W. Suès.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui vendredi 10 juin, à 11 heures, à la chapelle du nouveau crématoire de Saint-Georges, à Genève.



La municipalité de Sion

a le regret de faire part du décès de

Madame Marguerite MARGELISCH-HULER

mère de Monsieur Serge Margelisch, secrétaire municipal.

L'office de sépulture aura lieu ce jour en l'église de Saint-Guérin, à Sion, à 11 heures.



La messe anniversaire pour le repos de l'âme de

Monsieur Jean FARQUET

sera célébrée à l'église Saint-Sigismond, à Saint-Maurice, le dimanche 12 juin 1977, à 11 heures.

Accident tragique dans la nuit Un mort Un blessé

ERNEN. - Hier matin, vers 6 heures, les agents de la police cantonale alertés, ont découvert le corps sans vie de M. Stéphane Imoberdorf, né en 1956, fils d'Anton, boulanger, domicilié à Ulrichen, à bord d'une voiture accidentée dans la forêt sise au-dessus d'Ernen. Après les formalités d'usage, la dépouille mortelle a été rendue à sa famille.

Selon toute vraisemblance, l'accident s'est produit la veille, vers minuit. Quelques minutes plus tôt, en effet, les conducteurs de deux voitures, dont la deuxième était conduite par M. Erwin Garbely, né en 1956, menuisier, résidant à Ulrichen également, dans laquelle avait pris place M. Imoberdorf, ont quitté le village d'Ernen pour emprunter la route forestière de l'Alpe-Fryd. A un moment donné, à mi-parcours dans la forêt, le premier conducteur s'aperçut que le deuxième véhicule ne suivait plus. Il s'en inquiéta et fit demi-tour pour effectuer des recherches. Plus tard, il vit les phares d'une voiture qui circulait sur la route principale en se dirigeant vers le fond de la vallée de Conches. Dès lors, il abandonna les recherches, convaincu que son ami était revenu sur ses pas pour gagner son foyer. Toutefois, le véhicule de M. Garbely avait bel et bien quitté la chaussée. Lors de sa chute, son conducteur avait été éjecté avant de tomber dans un profond coma. Il ne s'est réveillé que plus tard, soit vers 5 h. 30 et c'est lui qui, vers 6 heures, alertait la police.

M. Garbely a été conduit à l'hôpital de Brigue, où il se trouve en observation. Nous compatissons à la douleur de la famille de M. Imoberdorf.

Sierre

Scotériste grièvement blessé

Hier soir, vers 23 h. 30, M. Antonio Camina, né en 1930, domicilié à Sierre, circulait dans cette ville en Vespa. Parvenu à l'avenue Général-Guisan, il heurta une voiture en stationnement réglementaire. Il fut projeté au sol et grièvement blessé.

Il a été immédiatement hospitalisé.

Prix de gros Hausse minime

BERNE. - L'indice des prix de gros, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, traduit l'évolution des prix des matières premières, des produits semi-fabriqués et des biens de consommation. Il a atteint 149,5 points à fin mai (1963 = 100), d'où une augmentation de 0,1 % par rapport à son niveau du mois précédent (149,4) et de 1,4 % comparativement à celui d'une année auparavant (147,5) : le taux de variation annuel était de + 1,2 % en avril dernier et de - 1,0 % en mai 1976.

Une main arrachée par un explosif

MORGES. - Un grave accident du travail est survenu mercredi après-midi dans un motel d'Ettoy (VD). Un employé, M. Nicolas Fetto, 40 ans, domicilié à Morges, était occupé à démolir une vieille chambre. Soudain, alors qu'il manipulait probablement un détonateur, celui-ci explosa, lui arrachant la main droite et causant des lésions oculaires. Le blessé a été hospitalisé à Morges.

Le merci du nouveau bourgeois



Le grand bœuf grillé est découpé pour être servi aux invités et à la population.

ARBAZ. - M. Marcel Karrer, nouveau bourgeois d'Arbaz, a tenu à manifester sa reconnaissance à la population arbazienne, à ses amis et connaissances. Hier, en fin d'après-midi des centaines de personnes se sont trouvées réunies sur la place, devant le bâtiment scolaire, où avait été grillé un bœuf entier par les soins de M. Clovis Morard et ses aides.

Les sociétés locales, la fanfare L'Espérance et le chœur mixte L'Echo des Alpes, ont

12^{es} états généraux des communes d'Europe

POUR LA SAUVEGARDE DU VIEUX CONTINENT

UN TRAVAIL REMARQUABLE DE M. BERNARD DUPONT

LAUSANNE. - « Fière de vous accueillir pour la première fois chez elle, la Suisse mesure l'hommage que vous lui rendez en venant, vingt-cinq ans plus tard, témoigner de la force et de la vitalité d'une idée née sur son sol ». C'est en ces termes que s'est exprimé M. Kurt Furgler, président de la Confédération, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture des XII^{es} états généraux du Conseil des communes de l'Europe, mercredi à Lausanne.

Pour le président de la Confédération, « l'autonomie dont jouit la commune en Suisse est importante. Elle permet de réaliser un principe fondamental de l'idéal démocratique de notre Etat : les décisions doivent être prises au niveau le plus proche possible du citoyen. C'est, pour lui, une garantie d'être associé au pouvoir ». Mais, M. Furgler a fait remarquer qu'une organisation décentralisée et démocratique ne suffit pas à garantir à un peuple un gouvernement démocratique, si la liberté d'opinion n'existe pas. « Or, cette liberté vit de l'information. Sans elle, les mécanismes démocratiques se dérèglent ». « La commune devrait reconquérir ce rôle de forum ouvert à la Confédération des idées, ce rôle privilégié, où s'exerce la liberté d'opinion et d'expression ».

Quelque 200 délégués représentant 50000 communes de treize pays ont assisté au palais de Beaulieu à l'ouverture solennelle des XII^{es} états généraux, qui vont discuter jusqu'à samedi de l'évolution de la construction européenne, de la préparation de l'élection du Parlement européen au suffrage universel, du rôle des collectivités locales et régionales et de la participation des citoyens à la vie politique locale.

M. Maurice Faure, député-maire de Cahors et ancien ministre français, a fait un exposé introductif sur les travaux de la commission politique des états généraux, qui a commencé hier ses délibérations sur l'évolution de la construction de l'Europe en rapport avec les collectivités locales et régionales.

Participation des citoyens à la vie politique des communes

Puis, M. BERNARD DUPONT, président de Vouvy, conseiller national et président de l'Association suisse pour le Conseil des communes d'Europe et vice-président de la Conférence des pouvoirs locaux régionaux de l'Europe, a introduit son rapport sur la participation des citoyens à la vie politique dans la commune.

M. Dupont insista sur le rôle que jouent les communes d'Europe en ce moment creux où une nouvelle dynamique à dominante économique n'est pas encore venue prendre le relais de l'idéal romantique dans la formation de l'Europe.

Un autre rôle éminent les attend : seule capable de respecter la nature intime de la cellule sociale première, la collectivité locale assurera le sauvetage de la société de ce temps, si l'on sait sauvegarder les petites et moyennes communes et rendre une dimension humaine aux cités géantes en les découpant en quartiers. Mais il faut pour cela que tous les habitants y participent intensément.

De nombreuses autres données sont contenues dans le remarquable rapport de M. Dupont qui souligne les efforts des responsables locaux d'améliorer la qualité de l'information.

Hier, lorsque les 2800 délégués ont commencé leurs travaux au sein des deux commissions, la première présidée par Giancarlo Piambino, ancien syndic de Gènes (sur le rapport de M. Faure) et la seconde par M. Josef Hofman, bourgmestre de Mayence (sur le rapport de M. Dupont), le conseiller national valaisan s'est exprimé une nouvelle fois, relevant notamment qu'au niveau des pouvoirs locaux, la parti-

cipation est généralement envisagée comme une contribution à l'amélioration des relations entre les autorités municipales et les citoyens. Cette participation peut aller de la simple information jusqu'à la décentralisation du pouvoir au niveau des quartiers. Cependant, les citoyens ne se contentent plus

d'émettre leur avis : ils entendent être associés à l'élaboration des décisions.

C'est sur la base du travail de M. Dupont que les états généraux (2^e commission) s'est prononcée sur la participation des citoyens à la vie publique locale. La plupart des pays ne reconnaissent pas aux citoyens un droit d'intervention directe sous la forme notamment de l'initiative ou du référendum. Les états généraux souhaitent que soient développés ces moyens d'intervention dans les décisions. Ils optent pour un élargissement des possibilités d'accès aux fonctions publiques locales. L'information du citoyen

pourrait être améliorée par une presse locale mieux soutenue financièrement par les collectivités publiques. Le droit de recours individuel du citoyen contre les décisions des autorités ou des administrations locales qui les concernent directement apparaît comme un élément important de la défense des droits populaires. Il s'agit enfin de promouvoir une réelle politique de quartier dans les grandes agglomérations urbaines.

Les projets de résolutions ainsi arrêtés par les commissions seront soumis demain à l'assemblée plénière des 12^{es} Etats généraux du conseil des communes d'Europe.

Décès à Genève de l'épouse de notre collaborateur et ami M^e Marcel Suès

A l'hôpital de Genève, où elle avait dû être hospitalisée au mois de décembre 1976, M^{me} Marcel Suès est décédée mercredi matin. Elle avait 57 ans seulement.

Fille de M. et M^{me} Jaques, agent de change à Genève, elle s'était retrouvée seule avec trois enfants après un premier mariage malheureux. Courageusement, elle fit face à son destin et travailla comme chef de rayon au Grand-Passage.

M^{me} Marcel Suès - veuf depuis sept ans - eut le privilège de la rencontrer chez sa sœur dont elle était une grande amie. Ils décidèrent d'unir leur solitude. C'est ainsi que notre excellent collaborateur et ami poursuivit sa brillante carrière d'éditorialiste, ayant à ses côtés une épouse rayonnante, enjouée, pleine de compréhension. Etre femme de journaliste constitue une dépendance parfois difficilement supportable, un don de soi et un dévouement absolus. M^{me} Suès était l'une de ces remarquables créatures, admettant sans rechigner, sans se plaindre jamais, que la profession de l'homme prédomine celles que soient les circonstances.

Le couple assumait parfaitement l'éducation des trois enfants ayant, aujourd'hui, leur situation assurée.

M^{me} Marcel Suès aimait tout particulièrement le Valais. C'était pour elle, principalement, que M^{me} Suès avait loué

une petite maison à Grimisuat. Ils y venaient chaque été.

Au village, M^{me} Lucienne - on connaissait bien son prénom - était estimée. On appréciait la gaieté de son caractère, son entrain et sa bonne humeur. A Zermatt aussi où elle se plaisait également et s'extasiait comme un enfant devant la grandeur et la beauté du Cervin.

Elle souriait à la vie, donnant un bonheur merveilleux à son compagnon qui la chérissait.

Et soudain, un mal insidieux s'est saisi d'elle. Dix-sept mois de souffrances intolérables. Sans espoir de la sauver. « Continue ton travail comme si j'étais là... », écrivait-elle sur une ardoise, ayant perdu l'usage de la parole. C'était la veille de sa mort.

L'incinération aura lieu aujourd'hui, à 11 heures, au Centre funéraire du cimetière Saint-Georges, à Genève.

La direction du NF, les membres de la rédaction et tout le personnel, savent combien est lourd le chagrin de M^{me} Marcel Suès. Tous prennent part à sa dou-

leur, confraternellement, en l'assurant de leur très vive sympathie. f.-g. g.



Tunnel du Grand-Saint-Bernard

Amélioration des voies d'accès à l'étude

BERNE. - La commission mixte italo-suisse créée par la Convention du 23 mai 1958 entre la Confédération suisse et la République italienne, relative à la construction et à l'exploitation d'un tunnel routier sous le Grand-Saint-Bernard, a tenu sa dixième réunion mardi à Turin, sous la présidence de l'ambassadeur Agostino Benazzo, chef de la délégation italienne.

La délégation suisse était conduite par l'ambassadeur Emanuel Diez, chef de la direction du droit international public du Département politique, et était composée du conseiller d'Etat valaisan Guy Genoud, pré-

sident du conseil d'administration de la société du tunnel du Grand-Saint-Bernard, ainsi que des experts de l'administration fédérale et des cantons de Vaud et du Valais et de la société du tunnel.

La délégation italienne était présidée par l'ambassadeur Agostino Benazzo, représentant la direction générale des affaires économiques du ministère des affaires étrangères à Rome, assisté par des experts des divers ministères et organismes intéressés.

La commission, précise un communiqué du Département politique fédéral, a approuvé le règlement de circulation dans le tunnel et a examiné l'amélioration des voies d'accès.

125^e ANNIVERSAIRE DE KÜMERLY + FREY

Un exemple éclatant de persévérance, de triomphe de la qualité

BERNE. - Il y a 125 ans, Gottfried Kümmerly ouvrit à Berne un atelier de lithographie. Les débuts étaient modestes, mais quatre mois plus tard, il achevait un ouvrage qui, par la suite, allait consacrer la notoriété de l'entreprise : une grande et belle carte, réalisée avec précision à la demande des Chemins de fer suisses. Puis le carnet de commande s'est étoffé, et les clients n'étaient pas des moindres : bureau de l'état-major fédéral, Département militaire, grandes administrations.

Au cours des générations, grâce à un travail acharné, l'entreprise est devenue le symbole de la qualité suisse, dans le domaine de la cartographie, et sa renommée est universelle. L'heureuse alliance du respect de la tradition demandant conscience et engagement inconditionnel, et du recours constant aux nouvelles techniques, a abouti à une politique d'entreprise extrêmement saine, et au succès que l'on connaît.

En 125 ans, la maison a écrit une vraie épopée de l'histoire suisse et mondiale.

Lundi passé, les portes étaient ouvertes chez Kümmerly + Frey, à la presse et à de nombreux invités. L'entreprise, en main de la quatrième génération, occupe 250 employés dont la très grande majorité est au bénéfice d'une qualification professionnelle exceptionnelle.

Grâce à une direction intelligente, constamment soucieuse de progrès, grâce à une politique sociale sans défaut, grâce à

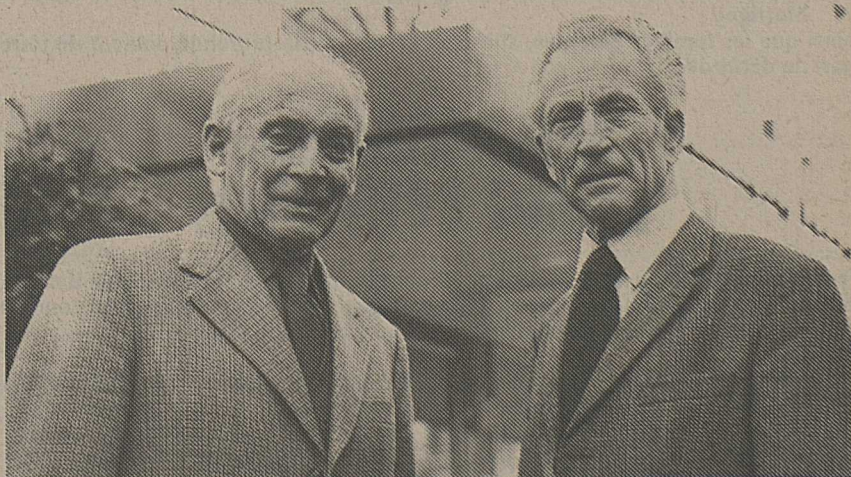
l'excellente ambiance de travail et l'effort de tous les collaborateurs, la société est devenue ce qu'elle est aujourd'hui, un modèle de renommée mondiale :

Kümmerly + Frey, maison d'édition de cartes, atlas, ouvrages illustrés et guides de tourisme pédestre ; imprimerie et entreprise de cartonnage qui disposent d'un parc de machines offset parmi les plus modernes du

genre. La maison est spécialiste en matériel d'enseignement, et elle fabrique des exécutions cartographiques spéciales pour la publicité, la promotion des ventes et le tourisme.

Nous présentons nos meilleurs vœux à cette magnifique entreprise, à l'occasion de son 125^e anniversaire.

G.



Pendant quarante-trois ans, de 1931 à 1974, MM. W. Kümmerly et M. Frey ont dirigé l'entreprise. C'est pendant cette période que la société a acquis sa renommée mondiale et a atteint son importance actuelle.

Aide aux universités et à la recherche DIFFICILE ÉLABORATION AU CONSEIL NATIONAL

BERNE. - La journée de mercredi (matin et après-midi) n'aura pas suffi au conseil national pour venir à bout de la loi sur l'aide aux hautes écoles à la recherche. Si l'entrée en matière n'a pas été combattue, elle a pourtant donné lieu à un débat particulièrement long, permettant notamment à nombre de députés de s'exprimer sur leur conception de l'université et le rôle tant de la Confédération que des cantons en la matière.

Pour la presque totalité des députés, une nouvelle loi est nécessaire et ce d'autant plus que l'ancienne législation vient à échéance à la fin de cette année. La plupart des représentants du peuple ont d'ailleurs insisté sur la nécessité d'un effort de coordination et de planification entre les cantons d'une part et entre ceux-ci et la Confédération d'autre part, ceci en tenant d'ailleurs compte des droits et des devoirs des cantons universitaires et de ceux qui ne le sont pas.

Le nombre des étudiants a été particulièrement évoqué avec la question du « numerus clausus ». Presque tous les députés se sont exprimés contre l'introduction d'un tel système et ont soutenu un texte de

loi qui permette de l'éviter. Seuls quelques-uns se sont élevés contre ce qu'ils considéraient comme une pléthore d'étudiants. Enfin, certains, tout en reconnaissant la nécessité d'une nouvelle législation, se sont opposés à la rédaction du nouveau texte tel qu'il était proposé.

L'entrée en matière n'a ainsi pas été combattue et les représentants du peuple ont pu passer à l'examen du détail. Plusieurs divergences sont ainsi déjà apparues par rapport au texte approuvé au mois de mai lors de la session extraordinaire par le Conseil des Etats. De ces divergences on en retiendra deux qui apparaissent comme particulièrement importantes. La première concerne les

subventions aux dépenses d'investissement et à celle d'exploitation. Le Conseil fédéral proposait avec la majorité de la commission du national des subventions s'élevant au plus à respectivement 70 et 60 % des dépenses. Le Conseil des Etats avait adopté les chiffres de 80 et 70 %. Quant à la minorité de la commission de la Grande Chambre, elle suggérait simplement une subvention de 60 % au plus pour les seules dépenses d'exploitation. Finalement, c'est la majorité et le Conseil fédéral qui devaient l'emporter.

Enfin, seconde divergence à retenir, alors que la salle était déjà assez désertée par les députés, il s'est trouvé une courte majorité (45 voix contre 42) pour inscrire dans la loi que les subventions pour l'exploitation - fixées d'après les dépenses d'exploitation de l'année précédente - ne pouvaient toutefois pas dépasser le crédit d'engagement approuvé par l'assemblée fédérale pour une période de subventionnement.

Assistance des personnes dans le besoin

Le seuil des dix ans

Alors que l'on s'attendait à ce que le Conseil national poursuive, hier matin, l'examen de détail de la loi sur l'aide aux hautes écoles et à la recherche, on a assisté à des débats concernant la loi sur la compétence en matière d'assistance des personnes dans

le besoin et à l'examen de la gestion et des comptes 1976 des CFF.

La loi fédérale en matière d'assistance des personnes dans le besoin règle le problème de la compétence entre les cantons. Ainsi, en fonction de cette nouvelle loi, qui a été approuvée par 125 voix sans opposition, il appartient au canton d'origine de supporter les prestations d'assistance intégralement lorsque le domicile de la personne dans le besoin a duré moins de deux ans et pour moitié si la durée du domicile a été de deux à dix ans. Au-delà de dix ans, le canton de domicile supporte seul les frais. La version du Conseil fédéral prévoyait de placer la limite dans le temps à quinze ans. Le Conseil national a préféré se rallier à la proposition du Conseil des Etats, instaurant ainsi le seuil des dix ans.

Comptes des CFF

Les députés se sont ensuite longuement penchés sur l'arrêté fédéral relatif aux comptes et à la gestion des CFF pour 1976. Tous les groupes ont proposé l'acceptation de l'arrêté, la plupart d'entre eux souhaitant toutefois pouvoir entrer prochainement en possession du projet de conception globale des transports. Le compte de l'exercice 1976 des CFF fait apparaître un déficit de 707,6 millions de francs qui doit être couvert au moyen des ressources générales de la Confédération. Certains députés ont émis des vœux en faveur d'une réduction des dépenses des CFF en raison de la situation précaire des finances fédérales. D'autres par contre se sont demandé s'il est indispensable qu'une entreprise publique d'une importance particulière pour l'économie et le tourisme soit nécessairement rentable.

Admission de 37 réfugiés vietnamiens

BERNE. - Le Département fédéral de justice et police (DFJP) a autorisé l'entrée dans notre pays de 37 réfugiés vietnamiens qui avaient été recueillis à bord d'un cargo suisse, au large de Taïwan. Il s'agissait de fugitifs qui avaient quitté leur pays dans des canots.

Conseil des Etats - Gestion et comptes de la Confédération pour 1976

Ne plus tout dépenser

BERNE. - Le Conseil des Etats a commencé mercredi l'examen de la gestion du Conseil fédéral et du compte d'Etat de la Confédération pour 1976. Le débat s'est poursuivi hier. L'occasion a été fournie aux conseillers fédéraux de s'exprimer sur la politique suivie par leur département. C'est ainsi que M. Chevallaz a pu souligner, en ce qui concerne l'administration fédérale, que l'habitude doit être abandonnée de dépenser tous les montants à disposition afin de « sauver » sa subvention dans le budget de l'année sui-

vante. On cherche à faire appliquer le principe de ne jamais dépenser le total des montants impartis. Une autre mesure d'économie - car la volonté de réduire les dépenses est une ligne de force qui apparaît partout - doit consister en une remise en question des subventions qui sont renouvelées d'année en année, même si, peut-être, le besoin qui justifiait une aide financière n'est plus le même. Le radical neuchâtelois Grosjean s'est en pris, par exemple, à la subvention pour la lutte contre la tuberculose. La thérapeutique ayant changé - on a recours maintenant au traitement ambulatoire - les fonds engagés dans ce secteur sont trop éle-

vés. Le conseiller fédéral Chevallaz est tombé d'accord. Les autorités fédérales, a-t-il dit, sont conscientes de l'existence de « survivances historiques » dans le budget et la subvention en question sera réduite l'année prochaine.

Autre archaïsme : la taxe militaire imposée à ceux qui ne font pas de service. On n'a pas voulu s'attaquer trop tôt à ce problème vu l'inflation de lois que nous connaissons et la situation des finances fédérales.

Mais la révision sera effectuée l'année prochaine. La sous-représentation romande dans l'administration fédérale a fait l'objet d'une autre intervention.

Le Conseil des Etats a adopté par 28 voix le compte d'Etat de la Confédération pour 1976 et achevé l'examen de la gestion du Conseil fédéral pour la même année.

Pas de place en Suisse pour une police parallèle

Il n'y a pas de place en Suisse pour des activités de services de renseignements privés. C'est ce qu'a déclaré au Conseil des Etats le président de la Confédération, M. Kurt Furgler, en réponse à une interpellation du socialiste bâlois Wenk. La collecte et la transmission d'informations sur des personnes, non divulguées à l'opinion publique et sans le consentement des intéressés, est un acte qui non seulement ne convient pas à notre système de démocratie libérale, mais qui contribue précisément à remettre en cause l'ordre établi que l'on doit protéger. Les tâches concernant la sécurité de l'Etat sont le fait des seuls organes officiels, coiffés par le Ministère public de la Confédération. La loi précise d'ailleurs strictement les activités de la police fédérale et des polices cantonales mandatées par le procureur de la confédération, qui sont rendues nécessaires par les menaces réelles contre la sécurité de l'Etat. La prise de mesures préventives est possible, mais rigoureusement réglementée par la loi. Si les citoyens ont à s'occuper de problèmes touchant la sécurité de l'Etat, ils peuvent et même doivent le faire, dans certains cas, mais

toujours en portant les faits à la connaissance des autorités.

L'affaire « Cincera-Manifeste démocratique », a encore dit M. Furgler, est entre les mains de la justice zurichoise. L'instruction suit son cours, non seulement sur le plan cantonal zurichois, mais au Ministère public de la Confédération et même chez l'auditeur en chef de l'armée qui étudie le cas sous l'angle du droit pénal militaire. On y verra plus clair lorsque les « archives » de M. Cincera auront été saisies. Pour l'instant, elles sont sous scellés. Une procédure de levée des scellés est en cours. Etre vigilant oui, fouiner non : telle a été la conclusion du chef du Département fédéral de justice et police.

Viol particulièrement odieux

SPREITENBACH. - Un homme de 32 ans a été arrêté à Spreitenbach (AG), soupçonné d'avoir violé une fillette de huit ans. Il a passé aux aveux.

L'agresseur, qui avait déjà été condamné pour de semblables délits, avait enfermé l'enfant dans la cave d'un immeuble, et abusé d'elle, après l'avoir frappée au visage. La police a pu découvrir et arrêter le malfaiteur sur la base d'une photographie. L'homme avait violé une autre fillette le mois précédent dans le district de Baden.

Une fillette asphyxiée dans un silo

AUBONNE. - La petite Marylise Bonzon, âgée de neuf ans, domiciliée à Bérolette (VD), qui jouait avec une camarade, mercredi après-midi, est tombée dans le silo à fourrage d'une ferme voisine. Bien que secourue immédiatement et conduite chez un médecin à Bière, la malheureuse enfant n'a pu être ranimée.

Participation financière des cantons Affaiblissement des écoles polytechniques

LES REMARQUES PERTINENTES DE M. FÉLIX CARRUZZO

Madame la présidente, Monsieur le conseiller fédéral, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais m'exprimer sur deux problèmes particuliers :

① celui des relations entre cantons possédant une université et ceux qui en sont dépourvus ;

② celui du possible affaiblissement de nos écoles polytechniques fédérales.

A tous les stades de l'élaboration de la loi (dont nous délibérons) s'est posé le problème d'une participation financière des cantons dépourvus d'université aux frais encourus par ceux qui en ont une. Notre commission a dû examiner au moins cinq propositions de collègues visant toutes à introduire dans la loi une participation, une contribution obligatoire des cantons non universitaires. Il semble finalement que la Constitution ne le permette pas. C'est heureux car les cantons non universitaires n'accepteraient pas volontiers de solution imposée.

Je ne veux pas minimiser l'effort accompli par les cantons universitaires ni contester que les autres en profitent aussi. Au contraire, je leur suis reconnaissant de cet effort.

Mais si l'on veut se mettre à chiffrer les rapports intercantonaux, si l'on veut commencer à quantifier les relations entre cantons, à peser ce que chacun donne aux autres et reçoit des autres on se lance sur une voie dangereuse. Cette comptabilité inutile ne pourrait évidemment pas demeurer sectorielle, elle devrait forcément s'étendre à tous les domaines de la vie commune : elle devrait englober par exemple les sources d'énergie, les espaces de nature auxquels notre société accorde une valeur si grande. On voit tout de suite à quel genre d'affrontement ça pourrait nous mener.

Mais, même si l'on s'en tient strictement au secteur des hautes écoles, il faut bien reconnaître que la possession d'une université donne à un canton un indéniable avantage sur ceux qui n'en ont pas. Si les dépenses occasionnées par une université sont faciles à chiffrer, les bienfaits qui en découlent directement ou indirectement sont intraduisibles en chiffres. Et pourtant ils comptent. Nous qui voyons l'élite intellectuelle de notre jeunesse aspirée par les villes universitaires, nous qui n'en voyons revenir qu'une petite partie, nous savons ce que nous perdons chaque année, c'est-à-dire ce que nous donnons aux autres. C'est de la bonne richesse humaine que nous donnons, mais c'est aussi de notre substance que nous perdons.

A regarder les choses de près on doit donc admettre qu'il n'y a pas toutes les charges du côté des cantons à université et tous les bénéfices du côté des cantons sans université. Il y a échange. Il y a donc matière à discussion et à collaboration. Aussi ai-je approuvé sincèrement l'article 5a prévoyant la possibilité d'une répartition négociée des charges de l'enseignement supé-

rieur entre tous les cantons. J'ai approuvé également l'article 37 prévoyant un supplément de subvention aux universités pour les étudiants non domiciliés dans le canton.

J'espère que ces dispositions suffiront à éloigner la tentation, qui pointe déjà dans certains cantons universitaires, d'opérer une discrimination entre leurs ressortissants et... les autres. Un article signé K.M., dans la NZZ du 4 juin, dit assez crûment : « Il est indispensable que les cantons non universitaires prennent une part importante aux dépenses des hautes écoles s'ils veulent échapper à la discrimination. » En ces temps de pléthore d'étudiants, cela sonne désagréablement pour nous.

J'en viens à mon second thème.

Il y a au moins deux hautes écoles où les ressortissants de tous les cantons, avec ou sans université, se sentent sur pied d'égalité, ont les mêmes droits, ne risquent pas une discrimination basée sur leur appartenance cantonale. Ce sont les écoles polytechniques de Lausanne et de Zurich.

Déjà de ce point de vue nous tenons beaucoup, non seulement au maintien mais au renforcement de ces écoles.

Il ne faut pas le cacher : la loi que nous discutons risque, si nous n'y prenons garde, d'affaiblir la position des écoles polytechniques.

Il y a danger, par exemple, que les sommes mises à disposition des universités amenuisent la part nécessaire au développement des EPF. Ce serait très grave, car les EPF et leurs instituts annexes sont l'élément essentiel de la recherche et un élément important de l'enseignement supérieur en Suisse. Il y a là une concentration unique de moyens intellectuels, matériels, financiers. Il y a là une somme d'expérience, une continuité de travail, un réseau de contacts et de relations qui n'ont pas d'équivalents dans le pays. Il y a surtout une cohérence très grande découlant de l'unité de direction, cohérence à laquelle n'atteindront jamais les universités cantonales où toute collaboration doit être négociée entre autorités cantonales avec les retards, les regrets, les jalousies que cela implique.

Un affaiblissement des EPF ne pourrait guère être compensé. J'aimerais que le Conseil fédéral nous donne l'assurance que cela ne se produira pas.

Si j'ai quelque crainte, c'est parce que j'ai vu avec stupeur le Conseil des Etats exclure le président du conseil des EPF de la conférence gouvernementale chargée d'assurer la collaboration entre les cantons et la Confédération dans le domaine de la recherche et de l'enseignement supérieur. Notre commission l'y a réintroduit car il est vraiment indispensable que les EPF soient représentés au plus haut niveau de l'organisation que nous sommes en train de créer. Je vous prie de la suivre. Je vous prie aussi de veiller à ce que l'extension et la réglementation de l'aide aux universités cantonales ne se fasse pas au détriment de ce que nous avons de plus solide et de plus efficace : les EPF.

PROCÈS JEANMAIRE COMPOSITION DU TRIBUNAL

BERNE. - Le tribunal de division 2, qui est chargé de rendre le jugement dans l'affaire du colonel-brigadier Jeanmaire et qui siégera à partir de mardi 14 juin, a fait connaître sa composition. Le tribunal sera placé sous la présidence du grand juge extraordinaire, le col Bertrand Houriet, de Neuchâtel, il sera composé des juges suivants :

Colonel Pierre Christe, avocat, Delémont, major Jean-Pierre Rivara, juriste, Genève, major Georges Corpataux, chef de service, Ecuivillers, adjudant sous-off-

ficier Bernard Roubaty, chef du personnel, Villars-sur-Glâne, fourrier Bernard Voiron, directeur commercial, La Chaux-de-Fonds, appointé Jean Guinand, professeur de droit, Neuchâtel.

Le colonel Pierre Dinichert, juge d'instruction, Genève, occupera le siège de l'auditeur (accusateur) et la défense d'office du brigadier Jeanmaire sera assurée par le lieutenant-colonel Jean-Félix Paschoud, avocat, Lausanne. M^{me} Jeanmaire a choisi d'être défendue par M^{re} Roger Courvoisier, avocat à Lausanne.

JURA: UN AUTONOMISTE BLESSÉ PAR BALLE

Il est véritablement impossible de se faire une idée précise de ce qui s'est produit dans la nuit de lundi à mardi, au col de Pierre-Pertuis, au cours de l'altercation qui a opposé de jeunes autonomistes, auteurs d'inscriptions sur les routes du Jura bernois à un agent de la police bernoise aidé de quelques personnes en civil. On sait simplement qu'un autonomiste a été blessé par balle au bas-ventre et qu'il a dû être hospitalisé à Delémont par ses camarades.

Quant à la police, elle a séquestré le véhicule du chauffeur présumé qui s'était enfui après l'altercation et ce chauffeur a été incarcéré en vue d'un interrogatoire.

Les versions des faits que donnent d'une part la police et, d'autre part, les mouvements autonomistes de Jeunesse-Sud sont diamétralement opposées. La première affirme que l'agent a fait les sommations d'usage avant de tirer, ce que nient les autonomistes qui ajoutent que le policier a été expulsé du véhicule dans lequel il voulait s'introduire en s'aidant de gaz lacrymogène. La police affirme, de son côté, que son représentant a été sauvagement attaqué.

Une fois encore, dans une telle affaire, il est difficile de savoir où se trouve la stricte

vérité car il existe des extrémistes aussi bien chez les autonomistes que parmi les forces de l'ordre.

On ajoutera que Jeunesse-Sud s'est, d'autre part, emparé d'un revolver qu'un jeune pro-bernois utilisait pour menacer un autonomiste. Il est donc permis de craindre que le recours aux armes devienne de plus en plus fréquent dans le Jura bernois. Ainsi, au lendemain d'une conférence de concertation dont les résultats sont maigres, mais qui avait fait place à un peu d'espoir, on s'aperçoit combien celui-ci est fragile et sujet à caution.

V. G.

Un conseiller fédéral se marie

LAUSANNE. - Un acte de publication de mariage affiché à l'hôtel de ville par l'officier de l'état civil de Lausanne, en date du 6 juin, annonce le mariage de M. Pierre Graber, conseiller fédéral, de La Chaux-de-Fonds, avec une ressortissante vaudoise, originaire de Lutry et Cully. M. Graber était veuf depuis plusieurs années.

Elections au Conseil d'Etat genevois M. BABEL NE SE REPRÉSENTERA PAS

GENÈVE. - Conseiller d'Etat depuis 1965, chef du Département des finances et contributions pendant 12 ans, M. Jean Babel a annoncé hier qu'il ne se représentera pas aux prochaines élections au Conseil d'Etat de cet automne.

Né en 1921, démocrate-chrétien, député de 1948 à 1965, M. Jean Babel a été en outre conseiller national de 1961 à 1967. Il a présidé le Conseil d'Etat en 1970 et 1976. Il est membre du comité de la

conférence des directeurs cantonaux des finances.

Le second conseiller d'Etat PDC sortant, M. Guy Fontanet a, pour sa part, déjà annoncé son intention de se représenter aux élections de cet automne.

Par ailleurs, les deux membres radicaux du Conseil d'Etat sortants, MM. Henri Schmitt et Gilbert Douboule, ont déjà fait savoir qu'il ne solliciteraient pas le renouvellement de leurs mandats.

Terrorisme sur la conférence du Commonwealth

Tous les Britanniques d'Ouganda retenus en otages par Amin Dada

LONDRES (ATS/Reuter). - Le président Idi Amin Dada ne s'est pas rendu, ni n'a même fait route vers Londres pour y assister à la conférence du Commonwealth, a révélé hier la Radio ougandaise. Du même coup, la radio rapporte que le président ougandais a ordonné hier à la France de cesser immédiatement de prendre soin des intérêts britanniques en Ouganda, comme c'était le cas depuis la rupture entre Londres et Kampala l'an dernier. La Radio ougandaise indique que le maréchal avait « des preuves concrètes » que certains Britanniques utilisaient l'ambassade de France pour mener des « activités subversives ».

La radio a également annoncé qu'un ressortissant britannique avait été arrêté pour espionnage. Il sera traduit devant un tribunal militaire et fusillé s'il est reconnu coupable, a-t-elle précisé.

Le Gouvernement ougandais a interdit, mercredi, à tous les ressortissants britanniques encore en Ouganda - quelque deux cent quarante personnes, principalement des missionnaires, mais également des hommes d'affaires et des exploitants agricoles - de quitter le pays.

radio, qu'il a posées au Gouvernement britannique pour reconsidérer les sérieuses mesures qu'il a décidé de prendre contre eux est d'être porté sur les épaules des Britanniques sur plusieurs kilomètres ».

« Cette scène, a poursuivi la radio, devra ressembler dans tous ses détails à la façon dont les esclaves noirs africains étaient obligés de porter les Blancs à l'époque coloniale. Ce sera la participation du maréchal à la célébration du jubilé de la reine d'Angleterre ».

mercant britannique, M. Kaunda a déclaré mardi soir : « Nous devrions faire connaître notre position sur les droits de l'homme. Ils sont aussi importants en Ouganda qu'ils le sont en Afrique du Sud ».

M. Kaunda a précisé que la conférence du Commonwealth ne devrait pas condamner l'Ouganda en tant que pays, mais un homme qui est responsable d'atrocités sans équivalent dans l'histoire du Commonwealth.

(Réd. - Voilà des propos qu'il conviendrait de répéter au sein de l'Organisation de l'unité africaine, que préside... Amin Dada !)

● PARIS (ATS/Reuter). - Michelin a annoncé, hier, la nationalisation de sa filiale vietnamienne, la manufacture saïgonnaise des pneumatiques Michelin. Cette nationalisation a eu lieu en avril sans que la firme en ait été informée, précise Michelin.

Puissent-ils le lâcher...

NAIROBI (ATS/AFP). - Le maréchal Amin veut que les Britanniques le portent sur leurs épaules pendant plusieurs kilomètres, sinon, dit-il, il prendra de sérieuses mesures contre eux.

Radio-Kampala a répété hier matin que le chef de l'Etat ougandais était arrivé à Londres. « Une des conditions, a ajouté la

Même les Africains commencent à avoir peur

LONDRES (ATS/Reuter). - Le président Kenneth Kaunda de Zambie propose que les dirigeants du Commonwealth publient une déclaration sur les droits de l'homme en Ouganda ; il a comparé le président Idi Amin à Hitler.

Dans une interview à la Télévision Com-

Le feu dans un night-club d'Abidjan: 41 morts

ABIDJAN (ATS/AFP). - Un incendie qui a ravagé, hier matin, le « Pacha Club », un night club d'Abidjan, a fait 41 morts, dont 39 non-Africains, c'est-à-dire Européens ou Libanais, très vraisemblablement.

Cent à cent cinquante consommateurs se trouvaient dans le night club lorsque débuta l'incendie.

C'est à 1 h. 30 HEC que les premières flammes apparurent sur la terrasse de la « rotonde » du centre commercial « Nour El Hayat », situé en bordure de la rue Chardy, une des principales artères du centre d'Abidjan.

● KHARTOUM (ATS/AFP). - M. Felix Fedetov, ambassadeur d'URSS au Soudan, a quitté Khartoum pour Moscou la nuit dernière, rappelé par son gouvernement.

Son départ fait suite à l'expulsion de 90 experts militaires soviétiques qui assistaient l'armée soudanaise et à l'exigence du Gouvernement soudanais de réduire sensiblement le nombre de personnes travaillant à l'ambassade d'URSS à Khartoum. Une quarantaine de diplomates et d'employés ont ainsi quitté le Soudan la semaine dernière.

Après la mise en demeure de M. Chirac

NEUF MOIS D'ATTENTISME ?

L'exigence formulée par le RPR de l'ajournement de la discussion du projet de loi relatif à l'élection au suffrage universel du Parlement européen n'a constitué qu'une demi-surprise : les partisans d'une position dure au sein de la formation gaulliste étaient finalement plus nombreux qu'ils n'y paraissaient et, en dehors des irréductibles comme Michel Debré, figuraient parmi eux de nombreux députés décidés à montrer leur force au président de la République.

Les membres du RPR de Jacques Chirac se retrouvent ainsi dans la situation des gaullistes du RPF de 1953 qui, déjà, provoquèrent l'échec de la Communauté européenne de défense en votant contre la loi de ratification.

Mais la situation est aujourd'hui infiniment plus grave en raison de la pesanteur croissante de l'opposition, sûre de sa victoire et assurée, selon ses leaders, d'exercer le pouvoir pendant vingt ans si elle sait se garder de certaines erreurs...

Les conséquences de l'initiative gaulliste se situent d'abord sur le plan euro-

péen où l'inquiétude règne chez les partenaires de la France ; seule l'Italie a ratifié à ce jour l'accord portant sur l'élection au suffrage universel du Parlement de Strasbourg et l'on craint, dans les milieux communautaires, que les incertitudes françaises renforcent le camp des attentistes, britanniques en particulier, qui n'ont jamais dissimulé leur opposition à cette élection. Ainsi seraient définitivement compromis les efforts destinés à relancer la construction européenne par les institutions après l'échec des politiques d'intégration. Mais les conséquences du veto gaulliste se situent surtout sur le plan intérieur français. La demande d'ajournement du débat de ratification apparaît d'abord comme un brutal camouflet pour le président de la République, qui s'était engagé personnellement devant ses partenaires de la CEE et devant l'opinion française.

La mise en demeure de Jacques Chirac remet ainsi en cause l'un des acquis essentiels de la V^e République : la prééminence du chef de l'Etat dans le domaine de la politique étrangère et ce n'est pas l'un des moindres paradoxes que cette contestation émane du parti qui se veut le continuateur de l'œuvre du général De Gaulle. Mais les impératifs politiques l'ont emporté ici chez les membres du RPR sur celui de la fidélité : les gaullistes sont le premier parti de la majorité ; ils sont peu représentés dans le gouvernement de Raymond Barre ; ils entendent donc marquer leur autonomie, quitte à affaiblir un peu plus la cohésion majoritaire. Car, si l'autorité du chef de l'Etat apparaît définitivement compromise, celle du premier ministre et ses velléités de conduire la majorité aux élections législatives semblent bien, elles aussi, battues en brèche. Le RPR est convaincu de constituer le seul parti capable de faire pièce à l'opposition et il entend bien accentuer sa spécificité au sein de la majorité pour s'affirmer dès le premier tour des législatives. Sa conviction est faite que Valéry Giscard d'Estaing a échoué dans son pari de gagner les élections sur la réussite du plan de redressement économique.

Pour les amis de Jacques Chirac, ce pari est d'abord erroné car l'opinion française a montré, au lendemain du face à face télévisé Barre-Mitterand, combien elle était peu sensible à ce type d'argumentation ; 15 jours après l'émission et malgré l'incontestable supériorité du premier ministre, 70 % des Français interrogés dans un sondage, se disaient persuadés du succès de l'opposition et 72 % que la gestion socialiste serait sans effet sur leur portefeuille... Les gaullistes ajoutent aussitôt que ce pari est d'ailleurs perdu : l'augmentation des prix atteindra 10 % en 1977, le chômage devient insupportable et l'investissement stagne. Dans ces conditions, Jacques Chirac ne provoquera pas délibérément de crise politique, mais il ne fera rien pour l'éviter.

Quelle sera la réponse du chef de l'Etat ? Dissoudre l'Assemblée nationale ? Il s'y refuse en songeant qu'il se priverait ainsi de toute possibilité de recours, pendant un an, à la suite d'une victoire de la gauche. Lancer un référendum sur la ratification de l'élection du Parlement européen ? Le cas est explicitement prévu par la Constitution, mais le résultat du scrutin apparaît si aléatoire qu'un échec obligerait Valéry Giscard d'Estaing à démissionner.

Reste la seule solution envisagée à ce jour : le gouvernement posera la question de confiance sur le projet de loi et, en l'absence du vote d'une motion de censure par les gaullistes, le texte sera ipso facto adopté. L'éventualité qui avait la faveur du président de la République a été brutalement balayée mercredi : le vote du texte par une nouvelle majorité comprenant les députés socialistes ; ceux-ci ont fait savoir qu'ils s'y refusaient, n'entendant pas sauver un gouvernement qui n'est pas le leur.

Ainsi, la France s'enfoncé-t-elle dans une situation d'attentisme préjudiciable à la construction européenne, aux institutions politiques du pays et, surtout, à l'économie déjà affaiblie par la récession. Cette incertitude durera-t-elle encore neuf mois ?

Pour l'heure, les paris sont ouverts. JF

IMPÉRIALISME COMMUNISTE

Un tableau réaliste...

LONDRES (ATS/Reuter). - Au premier jour du sommet du Commonwealth, le premier ministre de Singapour, M. Lee Kuan Yew, a fourni aux délégués un premier sujet de controverse en s'en prenant en termes vifs aux ambitions communistes en Asie du Sud-Est, en Afrique et en Amérique latine.

Il a affirmé que les pays non communistes d'Asie étaient déterminés, après les guerres d'Indochine, à « se préserver d'une catastrophe analogue ». Il a ajouté que l'Afrique australe « y compris l'Afrique du Sud » était « au seuil d'une guerre classique de guérilla, différente

mais pourtant proche de celle du Vietnam ».

« Espérons qu'il est temps de sauver l'Afrique du Sud, le Zimbabwe et la Namibie des marxistes, des maquisards entraînés. Mais ce salut devra venir des Africains eux-mêmes, comme au Zaïre ; non des Américains. »

L'échec des Soviétiques en Inde, en Egypte et en Indonésie « pourrait bien se répéter en Afrique et en Amérique latine malgré leurs alliés cubains », a encore estimé le chef du Gouvernement de Singapour.

L'ambassadeur de Turquie près le Saint-Siège assassiné en pleine rue

ROME (ATS/AFP). - L'ambassadeur de Turquie près le Saint-Siège, M. Taha Karim, a été victime hier après-midi d'un attentat, alors qu'il quittait l'ambassade pour regagner son domicile. Des coups de feu ont été tirés à bout portant sur M. Karim par un inconnu.

L'ambassadeur est décédé quelques heures plus tard dans un hôpital de la capitale.

Cet attentat a été revendiqué hier après-midi par une organisation clandestine arménienne. Dans un appel téléphonique au bureau de l'AFP à Beyrouth, un correspondant anonyme s'est présenté comme le porte-parole de « l'organisation du génocide arménien ».

L'attentat d'hier fait suite à une série d'actions terroristes menées depuis quatre ans contre les diplomates et les entreprises turcs à l'étranger.

Les attentats précédents avaient été revendiqués par une organisation secrète, œuvrant, sous des noms divers, à « la libéra-

tion de l'Arménie » et se recrutant parmi les quelque cinq millions d'Arméniens vivant à l'étranger.

L'ambassadeur de Turquie près le Saint-Siège, assassiné hier, avait reçu en mars dernier une lettre de menaces de la part d'une organisation clandestine arménienne, apprend-on dans les milieux de l'enquête.

Le message déclarait que, si les détenus politiques arméniens n'étaient pas libérés dans les deux mois qui suivaient, un attentat serait commis contre une personnalité turque en Italie.

Après les élections: M. Ecevit devra composer...

ANKARA (ATS/Reuter). - Le parti républicain du peuple (PRP) de M. Bulent Ecevit, a remporté 213 sièges sur 450 à l'Assemblée nationale lors des élections de di-

● ASSEN (ATS/AFP/Reuter). - Les terroristes moluquois ont libéré peu après dix heures, mercredi, un de leurs cinquante-deux passagers séquestrés.

Par ailleurs, les deux médiateurs choisis de commun accord par le Gouvernement néerlandais et le commando moluquois sont arrivés hier peu après 14 heures locales au train de Groningue.

M^{me} Josina Soumokil, et M. Hassan Tan ont été accueillis à quelques mètres du convoi immobilisé depuis dix-huit jours par deux des Moluquois qui leur ont longuement serré la main.

manche dernier, a annoncé mercredi soir la commission électorale.

Conscient qu'il n'a finalement pas recueilli (comme il l'avait cru tout d'abord) la majorité absolue, M. Ecevit a laissé la porte ouverte lors d'une conférence de presse, mercredi, à une coalition avec le parti du salut national (PSN), une formation islamique qui a obtenu 24 sièges.

M. Ecevit a cependant exclu toute coalition avec le parti de la justice du premier ministre sortant, M. Suleiman Demirel.

VOICI LES RÉSULTATS OFFICIELS

Parti républicain du peuple (PRP) 213 sièges ; parti de la justice 189 ; parti du salut national (PSN) 24 ; parti du mouvement nationaliste (PMN) 16 ; parti républi-

cain de la confiance 3 ; parti démocratique 1 ; indépendants 4.

D'autre part, 50 sénateurs sur 184 étaient élus dimanche : 28 mandats ont été enlevés par le parti républicain du peuple, 21 par le parti de la justice et un par le parti du salut national.

Ces résultats donnent un avantage au PRP à la Chambre Haute aux pouvoirs limités. 33 autres sénateurs sont désignés, soit à vie, soit pour une période déterminée par le président de la République.

Dassault : un avant-goût de « programme commun »...

PARIS (ATS/AFP). - L'Etat français va prendre une participation, lui assurant la minorité de blocage (soit 33 % des actions au minimum), dans le capital de la société « Marcel Dassault-Bréguet Aviation », a annoncé mercredi le président de la République en conseil des ministres.

L'autre grand constructeur aéronautique français, la Société nationale des industries aéronautiques et spéciales, qui produit Concorde, est déjà entièrement sous contrôle d'Etat.

● LONDRES (ATS/Reuter). - Le haut-commissaire des Seychelles à Londres refuse de se rallier au nouveau gouvernement mis en place à Victoria. Celui-ci lui avait demandé de la représenter à la conférence du Commonwealth qui s'ouvre aujourd'hui à Londres.

Dans une lettre au journal *The Times*, M. Georges Rassool se fait l'avocat de M. James Mancham, le président des Seychelles, renversé dimanche par un coup d'Etat qui a porté au pouvoir M. France Albert-René.

Le Figaro se vide...

PARIS (ATS/AFP). - Le romancier Claude Mauriac, fils de François Mauriac, chef du service littéraire du quotidien français *Le Figaro* depuis 1974, a décidé de quitter à son tour le journal, en invoquant la clause de conscience.

Une vingtaine d'autres journalistes, dont plusieurs chefs de service, pourraient prochainement quitter *Le Figaro*, étant opposés aux méthodes de direction du nouveau propriétaire du journal, M. Robert Hersant.

Le départ de M. Mauriac suit de quelques jours ceux de Raymond Aron, éditorialiste et directeur politique du *Figaro*, et Jean d'Ormesson, directeur général.

« Fiat-France » ne cèdera pas...

PARIS (ATS/AFP/Reuter). - La société Fiat-France, dans un communiqué publié hier à Paris, estime qu'elle « ne peut céder au chantage des ravisseurs de M. Revelli Beaumont et à leurs « exigences qui consistent à leur verser une somme de 30 millions de dollars ».

Peu après, M^{me} Maria Revelli-Beaumont, épouse du pdg de « Fiat-France », a lancé un appel urgent aux ravisseurs afin de son mari, afin que cesse cette « situation injuste et intolérable ».

De son côté, enfin, le comité d'entreprise de « Fiat-France » a lancé, lui aussi, un appel aux ravisseurs afin qu'ils ne « commentent pas l'irréparable ».

Dans une lettre à son épouse rendue publique mercredi, M. Revelli-Beaumont, qui a été enlevé le 13 avril, déclare : « Aujourd'hui, je me trouve seul, abandonné comme un citron pressé par l'entreprise pour laquelle j'ai travaillé pendant tant d'années ».

Le pape reçoit le secrétaire du parti communiste hongrois

« Et les accords d'Helsinki » ?..

CITÉ DU VATICAN (ATS/AFP). - Le pape Paul VI, qui recevait hier le premier secrétaire du parti communiste hongrois, M. Janos Kadar, a déclaré que cette visite était « l'annonce et la promesse de progrès ultérieurs sur la voie des rapports entre le Saint-Siège et la Hongrie ».

Ces relations se sont régulièrement améliorées après le départ de Budapest du cardinal Mindszenty, primat de Hongrie aux termes d'un accord avec le Vatican en 1971.

Tous les diocèses de Hongrie ont depuis été pourvus d'un évêque.

Le pape a cependant rappelé à M. Kadar qu'il espérait que les relations entre le Vatican et l'Etat hongrois s'amélioreraient encore davantage. Il a également insisté sur le devoir de tous les Etats d'appliquer strictement la déclaration finale de la conférence d'Helsinki sur la coopération et la sécurité en Europe, déclaration qui appelle au respect de la liberté religieuse.

Israël: il n'y aura pas de gouvernement d'union nationale

TEL AVIV (ATS/AFP). - Le ministre israélien de la défense, M. Shimon Peres, a réaffirmé mardi au leader du Likoud, M. Menahem Begin, la volonté du parti travailliste de rester dans l'opposition.

Les deux hommes s'étaient rencontrés, à la demande de M. Begin, qui voulait faire une nouvelle offre en vue de la constitution d'un gouvernement d'union nationale.

« J'ai été trop longtemps moi-même dans l'opposition pour ne pas respecter la nouvelle opposition », a déclaré M. Begin, à l'issue de l'entretien. « Tout au

contraire, a-t-il ajouté, je voudrais qu'il y ait entre le gouvernement et l'opposition une plus grande coopération. C'est pourquoi j'ai proposé à M. Peres des rencontres hebdomadaires, pour des échanges d'idées sur les problèmes courants, afin que l'opposition ait en permanence une idée claire de la situation ».

Par ailleurs, l'Agoudath Israël, parti religieux orthodoxe, entrera dans la coalition parlementaire du Likoud, mais ne sera pas représenté dans le gouvernement de M. Menahem Begin, annoncé-t-on officiellement jeudi à Jérusalem.